



Commune de **SAINTE-ODE**

Octobre 2023

# Programme Communal de Développement Rural

Partie 1

## Analyse des caractéristiques socio-économiques

AUTEUR DE PROJET



Rue des Chasseurs Ardennais, 32  
B-6880 BERTRIX  
TÉL ; 061/41 54 54 - Fax 061/41 55 07  
[info@impact-sprl.be](mailto:info@impact-sprl.be) - [www.impact-sprl.be](http://www.impact-sprl.be)



# Table des matières

---

<b>Bibliographie.....</b>	<b>9</b>
<b>Présentation de l'auteur de projet .....</b>	<b>11</b>
<b>Méthodologie.....</b>	<b>17</b>
<b>Présentations succinctes.....</b>	<b>18</b>
<b>Analyse des caractéristiques socio-économiques</b>	
1 Carte d'identité du territoire .....	26
2 Partenaires de la commune de Sainte-Ode .....	28
2.1 Partenaires communaux .....	28
2.1.1 Centre Public d'Action Sociale .....	28
2.1.2 Syndicat d'Initiative .....	28
2.1.3 Agence Locale pour l'Emploi .....	29
2.1.4 Accueil Temps Libre .....	29
2.1.5 Centre d'accueil Croix-Rouge.....	29
2.2 Partenaires transcommunaux.....	30
2.2.1 Agence de Développement Local.....	30
2.2.2 Parc naturel des deux Ourthes .....	30
2.2.3 Maison du Tourisme du Pays de Bastogne.....	31
2.2.4 Contrat de rivière Ourthe.....	31
2.2.5 Gal Nov'Ardenne .....	32
2.3 Éléments de synthèse.....	32
Partenaires communaux .....	32
▪ Centre Public d'Action Sociale .....	32
Partenaires transcommunaux.....	32
▪ Agence de Développement Local.....	32
3 Plans et programmes de la commune de Sainte-Ode .....	33
3.1 Plan de Cohésion Sociale .....	33
4 Dynamique transcommunale et transfrontalière.....	34
5 Aperçu historique .....	36
5.1 La fusion des communes .....	36
5.2 Trois entités villageoises .....	37
5.2.1 Amberloup.....	37
5.2.2 Tillet .....	38
5.2.3 Lavacherie .....	40

6	Aperçu géographique .....	42
6.1	Situation géographique.....	42
6.2	Occupation du sol.....	42
6.3	Éléments de synthèse.....	43
7	Environnement physique, naturel et paysager.....	44
7.1	Contexte physique .....	44
7.1.1	Géologie .....	44
7.1.2	Pédologie.....	46
7.1.3	Hydrographie.....	47
7.1.4	Relief .....	52
7.2	Contexte naturel .....	53
7.2.1	Natura 2000.....	53
7.2.2	Réserves naturelles domaniales.....	54
7.2.3	Zones humides d'intérêt biologique .....	56
7.2.4	Sites de grand intérêt biologique .....	56
7.2.5	Espèces invasives .....	62
7.2.6	Arbres et haies remarquables.....	62
7.3	Contexte paysager .....	63
7.3.1	Description paysagère .....	63
7.3.2	Périmètres d'intérêt paysager et points de vue remarquable .....	64
7.4	Programmes mis en place en faveur de l'environnement.....	64
7.5	Éléments de synthèse.....	65
8	Environnement bâti .....	66
8.1	Caractéristiques urbanistiques et architecturales.....	66
8.2	Espaces publics structurants.....	66
8.2.1	La place d'Amberloup.....	66
8.2.2	Espace vert à Lavacherie.....	66
8.2.3	Autres espaces potentiels.....	67
8.3	Patrimoine .....	67
8.3.1	Zones de protection, monuments et sites classés.....	67
8.3.2	Autres éléments patrimoniaux.....	67
8.3.3	Description cartographique des villages.....	68
8.4	Éléments de synthèse.....	76
	Caractéristiques urbanistiques et architecturale .....	76
	Patrimoine .....	76
9	Aménagement du territoire.....	77

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 1 : Analyse des caractéristiques socio-économiques

9.1	Schéma de Développement du Territoire .....	77
9.2	Plan de secteur.....	78
9.2.1	Généralités.....	78
9.2.2	Affectations .....	80
9.3	Schéma de Développement Communal.....	80
9.4	Schéma d'Orientation Local.....	80
9.5	Guide régional d'urbanisme .....	81
9.6	Guide communal d'urbanisme .....	81
9.7	Sites à réaménager.....	81
9.8	Périmètre de reconnaissance économique.....	81
9.9	Éléments de synthèse.....	81
10	La population.....	82
10.1	Nombre d'habitants et son évolution.....	82
10.1.1	Au niveau communal.....	82
10.1.2	Au niveau des localités.....	84
10.1.3	Au niveau de la micro-région.....	85
10.2	Population étrangère.....	86
10.3	Mouvements de la population .....	87
10.4	Structure d'âge .....	89
10.5	Structure des ménages.....	93
10.6	Structure socio-économique de la population .....	95
10.6.1	Taux d'activité, taux d'emploi et ratio d'emploi.....	95
10.6.2	Taux de demande d'emploi et profil des demandeurs d'emploi.....	96
10.6.3	Taux de chômage.....	99
10.6.4	Niveau de vie.....	99
10.6.5	Bénéficiaires d'aides sociales :.....	101
10.7	Éléments de synthèse.....	101
11	Le logement.....	103
11.1	Parc du logement.....	103
11.2	Marché immobilier .....	104
11.2.1	Les transactions immobilières des maisons avec 4 façades et plus (de type ouvert)...	104
11.2.2	Les transactions immobilières des maisons avec 2 ou 3 façades (de type fermé et demi-fermé)	107
11.2.3	Les transactions immobilières de terrains à bâtir .....	109
11.3	Permis d'urbanisme.....	111
11.4	Résidences secondaires .....	111

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 1 : Analyse des caractéristiques socio-économiques

11.5	Logements publics.....	111
11.6	Éléments de synthèse.....	112
12	L'économie et l'emploi .....	114
12.1	Entreprises .....	114
12.1.1	Entreprises assujetties à la TVA.....	114
12.1.2	Entreprises reconnues en faillite.....	114
12.2	Emplois salariés.....	115
12.3	Emplois indépendants.....	116
12.4	Parcs d'activités économiques.....	118
12.5	Opérateurs économiques .....	118
12.6	Éléments de synthèse.....	119
13	Le tourisme.....	120
13.1	Structures d'encadrement .....	120
13.2	Structures d'hébergement.....	120
13.3	Restauration et cafés.....	121
13.4	Activités et points d'intérêt .....	122
13.5	Fêtes et folklore .....	126
13.6	Arrivées et nuitées .....	127
13.7	Éléments de synthèse.....	130
14	Agriculture .....	131
14.1	Surface agricole utilisée .....	131
14.2	Situation des exploitations agricoles .....	133
14.2.1	Exploitations agricoles .....	133
14.2.2	Profil des exploitants agricoles.....	134
14.3	Main d'œuvre agricole .....	134
14.4	Productions agricoles .....	135
14.5	Filière courte et produits locaux.....	135
14.6	Éléments de synthèse.....	138
15	Forêt .....	139
15.1	Caractéristiques générales .....	139
15.1.1	Répartition des grands types de milieux au sein de l'unité d'aménagement.....	139
15.1.2	Types de peuplements au sein de l'unité d'aménagement .....	139
15.1.3	État sanitaire des peuplements.....	140
15.2	Revenus liés à la forêt .....	140
15.3	Éléments de synthèse.....	140
16	Mobilité.....	142

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 1 : Analyse des caractéristiques socio-économiques

16.1	Déplacements automobiles.....	142
16.1.1	Réseau routier.....	142
16.1.2	Stationnement.....	142
16.1.3	Sécurité routière.....	142
16.2	Déplacements en commun.....	143
16.2.1	Réseau SNCB.....	143
16.2.2	Réseau TEC.....	143
16.3	Déplacements lents.....	151
16.4	Éléments de synthèse.....	152
17	Les équipements.....	153
17.1	Réseau d'égouttage.....	153
17.2	Distribution d'eau.....	154
17.3	Distribution d'électricité.....	154
17.4	Télécommunications.....	155
17.5	Gestion énergétique.....	156
17.5.1	Convention des Maires.....	156
17.5.2	Ecopasseur (énergie et logement).....	156
17.5.3	Consommation énergétique des bâtiments communaux.....	156
17.6	Programme des travaux.....	159
17.7	Éléments de synthèse.....	159
18	Les services.....	160
18.1	Activité commerciale.....	160
18.2	Enseignement et éducation.....	160
18.3	Services sociaux.....	161
18.4	Services aux aînés.....	161
18.4.1	L'oiseau bleu.....	161
18.5	Services aux enfants et aux jeunes.....	161
18.5.1	CRAB : Maison de jeunes.....	161
18.5.2	Crèche « L'Ode aux câlins ».....	161
18.5.3	Accueil Temps Libre.....	161
18.6	Santé.....	162
18.6.1	Offre en soins de santé.....	162
18.6.2	Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux.....	162
18.7	Éléments de synthèse.....	163
19	La culture, le sport et les loisirs.....	165
19.1	Culture.....	165

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 1 : Analyse des caractéristiques socio-économiques

19.2	Associations et activités .....	165
19.3	Conseils consultatifs.....	166
19.4	Éléments de synthèse.....	167
20	Données complémentaires.....	168
20.1	Ressources financières de la commune .....	168
20.1.1	Résultats budgétaires et comptables.....	168
20.2	Ressources humaines de la commune .....	170
20.2.1	Organigramme.....	170
20.2.2	Conseil communal.....	173
21	Annexes.....	174

## Table des illustrations

---

### Figures :

Figure 1 : Projet européen "Ardenne Cyclo" .....	35
Figure 2 : Géologie .....	45
Figure 3 : Principales associations des sols .....	46
Figure 4 : Réseau hydrographique .....	49
Figure 5 : Zones inondables.....	50
Figure 6 : Ruissellement LIDAXES.....	51
Figure 7 : Etat écologique des eaux de surface en Wallonie (2013-2018).....	51
Figure 8 : Modèle numérique de terrain.....	52
Figure 9 : Classes de pente.....	53
Figure 10 : Ensembles paysagers - 2004 – Source : CPDT .....	63
Figure 11 : Projet de structure spatiale pour la Wallonie - 1999 – Source : SDT .....	77
Figure 12 : Répartition des affectations au plan de secteur.....	79
Figure 13 : Projet de création d'une nouvelle zone d'activité économique .....	118
Figure 14 : Projet européen "Ardenne Cyclo" - Source : BEP Développement territorial .....	125
Figure 15 : Le Château-ferme de Laval - Source : parismatch.be.....	126
Figure 16 : Marché du terroir des deux Ourthes - Source : ADL Tenneville-Sainte-Ode-Bertogne .....	135
Figure 17 : Plan d'assainissement par sous-bassin versant pour la commune de Sainte-Ode (sources : SPGE).....	154
Figure 18 : Couverture mobile de Proximus sur la commune de Sainte-Ode - Source : IBPT..	155

### Graphiques :

Graphique 1 : Évolution de la population - 1992-2021 – Source : WALSTAT .....	83
Graphique 2 : Projections démographiques à horizon 2035 - 2005-2035 – Source : WALSTAT .....	84
Graphique 3 : Principales nationalités étrangères – Source : Administration communale .....	86
Graphique 4 : Mouvements de la population - 2010-2020 – Source : WALSTAT .....	88
Graphique 5 : Pyramides des âges - 2021 – Source : STATBEL .....	89
Graphique 7 : Évolution et répartition des moins de 20 ans - 2010-2021 – Source : WALSTAT .....	91
Graphique 6 : Évolution et répartition des plus de 65 ans - 2010-2021 – Source : WALSTAT... ..	91
Graphique 8 : Évolution et répartition des plus de 80 ans -2010-2021 – Source : WALSTAT... ..	91
Graphique 9 : Perspectives démographiques par tranches d'âge - 2020-2035 – Source : WALSTAT .....	92
Graphique 10 : Structure des ménages privés par type - 2021 – Source : WALSTAT .....	93
Graphique 11 : Évolution des types de ménages privés - 2010-2021 – Source : WALSTAT .....	94
Graphique 12 : Projections du nombre de ménages privés à horizon 2035 - 2020-2035 – Source : WALSTAT .....	95
Graphique 13 : Taux d'activité, taux d'emploi et ratio d'emploi intérieur - 2022 – Sources : FOREM/WALSTAT .....	96
Graphique 14 : Répartition du nombre de demandeurs d'emploi en fonction de leur âge - 2022 – Source : FOREM.....	97
Graphique 15 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fonction de leur âge - 2019-2022 – Source : FOREM .....	98

<b>Graphique 16 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fonction de leur durée d'inoccupation - 2018-2020-2022 – Source : FOREM</b> .....	98
<b>Graphique 17 : Évolution du taux de chômage administratif des 15-64 ans - 2008-2020 – Source : WALSTAT</b> .....	99
<b>Graphique 18 : Évolution du revenu net moyen par habitant - 2000-2019 – Source : WALSTAT</b> .....	100
<b>Graphique 19 : Répartition des déclarations fiscales par tranches de revenus - 2019 – Source : WALSTAT</b> .....	100
<b>Graphique 20 : Répartition des logements selon leur type – 2021 – Source : WALSTAT</b> .....	103
<b>Graphique 21 : Répartition des logements selon l'année de construction - 2021 – Source : WALSTAT</b> .....	104
<b>Graphique 22 : Évolution à Sainte-Ode du marché immobilier des maisons avec 4 façades ou plus - 2010-2021 – Source : STATBEL</b> .....	105
<b>Graphique 23 : Évolution des transactions immobilières de maisons avec 4 façades et plus au sein de la micro-région - 2010-2021 – Source : STATBEL</b> .....	106
<b>Graphique 24 : Évolution du prix médian des maisons avec 4 façades et plus au sein de la micro-région - 2010-2021 – Source : STATBEL</b> .....	106
<b>Graphique 25 : Évolution à Sainte-Ode du marché immobilier de maisons de 2 ou 3 façades - 2010-2021 – Source : STATBEL</b> .....	107
<b>Graphique 26 : Évolution du nombre de transactions immobilières de maisons de 2 ou 3 façades au sein de la micro-région - 2010-2021 – Source : STATBEL</b> .....	108
<b>Graphique 27 : Évolution du prix médian de vente des maisons de 2 ou 3 façades au sein de la micro-région - 2010-2021 – Source : STATBEL</b> .....	108
<b>Graphique 28 : Évolution du marché immobilier des terrains à bâtir - 2004-2014 – Source : STATBEL</b> .....	109
<b>Graphique 29 : Évolution des transactions immobilières des terrains à bâtir - 2004-2014 – Source : STATBEL</b> .....	110
<b>Graphique 30 : Évolution du prix moyen par m<sup>2</sup> au sein de la micro-région - 2004-2014 – Source : STATBEL</b> .....	110
<b>Graphique 31 : Répartition des entreprises assujetties à la TVA - 2020 – Source : STATBEL</b>	114
<b>Graphique 32 : Répartition des sociétés en faillite par secteurs d'activités - 2011-2021 – Source : INASTI</b> .....	115
<b>Graphique 33 : Évolution de la nature de l'activité indépendante - 2010-2020 – Source : INASTI</b> .....	117
<b>Graphique 34 : Évolution de la Surface Agricole Utilisée (SAU) - 2010-2020 – Source : CAPRU</b> .....	131
<b>Graphique 35 : Évolution de la surface agricole utilisée au sein de la micro-région - 2010-2020 – Source : CAPRU</b> .....	132
<b>Graphique 36 : Évolution du nombre d'exploitations agricoles - 2000-2020 – Source : CAPRU</b> .....	133
<b>Graphique 37 : Évolution du nombre d'exploitations agricoles au sein de la micro-région - 2000-2020 – Source : CAPRU</b> .....	133
<b>Graphique 38 : Répartition des exploitations agricoles selon l'âge des exploitants - 2010 – Source : CAPRU</b> .....	134
<b>Graphique 39 : Consommation énergétique des bâtiments communaux</b> .....	157
<b>Graphique 40 : Évolution de la consommation énergétique en kWh/jour de l'AC Sainte-Ode, l'école de Rechrival et l'école de Tillet – Source : Administration communale</b> .....	157
<b>Graphique 41 : Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) - 2018 – Source : WALSTAT</b> .....	163

 **Tableaux :**

<b>Tableau 1 : Principales occupations du sol - 2021 - Source : WALSTAT</b> .....	42
<b>Tableau 2 : Inventaire des ruisseaux traversant le territoire</b> .....	48
<b>Tableau 3 : Inventaire des arbres remarquables - 2022</b> .....	62
<b>Tableau 4 : Répartition des affectations au plan de secteur</b> .....	78
<b>Tableau 5 : Affectations du plan de secteur pour la commune de Sainte-Ode</b> .....	79
<b>Tableau 6 : Densité de population – 2021 Source : WALSTAT</b> .....	82
<b>Tableau 7 : Évolution de la population - 1992-2021 - WALSTAT</b> .....	82
<b>Tableau 8 : Évolution de la population par section – 2012-2022 – Source : Administration communale</b> .....	84
<b>Tableau 9 : Évolution de la population au sein de la micro-région - 1992-2021 – Source : WALSTAT</b> .....	85
<b>Tableau 10 : Mouvements de la population - 2010-2020 – Source : WALSTAT</b> .....	87
<b>Tableau 11 : Détails du solde migratoire - 2020 – Source : WALSTAT</b> .....	88
<b>Tableau 12 : Structure des ménages privés par type - 2021 – Source : WALSTAT</b> .....	93
<b>Tableau 13 : Population active, taux d'activité, taux d'emploi et ratio d'emploi – 2022 – Sources : FOREM/WALSTAT</b> .....	95
<b>Tableau 14 : Répartition des déclarations fiscales par tranches de revenus - 2019 – Source : WALSTAT</b> .....	101
<b>Tableau 15 : Répartition des emplois salariés selon le secteur d'activité - 2010-2020 – Source : WALSTAT</b> .....	116
<b>Tableau 16 : Répartition de l'emploi indépendant par branches d'activité - 2010-2020 – Source : INASTI</b> .....	117
<b>Tableau 17 : Évolution du nombre d'arrivées et de nuitées touristiques – 2010-2018 – Source : STATBEL</b> .....	127
<b>Tableau 18 : Cheptel – 2020 – Source : CAPRU</b> .....	135
<b>Tableau 19 : Évolution des recettes liées à la forêt - 2011-2021 - Source : Administration communale</b> .....	140
<b>Tableau 20 : Détails de la ligne TEC E78 "Bastogne – Marloie – Marche – Namur" - Source : TEC.be</b> .....	144
<b>Tableau 21 : Détails de la ligne TEC n°1 "Marche-en-Famenne - Bastogne" - Source : TEC.be</b> .....	145
<b>Tableau 22 : Détails de la ligne TEC n°4 "Libramont – Amberloup - Champlon" - Source : TEC.be</b> .....	147
<b>Tableau 23 : Détails de la ligne TEC n°51 "Amberloup – Sainte-Ode – Saint-Hubert - Libramont" – Source : TEC.be</b> .....	148
<b>Tableau 24 : Travaux prévus dans le Plan d'Investissements Communaux (PIC) – Source : Administration communale</b> .....	159
<b>Tableau 25 : Évolution de la population scolaire par établissement - 2012-2022 - Source : Administration communale</b> .....	160

# Bibliographie

---

## **Références bibliographiques :**

Décret relatif au développement rural – Parlement wallon – 11 avril 2014

Arrêté du Gouvernement wallon portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural – 12 juin 2014

Code du Développement Territorial – version applicable du 14 novembre 2019

Schéma de Développement du Territoire – projet adopté par le Gouvernement wallon le 12 juillet 2018

Notes de recherche – Hiérarchie urbaine et aires d’influence – Conférence Permanente du Développement Territorial – Numéro 25 – Novembre 2011

Les territoires paysagers de Wallonie – Conférence Permanente du Développement Territorial – 2004

## **Informations :**

Informations et notes fournies par la commune de Sainte-Ode

## **Statistiques :**

Commune de Sainte-Ode

STATBEL - <https://statbel.fgov.be/fr>

WALSTAT - <https://walstat.iweps.be/walstat-accueil.php>

FOREM - <https://www.leforem.be/chiffres-et-analyses/chiffres.html>

CAPRU - <http://www.capru.be/>

INASTI - <https://www.inasti.be/fr>

INSEE - <https://www.insee.fr/fr/accueil>

ONSS - <https://onss.be/>

## **Références Internet :**

Site de l’administration communale : <https://www.sainte-ode.be>

Portail de la biodiversité en Wallonie : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/accueil.html?IDC=6>

Site de la DGO4 : [http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site\\_portfolio/](http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_portfolio/)

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 1 : Analyse des caractéristiques socio-économiques

Site de la Conférence Permanente pour le Développement Territorial : <http://cpdt.wallonie.be>

Geoportail de la Wallonie <http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Site de la SNCB : <http://www.belgianrail.be/jp/sncb-horaires/query.exe/fr>

Site du TEC : <http://www.infotec.be>

Site de l'Ibpt : <https://www.bipt-data.be/fr>

Site de ViaMichelin : <https://fr.viamichelin.be/>

## Présentation de l'auteur de projet

*Impact est un bureau d'études spécialisé dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'architecture, de l'environnement et du développement rural et urbain*

Nous mettons à votre service une équipe pluridisciplinaire comprenant les formations d'ingénieur agronome, d'architecte, d'urbaniste, de géographe, d'architecte paysagiste, d'infographiste, de dessinateur, de géomètre, etc.

Le bureau est structuré en quatre départements distincts mais complémentaires travaillant en étroite collaboration. Nous offrons, de ce fait, une approche globale, transversale et réaliste de chaque projet.

### ARCHITECTURE



Le département **ARCHITECTURE** se charge des études de nouvelles constructions et transformations tant sur le domaine public que privé tels que :

- Uni et multi familial, logements groupés
- Immeubles de bureaux
- Bâtiments associatifs
- Bâtiments industriels et commerciaux
- Restaurations d'édifices classés

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



Le département **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** est agréé par la Région wallonne pour l'élaboration, la révision ou la modification de schémas de développement pluricommunaux et communaux, de guides communaux d'urbanisme et de schémas d'orientation locaux, ainsi que pour la réalisation d'études d'incidences sur l'environnement.

Ce département se charge de différents types d'études à plus grande échelle tels que :

- Permis d'urbanisation
- Schéma de développement communal
- Schéma d'orientation local
- Masterplan et étude urbanistique
- Révision du plan de secteur
- Guide communal d'urbanisme
- Etude d'incidences sur l'environnement
- ...

## PAYSAGE



Le département **PAYSAGE** se charge de différents types d'études tels que :

- Aménagement de voiries
- Aménagement d'espaces publics
- Aménagements ruraux
- Analyses paysagères

## DEVELOPPEMENT RURAL ET URBAIN



Le département **DEVELOPPEMENT RURAL ET URBAIN** accompagne les communes dans l'ensemble des démarches nécessaires pour aboutir à la rédaction de différentes gestions prospectives telles que :

- Programme communal de développement rural
- Revitalisation urbaine
- Rénovation urbaine
- Plan communal de mobilité

## Présentation de l'équipe

### Chef de projet



#### Stéphane **MOTTIAUX**

- Gérant
- Ingénieur agronome - aménagement du territoire, AgroBio-tech Gembloux – 2003
- 15 années d'expérience dans le domaine du développement rural

### Chargée de projet



#### Mary **GENATZY**

- Chargée de projet en programmes de développement
- Master en sciences de la population et du développement
- Certificat complémentaire en Analyse Prospective

### Expertise spécifique



#### Marjorie **LEQUEUX**

- Gérante
- Architecte Saint-Luc à Liège - 2007
- Responsable PEB 2010



#### Dominique **PAJOT**

- Gérant DomP Consult snc
- Géomètre-Expert – 1980
- Urbaniste
- 30 années d'expérience dans le domaine de l'urbanisme et de l'environnement



#### Yann **VANCAYEMBERG**

- Aménageur urbaniste
- Bachelier en Sciences géographiques – 2017
- Master en Sciences géographiques, orientation générale, à finalité en développement des territoires – Université de Liège - 2019



**Frédéric MARTIN-ETIENNE**

- Bacheliers en construction - I'H.E.P.L. Rennequin Sualem - Verviers - 2010
- Ingénieur industriel finalité géomètre - Université de Liège – 2014



**Amaury DE MOL**

- Bacheliers en construction - I'H.E.P.L. Rennequin Sualem - Verviers - 2010
- Dessinateur DAO



**Victor LIENARD**

- Géographe urbaniste
- Master en sciences géographiques à l'ULB avec spécialisation en Développement territorial



**Valentine PINSON**

- Responsable PEB - 2018
- Master complémentaire en urbanisme et aménagement du territoire – Université de Liège – 2016
- Bachelier en architecture – Université de Liège – 2014



**Delphine FRESING**

- Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et urbanisme – 2018
- Master complémentaire en urbanisme et aménagement du territoire – 2020



**Antoine MICHA**

- Licence en Arts plastiques, visuels et de l'espace – Option architecture d'intérieur et scénographie, Institut supérieur des Arts Saint-Luc à Liège (2007)
- Agrégation dans l'Enseignement secondaire supérieur (2008)



**Laurence THIRY**  
- Architecte d'intérieur



**Tiffanie GUIDI**  
- Master Bioingénieur en Sciences et technologies de l'environnement – Gembloux Agro Bio Tech (ULiège) – 2019



**Laurent ANSEEUW**  
Chargé de projet en environnement  
- Master bioingénieur en sciences agronomiques - Gembloux Agro-Bio Tech (ULiège) - 2016 + Master en sciences de gestion - Louvain School of Management (Uclouvain) - 2017  
- Certificat universitaire en géomatique appliquée - Université catholique de Louvain (Uclouvain) – 2021



**Gladys LAVIANNE**  
- Architecte paysagiste



**Cédric CLARENNE**  
- Métreur deviseur



**William DEBROUX**  
- Géomètre



**Viviane ARNOULD**  
- Assistante de direction

## Méthodologie

---

La partie 1 du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) a été élaborée dans le respect du décret et de l'arrêté de 2014 régissant le déroulement d'une Opération de Développement Rural (ODR).

La présente analyse se base sur des données provenant de sources officielles (SPF Economie, FOREM, ONSS, INASTI, DGO4, DGO3...). Elle a servi de base à la réflexion lors des réunions citoyennes. Elle a pour objet d'appréhender globalement et transversalement les caractéristiques socio-économiques de la commune de Sainte-Ode.

Bien que se voulant transversale, la description socio-économique est traitée par grandes thématiques faisant chacune l'objet d'un chapitre particulier pour une lecture plus aisée du document. Chaque chapitre se termine par une synthèse des éléments développés en rappelant les chiffres-clés et en introduisant les enjeux qui en découlent.

La fin du document propose un tableau « AFOM » mentionnant les principaux éléments significatifs sous la forme d'une analyse des forces et faiblesses du territoire et de ses composantes. Il est ainsi possible de dégager les problématiques majeures ainsi que les ressources spécifiques. Cette synthèse sera soumise en consultation lors des réunions faisant appel à la participation de la population.

Enfin, des documents cartographiques, directement incorporés dans le rapport, permettent de visualiser le contexte territorial.

## Présentations succinctes

### Situation géographique

La commune de Sainte-Ode se situe au cœur de l'Ardenne, au centre-Est de la Province de Luxembourg. Elle fait partie de l'arrondissement administratif de Bastogne et de l'arrondissement judiciaire de Neufchâteau.

Depuis 1977, suite à la fusion des anciennes communes, elle regroupe vingt-quatre villages. Les sections principales sont Lavacherie, Amberloup et Tillet, qui comptent différents villages et hameaux : Aviscourt, Fosset, Herbaumont, Ménil, Sprimont, Tonny, Le Jardin, Acul, Beauplateau, Chisogne, Gérimont, Houmont, Hubermont, Laval, Magerotte, Magery, Milliomont, Pinsamont, Rechimont, Rechrival et Renuamont.

La commune est traversée par l'Ourthe occidentale et le Laval dessinant deux vallées.

Elle se caractérise par un territoire principalement forestier et agricole.

Elle est située à proximité de pôles économiques et touristiques plus importants comme Bastogne, Libramont-Chevigny, La Roche-en-Ardenne et Marche-en-Famenne ou encore Luxembourg (situé à 95 kms).

La commune de Sainte-Ode semble relativement bien connectée aux axes de communication. En effet, elle est traversée par la N4 « Arlon - Marche » et la N826 « Libramont-Houffalize ». Elle est située à environ 30 minutes de l'autoroute E411 (28 km). Elle ne dispose pas d'infrastructure ferroviaire, les gares les plus proches se trouvent à Libramont (17 km) et Marloie (33 km).

### L'environnement physique, naturel et paysager

La commune de Sainte-Ode s'étend au sud-ouest de la zone axiale de l'Anticlinorium de l'Ardenne ainsi qu'au nord-ouest du Synclinorium de Neufchâteau, constitué essentiellement de terrains d'âge dévonien inférieur.

Le territoire de la commune de Sainte-Ode appartient quasi exclusivement au bassin hydrographique de l'Ourthe et donc de la Meuse. Le principal cours d'eau est l'Ourthe occidentale qui, avec son affluent principal le ruisseau de Laval, drainent l'entièreté du territoire.

Ses nombreux affluents sont constitués d'une multitude de sous-affluents. Une foule de petits ravins et filets d'eau intermittents viennent compléter le réseau. Tous les ruisseaux

prennent naissance sous forme de source et leur vallée s'incruste directement dans le paysage.

Les principaux affluents de l'Ourthe au sein de la commune sont le ruisseau de Laval et La Basseille. Ces ruisseaux reçoivent de petits affluents moins importants, coulant majoritairement dans une direction ouest-est et prennent naissance dans les zones boisées dominant la commune.

De manière générale, la qualité écologique des masses d'eau de surface sur le territoire de Sainte-Ode peut être qualifiée de bonne.

Le relief de la commune de Sainte-Ode est marqué par les deux vallées formées par l'Ourthe et le ruisseau de Laval. Située en Haute Ardenne, l'altitude du territoire communal varie entre 376 m au niveau de la vallée de l'Ourthe Occidentale et 574 m au nord-ouest de

l'aérodrome de Saint-Hubert. En dehors de ces deux vallées qui offrent un relief accidenté avec par endroits de fortes pentes, le territoire communal est faiblement ondulé.

Le territoire communal présente une grande richesse biologique : 2 sites Natura 2000 sont recensés et s'étendent sur 18,7 % de la superficie de la commune. Sainte-Ode compte également 4 réserves naturelles domaniales, 22 sites de grand intérêt biologique, 23 arbres remarquables et 9 sites d'intérêt paysager.

La commune de Sainte-Ode est engagée dans plusieurs programmes et mesures en faveur de l'environnement, à savoir :

- Adhésion au Parc naturel des deux Ourthes
- Adhésion au Contrat de Rivière Ourthe
- Participation à l'appel à projet « BiodiverCité »

## L'environnement bâti

Le développement de l'urbanisation de Sainte-Ode est structuré au départ selon son réseau hydrographique.

L'ensemble des villages et hameaux se répartissent le long de l'Ourthe, du Laval et de leurs affluents. La majeure partie de ces villages se situent sur les versants.

Majoritairement herbager, le paysage est très ouvert, permettant plusieurs points de vue sur les villages et hameaux.

La commune de Sainte-Ode compte deux monuments et sites classés, et l'inventaire du patrimoine monumental de Belgique reprend près de 40 bâtiments.

## L'aménagement du territoire

La commune de Sainte-Ode ne dispose pas de Schéma de Développement Communal, ce qui ne lui permet pas d'avoir une vision cohérente et programmée du développement de l'ensemble de son territoire. Elle ne dispose pas non plus de Guide Régional d'Urbanisme ni de Guide Communal d'Urbanisme.

La commune s'étend entièrement sur le plan de secteur « Bastogne » (décision du 05/09/1980).

Les zones non urbanisables représentent pratiquement 94 % du territoire communal : les surfaces forestières dominent le territoire (4.562 ha – 46,5 %) devant les surfaces agricoles (4.301 ha – 43,9 %).

Tous les villages sont repris en zone d'habitat à caractère rural (447 ha). On dénombre plusieurs zones de services publics et d'équipements communautaires (195 ha) et qui correspondent à la maison communale, à des cimetières, etc.

On retrouve 2 zones d'activité économique mixte (21 ha) le long de la N4 et 1 zone de dépendance d'extraction (9 ha) désaffectée.

La commune compte trois zones d'aménagement communal concerté ou « ZACC » (12 ha). Elles se situent toutes les trois au niveau de Lavacherie et elles n'ont, à ce jour, pas encore été mises en œuvre.

## La population

Comptabilisant 2.665 habitants (1.335 hommes et 1.320 femmes) au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la commune de Sainte-Ode présente une densité de population de 26,4 habitants/km<sup>2</sup>.

En trente ans, la commune a vu sa population augmenter de manière irrégulière mais constante. Selon les projections démographiques de l'IWEPS, Sainte-Ode comptera 3.064 habitants en 2035, soit une augmentation relative de 17,5 % par rapport à 2020 (+ 456 habitants).

La section d'Amberloup est la plus peuplée de la commune avec 1.413 habitants, soit 46,5 % de la population communale totale. Cela peut être expliqué par la présence du centre d'accueil de la Croix Rouge, ouvert en 2016. Elle est suivie par Tillet, avec 976 habitants, soit 32,1 % de la population communale. Le centre pour MENA ouvert en 2018 explique également ce constat. Enfin, la section de Lavacherie concentre 21,3 % de la population avec 648 habitants.

La pyramide des âges de Sainte-Ode présente une population relativement jeune. Sa base est élargie, avec une proportion d'enfants en bas âge élevée (12,5 %). Les cinquantenaires sont la tranche d'âge la plus représentée au sein de la population communale (14,4 %). Ils sont suivis de près par les 10-19 ans (13,6 %).

L'âge moyen de la population de Sainte-Ode est de 40,2 ans, donc une moyenne relativement jeune : la part communale des plus de 65 ans (17,7 %) est inférieure à celle des moins de 20 ans (26 %).

En 2021, Sainte-Ode compte 1.056 ménages dont 1.052 ménages privés et 4 ménages collectifs. La taille moyenne des ménages privés est de 2,42 personnes.

Le ratio d'emploi intérieur communal est de 48,1 % et le taux d'activité de 72,2%. Au regard du taux d'emploi communal, on peut constater que les emplois offerts à la population en âge de travailler dans l'entité observée sont largement inférieurs à cette population.

## Le logement

En 2021, le parc immobilier de Sainte-Ode comptait 1.542 bâtiments, soit une augmentation relative de 26,1 % par rapport à 1995. On observe une surreprésentation des maisons de 4 façades ou plus, de type ouvert, les fermes et châteaux (69,0 %).

En 2021, 21 dossiers de demandes de nouvelles constructions ou de rénovations ont été introduits sur la commune de Sainte-Ode. Ce chiffre est en hausse en comparaison aux années précédentes.

En 2022, la commune compte 72 résidences secondaires, ce qui représente une augmentation de 10% en comparaison avec les quatre années précédentes. Notons qu'en 2023,

le nombre de secondes résidences a légèrement diminué (70).

Sainte-Ode dépend de l'Agence Immobilière Sociale (AIS) Nord Luxembourg dont la mission est de promouvoir l'accès au logement salubre à des ménages ou personnes à revenus modestes ou précaires, pour un prix modéré. 18 logements sont gérés par l'AIS sur la commune de Sainte-Ode.

La commune de Sainte-Ode est affiliée à la Société de Logement de Service Public (SLSP) Ardenne et Lesse dont les missions sont la gestion et la location de logements publics. 4 % des ménages de la commune de Sainte-Ode vivent dans un logement public SLSP.

3 logements sont gérés en collaboration avec le CPAS, dont un logement tremplin.

En 2017, 6,9 % des ménages de la commune de Sainte-Ode vivaient dans un logement public.

Depuis 2013, on peut observer une augmentation relative de 3 % de la part de ces ménages.

## L'économie et l'emploi

En 2020, la commune de Sainte-Ode comptabilise 257 entreprises assujetties à la TVA, soit une augmentation de 20,7 % par rapport à 2010. 3 grands secteurs sont recensés : l'agriculture, la sylviculture et la pêche (26,1%), le commerce/réparation d'automobiles et de motocycles (17,5%), les activités spécialisées, scientifiques et techniques (11,3%).

En 2020, la commune compte 486 postes salariés, soit 41,3 % de la population active communale. Le secteur comprenant le plus de salariés sur la commune est l'administration, la défense, l'enseignement, la santé et le social, représentant 59,1 % de l'emploi salarié total en 2020. En effet, la commune apparaît comme étant bien dotée en termes d'équipements scolaires, à savoir 4 implantations scolaires maternelles et primaires. Elle dispose également de plusieurs services, représentant un

nombre important d'emplois (administration communale, centre public d'action sociale, police, etc.).

En 2020, la commune de Sainte-Ode compte 304 indépendants, soit 25,9 % de la population active communale (1.177 personnes). L'emploi indépendant de Sainte-Ode se caractérise par trois grands secteurs d'activités : l'agriculture (29,3 % de l'emploi indépendant total), l'industrie (24,7 %) et les professions libérales (22,4 %).

La commune de Sainte-Ode va créer un parc d'activités économiques avec la commune de Bertogne : le « Parc de la Barrière Hinck », il sera dédié aux entreprises artisanales et aux petites entreprises locales.

Sainte-Ode bénéficie d'une Agence de Développement Local (ADL) transcommunale et une Agence Locale pour l'Emploi (ALE).

## Le tourisme

La commune de Sainte-Ode présente des atouts touristiques indéniables, verts et diffus.

Au niveau de la promotion et de l'animation touristique, Sainte-Ode peut s'appuyer sur la Maison du Tourisme de Bastogne et le Syndicat d'Initiatives de Sainte-Ode situé à Amberloup.

L'offre en hébergements touristiques est relativement bien développée, principalement les gîtes et maisons de vacances. Selon les données du site touristique de la commune de Sainte-Ode, elle dénombre 2 campings, 2 chambres d'hôtes, 40 gîtes et 11 maisons/chalets à louer.

L'offre en restauration et cafés apparaît quant à elle peu développée sur la commune et assez éparse : 3 brasseries, 1 café/bar, 1 frieterie et 6 restaurants.

Une multitude d'activités sont proposées sur le territoire et encadrées par différentes structures : la Maison de la randonnée GTA Belgique, l'Ardenne Nordik Parc, plusieurs écuries et pêcheries, l'Ardenne Bike Tours, deux sentiers didactiques, le projet Ardenne Cyclo ainsi que différentes fêtes et kermesses de villages. En outre, plusieurs randonnées pédestres, circuits vtt et autoroutiers sillonnent la commune.

## L'agriculture

En 2020, la Surface Agricole Utilisée (SAU) s'élève à 3.884 hectares, elle représente 39,7 % du territoire communal. La SAU communale est composée de 63,8 % de superficies toujours couvertes (prairies permanentes) et 36,1 % sont dédiés aux terres arables.

La commune de Sainte-Ode comptabilise 52 exploitations agricoles en 2020. Depuis 2000, la commune a perdu 40 exploitations agricoles mais le nombre d'exploitations semble se stabiliser depuis 2016.

En 2010, 39,3 % des exploitants sont âgés de 55 ans et plus et 67,2 % sont âgés de 45 ans et plus. Les chefs d'exploitation de moins de 35 ans sont très peu nombreux (4,9 %). Ne disposant pas de données plus récentes, on peut présager un vieillissement de cette population agricole en

2020, ce qui pose la question du renouvellement des générations agricoles.

L'agriculture de Sainte-Ode est manifestement tournée vers l'élevage bovin : 8.793 bovins recensés en 2020. Quelques cheptels porcins et ovins sont également recensés, ainsi que des volailles.

La commune connaît un développement des circuits courts alimentaires sur son territoire : un marché du terroir en juillet et août, un marché fermier le reste de l'année et la vente directe à la ferme sont proposés. De plus, quelques magasins vendent des productions locales et certains restaurants travaillent également avec les produits locaux.

## La forêt

La forêt couvre plus de 45,7% du territoire ; ce sont majoritairement des propriétés privées. Le patrimoine forestier communal est géré par les cantonnements DNF de Nassogne et La Roche-en-Ardenne. Il s'étend sur près de 607 ha, principalement en forêt de Freyr ; il fait donc partie des chasses de la Couronne.

Ainsi, mises à part quelques petites parcelles communales mises en location, les revenus de la chasse sont quasiment inexistantes pour Sainte-Ode. En effet, en septembre 2021, les recettes communales liées à la forêt s'élèvent à 197.367,38 €. Les ventes de bois concernent 98,9 % des recettes et les locations de chasse représentent 1,1 % des recettes.

Les principales essences forestières sont les feuillus. Des travaux de restauration des

peuplements de feuillus en fonds de vallée ont été entrepris dans le cadre du projet « LIFE – Tourbières ». La Commune a participé au Plan de Gestion intégrée du Massif de Saint-Hubert (PGISH) qui consistait à promouvoir les conditions d'une gestion cohérente et intégrée d'un ensemble de propriétés. En outre, Sainte-Ode est inscrite en certification forestière PEFC depuis 2002.

L'état sanitaire des peuplements de la commune de Sainte-Ode souffre comme partout en Wallonie de plusieurs pathogènes sur plusieurs essences et certains de ces perturbateurs peuvent provoquer des pertes de croissance importantes, voir la mort des sujets. Il existe sur le territoire des pathogènes tels que le scolyte, le siroccocus, la chalarose, pourriture etc.

## La mobilité

Le territoire communal est structuré par plusieurs axes routiers de différents réseaux : la N4 au nord-Est, la N826 du centre-Est au centre-Ouest, la N829 du Nord au centre et la N848 au sud-Ouest du territoire. Par contre, le réseau autoroutier est inexistant sur le territoire communal. Il faut compter environ 30 minutes pour rejoindre l'E411 « Bruxelles – Namur – Arlon – Luxembourg ».

L'offre de stationnement semble être adaptée aux caractéristiques du territoire puisqu'aucune problématique n'est rencontrée selon les données de l'Administration communale.

Le nombre d'accidents a diminué en 2021. Entre 2012 et 2021, la moitié des accidents constatés étaient suivis de dégâts matériels dus au gibier.

La commune de Sainte-Ode ne dispose pas d'infrastructure ferroviaire. La gare IC la plus proche se trouve à Libramont-Chevigny, à 17 kilomètres de Sainte-Ode et la gare locale la

plus proche se trouve à Poix Saint-Hubert, à 20 kilomètres.

Cinq lignes de bus desservent le territoire. Toutefois, l'offre en transports en commun peut être qualifiée de faible, avec une faible fréquence des bus et des horaires majoritairement fixés en fonction des horaires scolaires. Cette dernière peut donc favoriser l'utilisation de la voiture et augmenter le trafic routier.

Les habitants de Sainte-Ode ont toutefois l'opportunité de se déplacer en mode doux sur une partie du territoire grâce aux trois voies lentes qui traversent la commune.

La commune de Sainte-Ode offre en outre de multiples possibilités de déplacements de loisirs. L'activité touristique et déplacements de loisirs y sont en effet très importants, avec un réseau de promenades fort développé.

## Les équipements

L'assainissement des eaux usées est géré par l'intercommunale IDELUX. Actuellement, aucune station d'épuration n'est en fonction sur le territoire communal. Toutefois, la création de la future station d'épuration à Amberloup est à signaler (perspective de mise en service en 2027).

La distribution et l'exploitation de l'eau pour la commune de Sainte-Ode est gérée par la Société Wallonne des Eaux (SWDE). Elle dispose de captages dans pratiquement chaque village, qui couvrent une bonne partie des besoins.

La distribution de l'électricité et de gaz est assurée par l'Opérateur des Réseaux Gaz et Electricité (ORES).

Selon l'Institut Belge des Services Postaux et des Télécommunications (IBPT), la couverture

mobile de Sainte-Ode semble assez bonne. Proximus semble offrir la meilleure couverture mobile. Néanmoins, le nord-est et le sud-est du territoire communal semblent connaître le plus de dysfonctionnements. Le centre de la commune (Lavacherie, Sainte-Ode, Amberloup, Tillet) est le territoire le mieux couvert par les trois réseaux. Suite à plusieurs travaux qui ont permis d'améliorer la situation, la problématique liée à la connexion Internet est concentrée sur quelques villages à très faible densité et une nouvelle antenne de télécommunication sur Houmont est programmée en 2023.

Au niveau énergétique, la commune de Sainte-Ode a adhéré à la Convention des Maires par décision du Conseil communal du 28/09/2017 et elle propose à la population locale les services

d'un écopasseur en collaboration avec les communes de Bertogne et Tenneville. En outre, différentes actions ont été menées par la

commune comme l'isolation de toitures et d'autres actions sont programmées (panneaux photovoltaïques, chaudière à pellets, etc.).

## Les services

La commune de Sainte-Ode compte plusieurs commerces de proximité (22 cellules commerciales dont 5 qui répondent à des besoins quotidiens – supérette, boulangerie, etc.).

La commune de Sainte-Ode compte quatre établissements scolaires maternel et primaire sur son territoire avec un total de 289 élèves. Avec 12,5 % de la population communale qui a moins de 10 ans, le maintien de ces structures est un enjeu important pour la commune.

Au niveau des services, le CPAS de Sainte-Ode est un acteur important, il est en outre à l'initiative du Plan de Cohésion Sociale (PCS). Les aînés bénéficient également d'une maison communautaire, « L'oiseau bleu ». Les jeunes sont gâtés avec le CRAB (la Maison de jeunes), la crèche communale et l'Accueil Temps Libre.

Au niveau de la santé, pour une commune rurale, l'offre en soins est intéressante avec la présence de deux cabinets médicaux (Amberloup et Lavacherie) et d'une pharmacie.

## Le sport, la culture et les loisirs

La culture n'est pas encore fort développée à Sainte-Ode, toutefois une troupe de théâtre et une commission culturelle ont récemment été mises en place et la commune va soutenir le développement du secteur.

La commune de Sainte-Ode compte plusieurs associations dans ses villages, principalement sportives.

Plusieurs conseils consultatifs sont également actifs : le Conseil Consultatif Communal des Aînés, la Commission Locale de Développement Rural, la Commission consultative d'Aménagement du Territoire, le Conseil Communal des Enfants et, plus récent, le Conseil Consultatif Culturel.

# Analyse des caractéristiques socio-économiques

---

## 1 Carte d'identité du territoire

**Code INS :** 82038

**Coordonnées de l'administration communale :**

Rue des Trois Ponts, 46  
6680 Sainte-Ode  
Numéro de téléphone : 061/21.04.40  
Adresse e-mail : [contact@sainte-ode.be](mailto:contact@sainte-ode.be)

**Population communale :** 2.665 habitants au 01/01/2022

**Superficie :** 9794,31 hectares

**Région agro-géographique :** Ardenne

**Communes voisines :**

- Tenneville ;
- Saint-Hubert ;
- Libramont-Chevigny ;
- Vaux-Sur-Sûre ;
- Bertogne.

**Anciennes communes :**

- Amberloup ;
- Lavacherie ;
- Tillet.

**Axes principaux :**

- N4 « Bruxelles - Luxembourg » ;
- N826 « Houffalize – Libramont-Chevigny » ;
- N829 « Baconfoy (Tenneville) – Amberloup (Sainte-Ode) » ;

**Accessibilité des pôles, au départ de l'administration communale :**

- **Saint-Hubert :** 15 kilomètres – 15 minutes ;
- **Libramont :** 18 kilomètres – 18 minutes ;
- **Bastogne :** 17 kilomètres – 17 minutes ;
- **Marche-en-Famenne :** 33 kilomètres – 28 minutes ;
- **Namur :** 79 kilomètres – 60 minutes ;
- **Arlon :** 54 kilomètres – 47 minutes ;
- **Luxembourg :** 88 kilomètres – 66 minutes ;
- **Bruxelles :** 136 kilomètres – 100 minutes.

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 1 : Analyse des caractéristiques socio-économiques

**Province** : Luxembourg

**Arrondissement administratif** : Bastogne

**Arrondissement judiciaire** : Neufchâteau

## **2 Partenaires de la commune de Sainte-Ode**

### **2.1 Partenaires communaux**

#### **2.1.1 Centre Public d'Action Sociale**

Le **Centre Public d'Action Sociale (CPAS)** est un organisme public dont la mission est de « permettre à chacun d'être en mesure de mener une existence conforme à la dignité humaine ». Il est chargé de dispenser une aide sociale en faveur des personnes en difficulté.

Plusieurs services sont assurés par le CPAS, à savoir :

- **Insertion socioprofessionnelle** : Ce service a pour objectif l'insertion socioprofessionnelle des personnes aidées par le CPAS afin de faciliter leur intégration dans la société. En relation avec le CPAS de Bastogne, des Pass à l'emploi sont octroyés ;
- **Aide à la mobilité – Taxi social** : Plus qu'un moyen de locomotion, ce service permet à chacun de se déplacer dans les meilleures conditions et à moindre coût ;
- **Le service de médiation de dettes** : Le CPAS propose un service de guidance budgétaire et de médiation de dettes à toute personne qui serait confrontée à un problème de surendettement ;
- **Allocations de chauffage** : Le service de la Cellule Energie s'adresse à toute personne rencontrant des difficultés au niveau de la gestion de l'énergie au sein de son logement, que ce soit en gaz, en électricité, en eau ou en mazout. Des séances d'information sur les économies d'énergie sont organisées par la Cellule ;
- **Le service d'aide ménagère** ;
- **Permanence sociale** ;
- **Permanence juridique** : Un jour par mois, sur rendez-vous, des permanences juridiques sont proposées à toute personne confrontée à des problèmes juridiques.

#### **2.1.2 Syndicat d'Initiative**

La commune de Sainte-Ode dispose d'un Syndicat d'Initiative situé sur la Place à Amberloup. Il est ouvert l'année uniquement sur demande et du mardi au samedi de 9h00 à 12h30 durant les mois de Juillet et Août.

Il est géré par des bénévoles actifs sur la commune. L'équipe est constituée d'une présidente, Catherine Poos, d'un secrétaire, Joseph Gérard, d'un trésorier, Francis Wagner, ainsi que de cinq membres.

À travers l'organisation de manifestations et animations, le Syndicat d'Initiative a pour objectif de faire découvrir le patrimoine, notamment naturel, des villages du territoire communal.

Plusieurs projets et actions sont menés tout au long de l'année :

- L'organisation de marchés de terroir (4 en Juillet et Août) ;
- Le balisage et l'entretien des balises sur les chemins de randonnées (+/- 30 circuits) ;
- La création en 2024 d'un tracé VTT ;
- La tenue d'une réunion annuelle regroupant tous les hébergements ;
- L'organisation d'une soirée sur le thème du « brame du cerf » ;
- L'organisation de balade champignon en saison ;
- La vente, la distribution et la promotion de la bière l'Odacieuse.

### 2.1.3 Agence Locale pour l'Emploi

L'**Agence Locale pour l'Emploi** (ALE) propose des travaux divers rémunérés en complément du chômage ou du Revenu d'Intégration Sociale (RIS) pour les bénéficiaires du chômage de longue durée ou du RIS.

Les particuliers, les écoles, les pouvoirs locaux et les associations ont ainsi la possibilité d'obtenir de l'aide afin d'effectuer des petits travaux (peinture, tapisserie, jardinage, etc.).

Une heure de travail coûte 5,95 euros de l'heure à l'utilisateur et en moyenne une trentaine d'utilisateurs sont répertoriés sur une année.

### 2.1.4 Accueil Temps Libre

L'**Accueil Temps Libre** (ATL) est un service communal qui regroupe l'ensemble des activités organisées par des milieux d'accueil en dehors du temps scolaire (avant et après l'école, le week-end, les journées pédagogiques ou pendant les congés scolaires) des enfants de 2,5 à 12 ans. Il rassemble les activités d'accueil et les animations éducatives, culturelles et sportives organisées par les clubs sportifs, les associations, l'accueil extrascolaire.

Plusieurs stages sont proposés durant la période estivale, du 04 juillet au 26 août. Diverses activités et stages sont organisés : stage d'équitation, stage multisports, football, guitare, musique, etc.

Durant les vacances de Printemps et d'Été, des plaines de vacances sont organisées pour les enfants de 2,5 à 12 ans.

### 2.1.5 Centre d'accueil Croix-Rouge

Le **centre d'accueil de Sainte-Ode** est l'un des centres pour demandeurs d'asile en Belgique gérés par la Croix-Rouge. La capacité d'accueil de base du centre est de 350 personnes mais il accueille actuellement 419 personnes. Cette capacité majorée s'explique par l'installation de conteneurs derrière le bâtiment. Le permis pour ces conteneurs étant limité dans le temps, ceux-ci devront être démontés pour le 31 décembre 2023, ce qui ramènera le nombre de personnes à 350.

La Croix-Rouge est actuellement en négociation avec le propriétaire du bâtiment afin de disposer de davantage de place à l'intérieur du bâtiment et accueillir à terme 420 personnes. Sur ces 420 personnes, maximum 200 hommes isolés seront acceptés (la commune ayant imposé la condition).

Une centaine d'élèves du centre sont scolarisés dans les écoles communales de Sainte-Ode pour l'enseignement primaire et maternel.



## 2.2 **Partenaires transcommunaux**

### 2.2.1 Agence de Développement Local



Active sur les communes de Tenneville, Bertogne et Sainte-Ode depuis 1999, l'**Agence de Développement Local** (ADL) offre des services de conseil, d'étude et d'animation territoriale.

L'ADL a différentes missions, principalement d'impulser et soutenir le développement de projets porteurs en termes de création d'activités économiques et/ou d'emplois durables. Elle vise en effet à favoriser la circulation de l'information à tous les niveaux, à orienter les porteurs de projets vers les partenaires utiles, à stimuler le développement de réseaux au service de l'entrepreneuriat, à mettre en évidence les ressources et savoirs-faire, et à susciter l'émergence d'activités nouvelles.

L'ADL porte plusieurs projets sur la commune de Sainte-Ode, tels que les marchés du terroir ou d'autres événements mettant en valeur la consommation locale. Son objectif est de créer une stratégie de développement économique de long terme qui permette la création d'emplois dans le tourisme, l'agriculture et les PME / TPE.

Pour atteindre cet objectif, elle est chargée de plusieurs missions :

- Réunir les différents acteurs du monde économique et social
- Mener des actions créatrices d'emplois durables
- Favoriser la circulation de l'information à tous les niveaux
- Accueillir les porteurs de projets et les accompagner ou les orienter vers les partenaires utiles
- Stimuler le développement de réseaux au service de l'entrepreneuriat
- Mettre en évidence les ressources et savoir-faire
- Susciter l'émergence d'activités nouvelles
- Valoriser l'image du territoire et son potentiel tant en interne que vers l'extérieur

### 2.2.2 Parc naturel des deux Ourthes



Aux côtés des communes de Tenneville, Bertogne, Houffalize, Gouvy et La Roche-en-Ardenne, depuis 2003 Sainte-Ode fait partie du **Parc naturel des deux Ourthes**.

Sur un territoire de 76.000 hectares, 117 villages sont couverts par le parc naturel, ils accueillent 24.000 habitants au total. C'est un territoire structuré par une vision transcommunale et qui joue un rôle fédérateur pour ses six communes.

Les missions du Parc naturel sont définies par un décret de la Région Wallonne, elles sont regroupées en quatre grandes thématiques :

- Assurer la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et paysager ;
- Encourager le développement durable en contribuant au développement local, économique et social ;

- Contribuer à définir et à orienter les projets d'aménagement du territoire suivant les principes du développement durable ;
- Organiser l'accueil, l'éducation et l'information du public.

### 2.2.3 Maison du Tourisme du Pays de Bastogne



Aux côtés des communes de Bastogne et Bertogne, Sainte-Ode fait partie de la **Maison du Tourisme du Pays de Bastogne**, elle est située sur la Place McAuliffe à Bastogne et est ouverte 7j/7. Elle a pour missions d'assurer l'accueil et l'information permanents du touriste et de l'excursionniste et de soutenir les activités touristiques. Cet opérateur touristique invite à découvrir les spécificités du territoire (patrimoine bâti et naturel, balades, gastronomie locale, activités,...).

La Maison du Tourisme assure tout au long de l'année la promotion touristique des trois communes, en collaboration avec leurs Syndicats d'Initiatives, afin de mener à bien les divers événements et activités organisés sur le territoire. Elle développe également des promenades et crée des brochures afin d'informer les habitants sur les activités disponibles.

### 2.2.4 Contrat de rivière Ourthe



Le **Contrat de rivière Ourthe** rassemble les communes de Bastogne, Bertogne, Chaudfontaine, Clavier, Comblain-au-Pont, Durbuy, Erezée, Esneux, Ferrières, Gouvy, Hamoir, Havelange, Hotton, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Libramont-Chevigny, Liège, Manhay, Marche-en-Famenne, Nandrin, Neupré, Ouffet, Rendeux, Somme-Leuze, Sprimont, Tenneville, Vaux-sur-Sûre et Sainte-Ode.

Il s'agit ici d'une démarche volontaire d'acteurs publics et privés qui s'engagent sur des objectifs visant à concilier les multiples fonctions et usages des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau du bassin. La démarche permet de mettre en place une dynamique locale en vue de la gestion intégrée des ressources en eau du bassin hydrographique.

Le contrat de rivière a défini un plan d'actions sur la commune de Sainte-Ode pour les années 2020-2022 qui synthétise plusieurs objectifs :

- Poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux pour en garantir la multiplicité des usages ;
- Déterminer un ensemble de mesures afin de diminuer les dégâts dus aux phénomènes d'inondations ;
- Développer les activités économiques et le tourisme dans le respect du milieu aquatique et des ressources en eau ;
- Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel ;
- Protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel lié à l'eau ;
- Améliorer l'information, la sensibilisation et la concertation entre les différents usagers de la rivière ;
- Mettre en place les moyens nécessaires pour assurer le suivi du Contrat de rivière Ourthe.

### 2.2.5 Gal Nov'Ardenne



Créé sous l'impulsion des communes de Libin, Libramont-Chevigny, Saint-Hubert et Tellin en 2017, le **Groupe d'Actions Locales (GAL) Nov'Ardenne** est une asbl dont le rôle était de développer des actions concrètes proposées par les acteurs territoriaux et la population lors du diagnostic territorial réalisé en 2016.

Pour la nouvelle programmation LEADER de 2023-2027, la commune de Sainte-Ode s'est associée aux communes de Libin, Libramont-Chevigny, Saint-Hubert et Tenneville. Un nouveau diagnostic du territoire a été effectué et des enjeux et axes stratégiques ont été formulés. Un appel à projets a été réalisé début d'année 2023, sous réserve de son approbation fin 2023, la nouvelle programmation débouchera sur de nouvelles actions visant à dynamiser le territoire.

### 2.3 Éléments de synthèse

<b>Partenaires communaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Centre Public d'Action Sociale</li> <li>▪ Syndicat d'Initiative</li> <li>▪ Agence Locale pour l'Emploi</li> <li>▪ Accueil Temps Libre</li> <li>▪ Centre d'accueil Croix-Rouge</li> </ul>
<b>Partenaires transcommunaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agence de Développement Local</li> <li>▪ Parc naturel des deux Ourthes</li> <li>▪ Maison du Tourisme du Pays de Bastogne</li> <li>▪ Contrat de Rivière Ourthe</li> <li>▪ GAL Nov'Ardenne</li> </ul>

### **3 Plans et programmes de la commune de Sainte-Ode**

#### **3.1 Plan de Cohésion Sociale**

La commune de Sainte-Ode dispose d'un **Plan de Cohésion Sociale** (PCS) répondant à deux objectifs :

- Réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux :
  - o Le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale ;
  - o Le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et un cadre de vie adapté ;
  - o Le droit à la santé ;
  - o Le droit à l'alimentation ;
  - o Le droit à l'épanouissement culturel, social et familial ;
  - o Le droit de la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication ;
  - o Le droit à la mobilité.
- Contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Un programme d'actions pour la commune est en cours pour les années 2020-2025 :

- Aide au soutien scolaire ;
- Mise en place de permanences assuétues ;
- Facilitation de la participation à des activités artistiques ;
- Ateliers / activités au sein de la maison de repos ;
- Sensibilisation aux risques de harcèlement sur les réseaux sociaux ;
- Espace-temps parentalité ;
- Création d'un Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) ;
- Création d'un Repair Café ;
- Formation en informatique de base pour les plus de 18 ans ;
- Formation théorique au permis de conduire ;
- Formation pratique au permis de conduire.

## **4 Dynamique transcommunale et transfrontalière**

La commune de Sainte-Ode s'est saisie de l'importance de s'engager dans une dynamique transcommunale afin de mobiliser un territoire, ses ressources et moyens plus larges pour résoudre des problèmes structurants ou impacter le développement local.

Il convient ici de citer **le contrat de rivière Ourthe** dans lequel la commune est engagée avec d'autres communes pour la protection de l'eau.

Dans un domaine plus large, aux côtés des communes de Tenneville, Bertogne, Houffalize, Gouvy et La Roche-en-Ardenne, Sainte-Ode fait partie du **Parc naturel des deux Ourthes**. Sur le plan touristique, la **Maison du Tourisme du Pays de Bastogne** agit sur les communes de Bastogne, Bertogne et Sainte-Ode.

La commune de Sainte-Ode fait intégralement partie de la **Grande forêt de Saint-Hubert** depuis 2010. La dynamique transcommunale créée permet de réaliser des actions transversales et de développer des produits et outils touristiques qui valorisent la forêt.

Une **Agence de Développement Local** travaille sur les communes de Tenneville, Bertogne et Sainte-Ode, et un **Groupe d'Achats en Commun** (GAC Cœur de l'Ourthe) est organisé sur les mêmes communes.

Sainte-Ode est associée à l'intercommunale Vivalia dans la gestion de la **Séniorerie de Sainte-Ode** (maison de repos pour personnes âgées).

En termes de logements, Sainte-Ode dépend de l'**Agence Immobilière Sociale Nord Luxembourg**, également active sur 17 autres communes.

À ces éléments s'ajoutent d'autres liens pluricommunaux à travers les services de sécurité (**zone de police « Centre Ardenne »** rassemblant 8 communes) et de secours (**zone de secours de Luxembourg** rassemblant les 44 communes de la province).

La commune de Sainte-Ode est aussi affiliée à plusieurs intercommunales telles qu'**ORES**, la **SWDE** et **IDELUX**.

De manière plus spécifique, il est possible de citer le **projet européen « Ardenne Cyclo »** associant 28 partenaires belges et français, qui prévoit la création de deux véloroutes de longue distance à travers l'Ardenne transfrontalière sur 280 kilomètres d'itinéraires balisés, à travers le massif ardennais.

Les objectifs du projet sont :

- Favoriser une mobilité transfrontalière douce.
- Proposer des offres complémentaires et qualitatives de tourisme à vélo grâce à la connexion de tronçons isolés et la résorption de passages dangereux.
- Créer une expérience touristique facilitée sur des axes vélos structurés dans des environnements variés : campagne, forêt, ville et villages, lacs, rivières.

Ce projet mène trois types d'actions : aménagements structurels, équipements utiles et actions de promotion ciblées. Il prévoit la création de deux véloroutes touristiques transfrontalières à travers le massif ardennais. Véloroutes signifie qu'il n'y a pas uniquement des pistes cyclables, mais aussi des routes peu fréquentées et des chemins bucoliques.

D'une part, un itinéraire linéaire de 110 km, la Véloroute Centre Ardenne, qui relie l'EuroVelo 5 à l'EuroVelo 19. De Sainte-Ode (province du Luxembourg) à Remilly-Allicourt (département des Ardennes). Il aboutit sur la Voie verte, à une trentaine de kilomètres de Charleville-Mézières.

D'autre part, une boucle d'environ 170 km, la Véloroute Lesse et Semoy. Au départ de Monthermé, elle suit La Meuse à vélo, traversant la frontière à Givet, vers Beauraing, Wellin, Gedinne puis rejoint la Semois : Vresse, Bohan, pour continuer le long de la Semoy, de Hautes-Rivières à Monthermé.

**Figure 1 : Projet européen "Ardenne Cyclo"**



## **5 Aperçu historique**

### **5.1 La fusion des communes**

La fusion des communes donna naissance en 1976 à la Commune de Sainte-Ode, regroupant les anciennes communes d'Amberloup, Tillet et Lavacherie. Pas moins de 42 villages et hameaux sont répertoriés sur tout le territoire :

- Amberloup avec :
  - Aviscourt et le Centre de Vacances de Sainte-Ode,
  - Barrière Hinck,
  - Fontenal,
  - Fosset,
  - Herbaimont,
  - Héropont,
  - Macravivier,
  - Ménil,
  - Moriville,
  - Orreux,
  - Sprimont,
  - Tonny,
  - Wachirock.
- Lavacherie avec :
  - Le Celly,
  - Le Centre Hospitalier de Sainte-Ode (ancienne commune de Flamierge),
  - Le Jardin.
- Tillet avec :
  - Acul,
  - Bierzy,
  - Brul,
  - Chisogne,
  - Copon,
  - Le Domaine de Beauplateau,
  - Gérimont,
  - Houmont,

- Hubermont
- Laval,
- Magerotte,
- Magery,
- Millomont,
- Nabeumont,
- Pinsamont,
- Rechimont,
- Rechrival,
- Renuamont,
- Tompré,
- La Tourette.

Les trois anciennes communes ont des origines lointaines :

- Amberloup était un important lieu d'assemblées religieuses et administratives – avec castrum, villa et temple, bien avant les premières invasions de la fin du III<sup>e</sup> siècle.
- Tillet est mentionné dans un cartulaire de l'an 640 mais l'occupation humaine y est plus ancienne vu la présence d'un dolmen, la « pierre du Gayet ».
- Lavacherie abritait les écuries de bétail de Pépin le Bref.

La fusion donna naissance à la Commune de Sainte-Ode, dont le nom a été décidé par le Ministre de l'époque, étant donné la présence sur le territoire du Centre Hospitalier de Sainte-Ode.

## 5.2 **Trois entités villageoises**

### 5.2.1 Amberloup

#### **Liste des villages et hameaux :**

Amberloup, Aviscourt, la Barrière Hinck, le Centre de Vacances de Sainte-Ode, Fontenal, Fosset, Herbaimont, Héropont, Macravier, Ménil, Moriville, Orreux, Sprimont, Tonny, Wachirock.

#### **Étymologies :**

**Amberloup** : Dans *am ber*, on trouve *am* pour *ham*, *han*, maison, manoir, *ber*, *bers*, d'où *bero* = homme libre, distingué par sa naissance. De là, le manoir de l'homme libre près du lac, ce qui conduit à l'ancien château seigneurial ruiné dès 687.

**Aviscourt** : Dépendance du château d'Amberloup où l'on élevait de la volaille, *aves*.

**Herbaimont** : *Harbeae mons*, c'était la bergerie du fief d'Amberloup ; mont de l'herbe pour la pâture des moutons.

**Macravivier**: *Macre*, sorte de châtaigne d'eau que l'on rencontre dans les terrains limoneux et marécageux. *Macralle* (Wallon) = sorcière ; et, par contraction, *macra vivier* peut signifier l'étang de la sorcière, ce qui rattacherait à quelque légende locale.

**Ménil** : De *manere*, à la signification de manse, ferme de l'ancien castel.

**Orreux** : Venant de *Horreum* ; c'était le grenier, le magasin des vivres du fief d'Amberloup.

**Sprimont** : L'aspect des lieux met sur la voie pour l'interprétation : le village est situé au pied d'une montagne inculte, sauvage, *asper mons, asperi montis*, devenu *aspri mons* et *Sprimons*.

**Tonny** : *Dunum, dun, don, ton*, indiquent une hauteur, une élévation. *Ny, gny* désignent un manoir, d'où maison au pied de la côte.

**Wachirock** : *Roch* (celtique) : rocher. *Wa* est une vallée profonde baignée par des eaux ; *Tî* (celtique), prononcé *t'chî* = maison. C'est la maison près des rochers dans la vallée.

### **Histoire :**

Extrait du site internet [www.sainte-ode.be](http://www.sainte-ode.be):

*« Important lieu d'assemblées religieuses et administratives – avec castrum, villa et temple -, Amberloup aurait été détruit lors des premières invasions de la fin du III<sup>e</sup> siècle et du IV<sup>e</sup> siècle. Mais, il deviendrait sous les Mérovingiens, un haut lieu politique et religieux ; fin du VII<sup>e</sup> siècle, ou début du VIII<sup>e</sup> siècle, c'est là qu'il faudrait voir le lieu de création de la première Abbaye de Saint-Hubert par Béréglise, encouragé par les largesses de Pépin de Herstal.*

*La découverte de sépultures sous tombelles, de l'époque de la Tène à Aviscourt, permet de conclure à une occupation relativement ancienne.*

*A la formation des principautés, le Comte de Salm tient les fiefs d'Amberloup, Sainte-Ode, Wigny, Tonny et d'autres. Longtemps, l'ensemble de ce territoire va se confondre et sera pratiquement identique à l'importante mairie d'Amberloup dans la Prévôté de Bastogne.*

*Les co-seigneurs et co-propriétaires se multiplient jusqu'à rendre parfois les situations inextricables.*

*Le 1<sup>er</sup> octobre 1823, le territoire de la commune se stabilise à 2.080 ha, suite à l'adjonction de Tonny. »*

### **5.2.2 Tillet**

#### **Liste des villages et hameaux :**

Acul, Bierzy, Brul, Chisogne, Copon, Domaine de Beauplateau, Gërimont, Houmont, Hubermont, Laval, Magerotte, Magery, Milliomont, Nabeumont, Pinsamont, Rechimont, Rechrival, Renuamont, Tillet, Tompré, La Tourette.

#### **Étymologies :**

**Acul** : Ecrit aussi au col, au cul, village bâti au col ou au cul de la vallée, au commencement où à l'enfoncement, suivant la position de celui qui parle.

**Brul** : Brül indique des prairies basses et marécageuses desséchées par le feu, un enclos anciennement défriché.

**Chisogne** : *Chi, chy, chie* (roman) = cense, habitation, *ogne* (roman) = hauteur, élévation. Le village est bâti au-dessus de la vallée.

**Gërimont** : Le suffixe *mont* rappelle les commencements de l'époque féodale : il est accolé à un nom latinisé de Seigneur : Gericus.

**Houmont** : Le suffixe *mont* rappelle les commencements de l'époque féodale : il est accolé à un nom latinisé de Seigneur : Huo.

**Magerotte** : *Mag, Magh* (celtique) *mag, mage* désigne une terre cultivée, qui a commencé par être dérodée, *rotte, roth*.

**Magery** : Dans le même sens que Magerotte. On sait que *ry* désigne un ruisseau.

**Milliomont** : Le suffixe *mont* rappelle les commencements de l'époque féodale : il est accolé à un nom latinisé : *Millius*.

**Pinsamont** : Ou plus exactement Pinsaumont. Le suffixe *mont* rappelle les commencements de l'époque féodale : il est accolé à un nom latinisé de seigneur : *Pinso*.

**Rechimont** : Des rochers, à proximité du village, sont indiqués par *Roc'h* (celtique), au pluriel, *Rec'hier*, d'où *Rechi*.

**Rechrival** : Même signification que Rechimont, mais le village est dans un fond.

**Tillet** : Ecrit *Tiliacum* en 1055 et 1064, *Tilet* en 1214. Le nom a été emprunté à un groupe de tilleuls.

**Tompré** : *Tom, tomb, thum* (cello-roman) = maison ; maison des prés.

### Histoire :

Extrait du Luxembourg belge 1973 :

« Tillet est déjà mentionné dans un cartulaire de l'an 640. On a découvert, sur le territoire – particulièrement vaste ! – de cette commune, un cimetière gallo-romain à incinération. Mais l'occupation humaine du lieu est plus ancienne encore puisqu'un dolmen, appelé tour à tour « pierre du sacrifice » ou « pierre de Gayet », s'y voit toujours.

A 450 m d'altitude et à deux lieux de Saint-Hubert, Tillet qui fut le siège de la Seigneurie de Laval n'est qu'une succession de paysages remarquables : vallée du ruisseau de Laval (affluent très poissonneux de l'Ourthe), vallon de Bontourh, hameaux de Renuamont, de Rechimont et de Rechrival (appelé autrefois Recheviraux) avec son pittoresque petit pont et ses typiques maisons ardennaises sagement alignées le long du chemin en pente raide conduisant à Hubermont, etc. Le village a gardé son vieux château plein de souvenirs et sa ferme à demi ceinturée de fossés remplis d'eau et veillée par des bouquets d'ormes. Le château, déjà cité au XIII<sup>e</sup> siècle, dépendait de la prévôté de Bastogne. « Julienne de Laval ou de Vaulz », écrit Emile Poumon, « épousa en secondes noces Jean I<sup>er</sup> d'Orley. Le château fut ensuite habité par les Schwartzenberg (XV<sup>e</sup> siècle), Daems de Salamanca, d'Aberg (XVIII<sup>e</sup> siècle), ...

Fort éprouvée en août 1914 et en décembre 1944, la localité, ..., s'est construite une église très moderne. Cet édifice remarquable est éclairé par des vitraux qui font magnifiquement chanter la lumière. »

Extrait du site internet [www.sainte-ode.be](http://www.sainte-ode.be):

« Des substructions et des vestiges romains ont été retrouvés à Tillet, Houmont, Hubermont, Magerotte, Pinsamont, Rechrival et Renuamont; tous ces villages sont proches des anciennes voies qui conduisaient de Bavay à Trèves et de Reims à Cologne.

Fisc mérovingien, Tillet a été cédé en 640, à l'église Saint-Pierre de Cambrai par le Roi Dagobert.

Les seigneuries de Tillet (associée à Amberloup et à Sainte-Ode), de Magery et de Laval sont à citer. Le seigneur-abbé de Saint-Hubert est seigneur tréfoncier de Houmont : la « Cour Saint-Hubert » lui appartient. La seigneurie de Laval après avoir appartenu à des seigneurs éponymes au XIII<sup>e</sup> s, voit se succéder les de Welchenhausen, les d'O(u)rley qui la possèdent plus longtemps, les de Lardenois de Ville, les de Bollant seigneurs de Rollé et grands rassembleurs de terres au XVI<sup>e</sup> s., les de Soré puis de Cobreville pour un court laps de temps, les de Barbançon, de Villemont et les de Breydscheydt puis

*les de Schwartzbergh au XVIIIe s.; après les de Gallo de Salamanca y Lima, la baronnie de Laval échut par mariage au comte d'Arberg.*

*En 1823, la composition de la commune est la suivante : Tillet avec ses hameaux, ainsi que les agences ou mairies de Houmont et de Rechrival, soit un total de quinze villages et hameaux. Par arrêté royal du 28 août 1828, le moulin de Tompré quitte Moircy pour rejoindre Tillet. Cette situation est stabilisée jusque 1977, sur un territoire de 4.372 ha. »*

### 5.2.3 Lavacherie

#### **Liste des villages et hameaux :**

Le Celly, le Centre Hospitalier de Sainte-Ode (ancienne Commune de Flamierge), Le Jardin et Lavacherie.

#### **Étymologies :**

***Le Celly*** : Autre dépendance de l'antique fief d'Amberloup.

***Lavacherie*** : Vaccaria : c'était une dépendance de l'ancien fief d'Amberloup, où les vaches étaient élevées et venaient s'abriter.

***Sainte-Ode*** : Usine placée sous l'évocation de la sainte.

#### **Histoire :**

Tout dans cette ancienne commune rappelle les souvenirs des Carolingiens, intimement mêlés à ceux d'Amberloup. Son nom lui-même évoque les vastes écuries qui existaient en ce temps pour abriter le bétail du roi Pépin le Bref. Ces écuries, désignées à cette époque reculée, et même par la suite, sous le nom de « Vaccaria », étaient entourées de prairies assez fertiles, et de quelques habitations des plus modestes, à l'usage des domestiques qui étaient chargés de la garde du bétail.

Dépendant de la très ancienne paroisse d'Amberloup jusqu'au XIXe siècle, le village de Lavacherie aura une chapelle en 1692 ; la paroisse Saint Antoine et Saint Aubin sera créée en 1808.

Quant à Sainte-Ode, elle est surtout connue pour son centre hospitalier, créé après la guerre, où des victimes militaires et civiles trouvaient soins et réconfort. L'origine de son nom est à trouver dans l'installation d'une industrie du fer en 1571. A cette époque, il y avait déjà une forge, au lieu dit Presle. Elle est citée en 1560 comme ayant été édifée auparavant par Jehan Piret, véritable fondateur de Sainte-Ode.

Le 21 mai 1609, les archiducs Albert et Isabelle érigent en plein fief les propriétés de Jehan Piret, en spécifiant que ce dernier a transformé un bien stérile, inhabité et désert, en un endroit habitable appelé Sainte-Ode.

Les descendants de Jehan Piret étendent au maximum les possessions de la famille jusqu'aux environs de 1766.

Pour Sainte-Ode, la fin du XVIIIe siècle est à la fois celle de son plus grand développement et l'annonce de sa fin en tant que centre industriel. La production des forges de Prelle et de Sainte-Ode était de 700.000 à 1.000.000 de kilos. A l'époque de Charles de Lorraine, Sainte-Ode était un centre économique de première importance. Dans la tourmente révolutionnaire de l'époque, le déclin de la sidérurgie luxembourgeoise se mit en route au profit de Liège.

Ainsi, les de Goer de Herve décidèrent de mettre l'argent de l'industrie dans des propriétés foncières : ils entreprirent la construction d'un vaste château vis-à-vis de l'ancien château Piret. Le château reçu

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 1 : Analyse des caractéristiques socio-économiques

sa forme définitive après l'incendie de 1867 : le domaine de plus de mille hectares fut gardé pendant plus de cent ans en indivision entre les nombreux descendants Orban.

Les héritiers Orban durent se résoudre à vendre en 1931 et l'acquéreur fut le baron Louis Empain. Il entreprit de construire un nouveau château de style anglais, sombre et massif, sur les hauteurs du Celly, surplombant l'ancienne demeure.

En 1936, le domaine fut vendu aux financiers FABRI. Après la guerre, le château fut détruit.

En 1948, ce fut le reste de la propriété qui fut vendu : on y installa un centre de traitement et de réadaptation pour d'anciens prisonniers de la guerre 40/45.

## 6 Aperçu géographique

### 6.1 Situation géographique

La commune de Sainte-Ode se situe au cœur de l'Ardenne, au centre-Est de la Province de Luxembourg. Elle fait partie de l'arrondissement administratif de Bastogne et de l'arrondissement judiciaire de Neufchâteau.

Depuis 1977, suite à la fusion des anciennes communes, elle regroupe vingt-quatre villages. Les sections principales sont Lavacherie, Amberloup et Tillet, qui comptent différents villages et hameaux : Aviscourt, Fosset, Herbaumont, Ménil, Sprimont, Tonny, Le Jardin, Acul, Beauplateau, Chisogne, Gérumont, Houmont, Hubermont, Laval, Magerotte, Magery, Milliomont, Pinsamont, Rechimont, Rechrival et Renuamont.

La commune est traversée par l'Ourthe occidentale et le Laval dessinant deux vallées. Elle se caractérise par un territoire forestier et des cultures agricoles.

Elle est située à proximité de pôles économiques et touristiques plus importants comme Bastogne, Libramont-Chevigny, La Roche-en-Ardenne et Marche-en-Famenne. Cette proximité représente des atouts en termes d'opportunités professionnelles, tout comme Luxembourg situé à 95 kms.

La commune de Sainte-Ode semble relativement bien connectée aux axes de communication. En effet, elle est traversée par la N4 « Arlon - Marche » et la N826 (Libramont-Houffalize). Elle est située à environ 30 minutes de l'autoroute E411 (28 km). Elle ne dispose pas d'infrastructure ferroviaire, les gares les plus proches se trouvent à Libramont (17 km) et Marloie (33 km).

### 6.2 Occupation du sol

*Tableau 1 : Principales occupations du sol - 2021 - Source : WALSTAT*

Catégories d'utilisation du sol		Nombre d'hectares de Sainte-Ode	Part de Sainte-Ode	Arrondissement de Bastogne	Région wallonne
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	127,3	1,3 %	2,1 %	6,5 %
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	0	0,0 %	0,1 %	0,3 %
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	137,1	1,4 %	0,4 %	1,1 %
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	19,6	0,2 %	0,3 %	0,6 %
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	39,2	0,4 %	0,5 %	0,6 %

	Terrains à usage industriel et artisanal	39,2	0,4 %	0,4 %	1,0 %
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	0	0,0 %	0,0 %	0,2 %
	Infrastructures de transport	19,6	0,2 %	0,2 %	0,4 %
	Autres espaces artificialisés	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	<b>Sous-total</b>	<b>382</b>	<b>3,9 %</b>	<b>4,0 %</b>	<b>10,7 %</b>
<b>Terrains non artificialisés</b>	Terres arables et cultures permanentes	3.163,5	32,3 %	34,5 %	28,4 %
	Surfaces enherbées et friches agricoles	1.243,9	12,7 %	15,4 %	23,2 %
	Forêts	4.475,9	45,7 %	38,9 %	29,3 %
	Milieux semi-naturels	235	2,4 %	2,8 %	2,5 %
	Zones humides	0	0,0 %	0,0 %	0,3 %
	Eau	29,4	0,3 %	0,2 %	0,2 %
	<b>Sous-total</b>	<b>9.147</b>	<b>93,4 %</b>	<b>91,8 %</b>	<b>83,9 %</b>
<b>Terrains de nature inconnue (dont non cadastré)</b>		<b>254,6</b>	<b>2,6 %</b>	<b>3,8 %</b>	<b>5,2 %</b>
<b>Total</b>		<b>9.783,6</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

Le territoire communal apparaît comme un territoire rural<sup>1</sup> avec 93,4 % de terrains non artificialisés. 45,7 % d'entre eux sont composés de forêts, ce qui est supérieur aux valeurs de l'arrondissement de Bastogne (38,9 %) et la Région wallonne (29,3 %).

Les terrains artificialisés, principalement représentés par des terrains résidentiels (1,3%) et des terrains équipés par des services publics et des équipements communautaires (1,4 %), concernent 3,9 % du territoire.

Par rapport à l'arrondissement de Bastogne, Sainte-Ode se caractérise par une proportion légèrement moins importante de terrains artificialisés. Cette situation s'explique notamment par la présence de Bastogne qui présente un caractère plus urbain. On notera également que la forêt occupe une surface plus importante sur Sainte-Ode.

### 6.3 Éléments de synthèse

<b>Situation géographique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Au cœur de l'Ardenne</li> <li>▪ Arrondissement administratif de Bastogne</li> <li>▪ Arrondissement judiciaire de Neufchâteau</li> <li>▪ L'Ourthe occidentale et le Laval dessinent deux vallées</li> <li>▪ Commune traversée par la N4 « Arlon – Marche » et la N826 « Libramont – Houffalize »</li> <li>▪ À 30 minutes de l'autoroute E411</li> </ul>
<b>Occupation du sol</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 382 hectares de terrains artificialisés (3,9 %)</li> <li>▪ 9.147 hectares de terrains non artificialisés (93,4 %)</li> <li>▪ 45,7 % de forêt</li> </ul>

<sup>1</sup> Selon la note relative à l'indicateur de ruralité de la DG03, « un territoire rural est défini comme étant un secteur statistique dont la densité de population est strictement inférieure à 150 habitants/km<sup>2</sup>, ou la densité de population est supérieure à 150 habitants/km<sup>2</sup> mais dont les espaces ruraux couvrent plus de 80 % de la surface totale du secteur statistique. »

(Source : [https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/39024/Indicateur\\_ruralite\\_SPW-DGO3.pdf/1af199a3-055b-4bc7-866e-2b1bac7f7087](https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/39024/Indicateur_ruralite_SPW-DGO3.pdf/1af199a3-055b-4bc7-866e-2b1bac7f7087))

## **7 Environnement physique, naturel et paysager**

### **7.1 Contexte physique**

#### **7.1.1 Géologie**

La commune de Sainte-Ode s'étend au sud-ouest de la zone axiale de l'Anticlinorium de l'Ardenne ainsi qu'au nord-ouest du Synclinorium de Neufchâteau, constitué essentiellement de terrains d'âge dévonien inférieur.

L'ensemble du territoire communal est composé de formation datant du Dévonien inférieur. On retrouve successivement les formations suivantes :

- Formation de Sainte Marie (STM) : Les différentes lithologies se déclinent en petits et moyens bancs alternant avec des grès argileux, des quartzites gris moyen pâle à gris pâle. Ceux-ci montrent souvent des stratifications obliques ou entrecroisées et quelques surfaces de stratification sont couvertes de ride de courant. Ont également été observés quelques bancs de siltites et de schistes carbonatés ainsi que des petits bancs intercalaires de grès brun foncé décalcifiés, de schistes à nodules carbonatés et de schistes cellulux cariés.  
À plus grande échelle, les niveaux de teinte gris foncé alternent avec des ensembles plutôt altérés gris verdâtre de grès sableux, de siltites tendres et de schistes gris moyen pâle.  
Dans la région où affleure la Formation de Sainte-Marie, la limite avec le complexe des schistes gris foncé de Mirwart est difficile à tracer. Le passage entre les deux formations est insensible et se fait par appauvrissement progressif en biotite et en ilménite.
- Formation de Mirwart (MIR) : La Formation de Mirwart consiste en une alternance irrégulière de phyllades, schistes et siltites bleu sombre avec des quartzophyllades et des bancs ou des paquets d'épaisseur plurimétrique de quartzites, grès quartzitiques et grès de tonalité claire. Les roches argileuses dominent, mais les quartzites et les quartzophyllades, plus résistants à l'érosion, constituent la majorité des affleurements. Cette lithologie siliceuse se manifeste parfois par la présence de pierriers importants sur le bas des versants. Les grès micacés sont présents, mais nettement moins abondants que dans la Formation sous-jacente de Saint-Hubert. Dans de nombreux cas, les roches sont hétérogènes, avec alternance pluricentimétrique des termes argileux et siliceux.
- Formation de Saint-Hubert (STH) : Cette formation est à dominante de shales verts, localement cellulux, et de siltites vertes ou vert gris. Le caractère cellulux résulte de l'altération de nodules carbonatés évoluant vers un résidu limoniteux pulvérulent qui disparaît à l'affleurement. Ce caractère est très typique de la formation. Il s'y intercale parfois des niveaux épais de grès gris clair ou gris verdâtre (parfois grossiers, éventuellement laminaires ou micacés) et de quartzites verts, vert pâle ou vert gris, en bancs très lenticulaires.  
Le sommet de la formation est caractérisé par des lithologies présentant tantôt les caractères typiques de la Formation de Saint-Hubert, tantôt ceux de la Formation de Mirwart (par exemple, des grès gris bleu). On pourrait considérer cet ensemble comme un membre de transition entre les formations de Saint-Hubert et de Mirwart.  
Sur la planchette Amberloup, les roches sont toujours très altérées : elles sont fortement décolorées et les shales évoluent vers des argiles kaolineuses.
- Formation de Villé (VIL) : La Formation de Villé se caractérise par des alternances de trois lithologies dominantes :

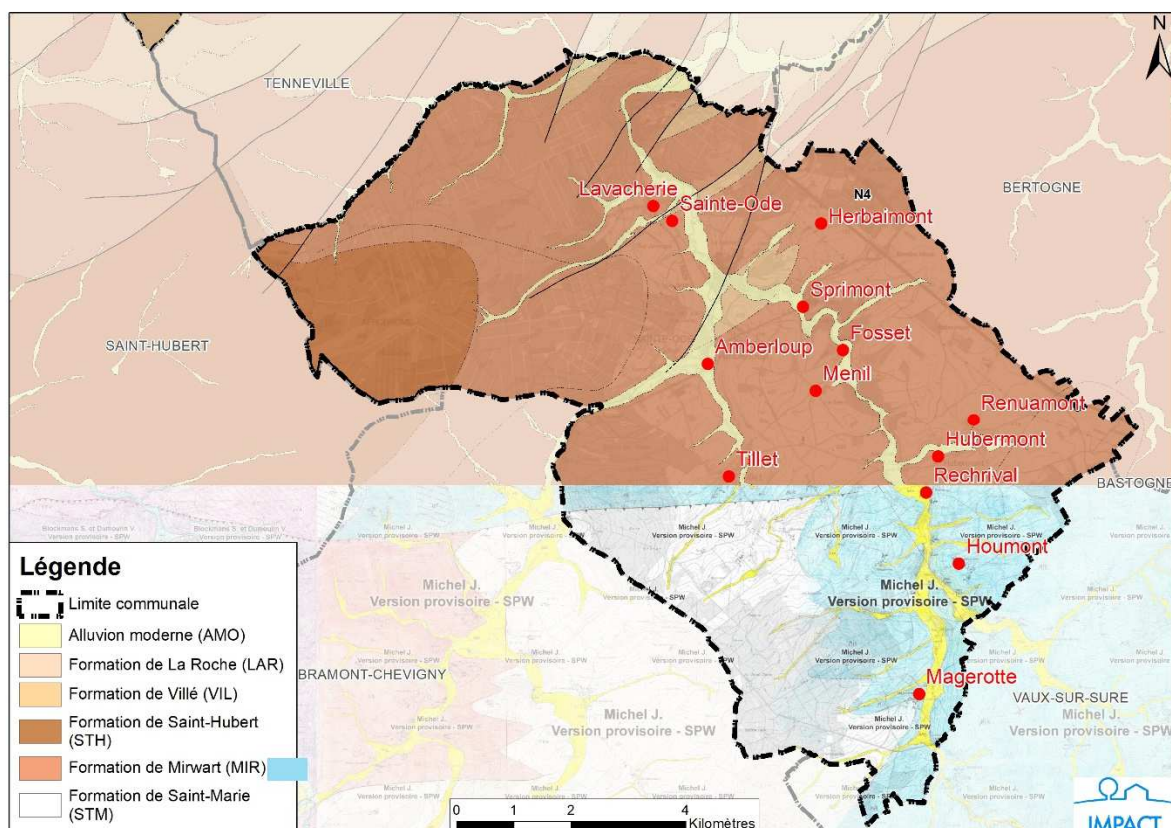
Programme Communal de Développement Rural  
Partie 1 : Analyse des caractéristiques socio-économiques

- Des phyllades (ou des shales, schistes et siltites) bleu sombre à lamines gréseuses rouille;
- Des siltites et grès argileux gris ou bleus, présentant souvent une altération superficielle brun rouille, en bancs pluridécimétriques ;
- Des grès bleus, carbonatés, souvent très fossilifères, cariés superficiellement et limoniteux, en bancs pluridécimétriques à pluridécimétriques.

On note localement le passage des grès carbonatés à des calcaires gréseux crinoïdiques, parfois noduleux. L'élément calcaire se présente aussi en strates lenticulaires ou en nodules de quelques centimètres d'épaisseur intercalés dans des shales. Une silicification post-sédimentaire peut oblitérer le caractère carbonaté et semble largement développée sur la carte Amberloup - Flamierge. Des grès et des quartzites verts, gris ou blancs, parfois légèrement micacés, constituent une lithologie accessoire. La surface des bancs est souvent couverte de rides de courants.

Actuellement, aucune carrière n'est exploitée sur le territoire communal. Toutefois, un site d'extraction était présent entre les villages de Tonny et Bonnerue. Il s'agissait d'une carrière de grès rouge.

Figure 2 : Géologie



### 7.1.2 Pédologie

Les sols qui composent le territoire communal sont principalement limono-caillouteux à charge schisto-phylladeuse ou schisto-gréseuse et à drainage naturel quasi-exclusivement favorable à favorable. On retrouve essentiellement des prairies et des terres arables.

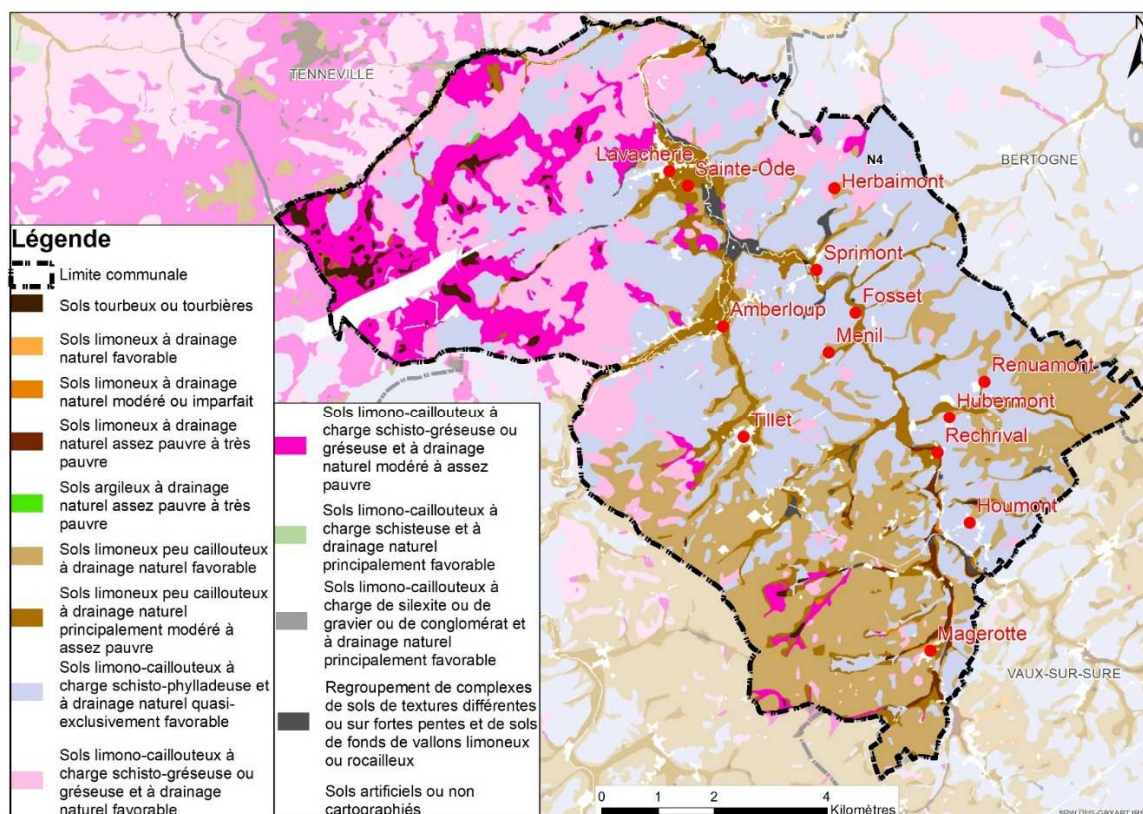
Au nord-ouest de la commune, on retrouve des sols limono-caillouteux à charge schisto-gréseuse ou gréseuse et à drainage naturel modéré à assez pauvre. Cela concerne la forêt de Freyr, à l'ouest de Lavacherie. Ces sols sont recouverts principalement par des résineux. Les sols à drainage naturel favorable sont quant à eux couverts de feuillus ou de friches.

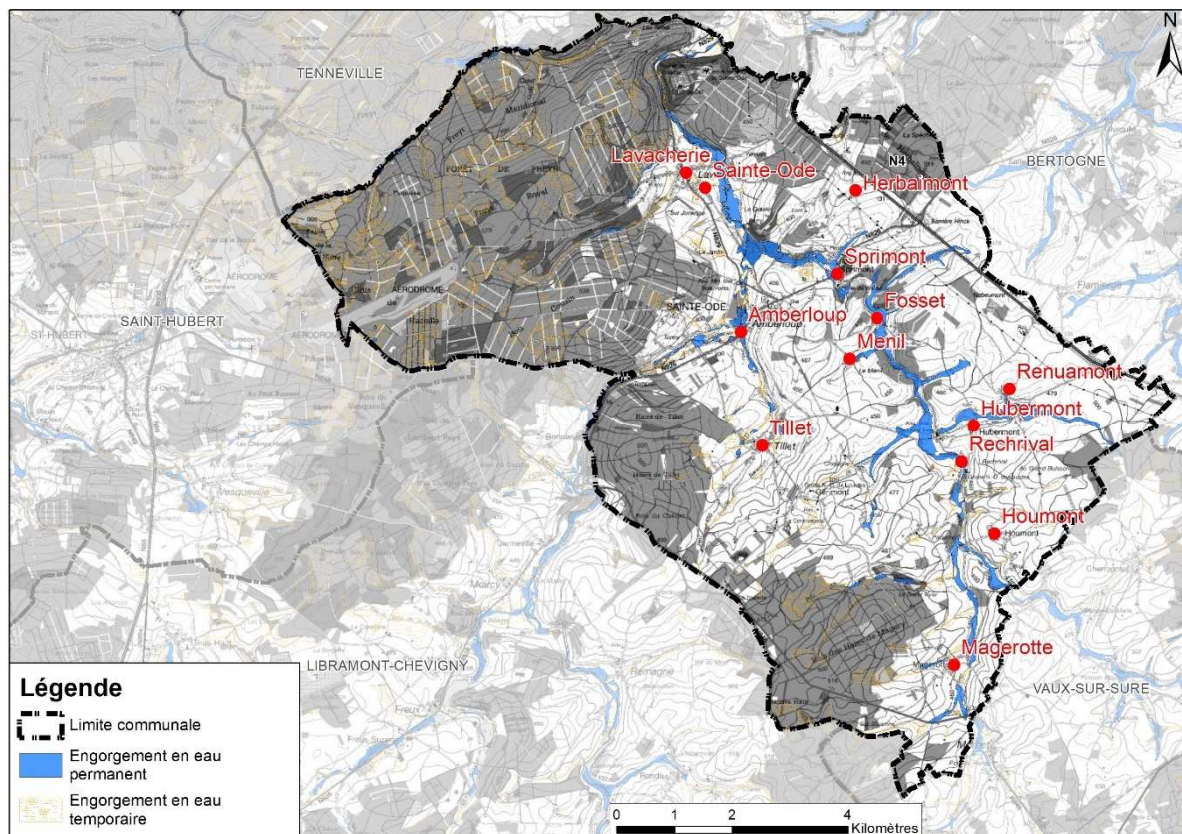
Au sud-ouest, ce sont les sols limoneux peu caillouteux à drainage naturel favorable qui sont majoritaires. On les retrouve au niveau des finages autour des villages de Tillet, Gërimont, Pinsamont, Magerotte et Beauplateau.

Les berges ainsi que les têtes de cours d'eau sont concernées par des sols limoneux peu caillouteux à drainage naturel principalement modéré à très pauvre. On peut également retrouver des sols tourbeux ou des tourbières, c'est le cas principalement pour le ruisseau de Laval. Des regroupements de complexes de sols de textures différentes ou sur fortes pentes et de sols de fonds de vallons limoneux ou rocailleux sont également recensés sur la commune mais en faibles nombres.

Enfin, on retrouve des sols artificiels ou non cartographiés au droit des zones urbanisées ou au droit des cours d'eau.

**Figure 3 : Principales associations des sols**





### 7.1.3 Hydrographie

#### 1) Description :

Le territoire de la commune de Sainte-Ode appartient quasi exclusivement au bassin hydrographique de l'Ourthe et donc de la Meuse. Le principal cours d'eau est l'Ourthe occidentale qui, avec son affluent principal le ruisseau de Laval, drainent l'entièreté du territoire.

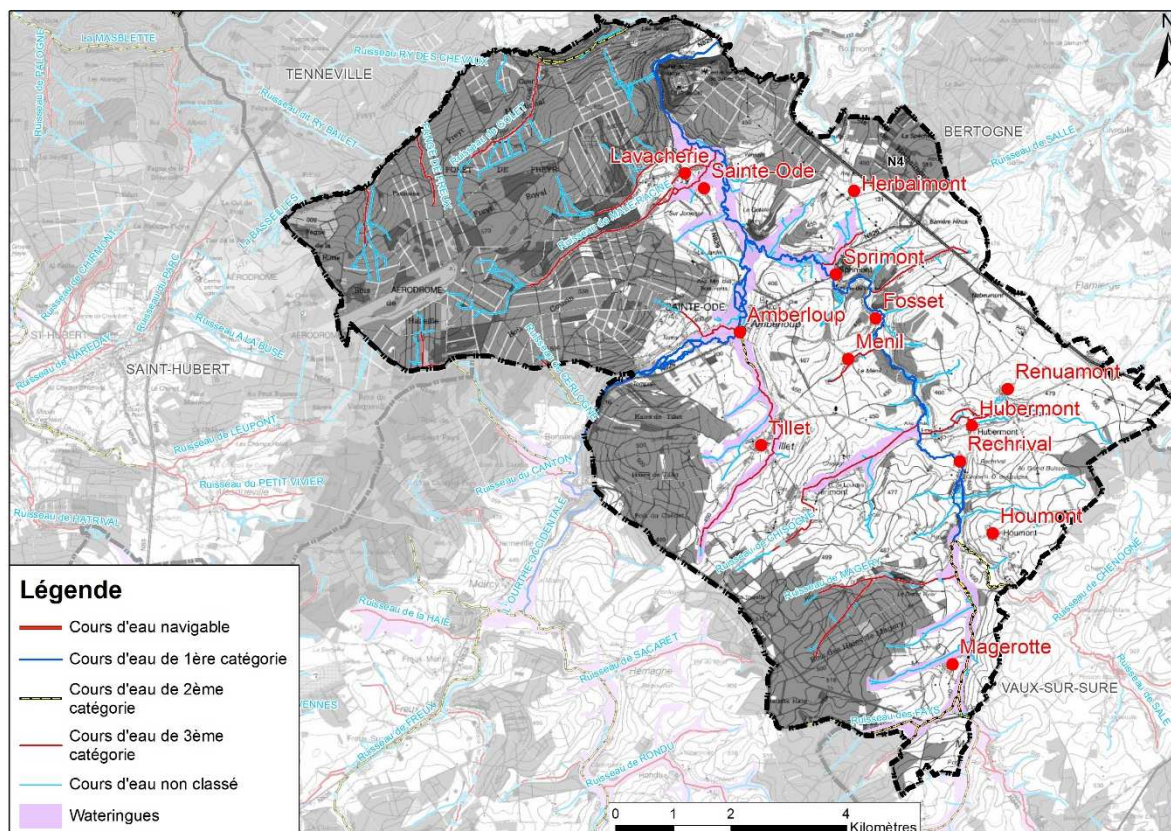
Ses nombreux affluents sont constitués d'une multitude de sous-affluents. Une foule de petits ravins et filets d'eau intermittents viennent compléter le réseau. Tous les ruisseaux prennent naissance sous forme de source et leur vallée s'incruste directement dans le paysage.

Les principaux affluents de l'Ourthe au sein de la commune sont le ruisseau de Laval et La Basseille. Ces ruisseaux reçoivent de petits affluents moins importants, coulant majoritairement dans une direction ouest-est et prennent naissance dans les zones boisées dominant la commune.

**Tableau 2 : Inventaire des ruisseaux traversant le territoire**

Bassins	Noms des cours d'eau	Catégorie	Longueur
Sous-bassin de l'Ourthe	L'Ourthe Occidentale	1	16.717 m
	Ruisseau de Laval	1	15.724 m
	La Basseille	2	10.644 m
	Ruisseau de Mâle Racine	3	7.526 m
	Ruisseau de Milliaumont	3	6.475 m
	Ruisseau de Magery	2	5.259 m
	Ruisseau de Rancourt	2	5.232 m
	Ruisseau de Chisogne	3	4.745 m
	Ruisseau de Bockeisart	3	4.115 m
	Ruisseau de Golet	3	4.052 m
	Ruisseau des Fays	2	3.022 m
	Ruisseau de la Fange Haimez	3	2.535 m
	Ruisseau de Sprimont	3	2.469 m
	Ruisseau de la Fange de la Hutte	3	2.399 m
	Ruisseau de Tonny	3	2.361 m
	Ruisseau de Visavenir	3	2.013 m
	Ruisseau de Winachamps	2	1.943 m
	Ruisseau de Brul	2	1.764 m
	Ruisseau du Menil	3	1.542 m
	Ri Profond	3	1.414 m
	Ruisseau de Pinsamont	3	1.057 m
	Ruisseau de Cerlogne	2	816 m
	Ruisseau du Grand vivier	NC	752 m
	Ruisseau dit Stemby	NC	641 m
	Ruisseau de Laide Ruelle	NC	593 m
	Ruisseau de Wachirock	NC	403 m
Ruisseau de Moriville	3	268 m	
Ruisseau de Magerotte	NC	249 m	
<b>Total du sous-bassin de la Meuse</b>			<b>106.730 mètres, soit 107 kilomètres</b>
Sous-bassin de la Lesse	Ruisseau de Leupont	3	341,7 mètres
	<b>Total du sous-bassin de la Lesse</b>		<b>342,7 mètres soit 0,3427 kilomètres</b>
<b>Total des rivières et ruisseaux</b>			<b>107,1 kilomètres</b>

Figure 4 : Réseau hydrographique



## 2) Alés d'inondation :

L'aléa d'inondation par débordement de cours d'eau comprend les zones dans lesquelles des inondations sont susceptibles de se produire, de façon plus ou moins importante et fréquente, suite au débordement « naturel » de cours d'eau. Il représente les zones où il existe un risque d'inondation, même aux endroits où aucune inondation n'est historiquement connue. Inversement, l'absence d'une zone d'aléa sur la carte ne peut garantir qu'une inondation ne s'y produira jamais.

Trois valeurs d'alés d'inondation sont possibles : « Aléa Faible », « Aléa moyen » et « Aléa élevé ».

Dans la pratique, la valeur de l'aléa d'inondation est déterminée par la combinaison de deux facteurs : la récurrence d'une inondation (période de retour ou occurrence) et son importance (profondeur de submersion).

La cartographie des zones inondables sur laquelle est superposée l'occupation de sol montre clairement que plusieurs endroits du territoire communal présentent une vulnérabilité élevée. Il s'agit de :

- **Amberloup :** Les habitations situées en rive gauche le long de la rue de la Vallée de l'Ourthe, de la rue des Etangs, de la rue du Vieux Moulin, et de la rue des Trois ponts.
- **Tonny :** Risque limité mais existant pour quelques constructions situées rue des Rainettes.

En conclusion, la problématique des zones inondables se répercute essentiellement au niveau de l'Ourthe Occidentale, au niveau des villages de Tonny et Amberloup. Si quelques habitations et voiries sont concernées, la majorité de l'aléa touche des zones non urbanisées. De plus, la carte localisant les inondations subies en juillet 2021 montre qu'aucune zone urbanisée située en zone d'aléa élevé n'a été inondée.

Figure 5 : Zones inondables

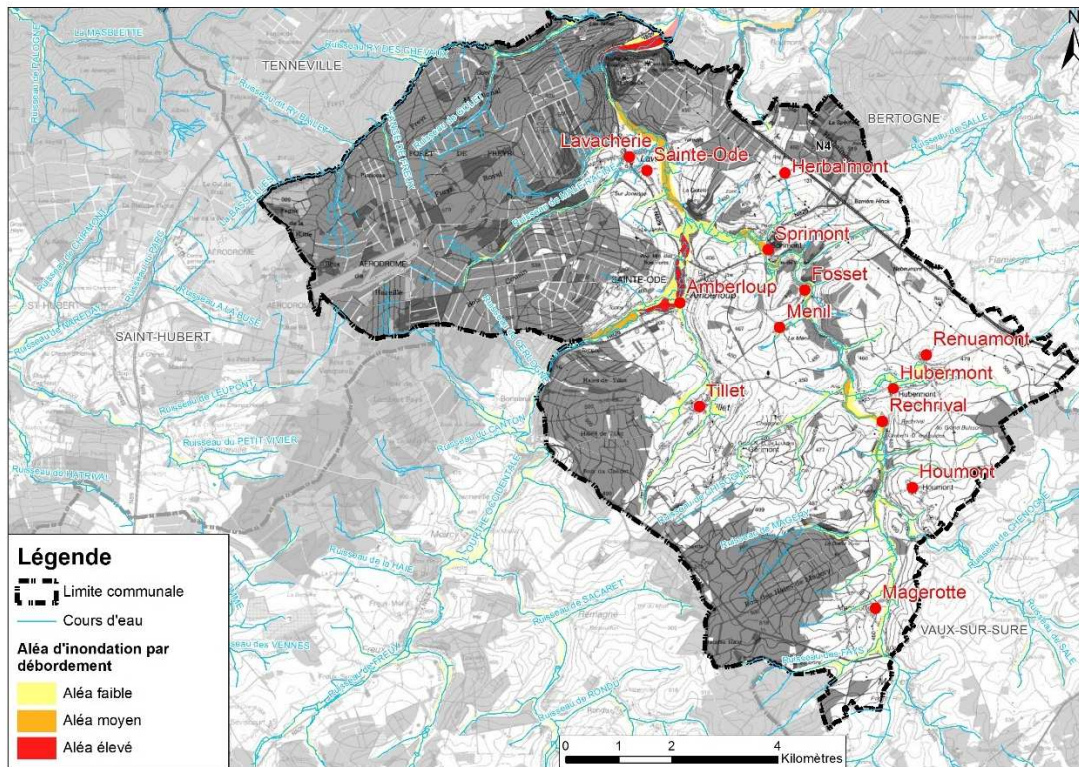
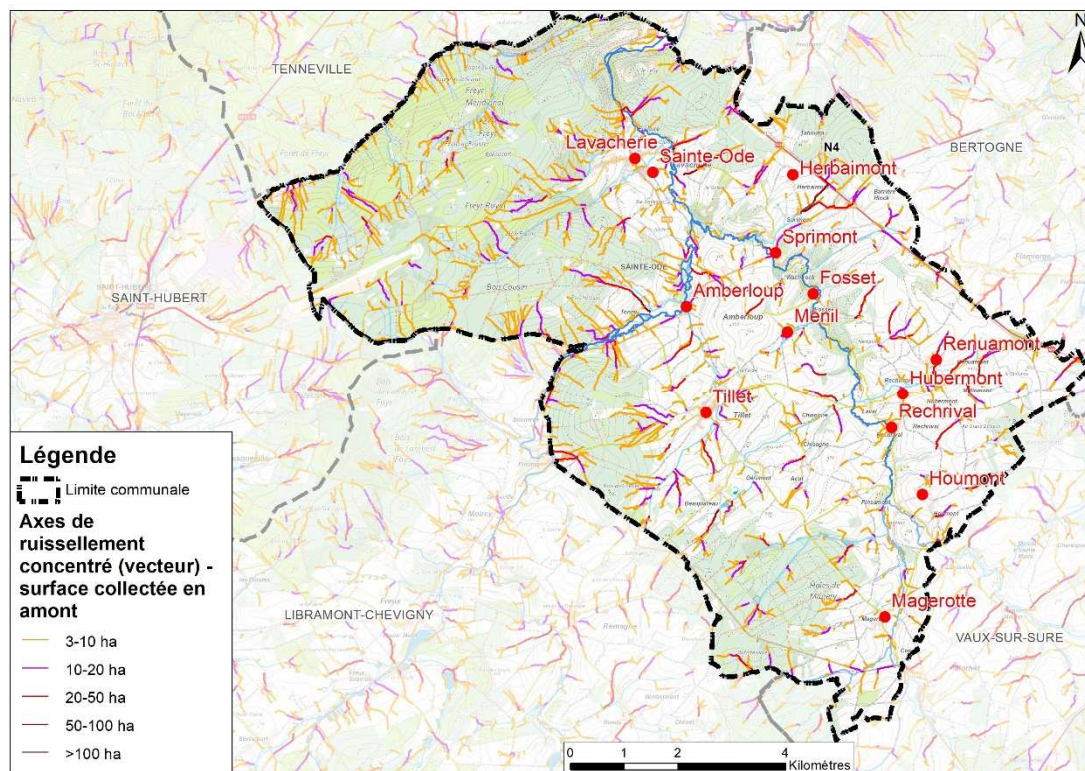


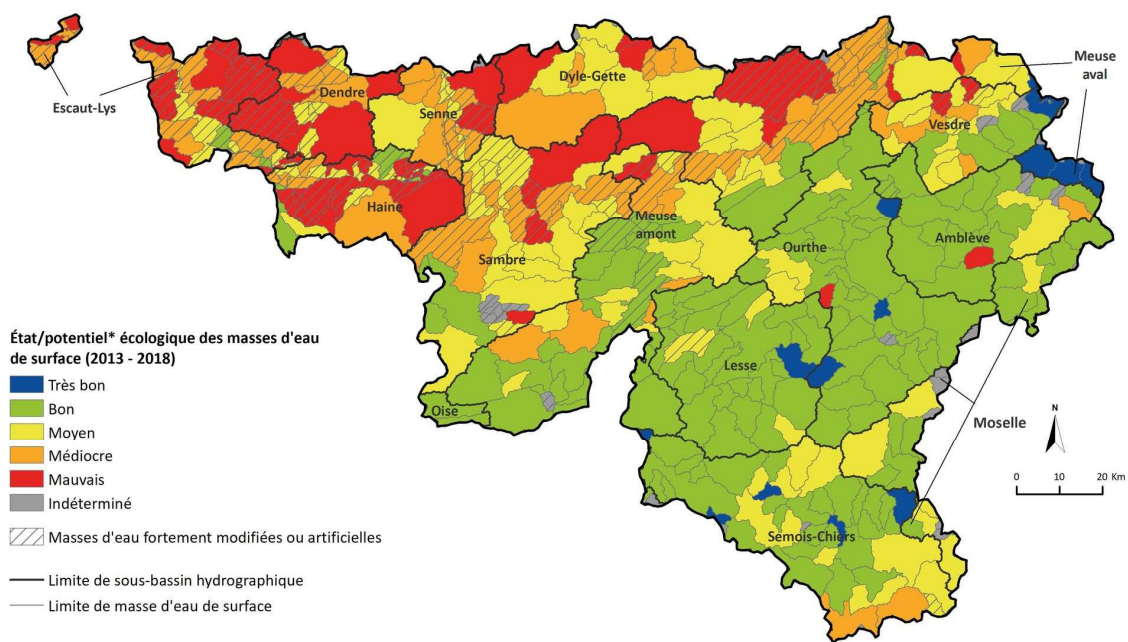
Figure 6 : Ruissellement LIDAXES



### 3) Qualité des eaux :

De manière générale, la qualité écologique des masses d'eau de surface sur le territoire de Sainte-Ode peut être qualifiée de bonne.

Figure 7 : Etat écologique des eaux de surface en Wallonie (2013-2018)



#### 7.1.4 Relief

Le relief de la commune de Sainte-Ode est marqué par les deux vallées formées par l'Ourthe et le ruisseau de Laval. Située en Haute Ardenne, l'altitude du territoire communal varie entre 376 m au niveau de la vallée de l'Ourthe Occidentale et 574 m au nord-ouest de l'aérodrome de Saint-Hubert. En dehors de ces deux vallées qui offrent un relief accidenté avec par endroits de fortes pentes, le territoire communal est faiblement ondulé. Le nord de la commune s'avère être la partie la plus accidentée de la commune, plus particulièrement au nord de Fraiture. L'Ourthe Occidentale vient creuser le paysage et la N829 suit la plaine alluviale. On y retrouve des pentes supérieures à 15%.

Figure 8 : Modèle numérique de terrain

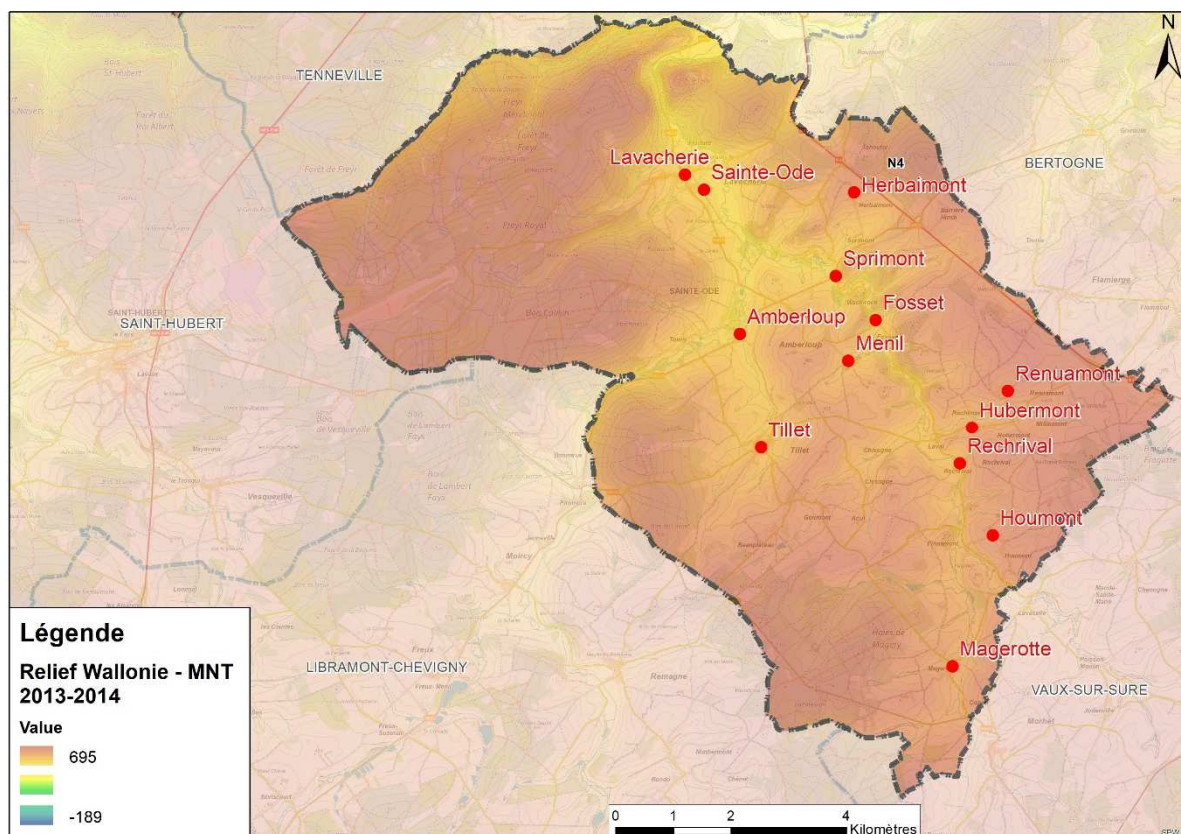
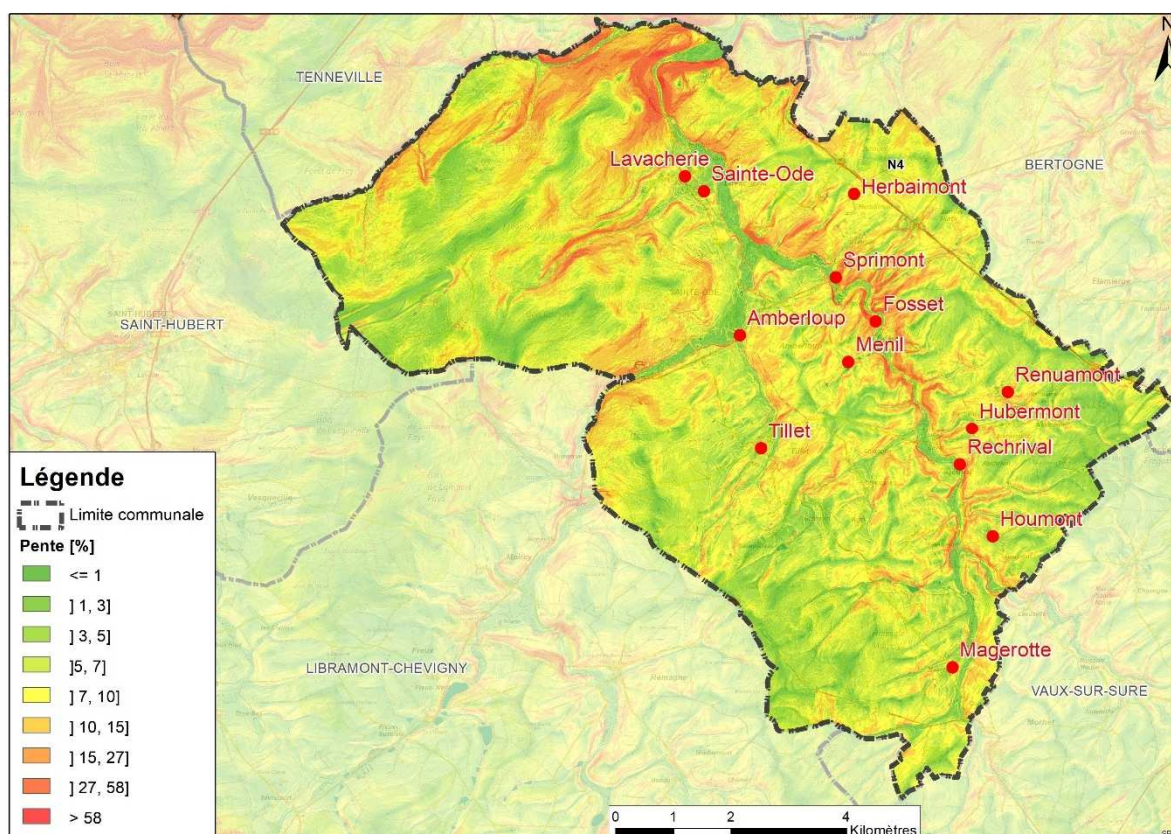


Figure 9 : Classes de pente



## 7.2 Contexte naturel

### 7.2.1 Natura 2000

Le réseau Natura 2000 a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne. Il doit assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvage d'intérêt communautaire.

Il est composé de sites désignés spécialement par chacun des Etats membres en application des directives européennes dites « Oiseaux » et « Habitats » de 1979 et 1992.

- La Directive 79/409/CEE ou Directive « Oiseaux » vise la protection des oiseaux sauvages sur le territoire communautaire et des habitats d'espèces les plus menacées. Ces habitats sont érigés en zones de protection spéciale (ZPS) ;
- La Directive 92/43/CEE ou Directive « Habitats » ou encore Directive « Faune – Flore – Habitats » vise quant à elle le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages d'intérêt communautaire. Ces habitats sont érigés en zones spéciales de conservation (ZSC).

**2 sites Natura 2000 sont recensés et s'étendent sur 18,7 %<sup>2</sup> de la superficie de la commune de Sainte-Ode.** Les descriptions ci-dessous sont tirées du site relatif à la biodiversité en Wallonie<sup>3</sup>.

### **BE34030 – Forêt de Freyr**

Ce site est un complexe forestier contigu au site Natura 2000 de la Haute Wamme et Masblette. Les zones caducifoliées sont dominées par la hêtraie et la chênaie à luzule, mais on y retrouve également des milieux plus humides, comme des boulaies tourbeuses ou des aulnaies. Il comporte en outre de nombreuses zones ouvertes occupées par des landes sèches et humides, ainsi que par des tourbières hautes dégradées et des bas-marais acides. On retrouve au niveau des aérodromes des reliques de nardaie, habitat prioritaire devenu très rare dans la région, ainsi que des prairies de fauche riches en orchidées. D'un point de vue ornithologique, le site abrite des espèces d'intérêt communautaire typiques des grands massifs forestiers telles que la cigogne noire, la chouette de Tengmalm, le pic noir ou la bondrée apivore. On peut également relever la présence d'oiseaux des milieux ouverts comme la pie-grièche écorcheur. Le site abrite par ailleurs de belles populations de libellules et de papillons, notamment le cuivré de la bistorte.

### **BE34031 – Bassin moyen de l'Ourthe occidentale**

Le site du bassin moyen de l'Ourthe occidentale est situé en moyenne Ardenne, entre l'ancien hôpital de Sainte-Ode et Bonnerue. Avec ses affluents, le Laval, le Brul et le ruisseau de Magerotte, il forme un complexe de petites vallées herbagères. Ce site accueille de nombreuses espèces avicoles d'intérêt communautaire qui motivent la préservation de prairies humides et sèches, du réseau bocager et des cours d'eau. En particulier, le Traquet tarier, la Pie-grièche grise et la Pie-grièche écorcheur sont des oiseaux particulièrement sensibles à l'intensification des prairies et l'arrachage des haies. La Bécassine des marais est une visiteuse d'hiver et d'étape dépendante des milieux ouverts les plus humides : prairies fangeuses, jonchaies, cariçaies. Le complexe retenu de ces milieux constitue aussi l'habitat de plusieurs rapaces d'intérêt communautaire dont les deux espèces de Milans, le Busard Saint-Martin et la Bondrée apivore. Les cours d'eau sont aussi l'habitat du Chabot, de la Mulette épaisse, de la Lamproie de Planer, de la Loutre d'Europe, du Martin pêcheur, du Balbuzard pêcheur et de la Cigogne noire. Le long de ces cours d'eau s'étendent des mégaphorbiaies, habitat d'intérêt communautaire le plus représenté du site, et des forêts alluviales.

## 7.2.2 Réserves naturelles domaniales

**La commune de Sainte-Ode compte quatre réserves naturelles domaniales.** Les descriptions ci-dessous sont tirées du site relatif à la biodiversité en Wallonie<sup>4</sup>.

---

<sup>2</sup> Source : WALSTAT

<sup>3</sup> Source : <http://biodiversite.wallonie.be/>

<sup>4</sup> Source : <http://biodiversite.wallonie.be/>

### **6227 – Orti**

*Superficie* : 6,5 hectares sur la commune de Sainte-Ode

En 2007, la Commune de Sainte-Ode a mis à disposition de la Région wallonne 6,5 hectares de zones marécageuses, comprenant un étang, pour y créer une réserve naturelle. Celle-ci a été officiellement reconnue en 2009 et est gérée par le Cantonement de Nassogne du Département Nature et Forêt du Service Public de Wallonie.

Situé à la confluence de l'Ourthe occidentale et du Laval, le site d'Orti occupe une vaste dépression humide de près de 18 hectares sur la commune de Sainte-Ode et sera d'ailleurs amenée à s'agrandir. Les épicéas plantés sur le site dès l'après-guerre ont été progressivement exploités après les tempêtes des années 90 et grâce au projet LIFE Loutre. La réouverture du paysage s'est accompagnée d'une réapparition des plantes et animaux typiques des zones humides.

En son centre, l'étang d'Orti, créé en 1900 pour but d'agrément, a progressivement été laissé à l'abandon. Alimenté par une source permanente, il déverse son trop-plein dans le Laval, affluent de l'Ourthe occidentale. Avec le temps, le niveau d'eau s'est progressivement réduit suite au comblement naturel et à la destruction partielle du moine de l'étang. En 2004, le Parc naturel a réalisé des travaux de restauration de l'étang : nettoyage de la partie aval, consolidation de la digue, pose d'un nouveau moine et dégagement des berges pour amener de la lumière.

Une grande partie des sites ajoutés à la réserve étaient encore jusqu'il y a peu, plantée en épicéas. Ceux-ci ont été exploités et laissent petit à petit les habitats potentiels reprendre place. Une trentaine de mares ont également été creusées.

La réserve naturelle d'Orti a connu une valorisation et abrite maintenant un sentier artistique composé de 9 œuvres d'art contemporain. Une chasse au trésor Totemus a également pris place dans la réserve et celle-ci est devenue une attraction pour le tourisme vert.

### **6268 – Magery**

*Superficie* : 2,2 hectares sur la commune de Sainte-Ode

Cette petite réserve est formée d'une zone humide dans le fond d'un vallon creusé par le ruisseau de Laval. On y trouve une mosaïque de groupements végétaux habituels dans cette région : mégaphorbiaie à reine des prés (*Filipendula ulmaria*) ou à scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*), magnocariçaies à laîche à bec (*Carex rostrata*) et laîche vésiculeuse (*Carex vesicaria*), prés à canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*), nardaie fragmentaire à nard (*Nardus stricta*), massifs de saules (*Salix* spp.), etc.

### **6970 – Fagne de Rogister**

*Superficie* : 6,5 hectares sur la commune de Sainte-Ode

La Fagne de Rogister est située dans la Forêt de Freyr, à mi-distance entre le village de Laneuville-au-Bois et la base aérienne de Saint-Hubert. Cette clairière entourée de plantations d'épicéas montre une mosaïque de landes et de tourbières avec aussi des éléments de la nardaie paratourbeuse à jonc raide (*Juncus squarrosus*). Depuis décembre 2015, le site constitue une réserve naturelle domaniale issue du projet Life Saint-Hubert. Son intérêt biologique demeure insuffisamment documenté mais on y signale déjà plusieurs espèces patrimoniales comme la tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) et le pipit des arbres (*Anthus trivialis*).

### **6003 – La Basseille**

*Superficie* : 4 hectares sur le territoire Sainte-Ode et 0,01 sur la commune de Tenneville

La réserve naturelle de la Basseille se trouve au coeur de la forêt de Freyr, au nord-est de Saint-Hubert. Elle s'étire le long de la Basseille, un affluent de l'Ourthe qui a creusé ici un vallon relativement encaissé et étroit, en grande partie boisé. Le site est constitué d'une mosaïque de végétations allant du bas-marais acide à la hêtraie à myrtille en passant par la lande humide à molinie, la magnocariçaie à laïche paniculée, l'aulnaie, etc. Elle représente un témoin du paysage et de la végétation typiques des fonds de vallées avant leur enrésinement systématique pratiqué en Ardenne depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Le site accueille diverses espèces remarquables. On y signale notamment l'une des plus grosses populations wallonnes de la lastrée du hêtre (*Phegopteris connectilis*), une fougère peu commune des rochers siliceux. Les eaux du ruisseau, fraîches et de très bonne qualité, hébergent un curieux poisson, la lamproie de planer (*Lampetra planeri*). Sur les berges, le promeneur attentif pourra admirer la très discrète wahlenbergie (*Wahlenbergia hederacea*). La trientale (*Trientalis europaea*), la salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) et le nacré de la bistorte (*Boloria eunomia*) sont quelques-uns des hôtes remarquables que l'on peut aussi rencontrer dans la Fange de la Basseille.

#### 7.2.3 Zones humides d'intérêt biologique

### **6923 – Orti**

*Superficie* : 4 hectares sur la commune de Sainte-Ode

Cette zone humide d'intérêt biologique est localisée en Ardenne centrale, dans la vallée du ruisseau de Laval, à proximité de sa confluence avec l'Ourthe occidentale, au sud du village de Lavacherie. Elle a été créée en 2008 sur des terrains appartenant à la commune de Libramont-Chevigny alors qu'on se trouve bien sur le territoire de Sainte-Ode. L'essentiel de ces quelques 4 hectares est occupé par une mosaïque de mégaphorbiaies et de prairies humides acidophiles riche en reine des prés (*Filipendula ulmaria*), jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*), comaret (*Comarum palustre*), succise des prés (*Succisa pratensis*), bistorte (*Persicaria bistorta*), valériane officinale (*Valeriana officinalis*), lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*) et bien d'autres plantes encore. Quelques arbres ponctuent cette étendue de hautes herbes, tandis qu'un ruisselet passant au sud est bordé d'une étroite ripisylve à aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) et de fourrés arbustifs à base de saules (*Salix* spp.). Ce fond de vallée est fréquenté par une faune variée comparable à celle des autres sites de la région.

#### 7.2.4 Sites de grand intérêt biologique

**22 sites de grand intérêt biologique (SGIB) sont recensés sur la commune de Sainte-Ode.** Les descriptions ci-dessous sont tirées du site relatif à la biodiversité en Wallonie<sup>5</sup>.

### **1601 – Petite Carrière des Haies de Tillet**

*Superficie* : 0,4 hectare (en totalité sur le territoire communal)

Cette petite carrière de grès entourée de bois comprend une excavation en fosse occupée par une mare oligotrophe envahie de potamots (*Potamogeton polygonifolius* majoritaire) et un replat de plus en plus arboré où la callune est mêlée de *Lycopodium clavatum*.

### **1515 – Ru du Golet à Lavacherie**

<sup>5</sup> Source : <http://biodiversite.wallonie.be/>

Superficie : 12 hectares (en totalité sur le territoire communal)

Vallée naissante dans le Bois de Freyr dans des zones de sols hydromorphes s'encaissant à l'approche de la vallée de la Basseille. Le fond alluvial est occupé par une multitude d'habitats composé essentiellement de bas-marais à laïches et d'aulnaies marécageuses oligotrophes. Au-delà de la plaine alluviale, l'habitat majoritaire est relayé par la hêtraie à luzule blanche.

### **978 - Magery**

Superficie : 27,8 hectares (en totalité sur le territoire communal)

Cette zone humide occupe le fond d'un vallon creusé par le ruisseau de Laval, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Bastogne. On y trouve une mosaïque de groupements végétaux habituels dans cette région : mégaphorbiaie à reine des prés (*Filipendula ulmaria*) ou à scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*), magnocariçaias à laïche à bec (*Carex rostrata*) et laïche vésiculeuse (*Carex vesicaria*), prés à canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*), nardaie fragmentaire à nard (*Nardus stricta*), massifs de saules (*Salix* spp.), etc.

### **1871 – Fagne de Rogister**

Superficie : 3,9 hectares (en totalité sur le territoire communal)

La Fagne de Rogister est située dans la Forêt de Freyr, à mi-distance entre le village de Laneuville-au-Bois et la base aérienne de Saint-Hubert. Cette clairière entourée de plantations d'épicéas montre une mosaïque de landes et de tourbières avec aussi des éléments de la nardaie paratourbeuse à jonc raide (*Juncus squarrosus*). Depuis décembre 2015, le site constitue une réserve naturelle domaniale issue du projet Life Saint-Hubert. Son intérêt biologique demeure insuffisamment documenté mais on y signale déjà plusieurs espèces patrimoniales comme la tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) et le pipit des arbres (*Anthus trivialis*).

### **3281 - Wachirock**

Superficie : non disponible

Le site comprend le vallon du ruisseau de Wachirock ainsi que les prairies abandonnées situées dans la zone de confluence avec le ruisseau de Laval, dans le bassin de l'Ourthe occidentale. La partie aval présente un intérêt considérable sur le plan lépidoptérologique. Elle héberge en effet plusieurs espèces à haute valeur patrimoniale légalement protégées en Région wallonne, comme la mélitée du mélampyre (*Melitaea athalia*), le moiré franconien (*Erebia medusa*), le cuivré écarlate (*Lycaena hippothoe*), le cuivré de la bistorte (*Lycaena helle*). Elle est également visitée par plusieurs oiseaux emblématiques comme la cigogne noire (*Ciconia nigra*) et les milans (*Milvus* spp.). La portion amont, moins documentée du point de vue biodiversité, comporte également des prairies humides, plusieurs petits plans d'eau, une zone de source et un réseau de haies. Non repris dans un périmètre Natura 2000, le site ne bénéficie actuellement d'aucun autre statut de protection.

### **3308 – Prairies humides à l'ouest de Magerotte**

Superficie : non disponible

Localisé à quelques kilomètres au sud de Sainte-Ode, au cœur de l'Ardenne herbagère, le site comprend un ensemble de prairies humides s'étendant de part et d'autre d'un petit affluent de rive gauche du ruisseau de Laval, à l'ouest du petit village de Magerotte. On y observe notamment un intéressant bas-marais acide à écuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*), violette des marais (*Viola palustris*), laïche à bec (*Carex rostrata*), comaret (*Comarum palustre*) et linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum*

angustifolium). Une partie de ces prairies bénéficie de mesures agri-environnementales. La faune reste méconnue.

### **3309 – Ruisseau de Fays**

*Superficie : non disponible*

Ce site localisé aux alentours de 450 m d'altitude comprend la vallée du ruisseau de Fays dans son parcours au travers des prairies, jusqu'à sa confluence avec le ruisseau de Laval, au sud du village de Magerotte. En grande partie incluses dans le site Natura 2000 du Bassin moyen de l'Ourthe occidentale, ces prairies regroupent plusieurs habitats intéressants et présentent un intérêt bien documenté sur le plan ornithologique. La cigogne noire (*Ciconia nigra*) niche localement et fréquente souvent les lieux à la recherche de nourriture. Le milan royal (*Milvus milvus*), le martin-pêcheur (*Alcedo atthis*) et la pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) sont également présentes en période de nidification. Durant les passages migratoires et en hiver, la bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) trouve dans les prairies humides gîte et couvert, de même que la grande aigrette (*Egretta alba*).

### **1979 - Orti**

*Superficie : 71,2 hectares (en totalité sur le territoire communal)*

Description indisponible.

### **2676 – Vallon du ruisseau des Grands Viviers**

*Superficie : 141 hectares (en totalité sur le territoire communal)*

Localisé à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Bastogne, le site comprend un vallon à cheval sur une zone forestière et des terrains à vocation agricole. On y rencontre différents habitats intéressants comme une aulnaie rivulaire, une boulaie sur tourbe, des hêtraies acidophiles, etc. Deux étangs assez étendus présentent un potentiel important pour la faune aquatique. Le vallon est actuellement occupé par une famille de castors (*Castor fiber*) et est régulièrement fréquenté par la cigogne noire (*Ciconia nigra*). Il renferme également les vestiges d'une ancienne galerie minière favorable à l'hibernation des chauves-souris.

### **2830 – Bois des Haies de Magery et ruisseau du Grand Vivier**

*Superficie : non disponible*

S'étendant à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Bastogne, le bois des Haies de Magery a été largement enrésiné comme ailleurs en Ardenne. Reposant en partie sur des sols tourbeux, ce massif renferme encore des îlots feuillus incluant quelques lambeaux de boulaie à sphaignes, habitat rare et de grand intérêt à conserver prioritairement. C'est aussi dans ce bois que prennent sources, aux alentours de 500 mètres d'altitude, les deux ruisselets qui donnent naissance au ruisseau du Grand Vivier (ou de Magery), qui conflue deux kilomètres plus à l'est avec le Laval, affluent de l'Ourthe occidentale, après avoir alimenté une série d'étangs. Au nord de la vallée, l'assise d'une voie ferrée désaffectée constitue un écotone intéressant dans un environnement de prairie. En outre, une ancienne ardoisière située à proximité d'un des étangs est utilisée par les chiroptères comme gîte d'hibernation. L'intérêt faunistique du site demeure globalement sous-documenté mais des observations récentes font état de la présence de diverses espèces patrimoniales, en particulier parmi l'avifaune : la cigogne noire (*Ciconia nigra*) qui y trouve des terrains de chasse idéaux, la grande aigrette (*Ardea alba*) notée en petit nombre, durant les

migrations et en hiver, la bondrée apivore (*Pernis apivorus*), nicheuse locale, tout comme l'alouette lulu (*Lullula arborea*) dont l'un ou l'autre couple se cantonne à la faveur de coupes forestières. On mentionnera encore la rare nyctale de Tengmalm (*Aegolius funereus*) contactée dans une vieille pessière. Le castor européen (*Castor fiber*) est installé sur le ruisseau depuis le début des années 2000. Les plans d'eau sont fréquentés par plusieurs espèces d'amphibiens dont l'alyte (*Alytes obstetricans*).

#### **1094 – Lavaselle**

*Superficie* : 14,4 hectares (sur le territoire communal et 65,5 hectares sur la commune de Vaux-sur-Sûre)

Ce site se situe entre les villages de Mande-Sainte-Marie et Lavaselle (commune de Vaux-sur-Sûre), en bordure du ruisseau de Brül. Il s'agit d'une vallée très ouverte essentiellement occupée par des terrains à vocation agricole. La plaine alluviale est occupée par un vaste ensemble de prés de fauche caractérisé par des espèces comme *Juncus acutiflorus*, *Carex vesicaria*, *Persicaria bistorta*, *Narcissus pseudonarcissus*, *Caltha palustris*, *Scirpus sylvaticus*, *Ranunculus flammula*. Les flancs de la plaine alluviale sont plus secs et partiellement colonisés par une végétation ligneuse avec notamment de nombreux genêts à balais, bouleaux et sorbiers des oiseleurs. Cette vallée très ouverte convient particulièrement bien aux oiseaux reproducteurs typiques des prairies ardennaises comme le traquet tavier, la fauvette grisette et le bruant des roseaux. La bergeronnette printanière serait encore nicheuse sur ce site. Le chat sauvage a été observé dans cette vallée en 1996.

#### **1501 – Cours inférieur de la Basseille**

*Superficie* : 14,7 hectares (sur le territoire communal et 0,7 hectare sur la commune de Tenneville)

Cette dernière portion (+/- un tiers) de la plaine alluviale de la Basseille est fortement enrésinée. Seul un cordon feuillu à base d'aulne glutineux subsiste au niveau des berges, où l'on note cependant quelques espèces intéressantes.

#### **2325 – Rocher du Coucou**

*Superficie* : 2,3 hectares (sur le territoire communal et 38,7 hectares sur la commune de Bertogne)

Le site occupe le versant d'un méandre de l'Ourthe occidentale, au nord du village de Lavacherie. Il inclut non seulement les zones rocheuses et les éboulis siliceux, d'exposition ouest, mais également les parties boisées constituées surtout de chênaies acidiphiles de pente.

#### **1073 – Fange de la Borne**

*Superficie* : non disponible pour Sainte-Ode (15,4 hectares sur la commune de Saint-Hubert)

La Fange de la Borne se situe au nord-est de Saint-Hubert, à proximité de l'aérodrome civil. Elle se compose d'une mosaïque de groupements de lande tourbeuse et de lande plus sèche à molinie et nard, comportant diverses espèces végétales intéressantes comme la trientale (*Trientatis europaea*), l'orchis des sphaignes (*Dactylorhiza sphagnicola*), l'orchis tacheté (*Dactylorhiza maculata*) ou encore la pédiculaire des bois (*Pedicularis sylvatica*). Jusqu'au début des années 2000, elle était largement enrésinée par des semi-naturels d'épicéas et un drain en bordure menaçait l'avenir des zones tourbeuses. Sur la partie haute de la fange, on observe en outre un envahissement important de la fougère aigle. Le site a été largement restauré dans le cadre du projet Life "restauration des tourbières du plateau de Saint-Hubert" par l'élimination des semis naturels et l'amélioration de la rétention de l'eau par création de digues et bouchage du drain de bordure. Le site est entretenu par pâturage ovin.

### **1502 – Fagne de la Hutte**

*Superficie : 113,2 hectares (sur le territoire communal et 2,6 hectares sur la commune de Saint-Hubert)*

Sources multiples, fangeuses, coulant dans d'anciennes pessières coupées établies sur landes. En aval, plaine alluviale du ruisseau présentant des zones tourbeuses et des cariçaies très intéressantes.

### **1086 – Vallée de la Basseille au sud de Laneuville-au-bois**

*Superficie : 5,9 hectares (en totalité sur le territoire communal)*

Anciennes prairies alluviales à canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*) et bistorte (*Persicaria bistorta*) en bordure de la Basseille au sud de Laneuville-au-Bois, recolonisées en partie par quelques arbustes, à l'endroit d'anciennes pessières abattues. Mosaïque de groupements végétaux typiques des fonds de vallée humides et/ou tourbeux.

### **1085 – Vallée de la Basseille en aval du Profond Ri**

*Superficie : 7,7 hectares (sur le territoire communal et 13,7 hectares sur la commune de Tenneville)*

Cette section de la Basseille, au sud-ouest du village de Laneuville, est soumise dans sa partie amont au régime forestier et est destinée à la régénération naturelle suite à l'exploitation des résineux. Actuellement, divers types de groupements héliophiles se réinstallent comme des jonchaies, prairies mouilleuses à molinie, bas-marais acides, évolution favorable pour le peuplement entomologique dont plusieurs espèces de papillons de jour peu communes et spécialisées. De petites mares ont été creusées ou remises en lumière, ce qui a permis d'accroître fortement l'attrait du site pour les libellules notamment (plus de 20 espèces signalées ces dernières années). En bordure du cours d'eau, se développent des galeries d'aulnes glutineux et de petites entités de boulaies humides où l'on note quelques plantes intéressantes telles que la wahlenbergie (*Wahlenbergia hederacea*) et le phégoptéris faux-polypode (*Phegopteris connectilis*).

### **1088 – Aérodrome de Saint-Hubert**

*Superficie : 100,9 hectares (sur le territoire communal et 45,9 hectares sur la commune de Saint-Hubert)*

Cet aérodrome exploité par la Défense Nationale depuis le début des années 1970 se situe à quelques kilomètres à l'est de Saint-Hubert, où il occupe environ 145 ha sur un haut plateau culminant à 580 m d'altitude, au sein de la Forêt de Freyr. L'unique piste longue de 2600 m est bordée d'une végétation très intéressante de prairie maigre où l'on observe des espèces des nardaies, comme la pédiculaire des bois (*Pedicularis sylvatica*) et le nard (*Nardus stricta*), diverses orchidées dont l'orchis tacheté (*Dactylorhiza maculata*) et des platanthères (*Platanthera* spp.), des éléments de landes submontagnarde à callune (*Calluna vulgaris*), myrtille (*Vaccinium myrtillus*) et lycopode en massue (*Lycopodium clavatum*), etc. Quelques fragments de bas-marais acides à sphaignes (*Sphagnum* spp.), rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*) et violette des marais (*Viola palustris*) existent aussi très localement aux abords des bassins aménagés en bordure sud de l'aérodrome. La faune se distingue par son peuplement particulièrement riche de papillons diurnes incluant plusieurs espèces menacées, et par la présence d'oiseaux emblématiques tels que la pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) ou le torcol fourmilier (*Jynx torquilla*). L'entièreté de l'aérodrome, en dehors de la piste et de ses annexes, a été inscrite dans le réseau Natura 2000 au sein du site BE34030 "Forêt de Freyr".

#### **47 – Vallée de la Basseille en aval de la Fagne de la Hutte**

*Superficie : 14,6 hectares (sur le territoire communal et 5,1 hectares sur la commune de Tenneville)*

La Fagne de la Basseille se trouve au coeur de la forêt de Freyr, au nord-est de Saint-Hubert. Elle s'étire sur près d'un kilomètre tout le long de la Basseille, un affluent de l'Ourthe qui a creusé ici un vallon relativement encaissé et étroit, en grande partie boisé. Cette réserve naturelle domaniale est constituée d'une mosaïque de végétations allant du bas-marais acide à la hêtraie à myrtille en passant par la lande humide à molinie, la magnocariçaie à laîche paniculée, l'aulnaie, etc. Elle représente un témoin du paysage et de la végétation typiques des fonds de vallées avant leur enrésinement systématique pratiqué en Ardenne depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Le site accueille diverses espèces remarquables. On y signale notamment l'une des plus grosses populations wallonnes de la lastrée du hêtre (*Phegopteris connectilis*), une fougère peu commune des rochers siliceux. Les eaux du ruisseau, fraîches et de très bonne qualité, hébergent un curieux poisson, la lamproie de planer (*Lampetra planeri*). Sur les berges, le promeneur attentif pourra admirer la très discrète wahlenbergie (*Wahlenbergia hederacea*). La trientale (*Trientalis europaea*), la salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) et le nacré de la bistorte (*Boloria eunomia*) sont quelques-uns des hôtes que l'on peut aussi rencontrer dans la Fagne de la Basseille.

#### **2831 – Sources du ruisseau de Fays**

*Superficie : non disponible*

Situé au sein d'un massif forestier largement enrésiné, le site correspond à la zone de source du ruisseau de Fays, petit cours d'eau qui dépend de l'Ourthe occidentale. On y observe en particulier des éléments de boulaie tourbeuse, habitat rare et à haute valeur patrimoniale. Son intérêt biologique est potentiellement élevé mais demeure méconnu en raison d'un déficit d'information.

#### **1500 – Vallée de la Basseille amont**

*Superficie : 23,5 hectares (sur le territoire communal, 3,2 hectares sur la commune de Saint-Hubert et 3,1 hectares sur la commune de Tenneville)*

Cette portion de la vallée du ruisseau de la Basseille entre la Fagne de la Borne et la RND de la Basseille constitue un couloir de largeur variable (20 à 50 mètres) où subsiste une végétation semi-naturelle variée dont des bas-marais et des landes tourbeuses, ainsi que des prairies abandonnées envahies par un complexe de groupements : tourbeux à sphaignes, cariçaies, jonchaies, moliniaies... Une nardaie relativement bien développée occupe un rebord plus sec dans le bord de la vallée.

#### **1548 – Ruisseau de Winachamps**

*Superficie : 0,2 hectare (sur le territoire communal, 25,7 hectares sur la commune de Libramont-Chevigny et 5,2 hectares sur la commune de Saint-Hubert)*

Le long du ruisseau de Winachamps, en amont de Bonnerue, se développe une végétation de bas marais à laïches, de lande à callune et myrtille et un jeune boisement feuillu semi-naturel à base de bouleau pubescent et d'aulnes glutineux.

### 7.2.5 Espèces invasives

Un inventaire des espèces invasives a été réalisé par le Contrat de Rivière de l'Ourthe. 7 stations (3 stations de berce du Caucasse, 1 station de renouée et 3 stations de spinée) ont été identifiées et concernent principalement le ruisseau du Laval et l'Ourthe occidentale.

### 7.2.6 Arbres et haies remarquables

#### Arbres remarquables :

La commune de Sainte-Ode compte 23 arbres remarquables, répertoriés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 3 : Inventaire des arbres remarquables - 2022**

Sections	Adresse	Dénomination latine	Dénomination française
<b>Magerotte</b>	Route du Vieux Frêne	Fraxinus excelsior	Frêne commun
<b>Beauplateau</b>	Allée des Hêtres	Fagus sylvatica	Hêtre commun
<b>Tillet</b>	Rue du Laval	Quercus robur	Chêne pédonculé <sup>6</sup>
	Rue Saint-Ouen	Tilia europaea	Tilleul de Hollande
	Rue de la Croisette	Ulmus procera	Orme champêtre
	Rue des Blanches Pierres	Fagus sylvatica	Hêtre commun
<b>Amberloup</b>	Rue Fernand Khnopff	Quercus robur	Chêne pédonculé
	Rue d'Orti	Tilia europaea	Tilleul de Hollande
<b>Sprimont</b>	Route de la Barrière	Fraxinus excelsior	Frêne commun
<b>Aviscourt</b>	Route des Courts Champs	Quercus robur	Chêne pédonculé
	Route des Courts Champs	Fagus sylvatica	Hêtre commun
	Rue de la Bergerie	Sorbus aucuparia	Sorbier des oiseleurs
<b>Herbaimont</b>	Rue des Longs Prés	Fraxinus excelsior	Frêne commun
<b>Lavacherie</b>	Place de l'Église	Quercus robur	Chêne pédonculé
	Rue de Saint-Hubert	Fagus sylvatica purpurea	Hêtre pourpre
<b>Le Jardin</b>	Rue de Le Jardin	Picea abies	Epicéa commun
	Rue de Le Jardin	Fagus sylvatica	Hêtre commun
	Rue de Le Jardin	Quercus petraea	Chêne sessile
<b>Sainte-Ode</b>	La Butte du Celly	Abies grandis	Sapin de Vancouver
	La Butte du Celly	Abies alba	Sapin pectiné
	Rue de Sainte-Ode	Acer saccharinum	Erable argenté

#### Haies remarquables :

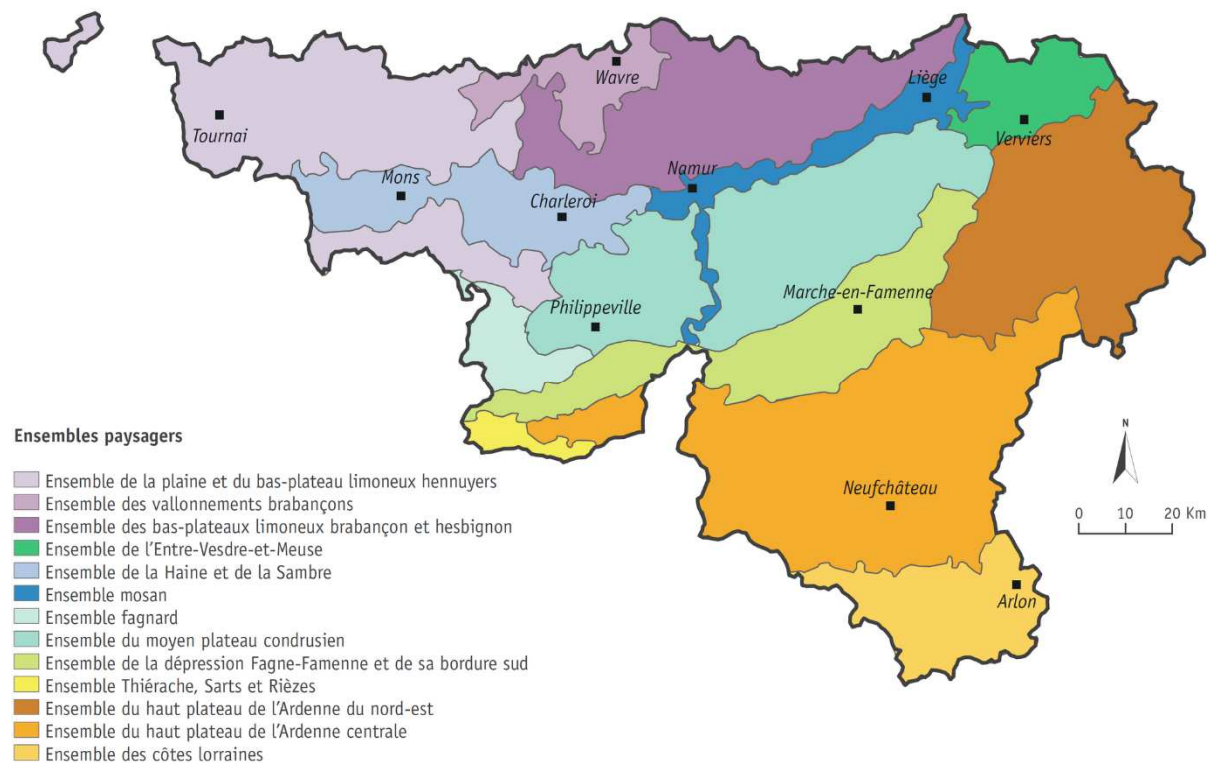
La commune de Sainte-Ode ne compte pas de haie remarquable.

<sup>6</sup> 3 sujets.

## 7.3 Contexte paysager

### 7.3.1 Description paysagère

**Figure 10 : Ensembles paysagers - 2004 – Source : CPDT**



Selon la cartographie des territoires paysagers de la CPDT (2004), la commune de Sainte-Ode appartient à l'ensemble paysager du haut plateau de l'Ardenne centrale.

« Le haut plateau de l'Ardenne centrale fait partie du massif schisteux rhénan qui regroupe les plateaux les plus hauts de l'Eifel allemand et de l'Ardenne du nord-est, puis, à un niveau inférieur, l'Oesling luxembourgeois, l'Ardenne centrale et, au-delà de la Meuse, le bout du plateau de l'Ardenne occidentale. Le plateau central ardennais descend lentement par paliers, de 550 mètres au nord-est à environ 400 mètres au sud-ouest. Au sud comme au nord, les cours d'eau entament fortement ses bordures en y creusant des vallées parfois profondes, isolant des hauts plateaux résiduels tels que la Croix-Scaille (505 mètres) et le plateau de Saint-Hubert (598 mètres). L'Ardenne centrale est caractérisée par des plateaux centraux agricoles au relief tranquillement ondulé et des bordures forestières au relief disséqué. L'habitat de cet ensemble est relativement homogène, caractérisé par le groupement des maisons en villages. A l'ouest, les villages sont plutôt concentrés tandis qu'à l'est, villages et hameaux sont plus lâches. »

### 7.3.2 Périmètres d'intérêt paysager et points de vue remarquable

Selon l'ADESA<sup>7</sup>, la commune de Sainte-Ode compte 9 périmètres d'intérêt paysager (PIP) sur son territoire, dénommés de la façon suivante :

- PIP de Laval-Milliomont-Pinsamont ;
- PIP de la vallée du Laval de Sprimont à Laval ;
- PIP de l'aval du ruisseau de Laval ;
- PIP de Tillet ;
- PIP Ferme de Basseille ;
- PIP de Lavacherie partie Nord ;
- PIP de Lavacherie partie Sud ;
- PIP d'Amberloup ;
- PIP de Magerotte.

L'ADESA identifie également de nombreux points (ou lignes) de vue remarquable sur le territoire. Ceux-ci sont répartis sur l'ensemble du territoire, dans les périmètres d'intérêt paysagers mais également en dehors.

## 7.4 Programmes mis en place en faveur de l'environnement

La commune de Sainte-Ode est engagée dans plusieurs programmes et mesures en faveur de l'environnement, à savoir :

### Adhésion au Parc naturel des deux Ourthes :

Aux côtés des communes de Bertogne, Gouvy, Houffalize, La Roche-en-Ardenne et Tenneville, Sainte-Ode fait partie du Parc naturel des deux Ourthes.

### Adhésion au contrat de rivière Ourthe :

Comme il est précisé dans la partie relative aux partenaires, la commune de Sainte-Ode adhère au contrat de rivière Ourthe.

Les actions relatives au contrat de rivière Ourthe ont été précisées dans le chapitre dédié à la présentation des partenaires communaux.

### Participation à l'appel à projet « BiodiverCité » :

Sainte-Ode participe également à l'événement annuel « Semaine de l'arbre ». En 2020, l'année des arbres fruitiers, elle était une des soixante communes sélectionnées pour la distribution aux particuliers. Cet événement est organisé dans le cadre plus large de l'appel à projet « BiodiverCité » lancé par la Ministre de l'environnement et de la ruralité. Cet appel à projet vise à soutenir les communes dans leurs actions de préservation et de restauration des espaces naturels et de développement de la biodiversité sur leur territoire. La commune et les habitants peuvent dans ce contexte agir au niveau local en restaurant ou en préservant un site particulier, en menant des actions de sensibilisation ou encore en installant des dispositifs favorisant l'installation d'espèces particulières.

---

<sup>7</sup> Action et Défense de l'Environnement de la vallée de la Senne et de ses Affluents (ADESA)

## 7.5 Éléments de synthèse

<b>Contexte physique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Géologie</b> : territoire communal composé de formations datant du Dévonien inférieur – aucune carrière exploitée</li> <li>▪ <b>Pédologie</b> : essentiellement des prairies et des terres arables</li> <li>▪ <b>Hydrographie</b> : bassin hydrographique de l’Ourthe – nombreux affluents et sous-affluents – bonne qualité des eaux</li> <li>▪ <b>Relief</b> : 2 vallées formées par l’Ourthe et le Laval – altitude entre 376 m et 574 m</li> </ul>
<b>Contexte naturel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 sites Natura 2000 (18,7 % du territoire communal)</li> <li>▪ 4 réserves naturelles domaniales</li> <li>▪ 22 sites de grand intérêt biologique (SGIB)</li> <li>▪ 7 stations d’espèces invasives</li> <li>▪ 23 arbres remarquables</li> </ul>
<b>Contexte paysager</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ensemble paysager du haut plateau de l’Ardenne centrale</li> <li>▪ 9 périmètres d’intérêt paysager (PIP)</li> <li>▪ Nombreux points et lignes de vue remarquables</li> </ul>
<b>Programmes mis en place en faveur de l’environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adhésion au Parc naturel des deux Ourthes</li> <li>▪ Adhésion au Contrat de Rivière Ourthe</li> <li>▪ Participation à l’appel à projet « BiodiverCité »</li> </ul>
<b>Enjeux, perspectives et besoins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ressources naturelles importantes à préserver</li> <li>▪ Contexte naturel et paysager favorable au tourisme</li> </ul>

## **8 Environnement bâti**

### **8.1 Caractéristiques urbanistiques et architecturales**

Le développement de l'urbanisation de Sainte-Ode est marqué par son réseau hydrographique. En effet, l'ensemble des villages et hameaux se distribuent le long de l'Ourthe, du Laval et de leurs affluents. La majeure partie de ces villages se situent sur les versants. Majoritairement en territoire herbager, le paysage est très ouvert, permettant plusieurs points de vue sur les villages et hameaux.

La qualité du bâti dans les noyaux anciens est soulignée par la présence de périmètres d'intérêt culturel, historique ou esthétique (élaborés en 1981 et 1984) dans les villages de Lavacherie, Amberloup, Sprimont, Tillet, Fosset, Rechrival, Laval, Rechimont et Renuamont.

### **8.2 Espaces publics structurants**

#### **8.2.1 La place d'Amberloup**

La place d'Amberloup a été aménagée récemment. Elle est située le long de la traversée d'Amberloup et jouxte le Syndicat d'Initiative. Elle comprend une halle couverte et accueille divers événements, tel que le marché du terroir.



#### **8.2.2 Espace vert à Lavacherie**

Au centre de Lavacherie, en face de la nouvelle Maison rurale et à côté de l'église, se trouve un espace vert aménagé de manière conviviale. Il s'intègre dans un aménagement plus global à l'échelle du centre du village.

### 8.2.3 Autres espaces potentiels

D'autres espaces publics potentiellement structurants ont été identifiés, notamment à Houmont au centre du village et à Amberloup, en face de l'église à côté du presbytère. Toutefois, ceux-ci, vu leurs caractéristiques ou leur utilisation, ne peuvent être considérés comme réellement structurants.

## 8.3 Patrimoine

### 8.3.1 Zones de protection, monuments et sites classés

La commune de Sainte-Ode compte deux monuments et sites classés :

- Site classé : Frêne sis Magerotte 10 à Tillet (arrêté de classement du 20/08/1993).
- Le « Pont de Fosset », sis au-dessus de la rivière Laval au hameau de Fosset à Amberloup (arrêté de classement du 14/08/2019).

### 8.3.2 Autres éléments patrimoniaux

#### Patrimoine monumental

L'inventaire du patrimoine monumental de Belgique reprend près de 40 bâtiments sur le territoire ; il montre qu'outre le patrimoine religieux, plusieurs fermes et bâtiments anciens y sont cités partout sur la commune. À noter également la présence des périmètres d'intérêt culturel, historique ou esthétique dans plusieurs villages qui renforcent cette qualité du bâti (Lavacherie, Amberloup, Sprimont, Tillet, Fosset, Rechrival, Laval, Rechimont et Renuamont).

#### Petit patrimoine

Les villages regorgent d'éléments de petit patrimoine, parfois méconnus. Composé d'éléments religieux, de monuments aux morts, de ponts,..., il est présent sur toute la commune.

On compte également une centaine de murs en pierre sèche (projet Interreg).

### 8.3.3 Description cartographique des villages

#### **Lavacherie**

Lavacherie s'est développé sur le versant gauche de l'Ourthe, perpendiculairement aux courbes de niveau, tout d'abord de manière linéaire d'ouest en est, pour ensuite s'étendre le long de chemins vers le nord et le sud.

Au plan de secteur, la ZHCR rayonne depuis le centre vers les extrémités du village, délimitant de nombreuses parcelles potentiellement urbanisables. Une importante réserve de terrains est également présente au nord du village, sur le site privé de l'ancienne scierie (numéro 1 sur la carte ci-dessous). Lavacherie est aussi caractérisé par trois ZACC (dont une est partiellement mise en œuvre). Localisées à proximité du cœur du village, elles constituent une réserve foncière intéressante pour son développement.



#### **Amberloup**

Amberloup était à l'origine composé d'un groupe de maisons au confluent de l'Ourthe et du Rancourt (venant de Tillet). Le village s'est ensuite étalé d'est en ouest le long de l'Ourthe.

L'accessibilité routière est aisée grâce à la traversée de la RN826. Amberloup a été proposé par la Commune comme lieu de centralité prioritaire au Ministre Henry en date du 23 décembre 2011.

Au plan de secteur, Amberloup ne possède pas de grands ensembles de terrains en zone urbanisable mais un certain nombre de parcelles réparties sur l'ensemble de l'entité.



### **Tillet, Gérumont et Beauplateau**

Les limites entre Tillet, Gérumont et Beauplateau sont aujourd'hui assez ténues mais elles ne l'ont pas toujours été. Le noyau originel de Tillet se situe le long du Rancourt, coulant vers l'Ourthe alors que ceux de Gérumont et Beauplateau se localisent sur les versants de la Chisogne, affluent du Laval. Alors que Tillet s'est peu étendu, Gérumont, à l'origine composé de quelques maisons groupées, s'est dispersé le long de la route, du nord au sud. Beauplateau n'arrivera que bien plus tard, à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.



### **Houmont**

Localisé sur le versant droit du Laval, Houmont s'est d'abord installé à mi-hauteur de celui-ci pour ensuite s'étendre vers le cours d'eau et le hameau de Brul (au sud-est).

Au plan de secteur, le potentiel foncier pour l'urbanisation encore élevé se situe principalement en fond de vallée, permettant une extension linéaire du bâti, loin du noyau de Houmont.



### **Sprimont**

Sur le versant droit du Laval, Sprimont était tout d'abord un hameau relativement compact avant de se développer le long de la route.

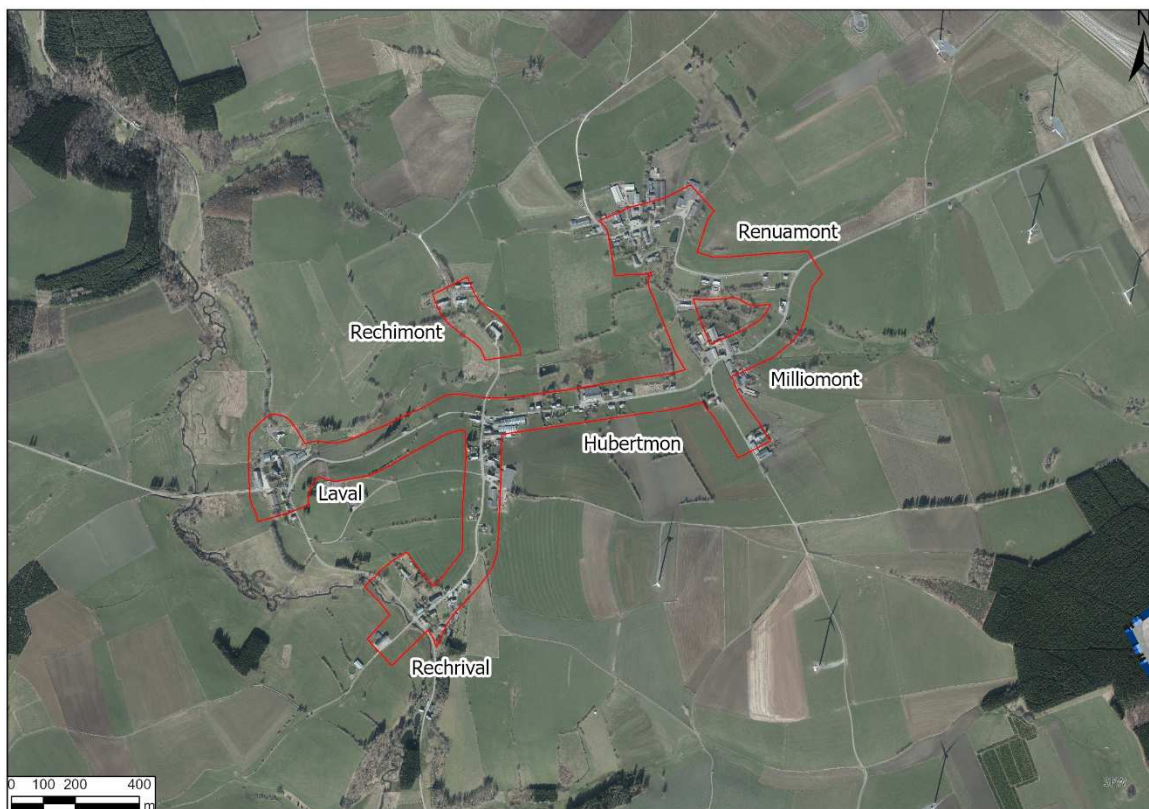
Au plan de secteur, les terrains encore disponibles pour l'urbanisation se situent sur les extensions, modifiant la structure originelle du village.



**Hubermont, Laval, Rechimont, Renuamont, Milliomont et Rechrival**

Hubermont et les hameaux environnants (Rechrival, Laval, Milliomont, Rechimont et Renuamont) s'étendent sur le versant droit du Laval. Ces six hameaux constituaient à l'origine des noyaux bien distincts. Par la suite, Hubermont s'est étendu vers Milliomont et Rechrival.

Au plan de secteur, la ZHCR permet une jonction entre les villages et les hameaux au risque d'une urbanisation linéaire et d'une perte d'identité de ceux-ci.



### **Magerotte**

Situé à la source du Laval, Magerotte s'étend d'ouest en est sur son versant. De nouvelles constructions ont vu le jour au sud du noyau originel.

Au plan de secteur, Magerotte est constitué d'une ZHCR permettant le développement linéaire du bâti hors du noyau originel par une longue extension.

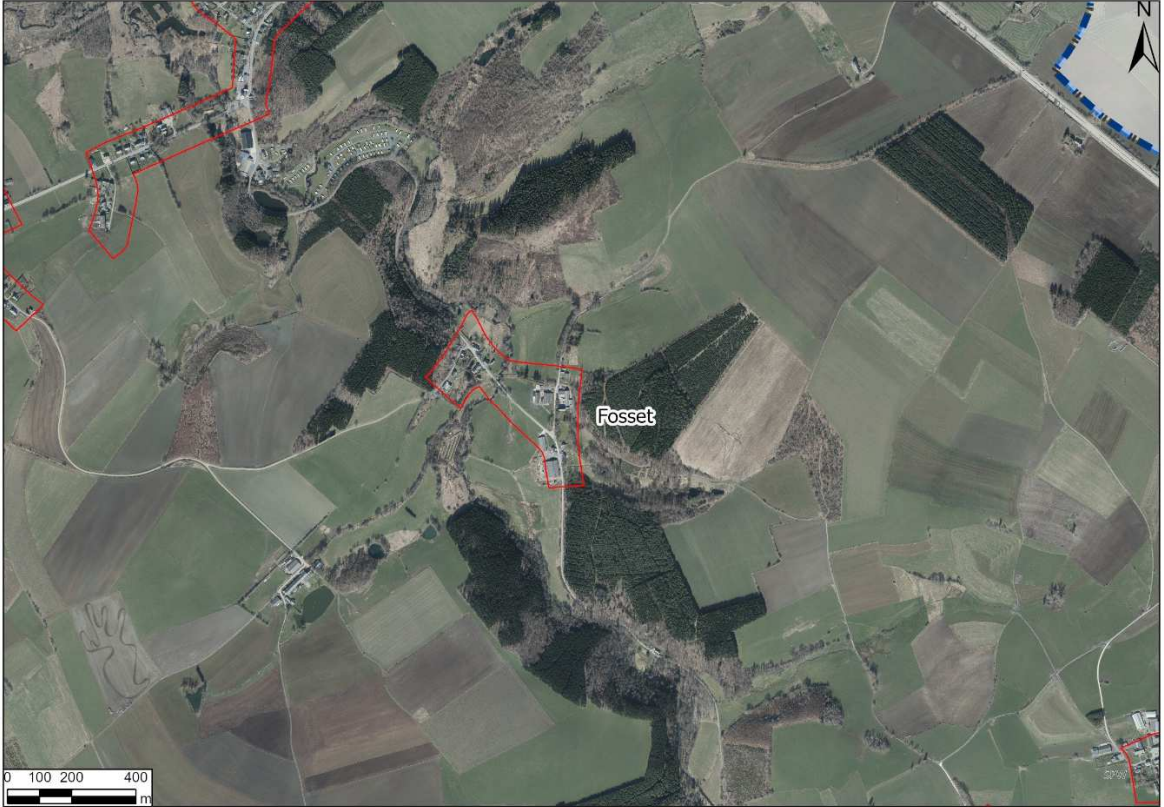


### **Pinsamont, Chisogne, Acul et Fosset**

Disposés sur les versants des affluents du Laval, ils constituent de petits hameaux à l'origine occupés par des fermes disposées de manière groupée.

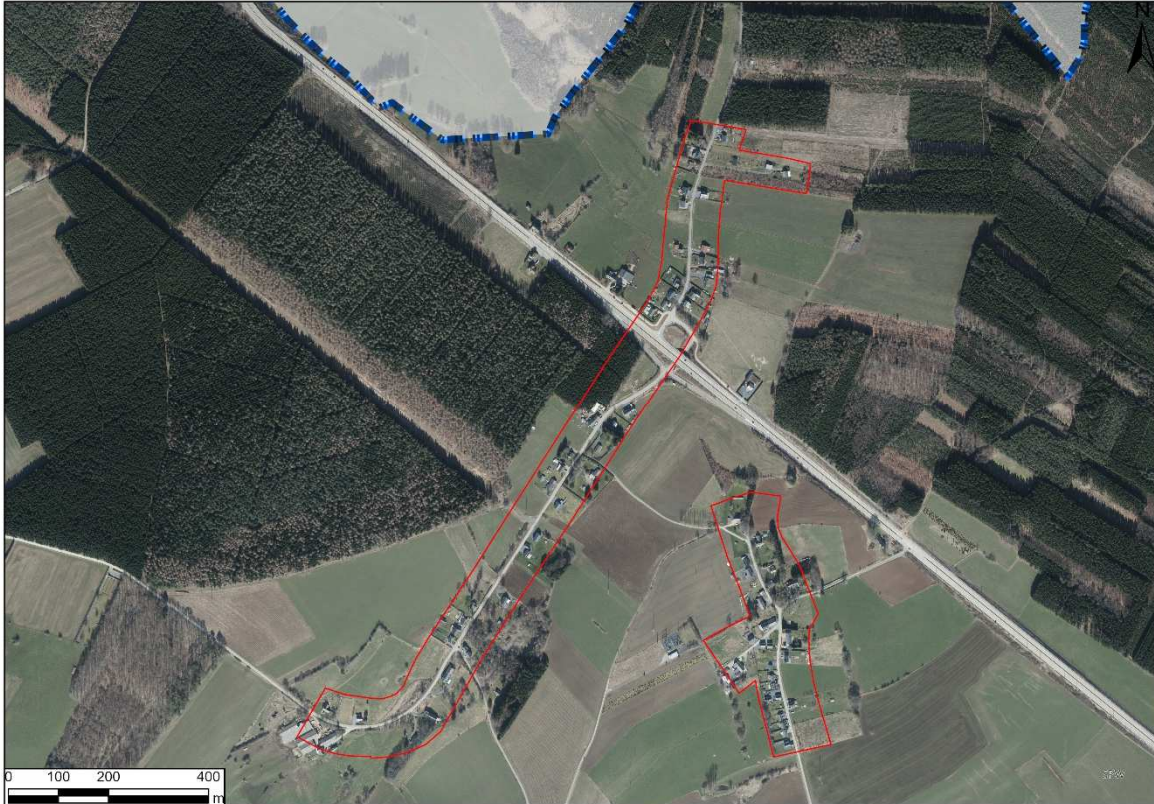
Le plan de secteur présente sur ces villages des ZHCR permettant une extension linéaire du bâti mais relativement maîtrisée. Plusieurs parcelles y sont encore potentiellement urbanisables.

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 1 : Analyse des caractéristiques socio-économiques



### Aviscourt

Disposé le long d'un ruisseau du même nom, affluent du Laval, Aviscourt se caractérise par une extension linéaire de son bâti occupant les pâturages jadis exploités par les quelques habitants (quelques maisons groupées).



### 8.4 Éléments de synthèse

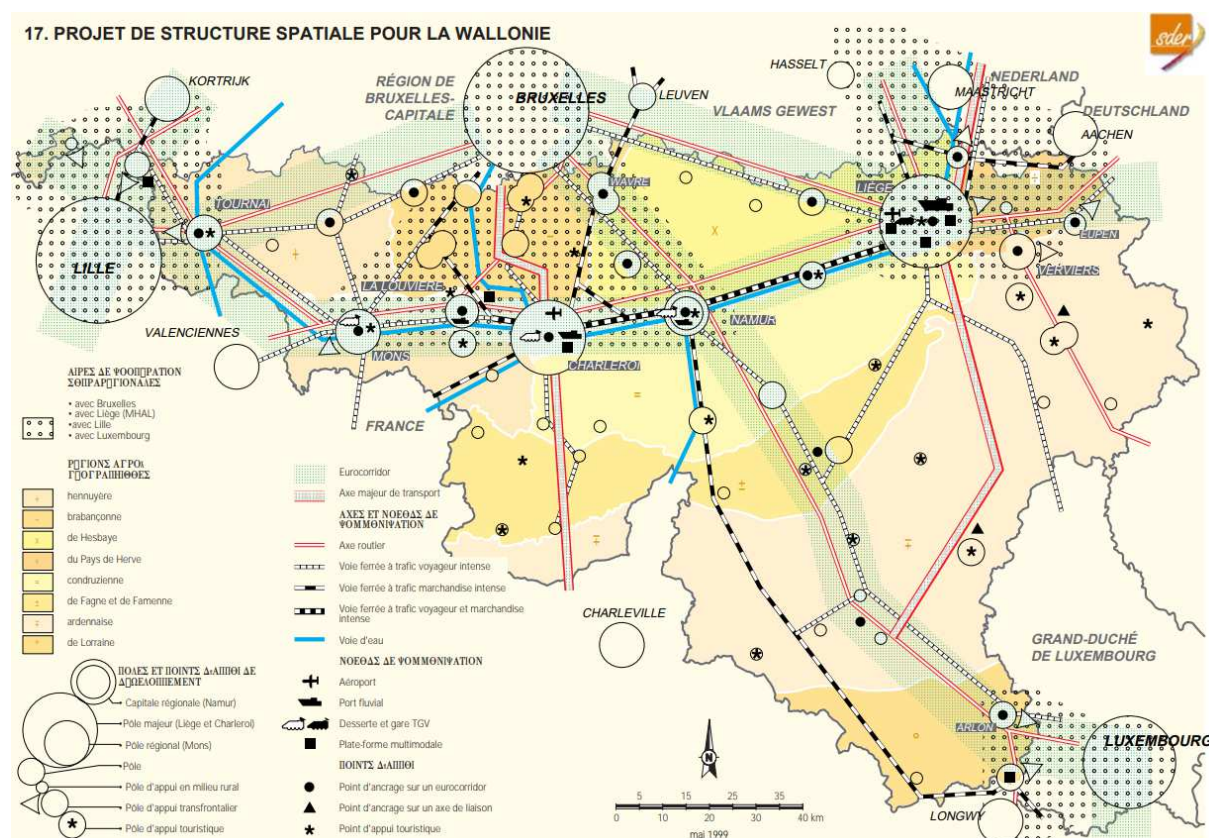
<b>Caractéristiques urbanistiques et architecturale</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Qualité des centres villageois et des hameaux</li></ul>
<b>Patrimoine</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 2 monuments et sites classés.</li><li>▪ +/- 40 biens repris à l'inventaire du patrimoine</li><li>▪ Nombreux éléments du petit patrimoine</li></ul>

## 9 Aménagement du territoire

### 9.1 Schéma de Développement du Territoire

Datant de 1999, le Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER), devenu Schéma de Développement du Territoire (SDT) en 2017, est un instrument de conception de l'aménagement du territoire wallon. Il s'agit d'un document transversal et évolutif. Il oriente les révisions des plans de secteur et sert de référence pour les décisions concernant l'habitat, le cadre de vie, les déplacements, l'implantation des activités économiques, l'urbanisme ou encore la conservation des milieux naturels.

Figure 11 : Projet de structure spatiale pour la Wallonie - 1999 – Source : SDT



Le projet de structure spatiale pour la Wallonie défini par le SDT mentionne peu d'informations spécifiques sur la commune. Quelques points méritent d'être mentionnés : **l'appartenance à la région agro-géographique ardennaise et la proximité de Bastogne, classé comme pôle d'appui touristique.**

Sainte-Ode appartient à la région agro-géographique ardennaise. Le SDT précise que « *L'Ardenne est généralement présentée comme emblématique de l'espace rural wallon. Elle offre une faible densité d'urbanisation, de vastes superficies de pâturages et de bois, des sites d'intérêt écologique et des paysages spécifiques. La vocation touristique de cette région n'est plus à démontrer. La richesse et les contrastes du milieu naturel, la présence de pôles historiques et de loisirs doit pouvoir s'appuyer sur quelques pôles ruraux pour lesquels il convient de poursuivre l'amélioration de la qualité du cadre de vie et des espaces publics.* ».

Comme précisé, Bastogne est classé comme « point d'appui touristique ». Ce sont « *des lieux (mais non des villes) touristiques dont certains ont déjà actuellement une renommée internationale. Ils peuvent servir de point d'appui à un développement touristique d'envergure et de renom international. Ils requièrent dès lors des aménagements et infrastructures d'accueil de très grande qualité.* ».

## 9.2 **Plan de secteur**

### 9.2.1 Généralités

La commune de Sainte-Ode s'étend entièrement sur le plan de secteur « Bastogne » (décision du 05/09/1980).

Pour la définition des différentes zones du plan de secteur, le lecteur se réfèrera utilement au Code du Développement du Territoire (CoDT).

Les zones non urbanisables représentent pratiquement 94 % du territoire communal. Les surfaces forestières dominent le territoire (4.562 ha – 46,5 %) devant les surfaces agricoles (4.301 ha – 43,9 %).

Tableau 4: Répartition des affectations au plan de secteur

Affectation	Surface (ha)
Zone d'habitat à caractère rural	447
Zone d'activité économique mixte	21
Zone d'aménagement communal concertée	12
Zone de loisirs	31
Zone de services et d'équipements communautaires	195
Dépendance d'extraction	9
Zone agricole	4.301
Zone forestière	4.562
Zone d'espace vert	185
Zone de parc	6
Zone naturelle	10
Plan d'eau	20

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 1 : Analyse des caractéristiques socio-économiques

Figure 12 : Répartition des affectations au plan de secteur

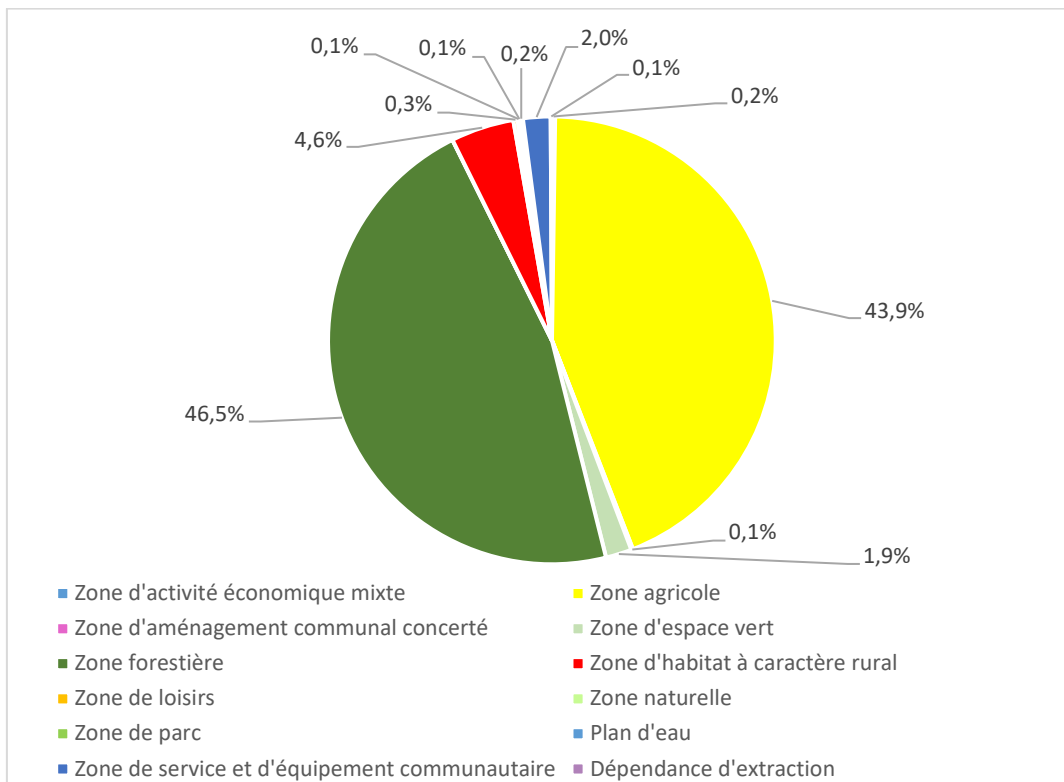
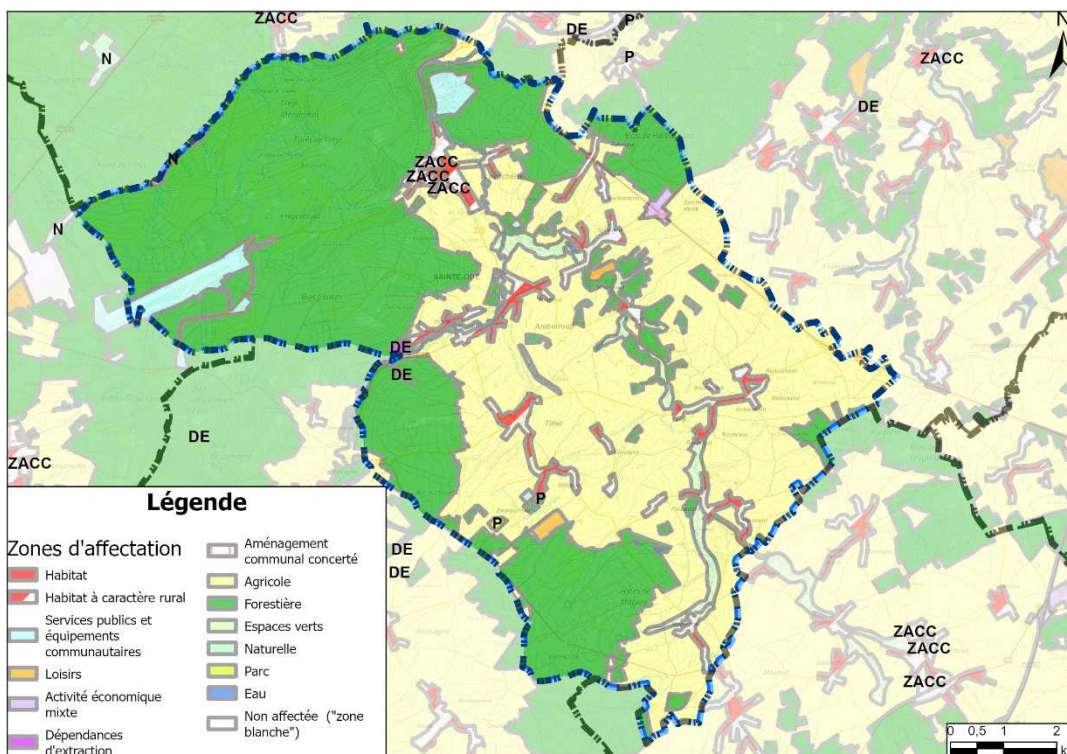


Tableau 5 : Affectations du plan de secteur pour la commune de Sainte-Ode



### 9.2.2 Affectations

Tous les villages sont repris en zone d'habitat à caractère rural (447 ha).

On dénombre également plusieurs zones de services publics et d'équipements communautaires (195 ha) et qui correspondent à la maison communale, à des cimetières, etc.

Deux des zones de loisirs (31 ha) sont occupées par un camping et la 3<sup>ème</sup> zone est non urbanisée.

Au niveau des zones d'activité économique, on retrouve :

- 2 zones d'activité économique mixte (21 ha) le long de la N4.
- 1 zone de dépendance d'extraction (9 ha) situé à l'ouest d'Amberloup, celle-ci est désaffectée.

La commune compte trois zones d'aménagement communal concerté ou « ZACC » (12 ha). Elles se situent toutes les trois au niveau de Lavacherie et elles n'ont, à ce jour, pas encore été mises en œuvre.

La commune compte deux zones de parc (6 ha) située au Sud-Ouest de Géricourt.

Des zones d'espaces verts (185 ha) sont recensées aux abords du ruisseau de Laval à Pinsamont, Laval et Fosset ou encore sur des sites entre Tillet et Amberloup.

Enfin, le plan de secteur comporte en outre diverses surimpressions relatives à la protection du patrimoine et à des zones de réservation.

Les sites repris en périmètre d'intérêt paysager sont nombreux car ceux-ci couvrent la majorité du tracé du ruisseau de Laval. Sont concernés par ces périmètres :

- Pinsamont, Laval, et Lavacherie
- Amberloup qui est traversé par l'Ourthe Occidentale

Le centre des villages de Lavacherie, Fosset, Amberloup, Tillet, Hubertmont et Rechimont sont en outre repris en périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique.

## 9.3 Schéma de Développement Communal

Le schéma de développement communal est un document d'orientation qui, sur base d'un inventaire exhaustif dans des domaines aussi variés que la situation de droit, l'environnement, la mobilité ou la géographie physique et humaine établit les lignes directrices de l'aménagement du territoire pour les années à venir.

La commune de Sainte-Ode ne dispose pas de Schéma de Développement Communal.

## 9.4 Schéma d'Orientation Local

Le territoire compte un Schéma d'Orientation Local (SOL) en vigueur, à savoir le PCA (Plan Communal d'Aménagement) révisé « Camping de Tonny » à Tonny, selon l'arrêté ministériel du 28 juillet 2015. Ce dernier a reçu l'approbation du Ministre et est entré en vigueur le 17 septembre 2015. Le PCA « Camping de Tonny » poursuit deux objectifs, la création d'une zone d'équipements touristiques sur les terrains qui sont utilisés en camping actuellement et le maintien d'une zone verte longeant le bras Nord de l'Ourthe.

## 9.5 Guide régional d'urbanisme

Suite à l'entrée en vigueur du CoDT en 2017, la terminologie et la valeur des outils d'aménagement du territoire ont été modifiés en Wallonie. Le guide régional d'urbanisme (GRU) devient le seul outil en matière d'urbanisme à l'échelle régionale. Adopté par le gouvernement, il regroupe des normes (valeur réglementaire) et des indications (valeur indicative) urbanistiques. Il compile divers règlements généraux, notamment le Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGSBR).

Aucun GRU de ce type n'a été recensé sur le territoire communal.

## 9.6 Guide communal d'urbanisme

Le Guide Communal d'Urbanisme (GCU) est l'un des outils d'orientation en matière d'urbanisme à l'échelle communale. Les Règlements Communaux d'Urbanisme (RCU) et les Règlements Communaux de Bâtisses (RCB) sont assimilés à des GCU. Ceux-ci possédaient auparavant une valeur réglementaire. Dans le CoDT, le GCU ne comporte que des indications (valeur indicative) compilées dans un document unique. Le contenu est défini de manière similaire à celui du GRU.

Aucun GCU de ce type n'est recensé sur la commune de Sainte-Ode.

## 9.7 Sites à réaménager

Selon la définition donnée par l'article D.V.1.1° du Code du Développement Territorial (CoDT), un site à réaménager (SAR) est un « bien immobilier ou un ensemble de biens immobiliers qui a été ou qui était destiné à accueillir une activité autre que le logement et dont le maintien dans son état actuel est contraire au bon aménagement des lieux ou constitue une déstructuration du tissu urbanisé... ». À titre d'exemple, les sites d'activité économique désaffectés et sites où ont eu lieu des activités sociales, installations sportives, culturelles, à caractère public ou à destination publique peuvent être qualifiés de SAR.

La commune de Sainte-Ode ne compte pas de SAR sur le territoire.

## 9.8 Périmètre de reconnaissance économique

La commune de Sainte-Ode compte 0,69 hectare repris en périmètre de reconnaissance économique. Il s'agit du périmètre de la Barrière Hinck (arrêté du 12/09/2014). Il est important de noter que ce périmètre n'est pas celui qui fait l'objet d'un dossier de création d'une nouvelle zone d'activité économique mixte.

## 9.9 Éléments de synthèse

<b>Schéma de Développement du Territoire (SDT)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Appartenance à la région agro-géographique ardennaise</li><li>▪ Proximité du pôle d'appui touristique de Bastogne</li></ul>
<b>Plan de secteur</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Potentiel foncier à gérer, y compris dans les ZACC</li></ul>
<b>Schéma d'Orientation Local (SOL)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Plan Communal d'Aménagement révisionnel « Camping de Tonny »</li></ul>
<b>Périmètre de reconnaissance économique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Barrière Hinck 0,69 hectare</li></ul>

## 10 La population

### 10.1 Nombre d'habitants et son évolution

#### 10.1.1 Au niveau communal

Comptabilisant 2.665 habitants (1.335 hommes et 1.320 femmes) au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la commune de Sainte-Ode présente une densité de population de 26,4 habitants/km<sup>2</sup>. Cette densité est nettement inférieure à celle de l'arrondissement de Bastogne (47,2 habitants /km<sup>2</sup>) et de la Région wallonne (215,9 habitants/km<sup>2</sup>).

**Tableau 6 : Densité de population – 2021** *Source : WALSTAT*

Communes	Densités de population
<b>Sainte-Ode</b>	<b>26,5 habitants/km<sup>2</sup></b>
Tenneville	31,4 habitants/km <sup>2</sup>
Saint-Hubert	50,2 habitants/km <sup>2</sup>
Libramont-Chevigny	64,1 habitants/km <sup>2</sup>
Vaux-sur-Sûre	43,2 habitants/km <sup>2</sup>
Bertogne	40,9 habitants/km <sup>2</sup>

La micro-région présente des densités démographiques variant entre 26,5 et 64,1 habitants/km<sup>2</sup>. Elle est dominée par le centre de Libramont, avec la densité la plus élevée de l'ensemble des communes (64,1 habitants/km<sup>2</sup>). Sainte-Ode présente la densité de population la plus faible. Ces chiffres témoignent du caractère « rural » de la commune et de la faible urbanisation du territoire.

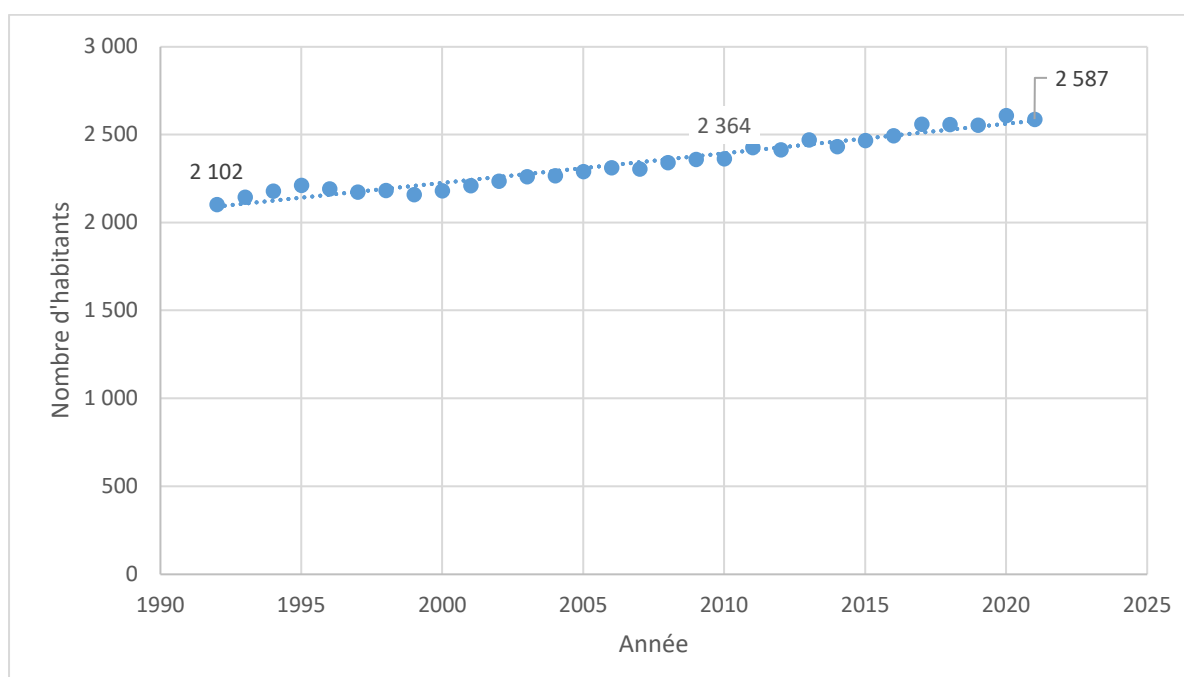
**Tableau 7 : Évolution de la population - 1992-2021 - WALSTAT**

Années	Nombre d'habitants	Évolution absolue	Évolution relative	Indice 1992
1992	2.102	/	/	100,0
1993	2.145	+ 43	+ 2,0	102,0
1994	2.179	+ 34	+ 1,7	103,7
1995	2.213	+ 34	+ 1,6	105,3
1996	2.192	- 21	- 1,0	104,3
1997	2.173	- 19	- 0,9	103,4
1998	2.183	+ 10	+ 0,5	103,9
1999	2.159	- 24	- 1,2	102,7
2000	2.181	+ 22	+ 1,1	103,8
2001	2.210	+ 29	+ 1,3	105,1
2002	2.236	+ 26	+ 1,3	106,4
2003	2.261	+ 25	+ 1,2	107,6
2004	2.266	+ 5	+ 0,2	107,8
2005	2.291	+ 25	+ 1,2	109,0
2006	2.312	+ 21	+ 1,0	110,0
2007	2.305	- 7	- 0,3	109,7
2008	2.342	+ 37	+ 1,7	111,4
2009	2.359	+ 17	+ 0,8	112,2

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 1 : Analyse des caractéristiques socio-économiques

2010	2.364	+ 5	+ 0,3	112,5
2011	2.427	+ 63	+ 3,0	115,5
2012	2.415	- 12	- 0,6	114,9
2013	2.470	+ 55	+ 2,6	117,5
2014	2.432	- 38	- 1,8	115,7
2015	2.466	+ 34	+ 1,6	117,3
2016	2.495	+ 29	+ 1,4	118,7
2017	2.560	+ 65	+ 3,1	121,8
2018	2.557	- 3	- 0,2	121,6
2019	2.555	- 2	- 0,0	121,6
2020	2.608	+ 53	+ 2,5	124,1
2021	2.587	- 21	- 1,0	123,1

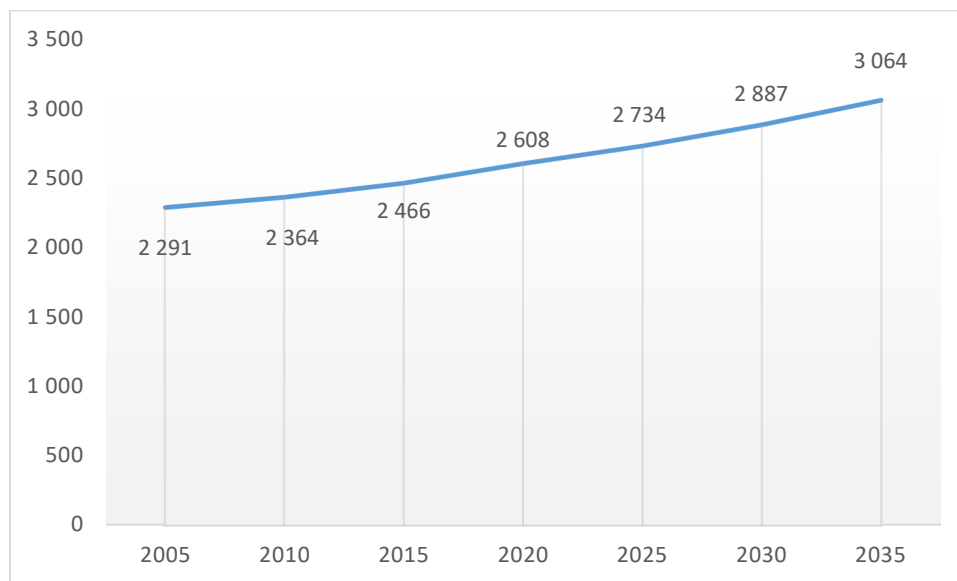
**Graphique 1 : Évolution de la population - 1992-2021 – Source : WALSTAT**



Depuis 1992, Sainte-Ode a gagné 485 habitants, soit une augmentation relative de 23,1 %. En trente ans, la commune a vu sa population augmenter de manière irrégulière mais constante. En effet, malgré quelques diminutions, elle est en hausse constante, atteignant 2.608 habitants en 2020. Au regard des chiffres ci-dessus, la commune de Sainte-Ode semble au niveau démographique relativement attractive.

**✚ Perspectives démographiques du nombre d'habitants :**

**Graphique 2 : Projections démographiques à horizon 2035 - 2005-2035 – Source : WALSTAT**



Selon les projections démographiques de l'IWEPS<sup>8</sup>, Sainte-Ode comptera 3.064 habitants en 2035, soit une augmentation relative de 17,5 % par rapport à 2020 (+ 456 habitants). En effet, l'IWEPS projette une augmentation progressive en quinze ans.

**10.1.2 Au niveau des localités**

La commune fusionnée comprend 3 sections principales, à savoir Amberloup, Lavacherie et Tillet, et les 21 hameaux et villages suivants : Aviscourt, Herbaimont, Fosset, Ménil, Tonny, Le Jardin, Sprimont, Acul, Beauplateau, Chisogne, Gérimont, Houmont, Hubermont, Laval, Magerotte, Magery, Milliomont, Pinsamont, Rechimont, Rechrival et Renuamont.

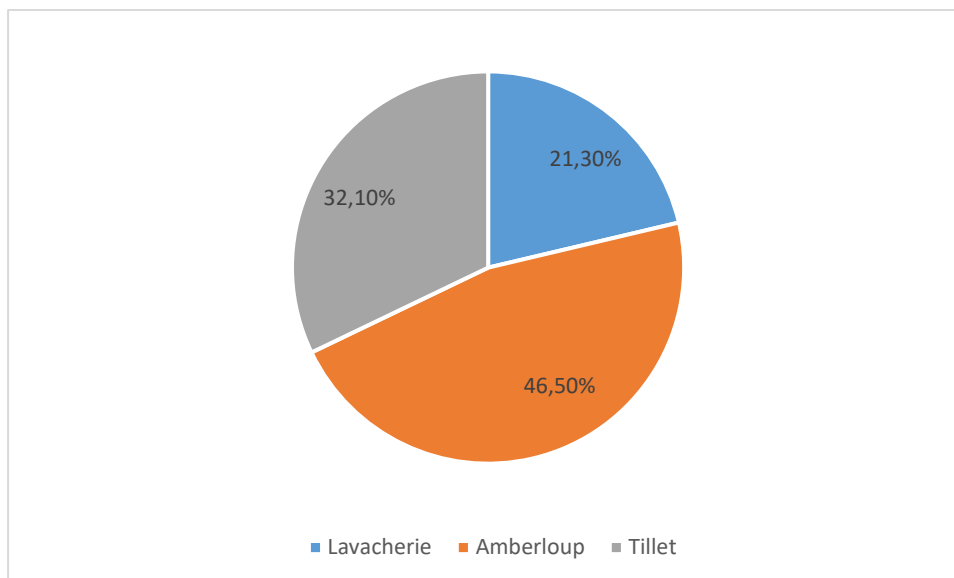
**Tableau 8 : Évolution de la population par section – 2012-2022 – Source : Administration communale**

Sections	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Évolution relative
<b>Lavacherie</b>	586	613	617	644	657	688	662	667	678	656	648	+ 10,6 %
<b>Amberloup</b>	812	887	912	956	1506	1330	1234	1234	1394	1385	1413	+ 74,0 %
<b>Tillet</b>	816	832	825	846	863	895	940	944	956	947	976	+ 19,6 %
<b>Total</b>	<b>2214</b>	<b>2332</b>	<b>2354</b>	<b>2446</b>	<b>3026</b>	<b>2913</b>	<b>2836</b>	<b>2845</b>	<b>3028</b>	<b>2988</b>	<b>3037</b>	<b>+ 37,2 %</b>

<sup>8</sup> Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

Les données sur la population par section issues de l'administration communale totalisent un nombre supérieur à celui de Walstat. En effet, le tableau ci-dessus reprend le nombre d'habitants par section avec les étrangers provenant du centre de la Croix Rouge à Amberloup, ouvert en 2016, et du centre pour MENA à Tillet (Beauplateau), ouvert en 2018.

**Graphique : Répartition de la population par localité - 2022 - Source : Administration communale**



La section d'Amberloup est la plus peuplée de la commune avec 1.413 habitants, soit 46,5 % de la population communale totale. Cela peut être expliqué par la présence du centre d'accueil de la Croix Rouge, ouvert en 2016, année à partir de laquelle on observe une forte augmentation de la population à Amberloup (+ 550 par rapport à l'année précédente et + 74 % d'augmentation relative par rapport à 2012). Elle est suivie par Tillet, avec 976 habitants, soit 32,1 % de la population communale. Le centre pour MENA ouvert en 2018 explique également cette évolution (+ 45 par rapport à 2017 et + 19,6 % d'augmentation relative par rapport à 2012). Enfin, la section de Lavacherie concentre 21,3 % de la population avec 648 habitants. Elle a connu une augmentation relative de 10,6 % par rapport à 2012.

### 10.1.3 Au niveau de la micro-région

**Tableau 9 : Évolution de la population au sein de la micro-région - 1992-2021 – Source : WALSTAT**

Communes	1992	2021	Évolution absolue	Indice 1992
<b>Sainte-Ode</b>	<b>2.102</b>	<b>2.587</b>	<b>+ 485</b>	<b>123,1</b>
Tenneville	2.331	2.890	+ 559	124,0
Saint-Hubert	5.690	5.625	- 65	98,9
Libramont	8.762	11.482	+ 2.720	131,0
Vaux-sur-Sûre	3.762	5.862	+ 2.100	155,8
Bertogne	2.530	3.750	+ 1.220	148,2
Arrondissement de Bastogne	38.047	49.352	+ 11.305	129,7
Région wallonne	3.275.923	3.648.206	+ 372.283	111,4

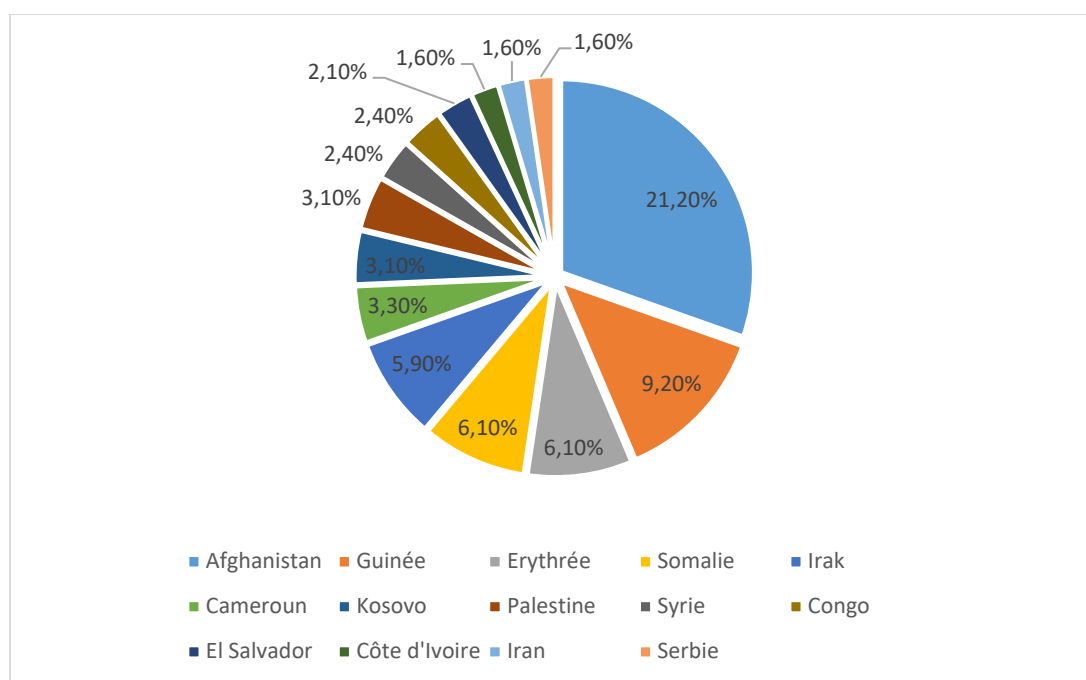
Libramont constitue le pôle démographique le plus important de la micro-région, avec 11.482 habitants. Sainte-Ode est la commune la moins peuplée de la micro-région avec ses 2.587 habitants. Les communes ont vu leur population évoluer différemment entre 1992 et 2021. Tenneville (+ 24,0 %), Libramont (+ 31,0 %), Bertogne (+ 48,2 %), Vaux-sur-Sûre (+ 55,8 %) et Sainte-Ode (+ 23,1 %) connaissent une croissance démographique marquée sur la période, alors que Saint-Hubert (- 1,2 %) a vu sa population diminuer. Vaux-sur-Sûre et Bertogne connaissent les croissances démographiques les plus importantes. À l'échelle territoriale supérieure, l'arrondissement de Bastogne et la Région wallonne ont vu leur population augmenter de 29,7 % et 11,4 %.

De manière générale, la micro-région est assez attractive, que ce soit au niveau du nombre absolu d'habitants dans la commune de Libramont, pôle économique, ou au niveau des évolutions dans les autres communes, mise à part Saint-Hubert.

## 10.2 Population étrangère

En août 2021, la population étrangère de Sainte-Ode représente 4,52 %<sup>9</sup> de la population communale, soit 117 personnes. Ainsi, comparativement aux deux échelles de référence, la proportion communale est inférieure à celle de l'arrondissement de Bastogne (5,75 %) et au taux régional (10,5 %).

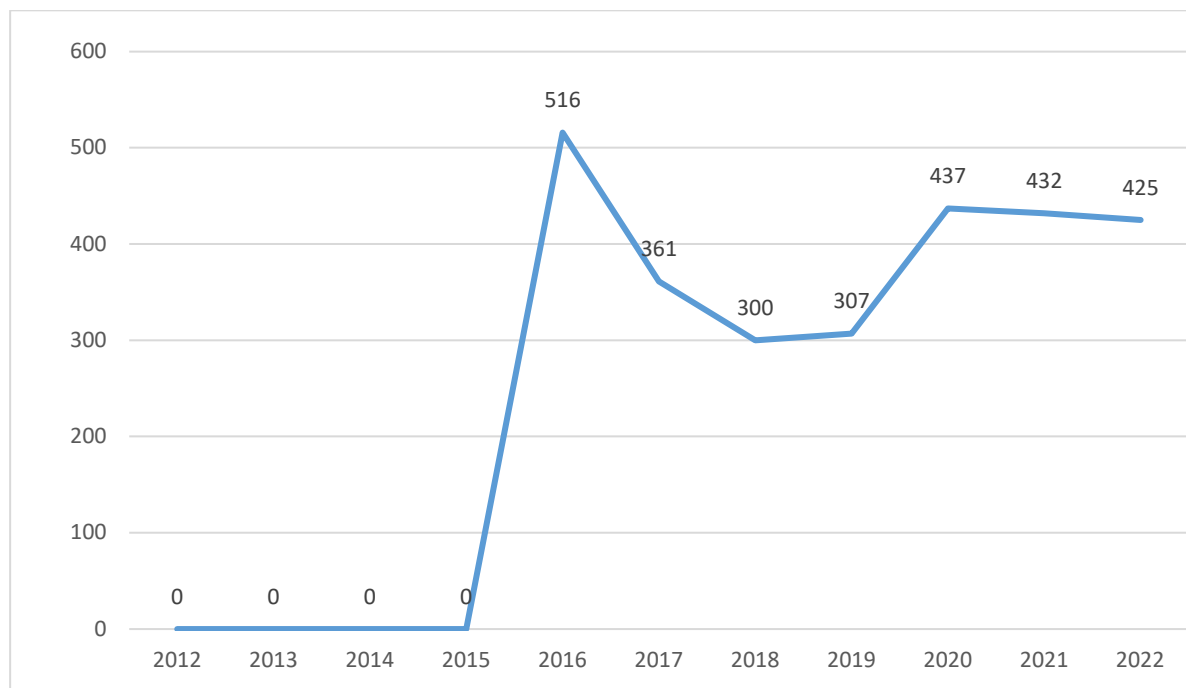
**Graphique 3 : Principales nationalités étrangères – Source : Administration communale**



En 2022, la population étrangère communale se répartit en 55 nationalités différentes. Elle est représentée en majorité par des afghans (21,20 %). Cette proportion peut s'expliquer par le fait que la plupart des MENA présents à Tillet sont d'origine afghane. Ensuite, les nationalités les plus représentées proviennent de Guinée (9,20 %), d'Erythrée et de Somalie (6,10 %) et d'Irak (5,90 %). Dans une moindre mesure, la commune de Sainte-Ode compte également des camerounais, des kosovars, des palestiniens, des syriens et d'autres nationalités.

<sup>9</sup> Selon Walstat, la part des non-belges à Sainte-Ode est de 4,52 % au 01 janvier 2021.

**Graphique : Évolution du nombre d'étrangers - 2012-2022 - Source : Administration communale**



Comme mentionné précédemment, le centre d'accueil de la Croix Rouge a ouvert ses portes en 2016, ce qui explique les données présentées : 516 étrangers arrivent sur la commune en 2016 puis ce nombre diminue les trois années suivantes. En 2020, on peut observer une remontée du nombre d'étrangers qui semble se stabiliser depuis.

### 10.3 Mouvements de la population

Les mouvements de la population s'étudient selon le solde naturel<sup>10</sup> et le solde migratoire<sup>11</sup>.

**Tableau 10 : Mouvements de la population - 2010-2020 – Source : WALSTAT**

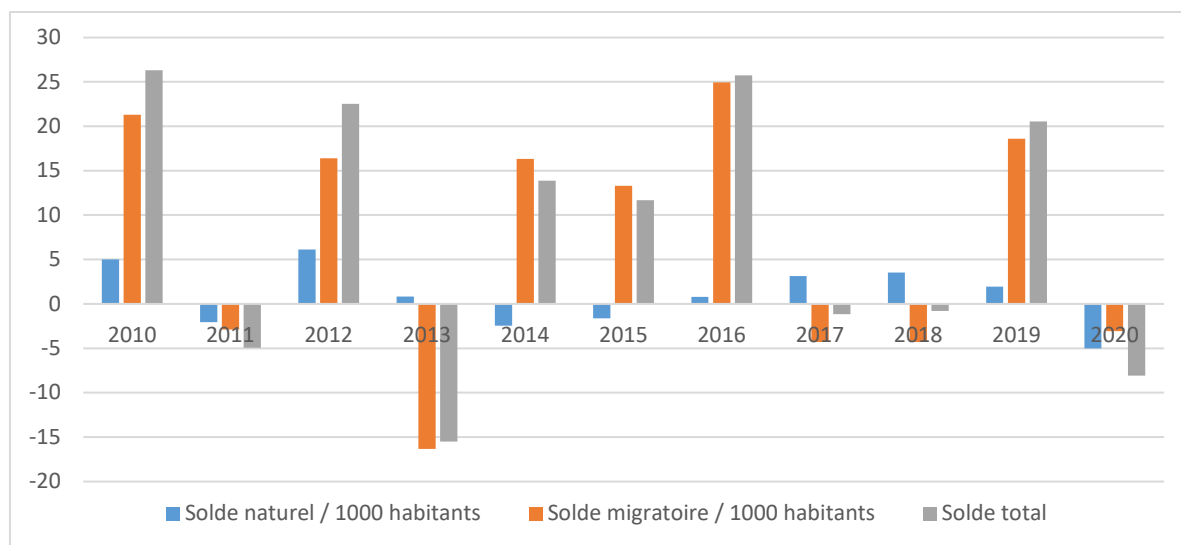
Années	Solde naturel / 1.000 hab	Solde migratoire / 1.000 hab	Solde total
2010	+ 5,01	+ 21,29	+ 26,30
2011	- 2,07	- 2,89	- 4,96
2012	+ 6,14	+ 16,38	+ 22,52
2013	+ 0,82	- 16,32	- 15,50
2014	- 2,45	+ 16,33	+ 13,88
2015	- 1,61	+ 13,30	+ 11,69
2016	+ 0,79	+ 24,93	+ 25,72
2017	+ 3,13	- 4,30	- 1,17
2018	+ 3,52	- 4,30	- 0,78

<sup>10</sup> Le solde naturel est le nombre de naissances moins le nombre de décès enregistrés à une période. Si le solde est positif, il y a plus de naissances que de décès.

<sup>11</sup> Indépendant de la nationalité, le solde migratoire est le nombre de personnes immigrées (entrées) moins le nombre de personnes émigrées (sorties). Si le solde est positif, il y a plus d'entrées sur le territoire.

2019	+ 1,94	+ 18,59	+ 20,53
2020	- 5,00	- 3,08	- 8,08

**Graphique 4 : Mouvements de la population - 2010-2020 – Source : WALSTAT**



Entre 2010 et 2020, le solde naturel est de 10 habitants supplémentaires. Sur l'ensemble de la période, la commune de Sainte-Ode comptabilise donc moins de décès que de naissances. Le solde migratoire, aléatoire mais plus conséquent, conditionne l'évolution de la démographie constatée. Les années 2011, 2013, 2017, 2018 et 2020 connaissent un départ des habitants, dans des mesures différentes, mais le solde migratoire reste largement positif sur l'ensemble de la période avec 80 habitants supplémentaires.

**Tableau 11 : Détails du solde migratoire - 2020 – Source : WALSTAT**

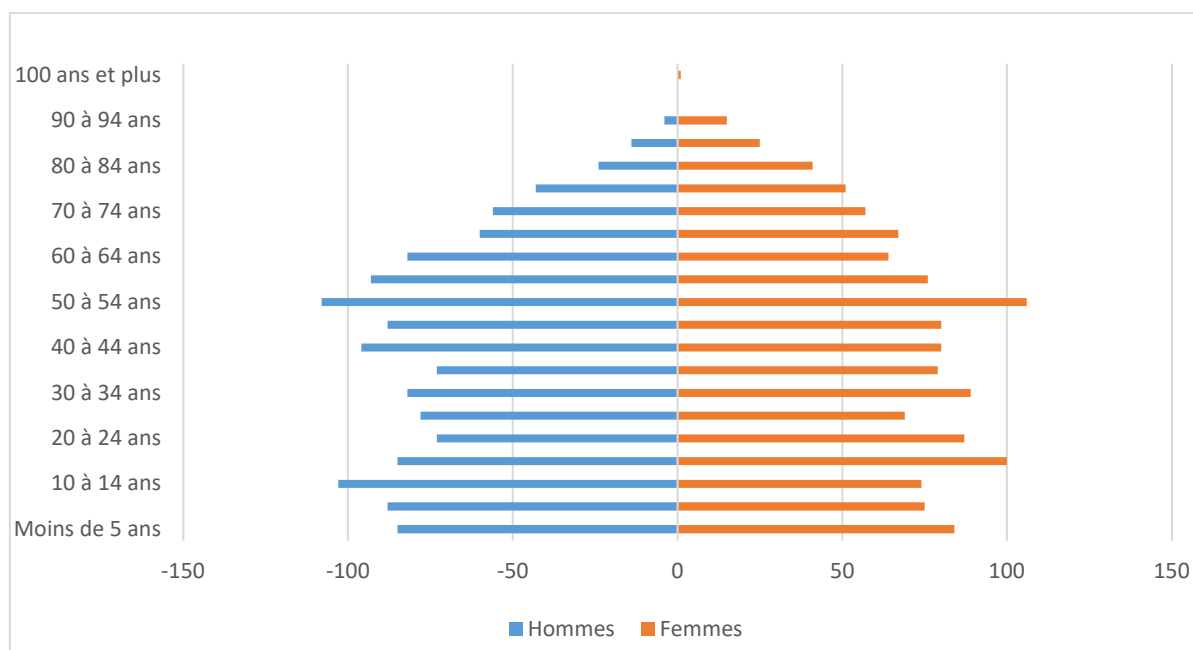
	Entrées	Sorties
Depuis/vers une des communes de l'arrondissement (ancienne découpe)	61	73
Depuis/vers une commune d'un autre arrondissement de la province	67	64
Depuis/vers une commune flamande	5	27
Depuis/vers une commune wallonne d'une autre province	34	70
Depuis/vers une commune bruxelloise	12	9

Les habitants quittent le territoire soit vers une commune wallonne d'une autre province, soit vers une des communes de l'arrondissement, ou encore dans une moindre mesure vers une commune d'un autre arrondissement de la Province. En 2020, Sainte-Ode voit l'arrivée de nouveaux habitants au sein de la population provenant d'une commune wallonne d'une autre province, mais plus majoritairement d'un autre arrondissement ou bien d'une commune de l'arrondissement de Bastogne.

<sup>12</sup> Pas de données disponibles

## 10.4 Structure d'âge

**Graphique 5 : Pyramides des âges - 2021 – Source : STATBEL**



La pyramide des âges de Sainte-Ode présente une population relativement jeune. Sa base est élargie, avec une proportion d'enfants en bas âge élevée (12,5 %). Les cinquantenaires sont la tranche d'âge la plus représentée au sein de la population communale (14,4 %). Ils sont suivis de près par les 10-19 ans (13,6 %). 39,4 % de la population Sainte-Odoise a moins de 30 ans et 64,7 % moins de 50 ans. La commune apparaît attractive pour les jeunes actifs en termes d'emplois et d'activités, notamment grâce aux pôles économiques de Libramont et de Bastogne à proximité.

### Zoom sur les indicateurs démographiques (01/01/21) :

- **Âge moyen** : 40,2 ans (39,6 ans pour l'arrondissement de Bastogne et 41,7 ans pour la Région wallonne) ;
- **Indice de dépendance**<sup>13</sup> : 77,4 (69,6 pour l'arrondissement de Bastogne et 72,1 pour la Région wallonne) ;
- **Indice de vieillissement**<sup>14</sup> : 68 (65,1 pour l'arrondissement de Bastogne et 83,1 pour la Région wallonne).
- **Indice d'intensité du vieillissement**<sup>15</sup> : 25,2 (27,0 pour l'arrondissement de Bastogne et 27,0 pour la Région wallonne).

<sup>13</sup> L'indice de dépendance est le rapport entre le nombre de non-actifs (population âgée de moins de 20 ans et de plus de 65 ans) et la population âgée de 20 à 64 ans. Un indice inférieur à 100 indique une part plus importante de la population en âge d'activité.

<sup>14</sup> L'indice de vieillissement est le rapport entre la population des personnes âgées de 65 ans et plus et la population des moins de 20 ans. Un indice supérieur à 100 indique que la part des plus 65 ans est supérieure à celle des moins de 20 ans.

<sup>15</sup> L'indice d'intensité du vieillissement est le rapport entre la population des personnes âgées de 80 ans et plus et la population âgée de 65 ans et plus. Il permet de mesurer la part des personnes les plus âgées (ayant un plus grand risque de perte d'autonomie) parmi les 65 ans.

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 1 : Analyse des caractéristiques socio-économiques

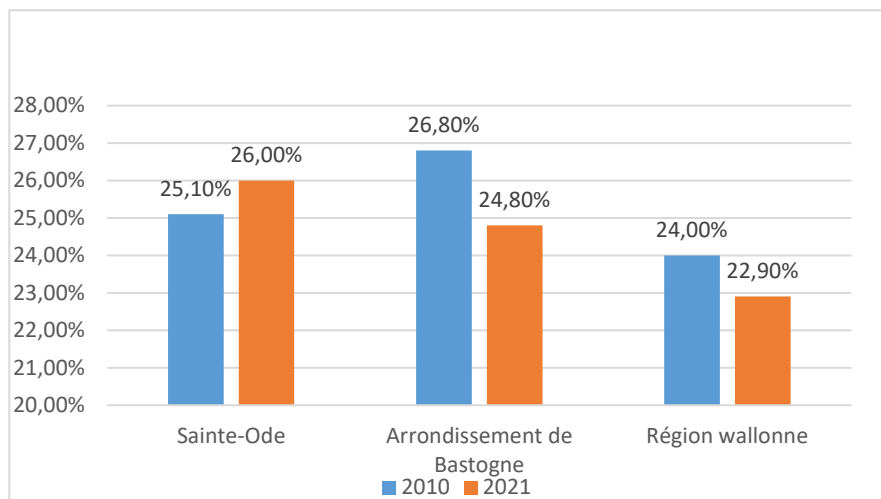
L'âge moyen de la population de Sainte-Ode est de 40,2 ans, contre 39,6 ans pour l'arrondissement de Bastogne et 41,7 pour la Région wallonne. L'âge moyen communal est donc inférieur à l'échelle de la région et légèrement supérieur à l'échelle de l'arrondissement (qui présente l'âge moyen le plus bas de tous les arrondissements de la région wallonne). On peut donc constater une moyenne relativement jeune de la population de Sainte-Ode.

L'indice de dépendance de la commune est de 77,4, traduisant une part plus importante de la population en âge d'activité. Il est supérieur à ceux de l'arrondissement de Bastogne (69,6) et la Région wallonne (72,1).

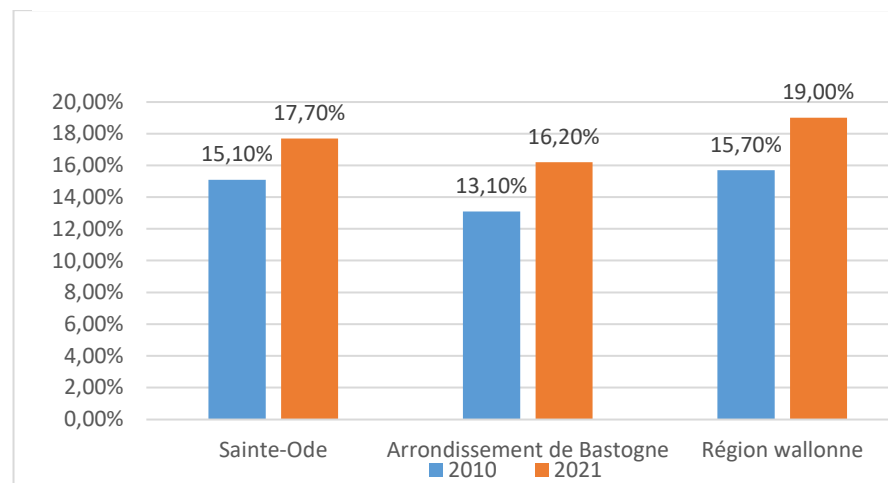
Avec un indice de vieillissement de 68, la part communale des plus de 65 ans (17,7 %) est inférieure à celle des moins de 20 ans (26 %). L'indice de vieillissement communal est légèrement supérieur à celui de l'arrondissement de Bastogne mais largement inférieur à celui de la Région wallonne. Sainte-Ode présente un indice de vieillissement moyen au regard de la Région wallonne, devant Vaux-sur-Sûre (45,8) et Bertogne (41,7), et derrière Tenneville (83,5) et Saint-Hubert (92,5). La part communale des moins de 20 ans (26 %) est une des plus hautes de la Région wallonne (22,9 %), aux côtés des communes de Bertogne (28,8 %) et Vaux-sur-Sûre (27,8 %), et elle est supérieure à l'arrondissement de Bastogne (24,8 %).

L'indice d'intensité du vieillissement est égal à 25,2, traduisant une part largement supérieure des plus de 65 ans (17,7%) à celle des plus de 80 ans (4,4%). L'indice communal est inférieur à ceux de l'arrondissement de Bastogne (27,0) et de la Région wallonne (27,0).

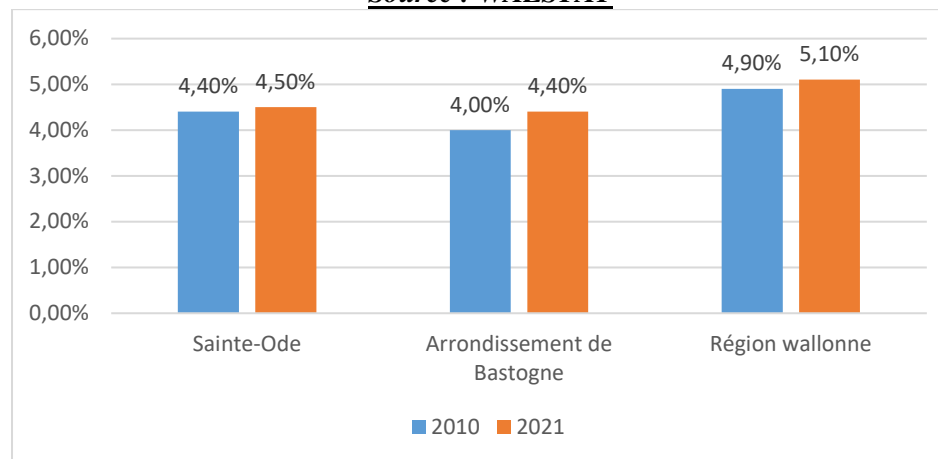
**Graphique 7 : Évolution et répartition des moins de 20 ans - 2010-2021 –  
Source : WALSTAT**



**Graphique 6 : Évolution et répartition des plus de 65 ans - 2010-2021 –  
Source : WALSTAT**



**Graphique 8 : Évolution et répartition des plus de 80 ans -2010-2021 –  
Source : WALSTAT**

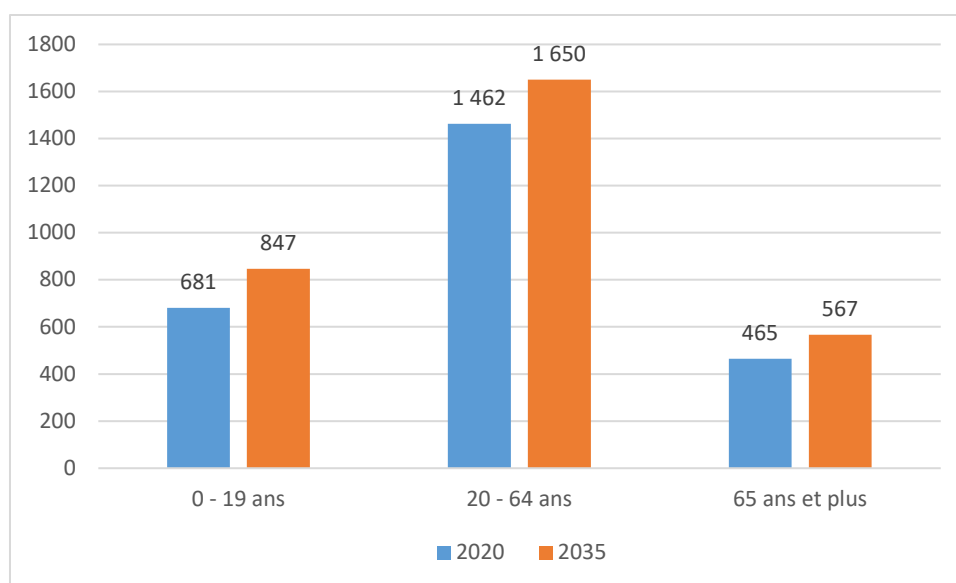


Comparativement aux deux échelles de référence, la commune de Sainte-Ode présente des indicateurs démographiques assez favorables, avec une population jeune importante :

- **En 2021, la part communale des moins de 20 ans s'élève à 26,0 %**. Étant une des plus élevées de la Région wallonne, l'arrondissement de Bastogne (24,8 %) et la Région wallonne (22,9 %) présentent des proportions moindres. Entre 2010 et 2021, la commune a vu sa jeune population augmenter de 0,9 point. Cette augmentation n'est pas constatée au sein des échelles de référence.
- **En 2021, la part communale des 65 ans et plus s'élève à 17,7 %**. Cette part est supérieure à celle de l'arrondissement de Bastogne (16,2 %) mais inférieure à celle de la Région wallonne (19,0 %). Sur la période 2010-2021, les plus de 65 ans ont augmenté de 2,6 points. L'arrondissement de Bastogne et la Région wallonne constatent également une hausse de leurs jeunes retraités, mais de manière plus marquée, avec des augmentations respectives de 3,1 et 3,3 points.
- **En 2021, la part communale des plus de 80 ans s'élève à 4,5 %**. Cette dernière est légèrement supérieure à celle de l'arrondissement de Bastogne (4,4 %) et inférieure à celle de la Région wallonne (5,1 %). Son augmentation depuis 2010 (0,1 point) est inférieure à celles constatées au sein de l'arrondissement de Bastogne (0,4 point) et de la Région wallonne (0,2 point).

#### **Perspectives démographiques par tranches d'âge :**

**Graphique 9 : Perspectives démographiques par tranches d'âge - 2020-2035 – Source : WALSTAT**



Comme il est précisé précédemment, selon les projections démographiques de l'IWEPS, Sainte-Ode comptera 3.064 habitants en 2035, soit une augmentation relative de 17,5 % par rapport à 2020.

Si nous nous intéressons aux tranches d'âge de la population à l'horizon 2035, l'IWEPS projette une augmentation des moins de 20 ans de 24,4 %, de 13,5 % des habitants âgés entre 20 et 64 ans et la part des 65 ans et plus augmenterait de 21,9 %, laissant ainsi présager un vieillissement de la population dans les années à venir.

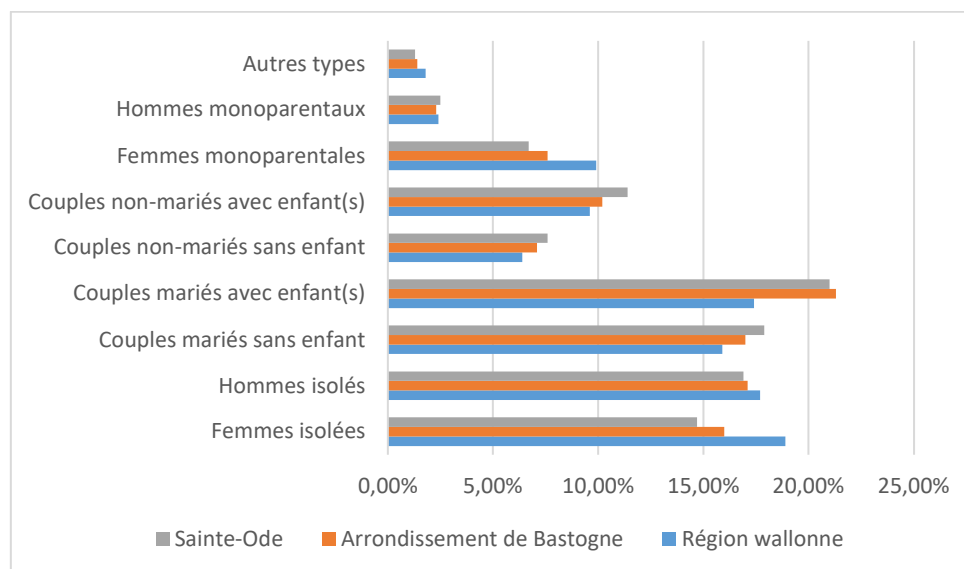
## 10.5 Structure des ménages

En 2021, Sainte-Ode compte 1.056 ménages dont 1.052 ménages privés<sup>16</sup> et 4 ménages collectifs<sup>17</sup>. Le nombre de ménages a augmenté de 12,9 % par rapport à 2010.

**Tableau 12 : Structure des ménages privés par type - 2021 – Source : WALSTAT**

Types de ménages	Sainte-Ode	Arrondissement de Bastogne	Région wallonne
Femmes isolées	14,7 %	16,0 %	<b>18,9 %</b>
Hommes isolés	16,9 %	17,1 %	17,7 %
Couples mariés sans enfant	17,9 %	17,0 %	15,9 %
Couples mariés avec enfant(s)	<b>21,0 %</b>	<b>21,3 %</b>	17,4 %
Couples non-mariés sans enfant	7,6 %	7,1 %	6,4 %
Couples non-mariés avec enfant(s)	11,4 %	10,2 %	9,6 %
Hommes monoparentaux	2,5 %	2,3 %	2,4 %
Femmes monoparentales	6,7 %	7,6 %	9,9 %
Autres types	1,3 %	1,4 %	1,8 %

**Graphique 10 : Structure des ménages privés par type - 2021 – Source : WALSTAT**

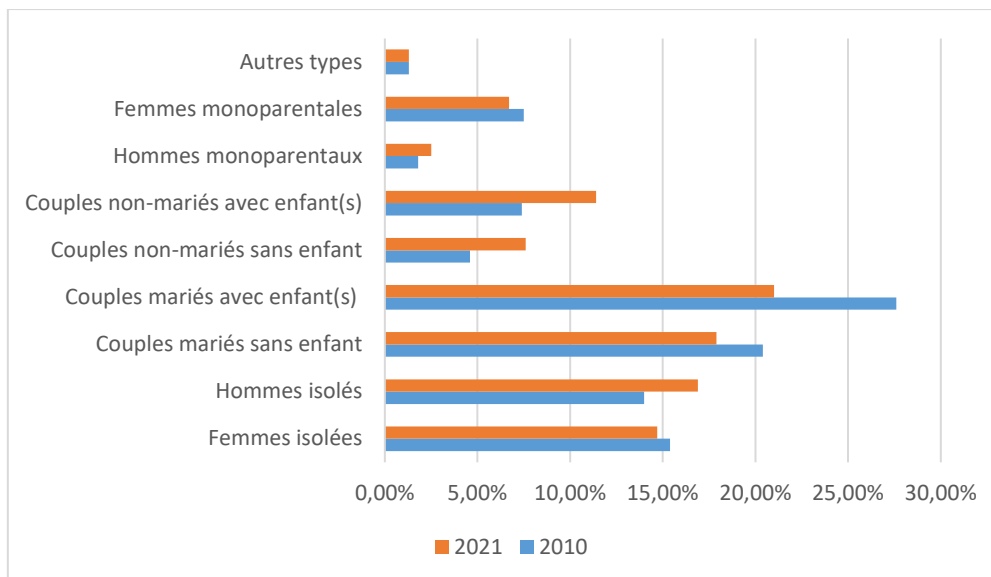


<sup>16</sup> On entend par ménage privé « l'ensemble des personnes occupant habituellement un même logement et vivant en commun. Le ménage est constitué soit par une personne vivant habituellement seule, soit par deux ou plusieurs personnes qui sont unies ou non par des liens de parenté. » (Source : Statbel)

<sup>17</sup> Les ménages collectifs rassemblent « les communautés religieuses, les maisons de repos, les orphelinats, les logements pour étudiants ou travailleurs, les institutions hospitalières et les prisons. » (Source : Statbel)

Aussi constaté au sein de l'arrondissement de Bastogne (21,3%), ce sont les couples mariés avec enfant(s) qui sont le plus représentés avec 21,0 % des ménages privés de Sainte-Ode. Ensuite viennent les couples mariés sans enfant, avec un pourcentage de 17,9%. Ces deux indicateurs sont supérieurs à ceux de la région wallonne (17,4% et 15,9%). À l'inverse, elle détient moins de femmes monoparentales (6,7 %) que les deux échelles de référence (Arrondissement de Bastogne : 7,6 % et Région wallonne : 9,9 %).

**Graphique 11 : Évolution des types de ménages privés - 2010-2021 – Source : WALSTAT**

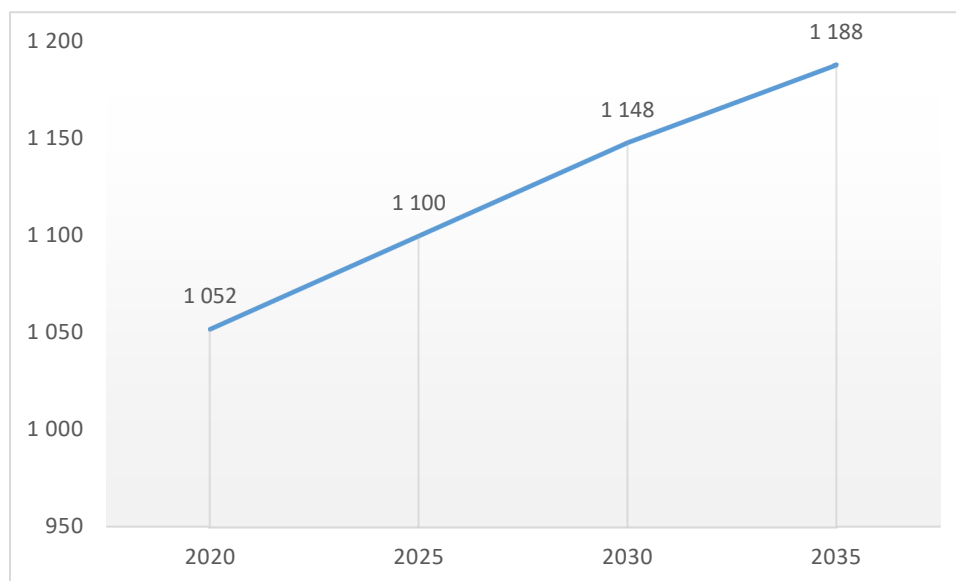


La commune de Sainte-Ode a vu la part de plusieurs de ses types de ménages augmenter depuis 2010, à savoir les ménages de couples non-mariés, avec enfant(s) (+ 4,0%) et sans enfant (+ 3,0%), ainsi que les hommes isolés (+ 2,9%) et les hommes monoparentaux (+ 0,7%). À l'inverse, la part de couples mariés avec et sans enfant(s) diminue de 9,0 % entre 2000 et 2021. Les femmes isolées et les femmes monoparentales diminuent quant à elles de 1,5%.

La taille moyenne des ménages privés est de 2,42 personnes, ce qui est supérieur à celles de l'arrondissement de Bastogne (2,38 personnes) et de la Région wallonne (2,25 personnes).

**✚ Projections du nombre de ménages :**

**Graphique 12 : Projections du nombre de ménages privés à horizon 2035 - 2020-2035 – Source : WALSTAT**



Avec une tendance générale à la hausse, Sainte-Ode devrait voir son nombre de ménages privés augmenter dans les années à venir. En effet, selon les projections démographiques de l'IWEPS, la commune comptera 1.188 ménages privés en 2035, soit une augmentation relative de 12,9 % par rapport à 2020. Ces évolutions vont entraîner des conséquences sur les besoins en logements des habitants. L'offre en logements sera également à adapter en fonction du vieillissement de la population.

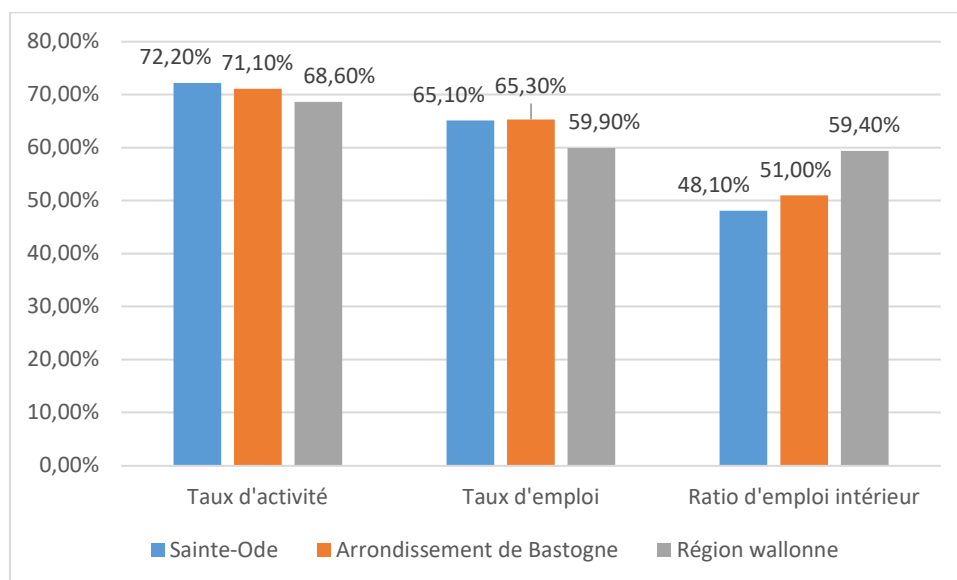
## 10.6 Structure socio-économique de la population

### 10.6.1 Taux d'activité, taux d'emploi et ratio d'emploi

**Tableau 13 : Population active, taux d'activité, taux d'emploi et ratio d'emploi – 2022 – Sources : FOREM/WALSTAT**

	Population en âge de travailler	Population active	Population active inoccupée	Taux d'activité	Taux d'emploi	Ratio d'emploi intérieur (2020)
Sainte-Ode	1.631	1.177	115	72,2 %	65,1 %	48,1 %
Arrondissement de Bastogne	31.837	22.650	1.858	71,1 %	65,3 %	51,0 %
Région wallonne	2.286.635	1.571.242	199.941	68,7 %	59,9 %	59,4 %

**Graphique 13 : Taux d'activité, taux d'emploi et ratio d'emploi intérieur - 2022 – Sources : FOREM/WALSTAT**



Selon le FOREM, en mai 2022, Sainte-Ode présente un taux d'activité de 72,2 %<sup>18</sup> et un taux d'emploi<sup>19</sup> à 65,1 %. Le taux d'activité communal est supérieur à ceux de l'arrondissement de Bastogne (71,1 %) et de la Région wallonne (68,6 %). Le taux d'emploi est légèrement inférieur à l'échelle de l'arrondissement (65,3 %) et supérieur à celle de la Région wallonne (59,9 %).

Le ratio d'emploi intérieur communal est de 48,1 %. Il est inférieur aux deux échelles de référence, l'arrondissement de Bastogne (51,0 %) et la Région wallonne (59,4 %). Au regard du taux d'emploi communal, on peut constater que les emplois offerts à la population en âge de travailler dans l'entité observée sont largement inférieurs à cette population.

### 10.6.2 Taux de demande d'emploi et profil des demandeurs d'emploi

En mai 2022, le taux de demande d'emploi de la commune s'élève à 7,9 %. Depuis 2018, il a baissé de 1,9 %. Le taux communal est inférieur aux deux échelles de référence (8,1 % pour l'arrondissement de Bastogne et 12,3 % pour la région wallonne).

Notons que les deux échelles de référence ont vu une hausse de leur taux de demande d'emploi entre 2018 et 2020 (+ 1,1 % pour l'arrondissement de Bastogne et + 0,8 % pour la région wallonne), pour redescendre en 2022 (- 1,0 % pour l'arrondissement et - 0,7 % pour la région wallonne).

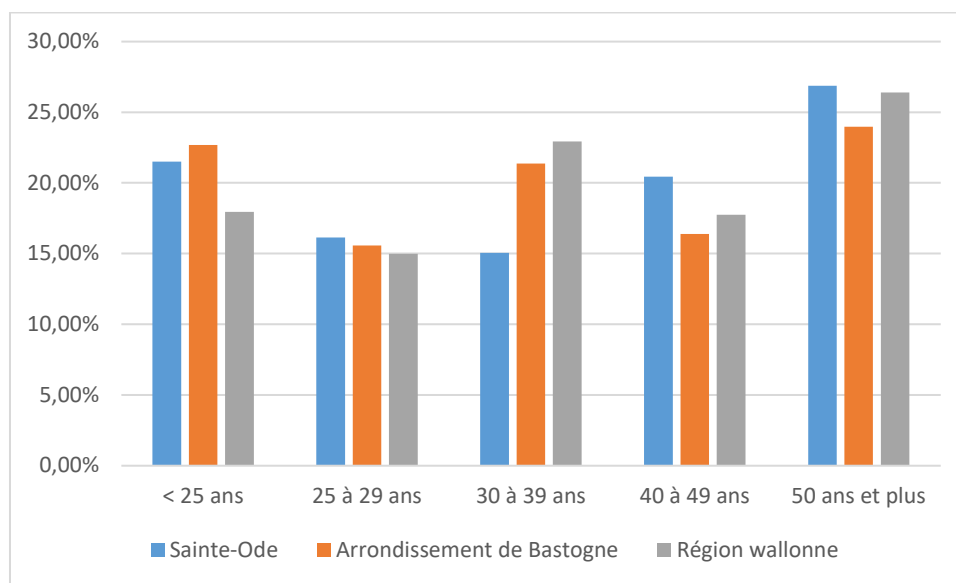
<sup>18</sup> Le taux d'activité exprime le rapport à la population d'âge actif (15 à 64 ans) des personnes qui se présentent sur le marché du travail, qu'elles soient occupées ou chômeuses. Ce taux traduit donc un comportement par rapport au marché du travail, comportement qui est lui-même fonction d'un nombre considérable de variables tenant autant à l'individu, à sa famille et à sa culture, qu'au contexte économique et institutionnel dans lequel il évolue. » (Source : Iweps)

<sup>19</sup> Le taux d'emploi rapporte le nombre de personnes qui ont un emploi (population active occupée) à la population de 15 à 64 ans, en moyenne annuelle. Il permet d'informer de la participation effective à l'emploi d'une population qui pourrait potentiellement travailler. » (Source : Iweps)

**✚ Profil des demandeurs d'emploi :**

Les taux masculin et féminin sont relativement similaires. 8,7 % des demandeurs d'emploi sont des femmes et 8,4 % sont des hommes. Sur la période 2017-2021, les taux ont baissé pour les femmes de 1,9 % et de 3,3 % pour les hommes.

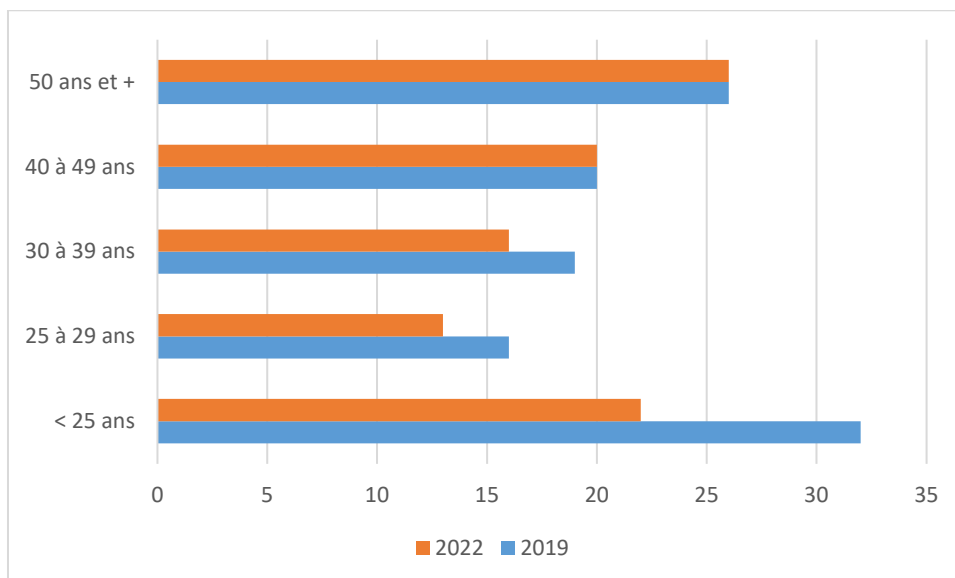
**Graphique 14 : Répartition du nombre de demandeurs d'emploi en fonction de leur âge - 2022 –  
Source : FOREM**



Les demandeurs d'emploi de la commune de Sainte-Ode sont majoritairement âgés de plus de 50 ans (26,9 %). Ils sont suivis par les jeunes adultes de moins de 25 ans (21,5 %) puis les adultes de 40 à 49 ans (20,4%). À l'inverse, les demandeurs âgés de 30 à 39 ans sont les moins représentés sur la commune (15,1 %), légèrement en-dessous des 25 à 29 ans (16,1%).

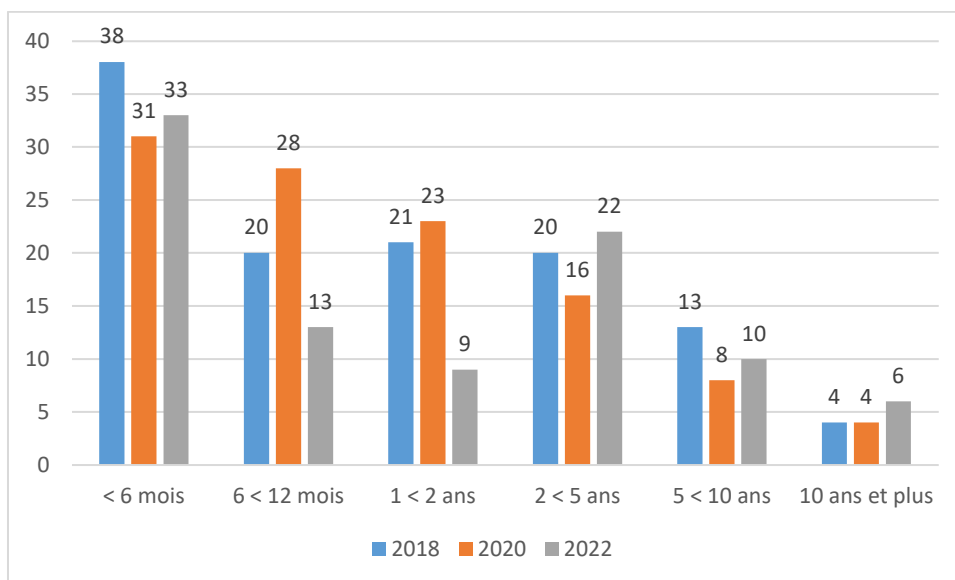
L'arrondissement de Bastogne et la Région wallonne connaissent également une surreprésentation des demandeurs d'emploi plus âgés (50 ans et plus). Les demandeurs d'emploi de 30 à 39 ans sont par contre sous-représentés comparativement aux deux échelles de référence (21,4% pour l'arrondissement de Bastogne et 22,9% pour la Région wallonne).

**Graphique 15 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fonction de leur âge - 2019-2022 – Source : FOREM**



L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi au sein de la commune de Sainte-Ode diffère selon les tranches d'âge mais une tendance à la baisse générale se profile. Entre 2019 et 2022, la commune a vu stagner le nombre de demandeurs d'emploi âgés de 40 à 49 ans et de 50 ans et plus. Il y a par contre moins de demandeurs d'emploi pour toutes les autres catégories : - 10 pour les moins de 25 ans, - 3 pour les demandeurs de 25 à 29 ans et de 30 à 39 ans.

**Graphique 16 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fonction de leur durée d'inoccupation - 2018-2020-2022 – Source : FOREM**

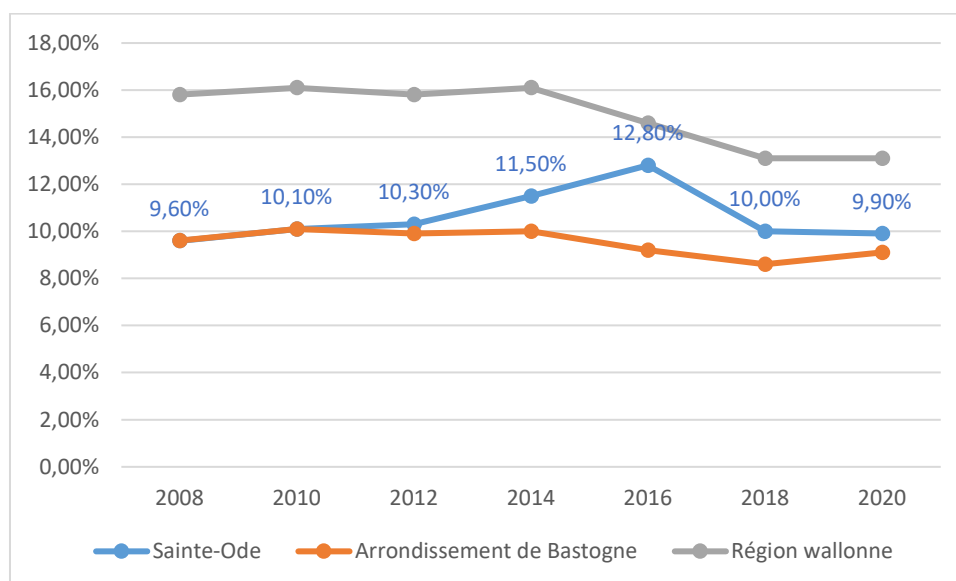


En 2022, la durée d'inoccupation des demandeurs d'emploi la plus représentée est de 0 à 6 mois. Depuis 2018, ce sont les demandeurs d'emploi d'une durée entre 2 et 5 ans qui ont le plus augmenté. Hormis cette catégorie de demandeurs d'emploi en augmentation, ainsi que celle des demandeurs depuis 10 ans et plus, toutes les autres catégories sont en baisse en comparaison à 2018.

### 10.6.3 Taux de chômage

En 2020, le taux de chômage administratif des 15-64 ans de la commune de Sainte-Ode s'élevait à 9,9 %. Le taux communal est supérieur à celui de l'arrondissement de Bastogne (9,1 %) et est inférieur au taux régional (13,1 %).

**Graphique 17 : Évolution du taux de chômage administratif des 15-64 ans - 2008-2020 – Source : WALSTAT**

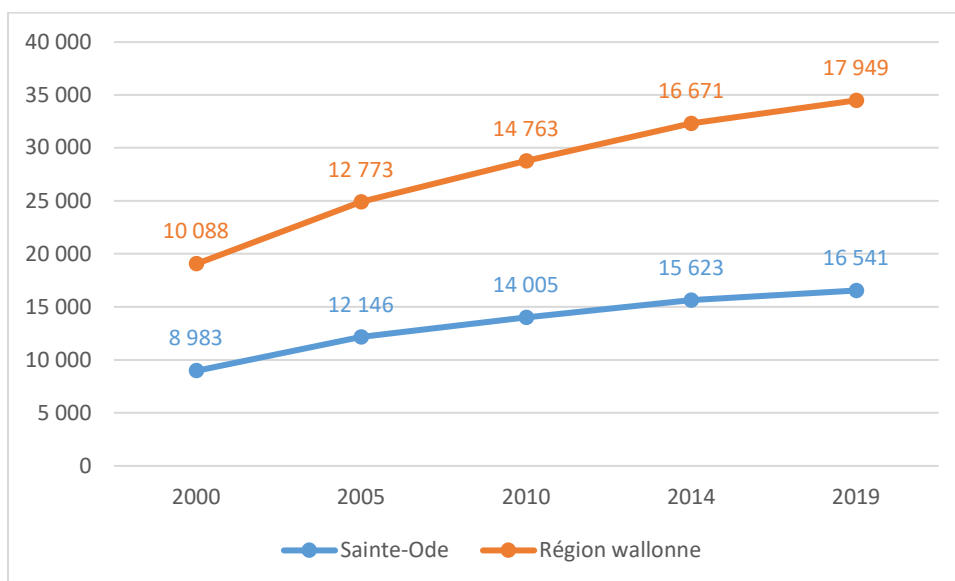


Au niveau des deux échelles de référence, les taux de chômage ont diminué depuis 2008. En effet, ce constat peut être fait au sein de l'arrondissement de Bastogne (- 0,5 %) et de la Région wallonne (- 2,7 %). Le taux communal est à contrario passé de 9,6 % à 9,9 %, soit une augmentation relative de 0,3 % entre 2008 et 2020.

### 10.6.4 Niveau de vie

En 2019, selon les déclarations réalisées en 2020, le revenu moyen par habitant de la commune de Sainte-Ode s'élevait à 16.541 € net. Il est inférieur à ceux de l'arrondissement de Bastogne (17.421 €) et de la Région wallonne (17.949 €).

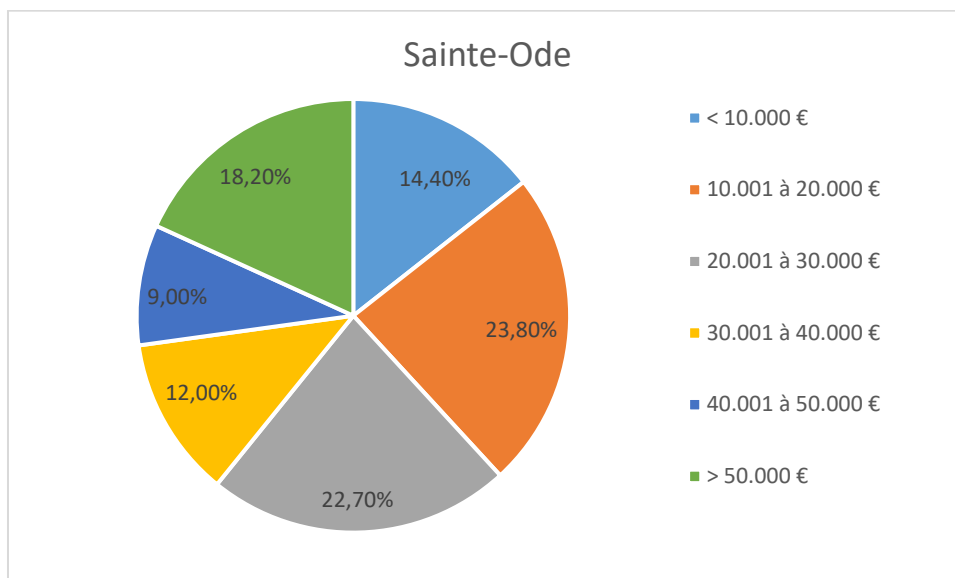
**Graphique 18 : Évolution du revenu net moyen par habitant - 2000-2019 – Source : WALSTAT**



Depuis 2000, le revenu moyen par habitant de la commune de Sainte-Ode a augmenté de 7.758 €, soit une augmentation relative de 84,1 %. Comparativement à la Région wallonne (+ 77,9 %), l'évolution du revenu communal est la plus importante.

Les chiffres concernant l'évolution du revenu par habitant à l'échelle de l'arrondissement de Bastogne ne sont pas disponibles à l'analyse entre 2000 et 2017.

**Graphique 19 : Répartition des déclarations fiscales par tranches de revenus - 2019 – Source : WALSTAT**



**Tableau 14 : Répartition des déclarations fiscales par tranches de revenus - 2019 – Source : WALSTAT**

	< 10.000 €	10.001 à 20.000 €	20.001 à 30.000 €	30.001 à 40.000 €	40.001 à 50.000 €	> 50.000 €
Sainte-Ode	14,4 %	23,8 %	22,7 %	12,0 %	9,0 %	18,2 %
Arrondissement de Bastogne	13,3 %	23,2 %	22,0 %	14,0 %	9,3 %	18,5 %
Région wallonne	13,4 %	26,8 %	21,8 %	13,0 %	8,0 %	16,5 %

Aussi constatée pour l'arrondissement de Bastogne (23,2 %) et la Région wallonne (26,8 %), la tranche de revenus nets la plus représentée au sein de la commune est celle entre 10.001 et 20.000 € (23,8 %). Plus de la moitié de la population communale touche moins de 30.000 € (60,9 % de la population), contre 58,5 % pour l'arrondissement de Bastogne et 62,0 % pour la Région wallonne.

### 10.6.5 Bénéficiaires d'aides sociales :

#### **Bénéficiaires de l'Intervention Majorée :**

En 2020, 23,5 % des habitants de la commune de Sainte-Ode sont Bénéficiaires de l'Intervention Majorée (BIM), soit 613 habitants. Ils bénéficient d'un remboursement plus élevé pour les frais de soins de santé, les transports en commun et l'énergie. La proportion communale est supérieure à celle de l'arrondissement de Bastogne (18,7 %) et la Région wallonne (21,3 %). Le fait d'être bénéficiaire du BIM indique une situation de précarité. Quel que soit l'échelon territorial, sont dénombrés de plus en plus de personnes précaires.

#### **Bénéficiaires d'un Revenu d'Intégration Sociale (RIS) ou équivalent (ERIS) :**

En 2020, 1,5 % de la population communale (18-64 ans) bénéficie du Revenu d'Intégration Sociale (RIS) ou équivalent (ERIS)<sup>20</sup>, soit 40 habitants. La proportion communale est supérieure à celle de l'arrondissement de Bastogne (1,3 %) et inférieure à celle de la Région wallonne (3,4 %). Depuis 2008, Sainte-Ode compte de plus en plus de bénéficiaires (+ 0,73 point). Ce constat peut également être fait dans une moindre mesure au sein de l'arrondissement (+ 0,5 point) et au niveau régional (+ 1,45 point).

## 10.7 Éléments de synthèse

<b>Démographie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2665 habitants</li> <li>▪ Faible densité de population (26,4 habitants par km2)</li> <li>▪ Augmentation irrégulière mais constante</li> <li>▪ Plus 17,5% d'ici 2035</li> </ul>
--------------------	---

<sup>20</sup> « Le **Revenu d'Intégration Sociale (RIS)** est un revenu minimum attribué par le CPAS aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes et ne peuvent y prétendre et qui ne sont en mesure de se les procurer, soit par leur effort personnel, soit par d'autres moyens. L'**équivalent au RIS (ERIS)** est une aide financière qui est attribuée par le CPAS dans le cadre du Droit à l'aide sociale aux personnes qui, pour des raisons déterminées, n'entrent pas en ligne de compte pour le droit à l'intégration sociale. Les montants sont identiques à ceux du RIS. » (Source : Iweps)

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 1 : Analyse des caractéristiques socio-économiques

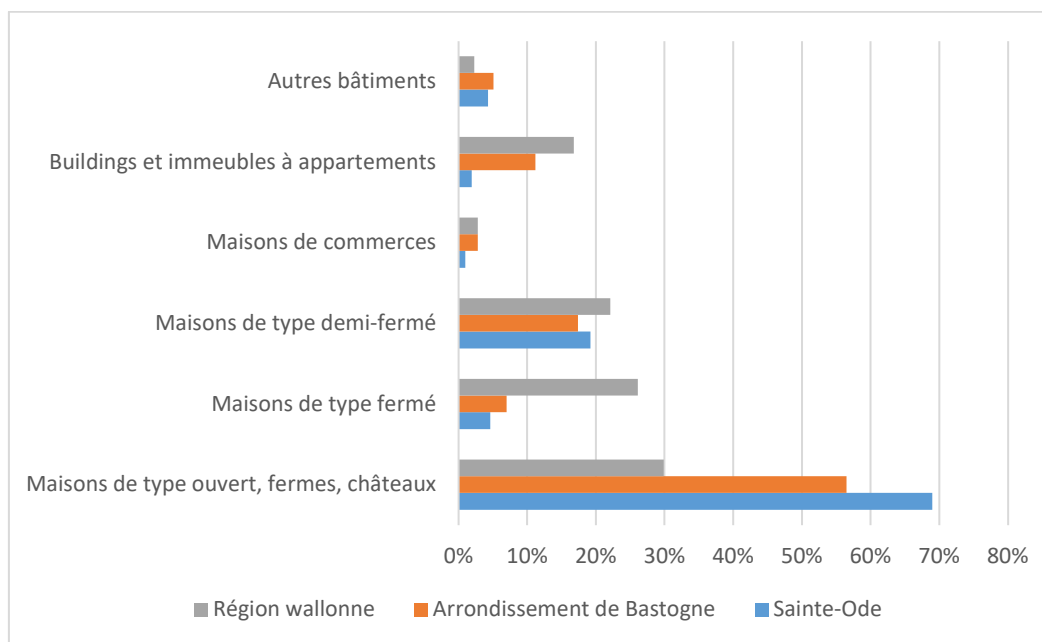
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Amberloup : 46,5% de la population (Centre Croix-Rouge)</li> <li>▪ Tillet : 32,1% de la population (Centre MENA)</li> <li>▪ Lavacherie : 21,3% de la population</li> <li>▪ Population étrangère : 4,5% de la population</li> </ul>
<b>Structure d'âge</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Âge moyen : 40,2 ans</li> <li>▪ Proportion importante de jeunes et d'enfants</li> <li>▪ 26% ont moins de 20 ans</li> <li>▪ 17,7% ont plus de 65 ans</li> </ul>
<b>Ménages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1052 ménages privés</li> <li>▪ Taille moyenne des ménages : 2,42</li> <li>▪ Aumentation depuis 2010 : plus 12,9%</li> <li>▪ 21,3% de couples mariés avec enfants</li> <li>▪ 17,9% de couples mariés sans enfant</li> <li>▪ 4 ménages collectifs</li> </ul>
<b>Structure socio-économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Taux d'activité : 72,2%</li> <li>▪ Taux d'emploi intérieur : 48,1%</li> <li>▪ Taux de demande d'emploi : 7,9%</li> <li>▪ Taux de chômage : 9,9%</li> <li>▪ 60,9% touchent moins de 30.000 euros</li> <li>▪ 23,5% sont Bénéficiaires de l'Intervention Majorée (BIM)</li> <li>▪ 1,5% bénéficient du Revenu d'Intégration Sociale (RIS)</li> </ul>
<b>Enjeux, perspectives et besoins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible densité de population et d'urbanisation</li> <li>▪ Services nécessaires à la jeune population et au vieillissement de la population</li> <li>▪ Taux d'emploi intérieur à améliorer</li> <li>▪ Paupérisation d'une partie de la population</li> </ul>

## 11 Le logement

### 11.1 Parc du logement

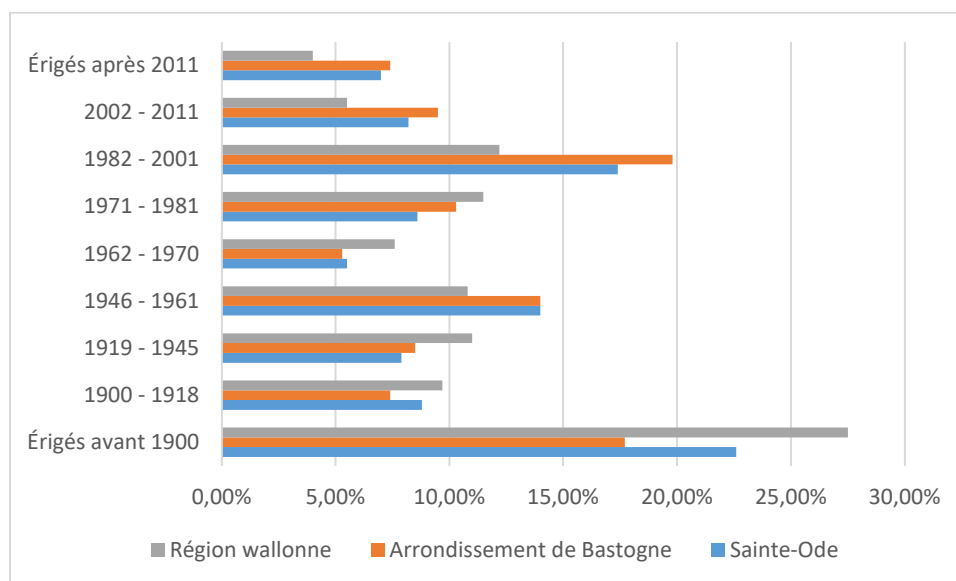
En 2021, le parc immobilier de Sainte-Ode comptait 1.542 bâtiments, soit une augmentation relative de 26,1 % par rapport à 1995. La superficie bâtie représente 3,0 % de la superficie totale.

**Graphique 20 : Répartition des logements selon leur type – 2021 – Source : WALSTAT**



Au sein de la commune, il y a une surreprésentation des maisons de 4 façades ou plus, de type ouvert, les fermes et châteaux (69,0 %). Dans une moindre mesure que Sainte-Ode, ce constat peut être fait pour les deux autres échelles de référence. Les buildings et immeubles à appartements (1,9 %) sont sous-représentés dans la commune en comparaison à l'arrondissement de Bastogne et à la Région wallonne (11,2 % et 16,8 %).

**Graphique 21 : Répartition des logements selon l'année de construction - 2021 – Source : WALSTAT**



Le parc immobilier de Sainte-Ode dispose d'une majorité de bâtiments érigés avant 1900 (22,6 %). Ce constat peut également être fait pour la Région wallonne (27,7 %), bien que la proportion communale soit inférieure. La vétusté de certains bâtiments risque d'engendrer des enjeux importants, notamment énergétiques ou d'utilisation, pouvant mettre à mal leur destination actuelle, leur intérêt, leur pérennité et donc, causer des coûts supplémentaires d'entretien et de gestion pour les propriétaires.

Notons que la commune dispose d'une proportion importante de logements érigés entre 1982 et 2001 (17,4 %), ainsi que l'arrondissement de Bastogne (19,8 %). Sainte-Ode dispose de moins de bâtiments récents, construits après 2002 (15,2 %), que l'arrondissement de Bastogne (16,9 %), mais largement plus qu'à l'échelle de la Région wallonne (9,5 %).

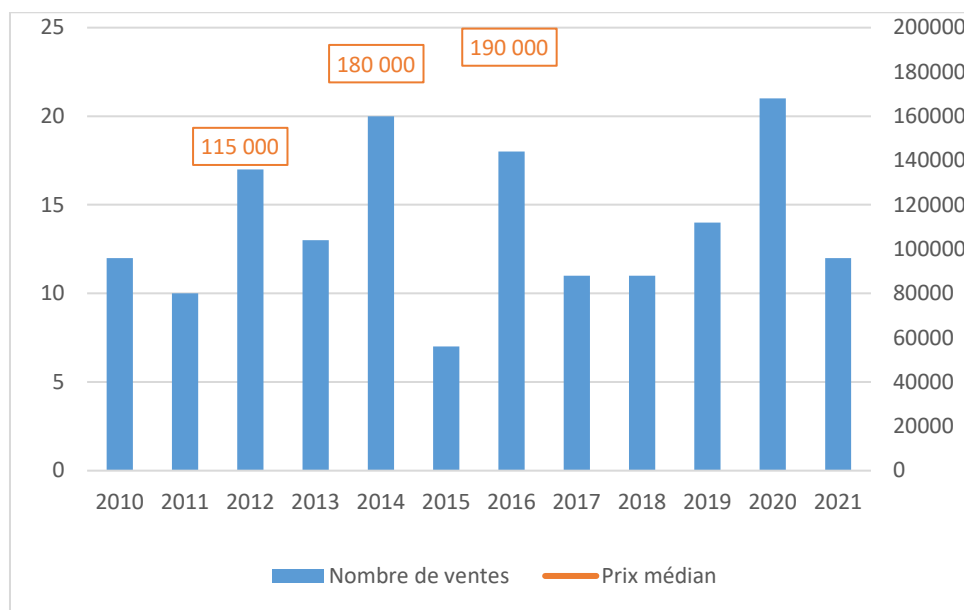
## 11.2 Marché immobilier

Afin d'analyser le marché immobilier sur la commune, nous allons nous intéresser aux transactions immobilières (évolution du nombre de ventes et du prix médian de vente) des maisons de type ouvert (avec 4 façades et plus), des maisons de type fermé et demi-fermé (2 ou 3 façades) et des terrains à bâtir. Cette analyse repose sur des données de STATBEL.

### 11.2.1 Les transactions immobilières des maisons avec 4 façades et plus (de type ouvert)

Comme il est précisé précédemment, les maisons de type ouvert, avec 4 façades et plus, représentent 69,0 % du parc immobilier de la commune de Sainte-Ode.

**Graphique 22 : Évolution à Sainte-Ode du marché immobilier des maisons avec 4 façades ou plus - 2010-2021 – Source : STATBEL**



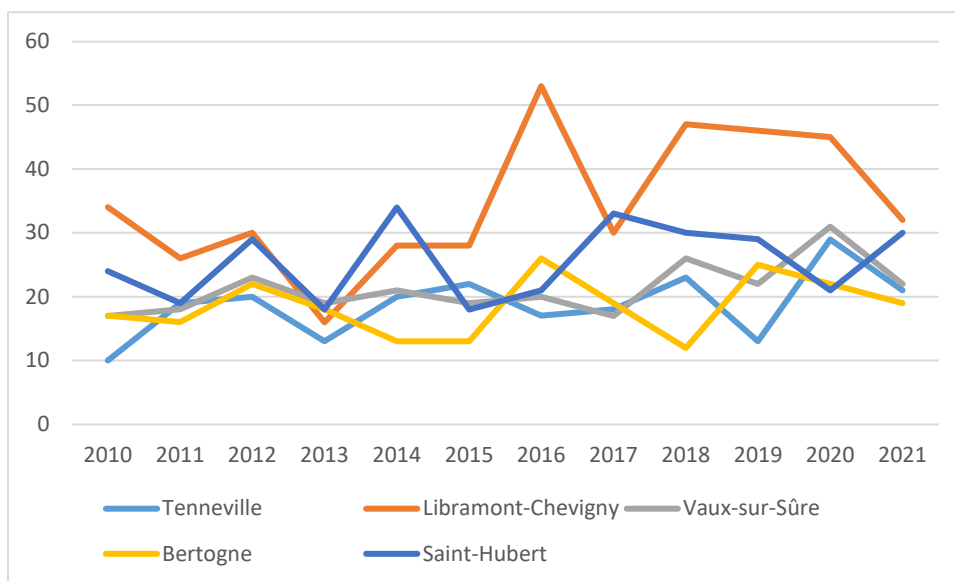
Le nombre de maisons avec 4 façades ou plus vendues sur la période 2010 – 2021 est de 166 au total. Il est resté de 12 transactions en 2010 et en 2021. Toutefois, au cours de cette période, différentes années ont vu le nombre de transactions augmenter sur la commune de Sainte-Ode. Notons 2012 (17 transactions), 2014 (20 transactions), 2016 (18 transactions) et 2020 (21 transactions). Le nombre moyen de ventes de maisons de type ouvert s'élève à 15 entre 2010 et 2021.

Le prix médian de vente<sup>21</sup> évolue fortement en quelques années, passant de 115.000 € en 2012 à 190.000 € en 2016, soit une augmentation relative de 65,2 % en 4 ans. Au vu des chiffres disponibles, nous resterons prudents dans l'interprétation de ces données.

<sup>21</sup> Disponible uniquement pour les années 2012, 2014 et 2016 sur STATBEL.

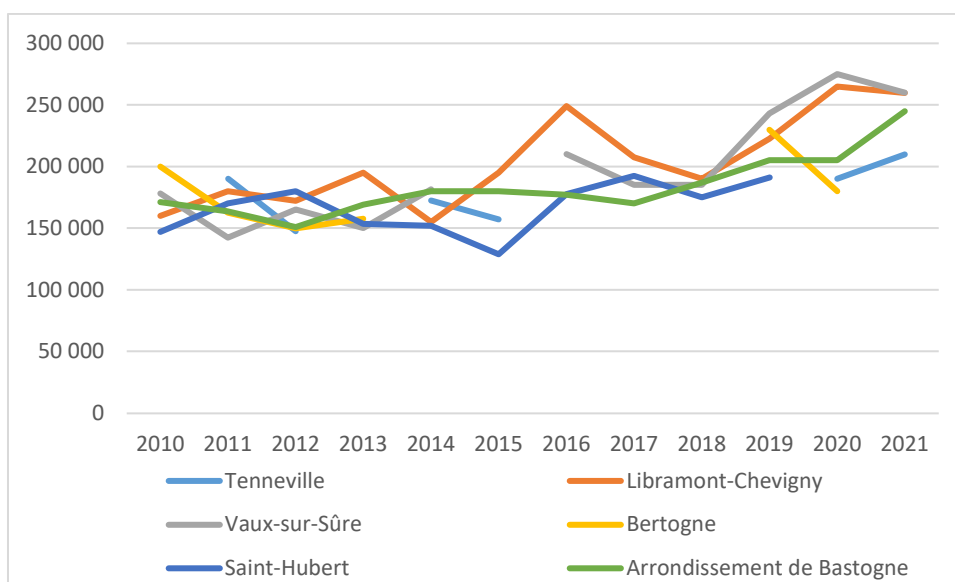
**Comparaison avec la micro-région :**

**Graphique 23 : Évolution des transactions immobilières de maisons avec 4 façades et plus au sein de la micro-région - 2010-2021 – Source : STATBEL**



Entre 2010 et 2021, le nombre de transactions immobilières de maisons avec 4 façades et plus reste relativement proche entre les communes de la micro-région, hormis Libramont-Chevigny qui dépasse la moyenne avec un total de 415 transactions sur la période. Bertogne présente le nombre de transactions le plus faible (222). Juste au-dessus, Tenneville avec 225 transactions et Vaux-sur-Sûre avec 255 transactions entre 2010 et 2021. Saint-Hubert est légèrement au-dessus de la moyenne avec 306 transactions sur la période.

**Graphique 24 : Évolution du prix médian des maisons avec 4 façades et plus au sein de la micro-région - 2010-2021 – Source : STATBEL**

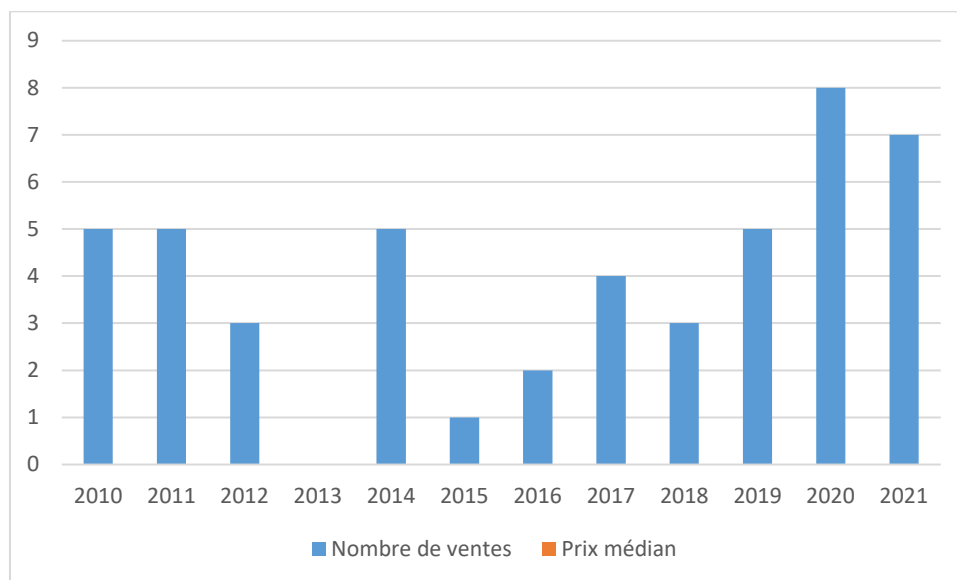


Entre 2010 et 2015, les prix médians de vente étaient relativement proches au sein de la micro-région. De 2015 à 2021, on peut constater une augmentation des prix médians pour Libramont-Chevigny, et une diminution des prix pour Saint-Hubert, qui connaît le prix médian le plus faible au cours de l'année 2015 (129.000 €) avant de repartir à la hausse et de rattraper l'arrondissement de Bastogne l'année suivante. Hormis Bertogne, d'une manière générale, toutes les communes de la micro-région ont vu leur prix augmenter entre 2010 et 2021. Libramont-Chevigny observe la hausse la plus importante entre 2010 et 2021 avec + 62,2 %, suivi de Vaux-sur-Sûre, avec + 46 %, puis Saint-Hubert avec + 39,5 % sur la même période. L'arrondissement de Bastogne suit le mouvement avec + 43,3 % du prix médian des maisons avec 4 façades et plus entre 2010 et 2021.

### 11.2.2 Les transactions immobilières des maisons avec 2 ou 3 façades (de type fermé et demi-fermé)

Comme il est précisé précédemment, les maisons de type fermé et demi-fermé (2 ou 3 façades) représentent 23,8 % du parc immobilier de la commune de Sainte-Ode.

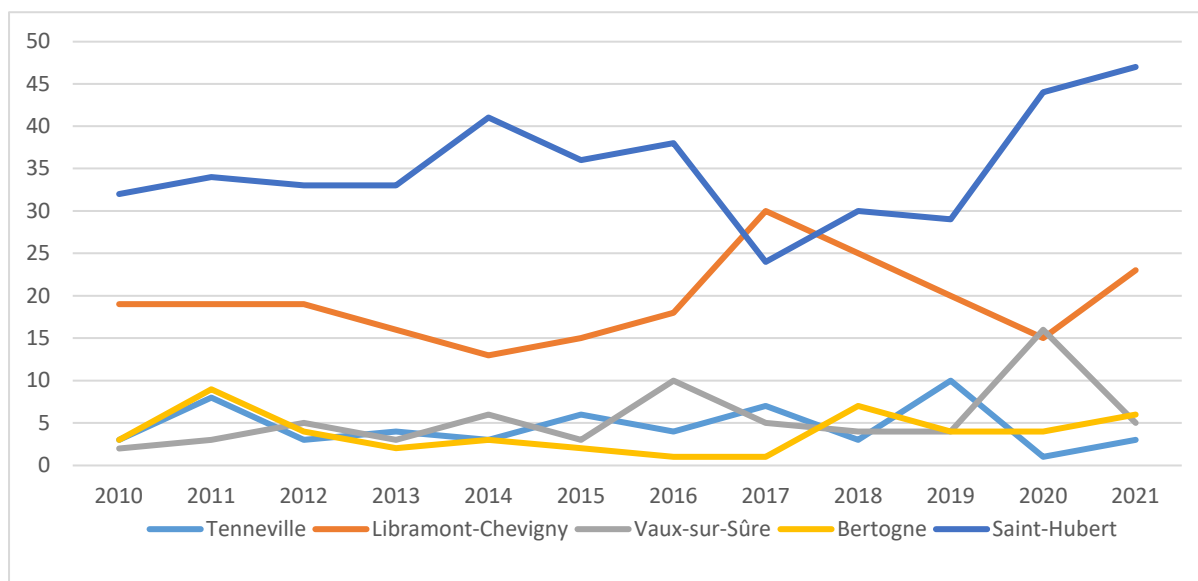
**Graphique 25 : Évolution à Sainte-Ode du marché immobilier de maisons de 2 ou 3 façades - 2010-2021 – Source : STATBEL**



Les prix médians pour cette catégorie ne sont pas disponibles sur STATBEL. Sur la période 2010 – 2021, un total de 48 maisons de 2 ou 3 façades ont été vendues dans la commune de Sainte-Ode. En 2020, 8 maisons de 2 à 3 façades ont été vendues, c'est le maximum sur la période concernée. Entre 2010 et 2021, le nombre de transactions est passé de 5 à 7 ventes, soit une augmentation relative de 40 %. Le nombre moyen de ventes de maisons de 2 à 3 façades s'élève à 4,4 sur la période.

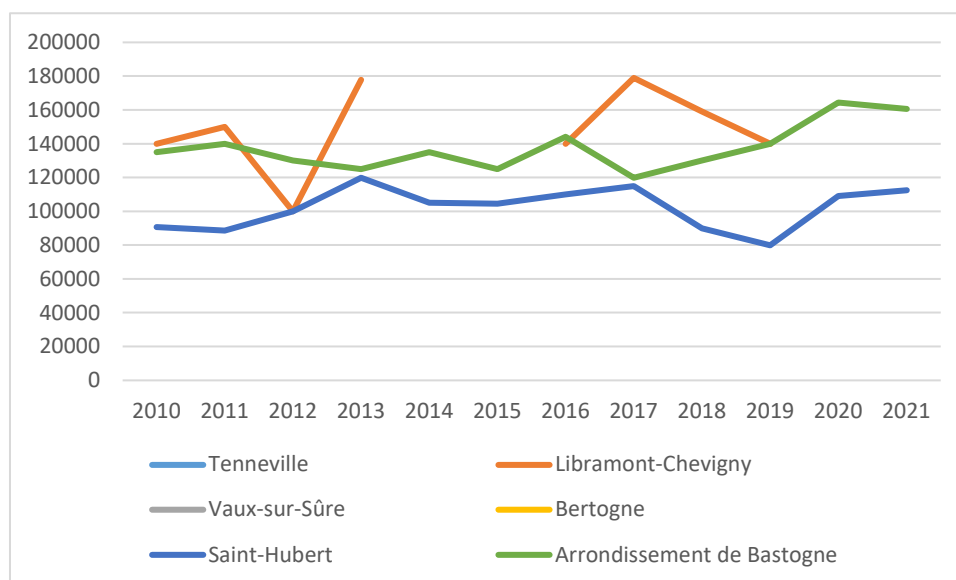
**Comparaison avec la micro-région :**

**Graphique 26 : Évolution du nombre de transactions immobilières de maisons de 2 ou 3 façades au sein de la micro-région - 2010-2021 – Source : STATBEL**



Saint-Hubert détient le nombre de ventes de maisons de 2 ou 3 façades le plus élevé de la micro-région, avec un total de 421 transactions entre 2010 et 2021. Libramont se démarque également des trois autres communes avec un total de 232 transactions sur la période. À contrario, les communes de Bertogne, Tenneville et Vaux-sur-Sûre présentent des transactions immobilières plus faibles sur leur territoire.

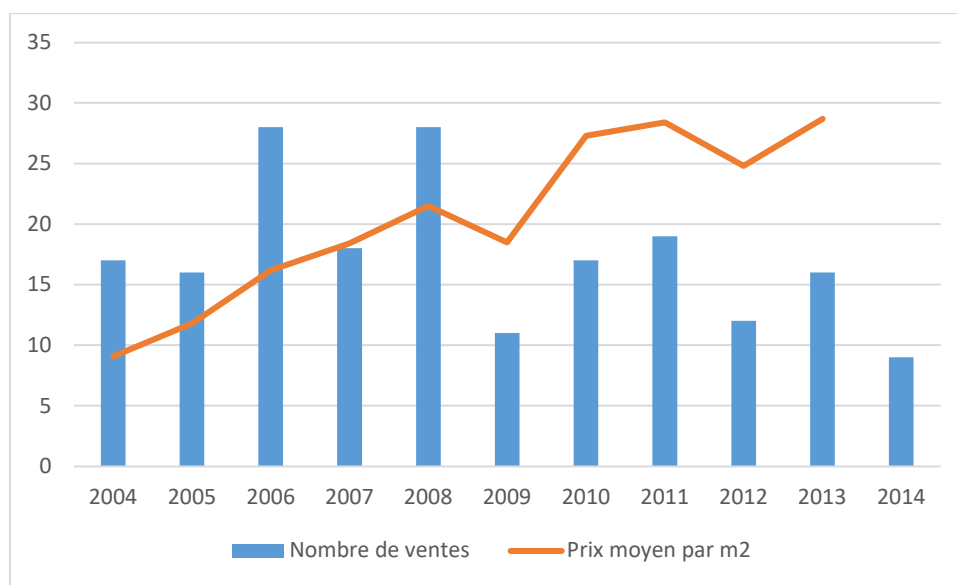
**Graphique 27 : Évolution du prix médian de vente des maisons de 2 ou 3 façades au sein de la micro-région - 2010-2021 – Source : STATBEL**



L'évolution des prix médians n'est pas disponible pour toutes les communes de la micro-région entre 2010 et 2021. Il est néanmoins possible de constater une tendance à la baisse des prix immobiliers pour la commune de Saint-Hubert, bien que ceux-ci remontent en 2020 et 2021. Les prix à l'échelle de l'arrondissement de Bastogne restent les plus élevés sur la période, sauf pour Libramont-Chevigny, la plupart des années où les données sont disponibles.

### 11.2.3 Les transactions immobilières de terrains à bâtir

**Graphique 28 : Évolution du marché immobilier des terrains à bâtir - 2004-2014 – Source : STATBEL**



Le nombre moyen de ventes de terrains à bâtir est de 17,4 entre 2004 et 2014. L'évolution du nombre de ventes est irrégulière sur la période. Les années 2006 et 2008 marquent les ventes les plus importantes (28 ventes de terrains à bâtir). Après une forte diminution en 2009 (11 ventes), les ventes repartent légèrement à la hausse en 2010 et redescendent en 2012, pour arriver à 9 ventes en 2014.

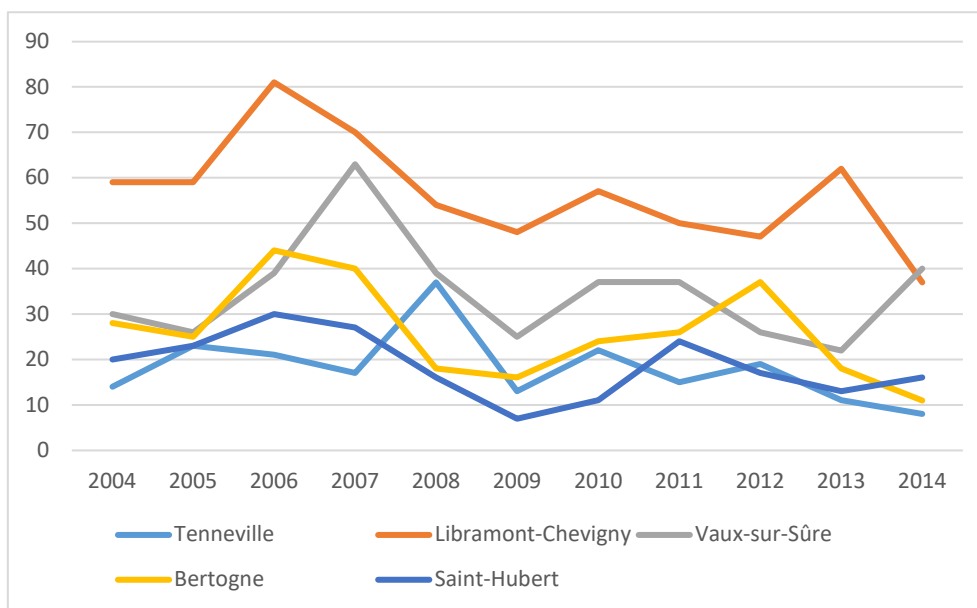
Entre 2004 et 2013<sup>22</sup>, le prix moyen du m2 de terrain à bâtir s'élevait à 20,5 €. La commune de Sainte-Ode détient un prix moyen relativement faible au regard de la moyenne régionale (50,51 € au m2). Le prix au m2 des terrains à bâtir de la commune se rapproche davantage du prix constaté pour l'arrondissement de Bastogne en 2013 (29,35 €).

**Le prix communal est passé de 9,14 € en 2004 à 28,65 € en 2013, soit une augmentation de 213,5 % sur la période.** Après une légère diminution en 2009 (et en 2012), le prix moyen par m<sup>2</sup> repart à la hausse jusqu'en 2013.

<sup>22</sup> Date de données la plus récente disponible sur STATBEL.

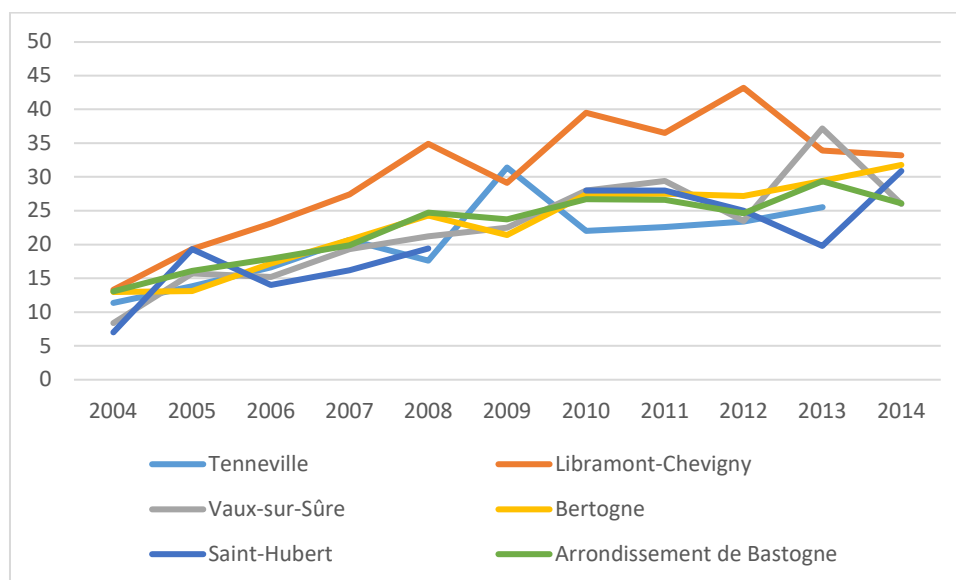
**Comparaison avec la micro-région :**

**Graphique 29 : Évolution des transactions immobilières des terrains à bâtir - 2004-2014 – Source : STATBEL**



Au sein de la micro-région, Libramont comptabilise le plus de transactions immobilières de terrains à bâtir avec un total de 624 sur la période 2004-2014, suivi par Vaux-sur-Sûre avec un total de 384 transactions sur la même période. Tenneville est la commune qui détient le moins de transactions immobilières de la micro-région (un total de 200 transactions). Elle est dépassée de peu par Saint-Hubert avec 204 transactions.

**Graphique 30 : Évolution du prix moyen par m<sup>2</sup> au sein de la micro-région - 2004-2014 – Source : STATBEL**



La commune de Libramont-Chevigny détient le prix moyen par m<sup>2</sup> le plus élevé des communes de la micro-région (30,3) et il est supérieur à l'arrondissement de Bastogne (22,6). En outre, elle détient le prix au m<sup>2</sup> le plus élevé sur la période : 43,2 en 2012. Les communes de Tenneville (20,5) et Saint-Hubert (20,8) observent les prix les moins élevés en moyenne, mais restent assez proches des communes de Vaux-sur-Sûre (22,4) et Bertogne (23). Saint-Hubert détient en 2004 le prix au m<sup>2</sup> le moins élevé de la période (7). En comparaison, la commune de Sainte-Ode détient en 2013 un prix élevé (28,65) par rapport à 2004 (9,14 euros du m<sup>2</sup>), mais elle reste dans les communes les plus accessibles de la micro-région.

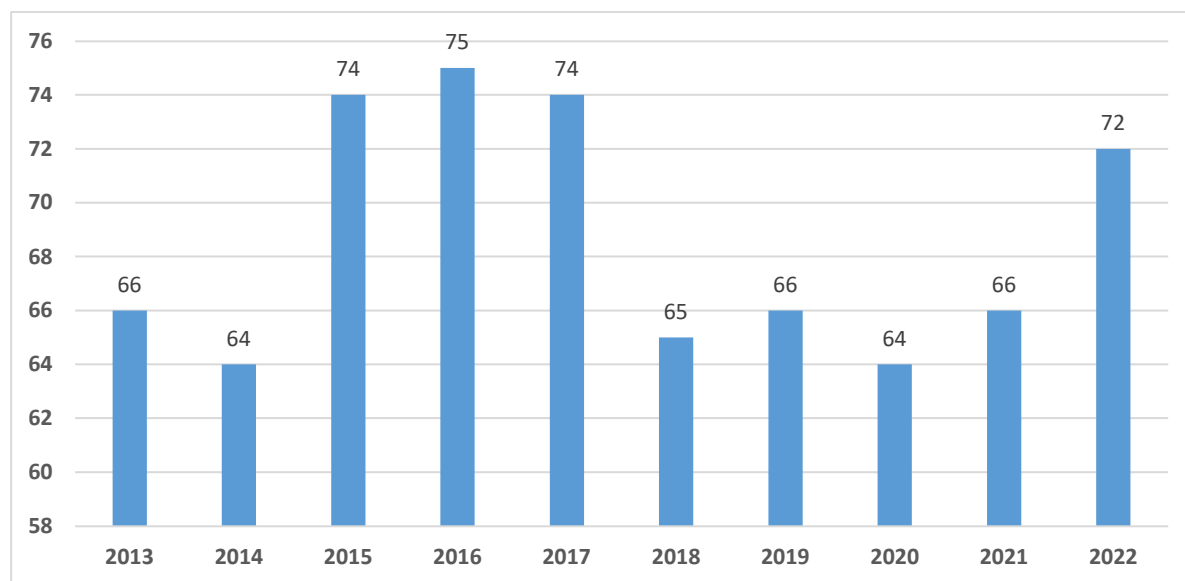
### 11.3 Permis d'urbanisme

En 2021, 21 dossiers de demandes de nouvelles constructions ou de rénovations ont été introduits sur la commune de Sainte-Ode. Ce chiffre est en hausse en comparaison aux années précédentes : 14 en 2014, 5 en 2015, 11 en 2016 et en 2017, 14 en 2018, 9 en 2019 et 18 en 2020.

### 11.4 Résidences secondaires

En 2022, la commune de Sainte-Ode compte 72 résidences secondaires, ce qui représente une augmentation de 10% en comparaison avec les quatre années précédentes. Notons qu'en 2023, le nombre de secondes résidences a légèrement diminué (70).

**Graphique : Évolution du nombre de résidences secondaires sur la période 2013-2022 - Source : Administration communale**



### 11.5 Logements publics

#### **Agence Immobilière Sociale (AIS) Nord Luxembourg :**

Aux côtés des communes de Bastogne, Bertogne, Durbuy, Erezée, Fauvillers, Gouvy, Hotton, Houffalize, La Roche, Libramont, Marche-en-Famenne, Manhay, Nassogne, Rendoux, Tenneville, Vaux-sur-Sûre et Vielsam, la commune de Sainte-Ode dépend de l'**Agence Immobilière Sociale (AIS) Nord Luxembourg** dont la mission est de promouvoir l'accès au logement salubre à des ménages ou personnes à revenus modestes ou précaires, pour un prix modéré.

18 logements sont gérés par l'AIS sur la commune de Sainte-Ode.

#### **Société de Logement de Service Public (SLSP) Ardenne et Lesse :**

Aux côtés des communes de Rochefort, Wellin, Tellin, Vresse-sur-Semois, Libin, Daverdisse, Beauraing, Gedinne, Houyet, Saint-Hubert et Bièvre, la commune de Sainte-Ode est affiliée à la **Société de Logement de Service Public (SLSP) Ardenne et Lesse** dont les missions sont la gestion et la location de logements publics. 4 % des ménages de la commune de Sainte-Ode vivent dans un logement public SLSP.

Les logements sont situés aux adresses suivantes :

- Le Tchelé, Allée du Centre de Vacances, 1 à Aviscourt ;
- La Maison de repos de Sainte-Ode, Allée du Celly, 5 à Lavacherie ;
- Centre des MENA, Allée des Hêtres à Beauplateau ;
- Rue des Chasseurs Ardennais, du numéro 1 au numéro 28 inclus à Lavacherie ;
- Voie du Tram, 22, 24 et 26 à Lavacherie ;
- Rue du Barrage, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15, 17 et 19 à Lavacherie ;
- Rue de la Bergerie, 5, 5 bte 1, 7 et 7 bte 1 ;
- Rue de la Croisette, 3C et 3D.

#### **Autres logements :**

Trois logements communaux sont gérés en collaboration avec le CPAS. Ils sont situés aux adresses suivantes :

- Fontenal 18A à Amberloup ;
- Rue de la Croisette 3A à Tillet ;
- Rue de la Croisette 3B à Tillet.

Notons qu'un de ces trois logements est un **logement tremplin**. Il est situé rue de la Croisette, 3B à Tillet. Un logement « tremplin » se définit comme un logement à loyer modéré, loué prioritairement à de jeunes ménages. Une partie du loyer versé est restituée aux jeunes locataires en cas d'achat ou de construction d'un logement dans la même commune endéans un laps de temps défini par convention.

En 2017, 6,9 % des ménages de la commune de Sainte-Ode vivaient dans un logement public. Depuis 2013, on peut observer une augmentation relative de 3 % de la part de ces ménages.

## 11.6 **Éléments de synthèse**

<b>Parc immobilier</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 1542 bâtiments (plus 26,1% depuis 1995)</li><li>▪ Superficie bâtie : 3%</li><li>▪ 69% de maisons de type ouvert 4 facades ou plus</li><li>▪ 1,9% de buildings et appartements</li><li>▪ 22,6% de bâtiments érigés avant 1900</li></ul>
<b>Marché immobilier</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 166 maisons 4 facades vendues entre 2010 et 2021</li><li>▪ Prix médian des maisons 4 facades a augmenté de 65,2% entre 2012 et 2016</li><li>▪ 48 maisons 2 ou 3 facades vendues entre 2010 et 2021</li></ul>

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 1 : Analyse des caractéristiques socio-économiques

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une moyenne par an de 17,4 terrains à bâtir vendus entre 2004 et 2014</li> <li>▪ Prix moyen du m<sup>2</sup> : 20,5 euros entre 2004 et 2013</li> <li>▪ 9,14 euros en 2004 par m<sup>2</sup></li> <li>▪ 28,65 euros en 2013 par m<sup>2</sup></li> </ul>
<b>Permis d'urbanisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 21 dossiers de demandes de nouvelles constructions ou rénovations en 2021 (en augmentation constante depuis 2014)</li> </ul>
<b>Résidences secondaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 70 résidences secondaires en 2023</li> </ul>
<b>Logements publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 198 logements gérés par l'Agence Immobilière Sociale (AIS) Nord Luxembourg</li> <li>▪ 4% des ménages vivent dans un logement public de la Société de Logement de Service Public (SLSP) Ardenne et Lesse</li> <li>▪ 3 logements sont mis à disposition par le CPAS (1 logement tremplin)</li> </ul>
<b>Enjeux, perspectives et besoins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vétusté du parc immobilier</li> <li>▪ Augmentation du prix des terrains et des maisons</li> <li>▪ Proportion importante de logements publics</li> </ul>

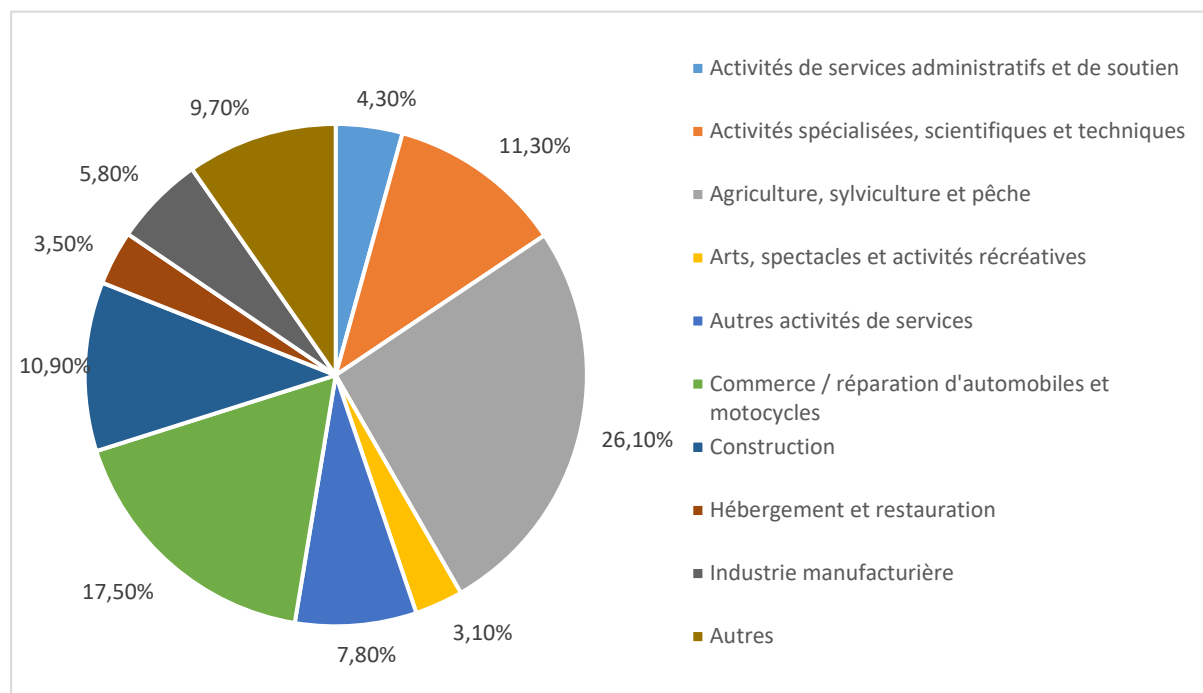
## 12 L'économie et l'emploi

### 12.1 Entreprises

#### 12.1.1 Entreprises assujetties à la TVA

En 2020, la commune de Sainte-Ode comptabilise 257 entreprises assujetties à la TVA, soit une augmentation de 20,7 % par rapport à 2010.

**Graphique 31 : Répartition des entreprises assujetties à la TVA - 2020 – Source : STATBEL**



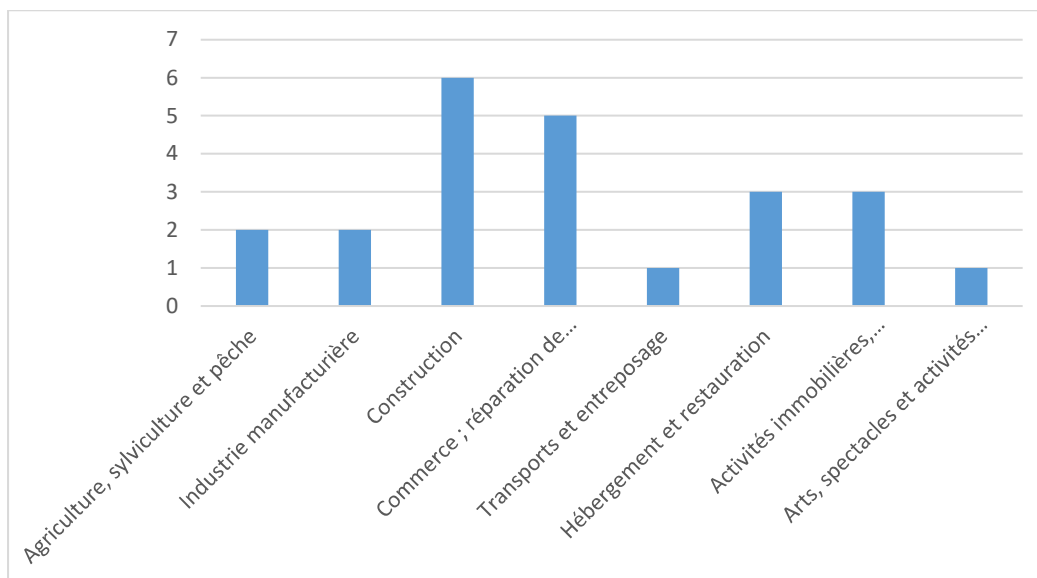
Sainte-Ode se caractérise par plusieurs grands secteurs d'activités, à savoir :

- **L'agriculture, la sylviculture et la pêche** : 67 entreprises, soit 26,1 % des entreprises totales. Citons le marais d'Orti (cultures et élevages associés), Vermeesch Henri et Oster (cultures mixtes), Martens Pierre & Pirotte Stéphanie (cultures mixtes) et l'entreprise Pierrard (aliments pour animaux et commerce de produits agricoles et de plantation).
- **Le commerce/réparation d'automobiles et de motocycles** : 45 entreprises, soit 17,5 % des entreprises totales. Citons par exemple l'agence Bastien James.
- **Les activités spécialisées, scientifiques et techniques** : 29 entreprises, soit 11,3 % des entreprises totales. Citons par exemple l'agence de conseils pour les affaires C en Co.

#### 12.1.2 Entreprises reconnues en faillite

Entre 2011 et 2021, 23 entreprises ont été reconnues en faillite sur le territoire communal.

**Graphique 32 : Répartition des sociétés en faillite par secteurs d'activités - 2011-2021 – Source : INASTI**



Les secteurs de la construction, du commerce et de la réparation d'automobiles et de motocycles sont les plus touchés, avec la perte de 11 entreprises au total entre 2011 et 2021. Ces deux secteurs sont suivis par ceux de l'hébergement et la restauration et des activités immobilières, spécialisées, techniques, de services administratifs et de soutien (3 entreprises en faillite pour chaque secteur sur la période). Dans une moindre mesure, les secteurs de l'agriculture, la sylviculture et la pêche ainsi que l'industrie manufacturière ont tous deux perdus deux entreprises. Enfin, les transports, l'entreposage et les arts, spectacles et activités récréatives connaissent la faillite d'une entreprise sur cette période.

## 12.2 Emplois salariés

En 2020, la commune de Sainte-Ode comptait 486 postes salariés, soit 41,3 % de la population active communale. Elle détient une part de salariés inférieure aux deux échelles de référence : l'arrondissement de Bastogne (51,6 %) et la Région wallonne (68,3 %).

**Tableau 15 : Répartition des emplois salariés selon le secteur d'activité - 2010-2020 – Source : WALSTAT**

Secteurs d'activités	Sainte-Ode (2010)	Sainte-Ode (2020)	Arrondissement de Bastogne (2020)	Région wallonne (2020)
Industrie	4,7 %	3,3 %	12,5 %	13,1 %
Agriculture, sylviculture et pêche	1,1 %	0,6 %	1,1 %	0,4 %
Construction	6,7 %	11,3 %	9,0 %	5,7 %
Commerce, transports et Horeca	19,8 %	20,2 %	21,8 %	19,9 %
Information et communication	0,0 %	0,0 %	0,1 %	1,5 %
Finances et assurances	0,1 %	0,2 %	1,4 %	1,7 %
Immobilier	0,0 %	0,0 %	0,3 %	0,6 %
Services spécialisés et administratifs	3,5 %	1,6 %	8,7 %	11,6 %
Administration, défense, enseignement, santé et social	61,0 %	59,1 %	42,2 %	42,3 %
Autres services	3,0 %	3,7 %	2,9 %	3,3 %

Le secteur comprenant le plus de salariés sur la commune de Sainte-Ode est l'administration, la défense, l'enseignement, la santé et le social, représentant 59,1 % de l'emploi salarié total en 2020. La proportion communale est nettement supérieure à celles de l'arrondissement de Bastogne (42,2 %) et de la Région wallonne (42,3 %). En effet, la commune apparaît comme étant bien dotée en termes d'équipements scolaires, à savoir 4 implantations scolaires maternelles et primaires (Tillet, Lavacherie, Sprimont et Rechrival). Elle dispose également de plusieurs services, représentant un nombre important d'emplois (administration communale, centre public d'action sociale, police, etc.). La commune dispose également d'une maison de repos pour personnes âgées et d'un centre Croix Rouge.

Les secteurs d'activité ont évolué de manière relativement similaire entre 2010 et 2020, hormis le secteur de la construction qui a vu son pourcentage presque doubler en dix ans. Les secteurs de l'industrie, de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, de l'administration, de la défense, de l'enseignement, de la santé et du social, et les services spécialisés et administratifs ont vu leur nombre d'emplois légèrement diminuer – les services spécialisés et administratifs et l'Administration, la défense, l'enseignement, la santé et le social connaissant la baisse la plus importante (- 1,9 point). À l'inverse, les secteurs du commerce, des transports et l'Horeca, les finances et assurances et les autres services connaissent une très légère augmentation de leurs emplois salariés.

### 12.3 **Emplois indépendants**

En 2020, la commune de Sainte-Ode comptait 304 indépendants, soit 25,9 % de la population active communale (1177 personnes). Cette proportion est supérieure à celles de l'arrondissement de Bastogne (21,5 %) et la Région wallonne (20,9 %).

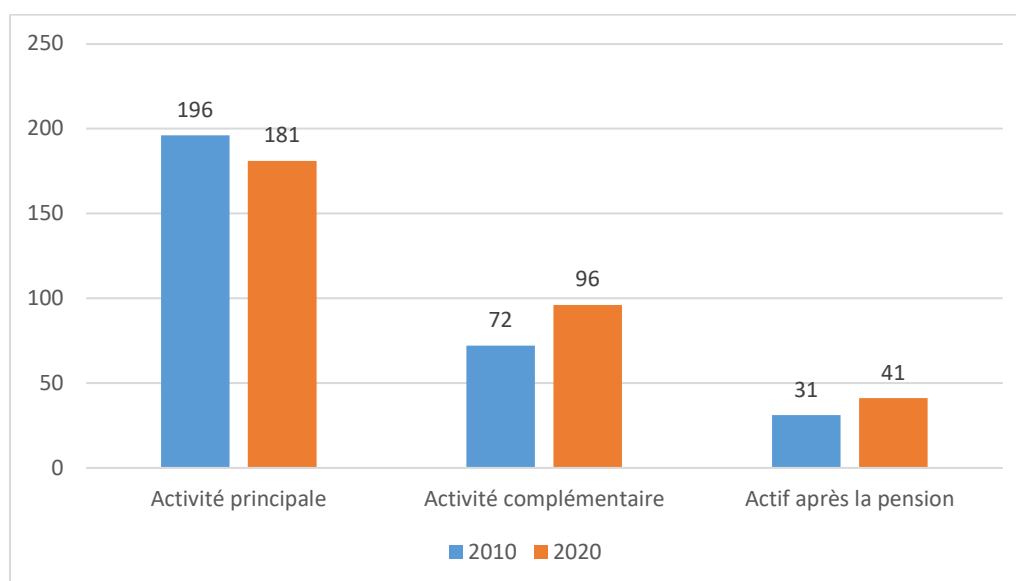
**Tableau 16 : Répartition de l'emploi indépendant par branches d'activité - 2010-2020 – Source : INASTI**

Branches d'activités	Sainte-Ode (2010)	Sainte-Ode (2020)	% (2020)	Arrondissement de Bastogne (% 2020)
Agriculture	88	89	<b>29,3 %</b>	26,2 %
Pêche	2	0	0,0 %	0,0 %
Industrie	64	75	<b>24,7 %</b>	22,0 %
Commerce	58	56	18,4 %	22,2 %
Professions libérales	49	68	<b>22,4 %</b>	21,5 %
Services	17	15	4,9 %	7,5 %
Divers	0	1	0,3 %	0,6 %
<b>Total</b>	<b>278</b>	<b>304</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

L'emploi indépendant de Sainte-Ode se caractérise par trois grands secteurs d'activités : l'agriculture (29,3 % de l'emploi indépendant total), l'industrie (24,7 %) et les professions libérales (22,4 %).

Comparativement à l'arrondissement de Bastogne, la commune détient une part plus élevée d'emplois dans le domaine de l'agriculture (+ 3,1 points), de l'industrie (+ 2,7 points) et des professions libérales (+ 0,9 point). À l'inverse, elle compte moins d'indépendants dans les secteurs du commerce (- 3,8 points) et des services (- 2,6 points) que l'arrondissement de Bastogne.

**Graphique 33 : Évolution de la nature de l'activité indépendante - 2010-2020 – Source : INASTI**



Depuis 2010, le nombre total d'indépendants au sein de la commune de Sainte-Ode a augmenté de 6,4 %, soit 19 indépendants supplémentaires. Les activités complémentaires ont augmenté de 33,3 % (+ 24 indépendants) alors que les activités principales ont diminué de 7,7 % (- 15 indépendants). La commune compte également plus d'indépendants actifs après la pension (+ 10 indépendants) entre 2010 et 2020, soit une augmentation de 32,2 %.

## 12.4 Parcs d'activités économiques

La commune de Sainte-Ode va créer un Parc d'activités économiques avec la commune de Bertogne : le « Parc de la Barrière Hinck ».

*Figure 13 : Projet de création d'une nouvelle zone d'activité économique*



Le nouveau parc d'activités économiques sera dédié aux entreprises artisanales et aux petites entreprises locales. En effet, dans sa Déclaration de Politique Générale (DPG) 2019-2024, la commune précise sa volonté de travailler au développement d'un parc d'activités économiques et d'encourager la promotion des acteurs locaux, des commerces de proximité et la valorisation des circuits courts.

Il sera géré par IDELUX et en pluricommunalité par les Communes de Sainte-Ode et Bertogne. Sa surface est de +/- 7 ha. Les travaux d'aménagement devraient débuter en 2023 pour une mise en œuvre et une commercialisation des terrains en 2024.

## 12.5 Opérateurs économiques

Comme il est précisé dans la partie relative aux partenaires, la commune de Sainte-Ode compte une Agence de Développement Local (ADL) transcommunale et une Agence Locale pour l'Emploi (ALE).

Dans sa Déclaration de Politique générale de 2019-2024, la commune de Sainte-Ode mentionne sa volonté de poursuivre sa collaboration avec l'ALE.

En mettant en place le plan d'actions de l'ADL, la commune souhaite valoriser le savoir-faire local, dynamiser l'attractivité du territoire et le tissu entrepreneurial, et booster l'emploi.

## 12.6 Éléments de synthèse

<b>Entreprises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 257 numéros de TVA (plus 20,7% depuis 2010)</li> <li>▪ Majorité dans le secteur de l'agriculture, la sylviculture et la pêche (26,1%)</li> <li>▪ 23 faillites entre 2011 et 2021</li> </ul>
<b>Emplois salariés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 486 postes salariés (41,3% de la population active)</li> <li>▪ Majorité dans le secteur de l'Administration, la défense, l'enseignement, la santé et le social (59,1%)</li> <li>▪ Secteur de la construction a presque doublé en 10 ans (6,7% en 2010 et 11,3% en 2021)</li> </ul>
<b>Emplois indépendants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 304 emplois indépendants (25,9% de la population active)</li> <li>▪ 3 grands secteurs : agriculture, industrie et professions libérales</li> <li>▪ Plus 6,4% depuis 2010</li> </ul>
<b>Parc d'activités économiques(PAE)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Barrière Hinck 6,9 hectares</li> </ul>
<b>Opérateurs économiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agence de Développement Local (ADL) transcommunale</li> <li>▪ Agence Locale pour l'Emploi (ALE)</li> </ul>
<b>Enjeux, perspectives et besoins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développement de l'activité économique</li> <li>▪ Pérennité des emplois dans les secteurs de l'enseignement, de la santé et du social</li> <li>▪ Mise en œuvre du PAE</li> </ul>

## 13 Le tourisme

### 13.1 Structures d'encadrement

Comme il est précisé dans la partie relative aux partenaires, la commune de Sainte-Ode dépend de la **Maison du Tourisme de Bastogne**.

Notons également qu'un syndicat d'initiative participe à l'organisation de manifestations et animations sur la commune. Il est situé sur la Place d'Amberloup.

D'un point de vue général, la commune de Sainte-Ode souhaite développer l'attractivité touristique du territoire grâce à une politique basée sur le tourisme vert (DPG 2019-2024).

### 13.2 Structures d'hébergement

L'offre en hébergements touristiques est relativement bien développée, principalement les gîtes et maisons de vacances. Selon les données du site touristique de la commune de Sainte-Ode, elle dénombre<sup>23</sup> :

- **2 campings :**
  - o « Camping Tonny » à Amberloup ;
  - o « Camping de Wachirock » à Amberloup.
- **2 chambres d'hôtes :**
  - o « La Maison Jules » à Tonny (5 chambres) ;
  - o « La Forestière » à Lavacherie (10 personnes).
- **37 gîtes ruraux/à la ferme :**
  - o 7 gîtes ruraux au « Château-ferme de Laval » à Laval ;
  - o 1 gîte rural « À la maison d'Ode » à Amberloup ;
  - o 1 gîte rural « Gîte du cheval blanc d'Houmont » à Houmont ;
  - o 1 gîte rural « La Pommeraie » à Sprimont ;
  - o 1 gîte rural « Ferme d'Ortie » à Amberloup ;
  - o 3 gîtes ruraux « Les Gîtes du Rancourt » à Tillet ;
  - o 2 gîtes ruraux « Aux 2 Tilleuls » à Houmont ;
  - o 1 gîte rural « Un coin de Paradis » à Acul ;
  - o 1 gîte rural « Energîte » à Chisogne ;
  - o 1 gîte rural « Le vieil Erable » à Chisogne ;
  - o 3 gîtes ruraux « L'Enclos des Frênes » à Rechimont ;
  - o 3 gîtes à la ferme « Les gîtes de Renuamont » à Renuamont ;
  - o 1 gîte rural « L'Ancre » à Amberloup ;
  - o 1 gîte rural « La Petite Jeanne » à Amberloup ;
  - o 1 gîte à la ferme à Amberloup ;
  - o 2 gîtes à la ferme « Le Jardin » à Le Jardin ;
  - o 2 gîtes ruraux « Les Frênes » à Herbaimont ;
  - o 1 gîte à la ferme « Le Moulin » à Magery ;
  - o 1 gîte rural « Le Bockaissart » à Lavacherie ;
  - o 1 gîte rural « Gîte de Solange » à Lavacherie ;
  - o 1 gîte rural « Le Brâme du Cerf » à Lavacherie ;

<sup>23</sup> Les établissements recensés sont issus des données du site de la commune de Sainte-Ode <https://www.sainte-ode.be/vie-touristique/h%C3%A9bergements/>.

- 1 gîte rural « La Pieride » à Lavacherie.

Notons que la plupart des gîtes détiennent entre 2 et 3 épis, témoignant d'une bonne qualité de l'accueil.

En 2023, le nombre de gîtes a augmenté pour passer à 40.

– **11 maisons/chalets de vacances à louer<sup>24</sup>** :

- Maison de vacances à Chisogne (4 chambres) ;
- Maison de vacances à Lavacherie (3 chambres) ;
- Maison de vacances à Tonny (3 chambres) ;
- Le « Chalet d'Orti » à Aviscourt (4 chambres) ;
- Maison de vacances « Petit château de Beauplateau » à Beauplateau (12 chambres) ;
- Maison de vacances « Les trois bouleaux » à Aviscourt (3 chambres) ;
- Maison de vacances « A la maison d'Ode » à Amberloup (3 chambres) ;
- Maison de vacances « La cense du vieux frêne » à Magerotte (4 chambres) ;
- Manoir/maison de vacances « La Hestrale » à Beauplateau (7 chambres) ;
- Maison de vacances « La Blanche Vignerie » à Lavacherie (13 chambres) ;
- Maison de vacances « Aux Pieds des Bouleaux » à Tillet (3 chambres) ;

L'offre en hébergements touristiques se concentre en majorité à Lavacherie (8 établissements) et Amberloup (8 établissements). Des gîtes ruraux et à la ferme sont dispersés dans les différents villages/hameaux (Magery, Herbaimont, Le Jardin, Rechimont, Chisogne, Acul, Tillet, Houmont et Laval).

### 13.3 **Restauration et cafés**

L'offre en restauration et cafés apparaît peu développée sur la commune de Sainte-Ode<sup>25</sup> :

– **3 brasseries/établissements de petite restauration** :

- Domaine de Wachirock (brasserie) à Sprimont ;
- La Pêcheur du Moulin des Trois-Ponts (petite restauration/taverne/brasserie) à Amberloup ;
- Camping Tonny (café/petite restauration) à Tonny.

– **1 café/bar** :

- Michi bar (bar) à Lavacherie.

– **1 friterie** :

- N&B Fritestop (friterie) à Amberloup.

– **6 restaurants** :

- Le Primordia (restaurant/traiteur) à Beauplateau ;
- L'Enclos des Frênes (restauration du terroir, produits locaux) à Rechimont ;
- Domaine de Wachirock (petite restauration/poissons) à Sprimont ;
- Auberge de Lavacherie « Le Borsa » (restaurant/traiteur) à Lavacherie ;
- Michi bar (Grill) à Lavacherie.

---

<sup>24</sup> Ces informations ont été trouvées sur le site internet <https://www.booking.com> et sur la section « Vie touristique » du site de la commune de Sainte-Ode <https://www.sainte-ode.be/vie-touristique/h%C3%A9bergements/>.

<sup>25</sup> Les établissements recensés sont issus des données de la section « Vie touristique » du site de la commune de Sainte-Ode <https://www.sainte-ode.be/vie-touristique/restauration/>.

Notons que certains établissements ont été catégorisés « restaurants » et « brasseries/établissements de petite restauration ».

L'offre en restauration et cafés est relativement faible et éparse sur le territoire. Aucune entité ne concentre différentes offres de restauration.

### 13.4 Activités et points d'intérêt

#### Diverses activités et attractions sur le territoire communal :



#### La maison de la Randonnée – GTA Belgique :



Située dans le village de Sprimont, La maison de la Randonnée – GTA (Grande Traversée Ardennaise) conçoit des itinéraires de randonnées, définit et met en œuvre un balisage identitaire, édite des cartes et autres supports, s'occupe de l'entretien du balisage et organise différents événements.

La maison de la Randonnée propose différents itinéraires dont la Transardennaise, la Transgaumaise, la Transfamenne et d'autres itinéraires sur le territoire ardennais, et le Sentier des Vallées de l'Ourthe et du Laval sur le territoire communal.

#### Nature et Mouvement :

Situé à Gérimont, « La petite écurie des Blanches Pierres » propose des activités équestres sous forme de cours, de stages ou de journée découverte, des balades à dos d'ânes, de l'équithérapie, des produits au lait d'ânesse ainsi qu'une ferme pédagogique. L'asbl Nature et Mouvement propose également un hébergement en roulotte pour les étapes cavalières.

#### Écurie Aldina :

Située à Amberloup, l'Écurie Aldina propose des stages, des cours et la pension.

#### Wonder Stables :

Située à Lavacherie, l'écurie propose des cours et des stages d'équitation, le suivi et encadrement de concours, des conseils pour l'achat et la vente, etc.

### **Pêcheur des Trois Ponts :**

Située à Amberloup, la Pêcheur des Trois Ponts propose la pêche en étang, à la demi-journée ou la journée complète. Une taverne et de la petite restauration sont également accessibles autour de l'étang.

### **Domaine de Wachirock :**

Le domaine de Wachirock, situé à Sprimont au bord du Laval, propose la pêche en étang (uniquement des truites saumonées), un camping, un restaurant et une brasserie.

### **La Ferme d'Antan :**

Située à Tillet, l'activité principale de La Ferme d'Antan est une chèvrerie/fromagerie. Elle s'ouvre sur demande au public pour une visite de la ferme.

### **Ardenne Bike Tours :**

Dix itinéraires non balisés, en boucle de 15 à 48 km, qui emmènent les cyclistes à la découverte des communes de Sainte-Ode, Bertogne, Tenneville, Saint-Hubert et Libramont.

### **Ardenne Nordic Park :**

Premier parc nordic en province de Luxembourg, l'Ardenne Nordic Park propose un Nordic circuit training de 3,4 km et cinq itinéraires en boucle de 2 à 18,5 km sur le territoire communal.

### **Le centre d'interprétation du champignon :**

Situé à Rechimont, le centre est présenté sous forme de musée où l'on peut découvrir une centaine d'espèces.

### **+ De nombreux circuits de randonnées et promenades sur le territoire communal :**



La commune de Sainte-Ode dispose de nombreux circuits de randonnée, à savoir :

- **23 itinéraires en boucle**, un total de 268 km balisés.
- **6 itinéraires randonnée vtt en boucle**, entre 17 et 61,7 km non-balisés ;
- Plusieurs promenades thématiques pédestres :
  - o **Le sentier des Vallées de l'Ourthe et du Laval** : Itinéraire GTA de 105 km au total, le sentier des Vallées est un itinéraire en étoile, c'est-à-dire qu'il est composé de cinq boucles balisées dont les points de départ et d'arrivée sont situés tous à Beauplateau, à la lisière du massif forestier de Saint-Hubert. Ces boucles ont pour thème « les champignons de notre région » ;

- **La route historique de Sainte-Ode** : Circuit jalonné de photos anciennes de Sainte-Ode sur les lieux chargés d'histoire et la vie des habitants autrefois. Ce circuit compte 45 km ;
- **Le sentier artistique**: Dans la réserve naturelle d'Orti (Amberloup) ;
- **L'Ardenne Nordic Park** : Inauguré en 2016, l'Ardenne Nordic Park propose six itinéraires de 2 kilomètres à 18,45 kilomètres spécialement conçus pour la pratique de la marche nordique. Sainte-Ode est devenue la première région de la province de Luxembourg dédiée à la marche nordique. Les différents points de départ sont situés à Amberloup, Beaulieu, Houmont et Lavacherie, invitant ainsi les « nordic walkers » à découvrir la commune sous différents angles ;
- **De l'Eifel à l'Ardenne** : Le sentier Rhin-Meuse relie le Rhin à la Meuse en traversant l'Allemagne, le Luxembourg, la Belgique et les Ardennes françaises. Ce sont 9 étapes de randonnée pédestre et 10 promenades familiales en boucle de 7 km à 13 km dans différentes localités dont Tillet dans la commune de Sainte-Ode.
- **Sentiers de Grande Randonnée (GR 14)** : « Le sentier de l'Ardenne » sur 215 km.
- Plusieurs circuits autoroutiers :
  - **La Route des Forêts** : Grand itinéraire de 191 km traversant les communes de Libramont, Saint-Hubert, Nassogne, Champlon (Tenneville) et Amberloup (Sainte-Ode). Balade/rallye découverte territoriale de la Grande Forêt de Saint-Hubert, de ses villages authentiques et des curiosités touristiques comme le Pont de Fosset.
  - **La Transardennaise** : Itinéraire de 164 km en 8 étapes de La-Roche-en-Ardenne à Bouillon qui est destiné autant aux vélos qu'aux motos et aux autos. C'est un itinéraire de découvertes des sites touristiques de l'Ardenne traversant notamment Sainte-Ode et le village de Lavacherie, Saint-Hubert, Nassogne, Alle-sur-Semois, Vresse et Rochehaut.
- Deux sentiers didactiques du Parc naturel des deux Ourthes :
  - **Le sentier de la Réserve d'Orti** : Dans la réserve, on peut trouver une aire de barbecue, une balade Totemus, un verger et un rucher ;
  - **Le sentier didactique « Chemin au naturel »** : Différents aménagements aux abords du sentier ont été réalisés en faveur de la faune et de la flore.

La commune de Sainte-Ode est partenaire du projet Ardenne Cyclo dans le cadre du programme européen INTERREG France – Wallonie – Vlaanderen. Ce projet de coopération européenne, associant 28 partenaires belges et français, prévoit la création de deux véloroutes de longue distance à travers l'Ardenne transfrontalière sur 280 kilomètres d'itinéraires balisés, à travers le massif ardennais.

Les objectifs du projet sont :

- Favoriser une mobilité transfrontalière douce.
- Proposer des offres complémentaires et qualitatives de tourisme à vélo grâce à la connexion de tronçons isolés et la résorption de passages dangereux.
- Créer une expérience touristique facilitée sur des axes vélos structurés dans des environnements variés : campagne, forêt, ville et villages, lacs, rivières.

Ce projet mène trois types d'actions : aménagements structurels, équipements utiles et actions de promotion ciblées. Il prévoit la création de deux véloroutes touristiques transfrontalières à travers le massif ardennais. Véloroutes signifie qu'il n'y a pas uniquement des pistes cyclables, mais aussi des routes peu fréquentées et des chemins bucoliques.

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 1 : Analyse des caractéristiques socio-économiques

D'une part, un itinéraire linéaire de 110 km, la Véloroute Centre Ardenne, qui relie l'EuroVelo 5 à l'EuroVelo 19. De Sainte-Ode (province du Luxembourg) à Remilly-Allicourt (département des Ardennes). Il aboutit sur la Voie verte, à une trentaine de kilomètres de Charleville-Mézières.

D'autre part, une boucle d'environ 170 km, la Véloroute Lesse et Semoy. Au départ de Monthermé, elle suit La Meuse à vélo, traversant la frontière à Givet, vers Beauraing, Wellin, Gedinne puis rejoint la Semois : Vresse, Bohan, pour continuer le long de la Semoy, de Hautes-Rivières à Monthermé.

**Figure 14 : Projet européen "Ardenne Cyclo" - Source : BEP Développement territorial**



La commune a un autre projet de déplacements lents de loisirs, la mise en place de deux balades TOTEMUS qui consistent à aller d'un point touristique à un autre en résolvant des énigmes afin de trouver où se cache le Totem (concept à mi-chemin entre le jeu de piste et le géocaching, qui s'utilise grâce à une application).

**✚ Un patrimoine architectural, rural et naturel riche et varié :**

**Figure 15 : Le Château-ferme de Laval - Source : [parismatch.be](http://parismatch.be)**



La commune de Sainte-Ode détient également un patrimoine architectural historique. La brochure touristique de Sainte-Ode mentionne les éléments suivants :

- La Chapelle de la Bonne-Dame à Lavacherie ;
- Le pont de Fosset à Fosset ;
- L'ancienne ligne vicinale Bastogne – Amberloup – Lavacherie – Marche ;
- Le château-ferme à Laval ;
- L'église romane d'Amberloup ;
- L'église de Tillet ;
- La Pierre du Gayet à Tillet ;
- Le monument de la 326<sup>ème</sup> Airborne Medical Compagny à la Barrière de Hinck/Amberloup ;
- La Place de la 194<sup>ème</sup> Gilder Infantry Regiment à Houmont.

Les murs en pierre sèche font également partie du patrimoine rural de Sainte-Ode, en structurant les paysages. Ils font l'objet d'un projet transfrontalier Interreg « Grande Région » depuis 2016, visant à inventorier et restaurer ces murs. Ils sont près d'une centaine sur le territoire communal.

### 13.5 **Fêtes et folklore**

**✚ Fête du Parc naturel des deux Ourthes :**

Le dimanche 22 mai à Houmont, la fête du Parc naturel avait pour thème la nature accessible. Au programme : différentes animations en rapport avec le thème, un marché des artisans d'art et de bouche des six communes du Parc, une exposition dans l'église, une balade en char à bancs, un labyrinthe végétal, un atelier bricolage nature, etc. La fête du Parc naturel est itinérante et tourne dans les différentes communes qui le constituent, elle n'est donc pas organisée de manière récurrente sur le territoire de Sainte-Ode.

 **Kermesse de Tillet :**

En période estivale, Tillet organise sa Grande fête du village animée par des concerts, bals et diverses activités réparties sur plusieurs jours.

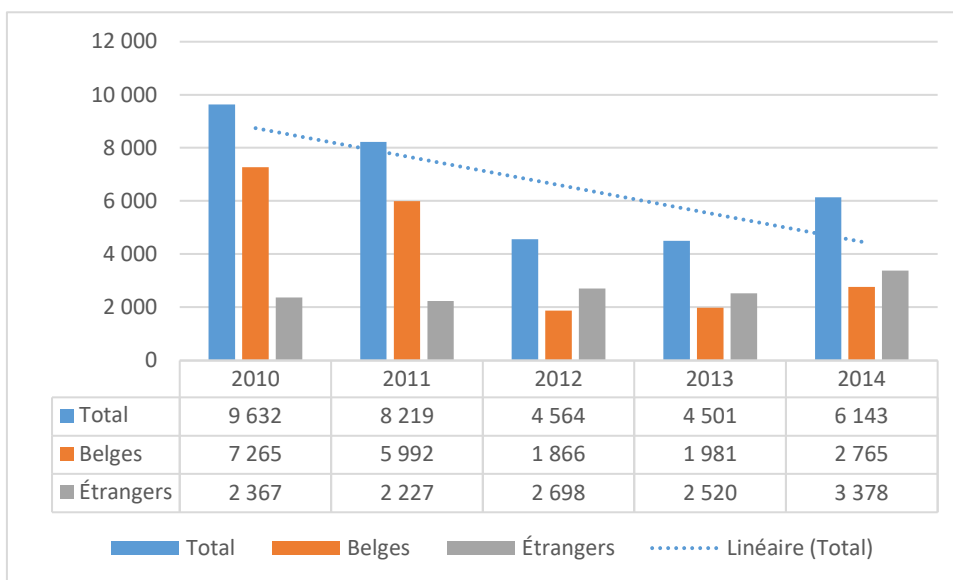
### 13.6 Arrivées et nuitées

**Tableau 17 : Évolution du nombre d'arrivées et de nuitées touristiques – 2010-2018 – Source : STATBEL**

Années	Arrivées				Nuitées			
	Total	Belges	Étrangers	Indéterminé	Total	Belges	Étrangers	Indéterminé
<b>2010</b>	9.632	7.265	2.367	/	42.676	28.390	14.286	/
<b>2011</b>	8.219	5.992	2.227	/	32.237	19.946	12.291	/
<b>2012</b>	4.564	1.866	2.698	/	18.606	6.201	12.405	/
<b>2013</b>	4.501	1.981	2.520	/	17.914	6.507	11.407	/
<b>2014</b>	6.143	2.765	3.378	/	24.033	7.850	16.183	/
<b>2015</b>	12.529	6.973	5.556	/	43.710	20.732	22.978	/
<b>2016</b>	12.652	7.219	5.433	/	41.046	20.216	20.830	/
<b>2017</b>	13.578	8.273	5.305	0	42.293	23.440	18.853	0
<b>2018</b>	12.158	7.138	5.020	0	37.521	19.258	18.263	0

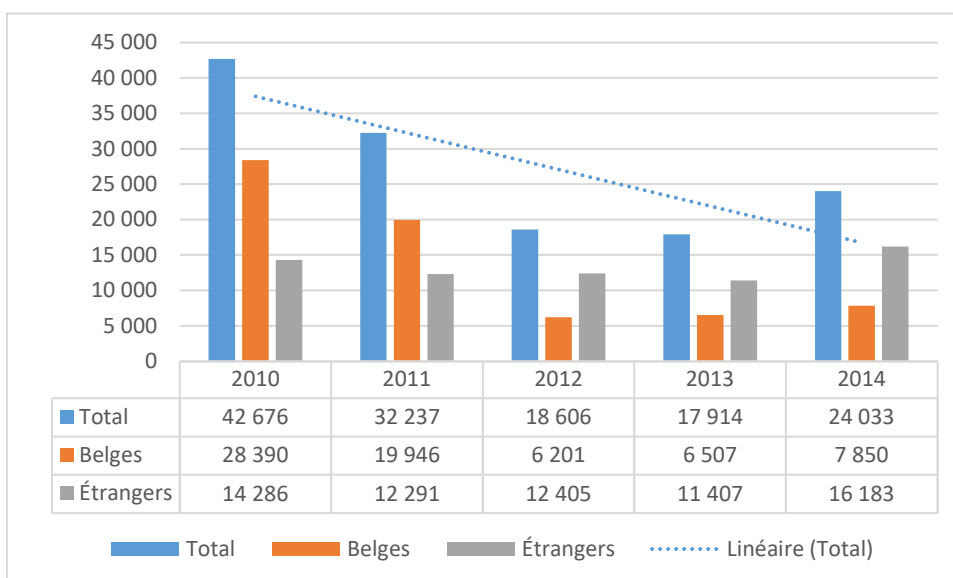
*Les nombres présentés ci-dessus sont à nuancer. En effet, en 2015, il y a eu des changements dans la méthodologie de STATBEL par rapport aux années précédentes. Un nouveau type de logement apparaît : « Gîtes de vacances, appartements et meublés de vacances ». Depuis, cela est réduit aux logements sous licence, enregistrés, reconnus ou autorisés. Jusqu'en 2014, les chiffres incluaient les vacances, les congrès, les séminaires, les conférences et autres raisons professionnelles. Ainsi, afin d'analyser l'évolution du nombre d'arrivées et de nuitées sur le territoire de Sainte-Ode, nous le ferons pour les périodes 2010-2014 et 2015-2018.*

**Graphique : Arrivées touristiques 2010-2014 – Source : STATBEL**



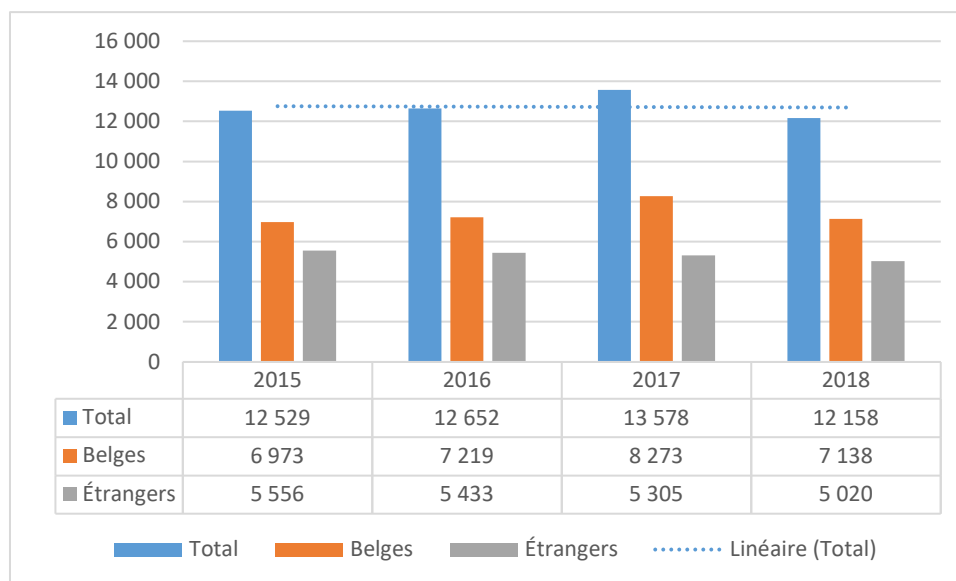
En 2014, la commune comptabilise 6.143 arrivées touristiques. Ces dernières ont diminué de 36,2 % depuis 2010. Depuis 2012, le nombre d'étrangers est supérieur à celui des belges qui arrivent sur le territoire communal.

**Graphique : Nuitées touristiques 2010-2014 : Source : STATBEL**



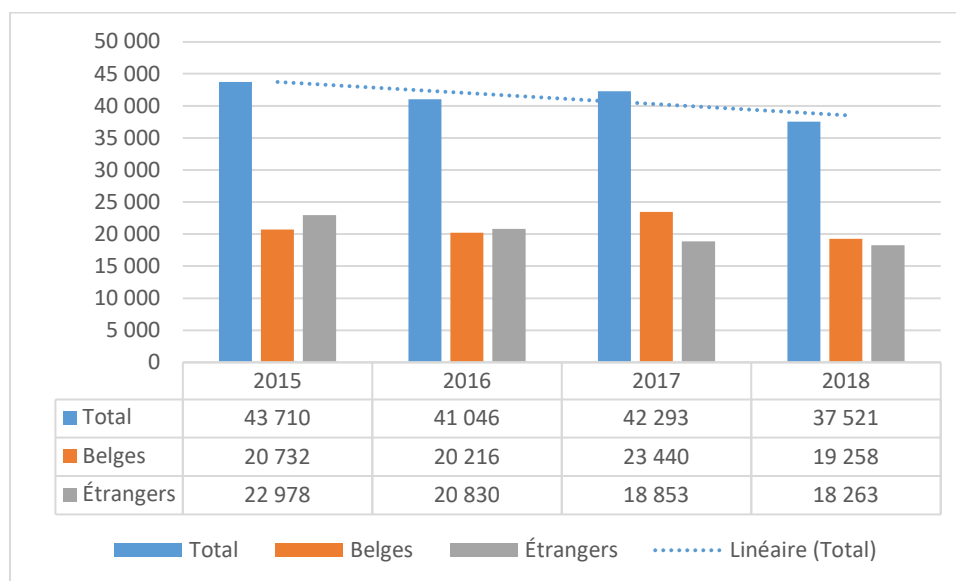
En 2014, la commune de Sainte-Ode comptabilise 24.033 nuitées. Elles ont diminué de 43,7 % depuis 2010. Comme pour les arrivées, depuis 2012 la tendance s'inverse et le nombre d'étrangers est supérieur au nombre de belges qui passent la nuit sur le territoire. Notons qu'en 2012 le nombre total de nuitées a diminué de plus de moitié depuis 2010, baisse qui correspond à la baisse du nombre de belges qui arrivent et qui dorment dans la commune. On peut donc constater une perte d'attractivité touristique du territoire pour les belges à partir de 2012.

**Graphique : Arrivées touristiques 2015-2018 – Source : STATBEL**



En 2018, la commune comptabilise au total 12.158 arrivées, ce qui correspond à une baisse de 3,0 % par rapport à 2015. Le nombre de belges est supérieur au nombre d'étrangers qui arrivent sur le territoire sur toute la période depuis 2015.

**Graphique : Nuitées touristiques 2015-2018 – Source : STATBEL**



En 2018, Sainte-Ode a compté 37.521 nuitées. Par rapport à 2015, leur nombre a diminué de 14,2 %. En 2017 et 2018, le nombre de belges est supérieur au nombre d'étrangers qui passent la nuit sur le territoire, tendance qui s'inverse par rapport à la période 2015-2016.

En 2018, la majorité des arrivées et nuitées sont donc réalisées par des touristes belges.

### 13.7 Éléments de synthèse

<b>Structures d'encadrement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maison du Tourisme de Bastogne</li> <li>▪ Syndicat d'Initiative</li> <li>▪ DPG : politique basée sur le tourisme vert</li> </ul>
<b>Structures d'hébergement et restauration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 37 gîtes ruraux/à la ferme en 2022 (40 en 2023)</li> <li>▪ 11 maisons/chalets de vacances</li> <li>▪ 2 campings</li> <li>▪ 2 chambres d'hôtes</li> <li>▪ 6 restaurants</li> <li>▪ 3 brasseries</li> <li>▪ 1 café/bar</li> <li>▪ 1 friterie</li> </ul>
<b>Activités et points d'intérêt</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maison de la randonnée GTA Belgique</li> <li>▪ Ardenne Nordik Parc</li> <li>▪ Écuries et pêcheries</li> <li>▪ Visite à la ferme</li> <li>▪ Nombreux circuits de randonnée</li> <li>▪ Ardenne Bike Tours</li> <li>▪ Deux sentiers didactiques</li> <li>▪ Projet Ardenne Cyclo</li> <li>▪ Fêtes et kermesses</li> </ul>
<b>Arrivées et nuitées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Depuis 2015, le nombre de belges est supérieur aux étrangers</li> <li>▪ Baisse de 3% du nombre d'arrivées entre 2015 et 2018</li> <li>▪ Baisse de 14,2% du nombre de nuitées entre 2015 et 2018</li> </ul>
<b>Enjeux, perspectives et besoins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un tourisme vert à encadrer et promouvoir</li> <li>▪ Une offre en restauration à étoffer</li> </ul>

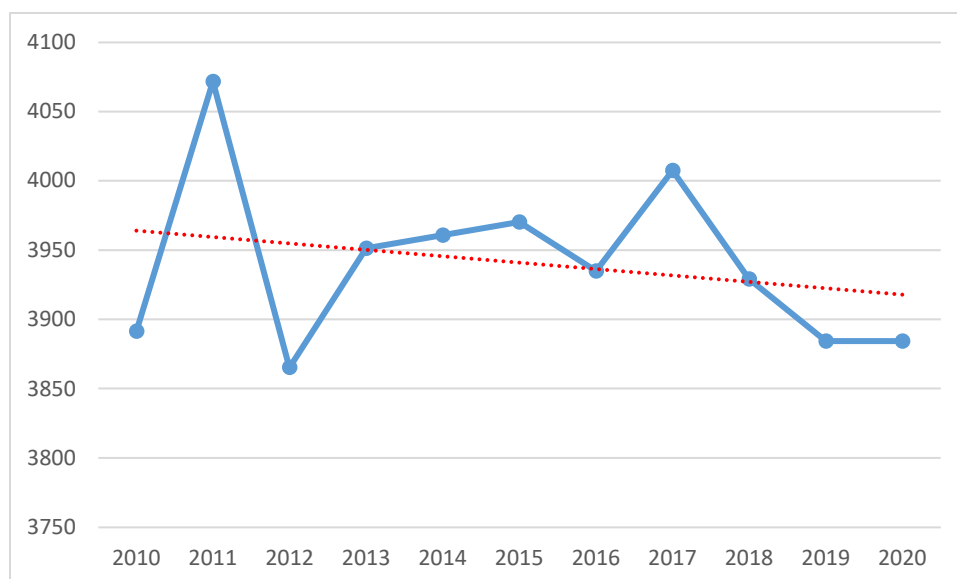
## 14 Agriculture

L'analyse portant sur la situation agricole de la commune de Sainte-Ode repose essentiellement sur des données de la Cellule d'Analyse et de Prospective en matière de Ruralité (CAP Ruralité - CAPRU). Certains indicateurs ont été mis à jour, nous permettant d'avoir des données plus récentes (2020). Pour d'autres, comme le profil des exploitants agricoles ou la main d'œuvre agricole, les seules statistiques sont disponibles jusqu'en 2010-2012. Bien que celles-ci ne soient pas les plus récentes, il nous est apparu important de les traiter afin d'avoir une vue d'ensemble et de comprendre la dynamique étudiée. Ces données relativement anciennes sont néanmoins à nuancer.

### 14.1 Surface agricole utilisée

En 2020, la Surface Agricole Utilisée (SAU) s'élève à 3884 hectares. La SAU représente 39,7 % du territoire communal.

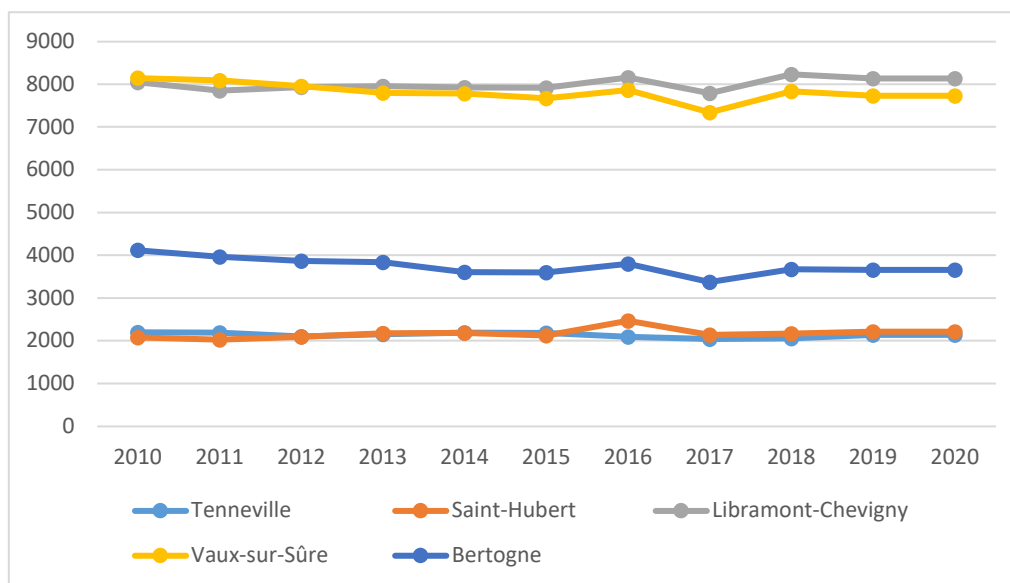
**Graphique 34 : Évolution de la Surface Agricole Utilisée (SAU) - 2010-2020 – Source : CAPRU**



Malgré deux années marquées par une nette augmentation de la SAU sur le territoire (2011 : 4071 hectares et 2017 : 4007 hectares), depuis 2010, sur la période, la SAU a diminué de 0,2 %.

**✚ Comparaison avec la micro-région :**

**Graphique 35 : Évolution de la surface agricole utilisée au sein de la micro-région - 2010-2020 –  
Source : CAPRU**



Sur la période 2010-2020, les communes ont vu leur SAU évoluer de manière différente. Bertogne, Vaux-sur-Sûre et Tenneville ont connu une diminution de leur SAU : - 11,2 % à Bertogne, - 5,1 % à Vaux-sur-Sûre et - 2,7 % à Tenneville. À l'inverse, les communes de Saint-Hubert (+ 6,5 %) et de Libramont-Chevigny (+ 1,0 %) connaissent une augmentation de la SAU sur la période.

En 2020, Sainte-Ode détient une SAU similaire à Bertogne, dominée par celles de Vaux-sur-Sûre (7730 hectares) et de Libramont-Chevigny (8.128 hectares).

**✚ Structure de la surface agricole utilisée :**

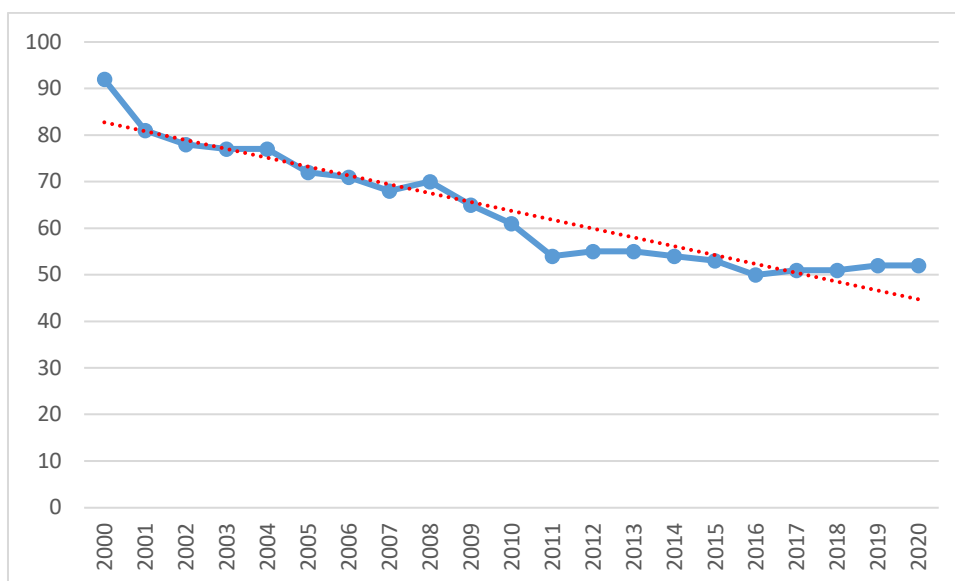
La SAU communale est composée de 63,8 % de superficies toujours couvertes d'herbes (2.477 hectares), soit des pâtures et prairies permanentes. 1.401 hectares sont dédiés à des terres arables (36,1 % de la SAU communale), notamment pour du fourrage (881,5 hectares), des céréales pour le grain (418,7 hectares) et des pommes de terre (61,8 hectares).

Dans une moindre mesure, quelques hectares sont destinés aux cultures industrielles (18,1 hectares), aux jachères (9,3 hectares) et aux légumineuses récoltées en grain sec (12 hectares).

## 14.2 Situation des exploitations agricoles

### 14.2.1 Exploitations agricoles

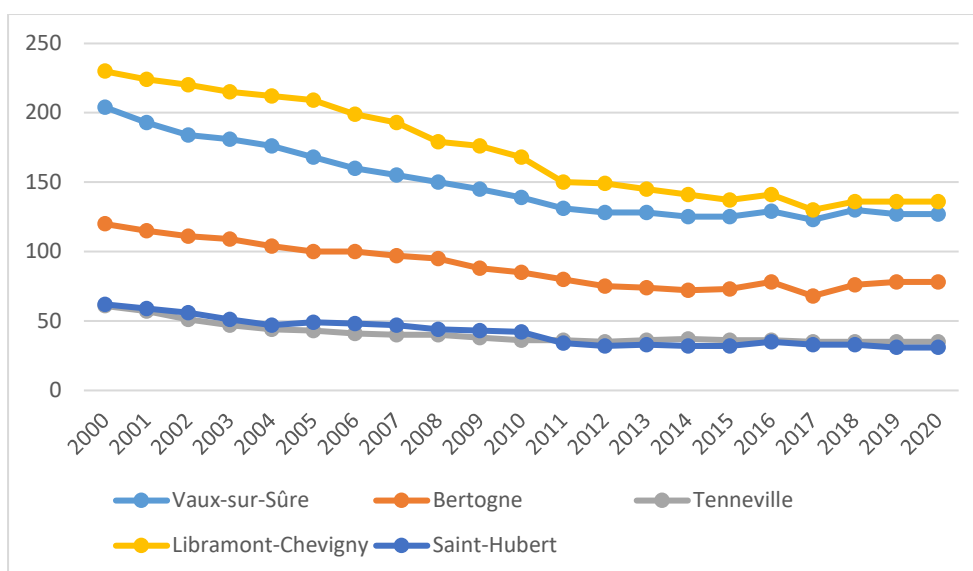
**Graphique 36 : Évolution du nombre d'exploitations agricoles - 2000-2020 – Source : CAPRU**



En 2020, la commune de Sainte-Ode comptabilise 52 exploitations agricoles. Depuis 2000, l'évolution de ce nombre est en forte baisse (- 43,5 %), avec une diminution de 40 exploitations agricoles. Depuis 2016, le nombre d'exploitations semble se stabiliser.

#### Comparaison avec la micro-région :

**Graphique 37 : Évolution du nombre d'exploitations agricoles au sein de la micro-région - 2000-2020 – Source : CAPRU**



Au sein de la micro-région, on constate que toutes les communes ont vu leur nombre d'exploitations agricoles diminuer – Saint-Hubert connaissant la plus forte diminution en pourcentage (- 50 %) et

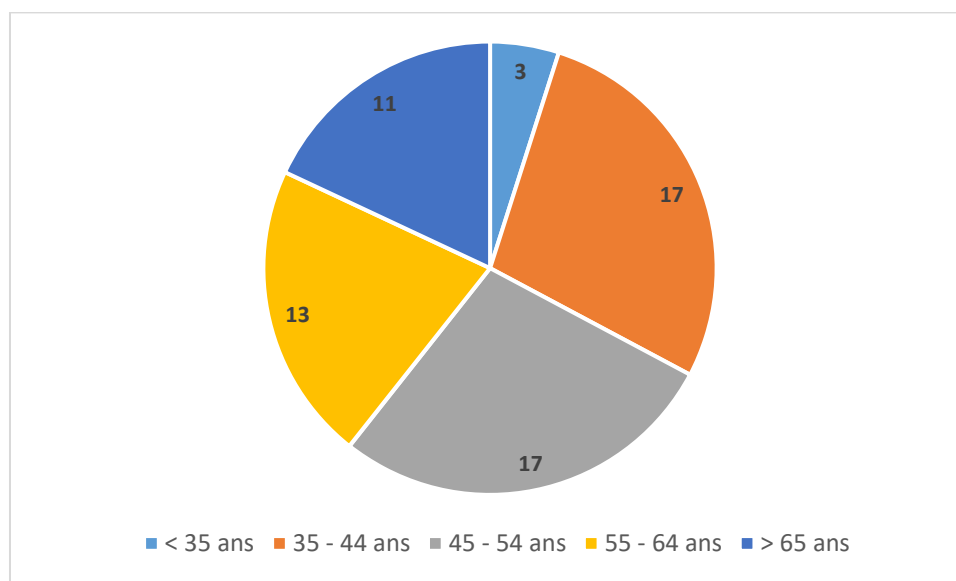
Libramont-Chevigny en nombre d'exploitations (- 94) entre 2000 et 2020. Cette diminution semble toutefois se stabiliser dans toutes les communes depuis 2011.

Malgré cette baisse du nombre d'exploitations agricoles, Libramont-Chevigny est la commune qui détient le plus d'exploitations de la micro-région (136) suivie par Vaux-sur-Sûre (127). À l'inverse, Saint-Hubert (31) et Tenneville (35) en comptabilisent le moins.

#### 14.2.2 Profil des exploitants agricoles

En 2012, une grande majorité des exploitants agricoles étaient des personnes physiques (94,5 %). La commune comptait trois exploitations dont l'exploitant était une personne morale.

**Graphique 38 : Répartition des exploitations agricoles selon l'âge des exploitants - 2010 – Source : CAPRU**



En 2010, 39,3 % des exploitants sont âgés de 55 ans et plus. 67,2 % sont âgés de 45 ans et plus. Les chefs d'exploitation de moins de 35 ans sont très peu nombreux (4,9 %). Ne disposant pas de données plus récentes, on peut présager un vieillissement de cette population agricole en 2020. En effet, plus du tiers des exploitants seraient pensionnés actuellement et un autre tiers en phase d'y être. La question du renouvellement des générations agricoles se pose alors.

#### 14.3 Main d'œuvre agricole

En 2012, la main d'œuvre agricole totale<sup>26</sup> s'élève à 92 personnes. Cette dernière a diminué de 4,2 % par rapport à 2010 (- 4 unités).

En 2012, la main d'œuvre totale en unité de travail annuel (UTA) s'élevait à 69,5. Celle-ci a diminué de 4 unités par rapport à 2010.

<sup>26</sup> Selon CAPRU, la main d'œuvre totale est la somme entre la main d'œuvre familiale (exploitant, conjoint, membres de la famille) et la main d'œuvre non familiale occupée régulièrement (temps plein et partiel) et irrégulièrement (saisonnier, occasionnel, travailleurs des entreprises de travaux agricoles). (Source : <http://www.capru.be/>)

## 14.4 Productions agricoles

**Tableau 18 : Cheptel – 2020 – Source : CAPRU**

	<b>Cheptel</b>
Bovins	8.793
Porcins	21
Volailles	63
Ovins	25 <sup>27</sup>

L’agriculture de Sainte-Ode est manifestement tournée vers l’élevage bovin : 8.793 bovins recensés en 2020.

## 14.5 Filière courte et produits locaux

La commune de Sainte-Ode connaît le développement des circuits courts alimentaires sur son territoire. Un marché du terroir en juillet et août, un marché fermier le reste de l’année ou encore de la vente directe à la ferme sont proposés. De plus, quelques magasins vendent plus largement des productions locales et certains restaurants travaillent également avec les produits locaux. Les circuits courts alimentaires répondent aux attentes grandissantes des consommateurs, de plus en plus à la recherche de transparence et de proximité avec les producteurs.

La liste ci-dessous, non exhaustive, permet de se rendre compte du développement de la filière courte sur le territoire communal.

### Marché du terroir des deux Ourthes :

**Figure 16 : Marché du terroir des deux Ourthes - Source : ADL Tenneville-Sainte-Ode-Bertogne**



En juillet et août, chaque jeudi de 17h à 20h, est organisé le Marché du terroir des deux Ourthes. Un roulement est organisé entre les villages d’Amberloup, Champlon et Bertogne. Il est organisé en

<sup>27</sup> Données de 2016.

collaboration avec l'ADL Tenneville-Sainte-Ode-Bertogne. De nombreuses productions locales et régionales venant d'une trentaine d'exposants s'y trouvent.

**✚ Marché fermier des trois communes (Sainte-Ode, Tenneville et Bertogne) :**

Un vendredi par mois, hormis en juillet, août et janvier, un marché fermier est organisé de 17h à 20h à la salle « Le Foyer » à Tenneville. Différents produits locaux provenant d'une dizaine de producteurs réguliers y sont proposés. En outre, un bar avec des bières locales y est tenu et des hamburgers artisanaux et locaux sont également proposés.

**✚ GACoeur de l'Ourthe : Groupement d'Achat en Commun :**



Un GAC est un groupe de personnes qui se mettent en commun pour acheter leurs produits directement aux producteurs. En diminuant les intermédiaires, la consommation devient plus solidaire et assure un meilleur revenu aux agriculteurs de sa région. Les commandes peuvent être faites de manière bimestrielle en suivant le calendrier proposé. Les commandes de produits se font sur le site internet [magasin.gacoEURdelourthe.be](http://magasin.gacoEURdelourthe.be) et elles sont récupérées le jour défini pour la distribution à la salle de Roumont.

**✚ Boucheries locales :**

**Boucherie Viande-Ardenne sclr (Milliomont) :**

Située à Milliomont, Viande-Ardenne est une boucherie à la ferme qui fournit en viande les particuliers et professionnels de la région de Sainte-Ode mais également toute la Province de Luxembourg. La spécialité est la filière bœuf à l'herbe et bio Salers. Viande-Ardenne propose également des plats préparés, un service traiteur, des buffets et colis de viande.

**Boucherie Ligot (Lavacherie) :**

La boucherie, charcuterie artisanale et traiteur Ligot à Lavacherie existe depuis 1936. En boucherie, elle propose des viandes de porc, bœuf, agneau et volaille et du gibier en saison. En charcuterie, elle propose des salaisons fumées à l'ancienne (saucisson d'ardenne IGP, jambon d'ardenne IGP,...), du boudin, du pâté, de la tête pressée, des boulettes, du jambon cuit, etc. La boucherie a obtenu la reconnaissance d'Artisanat certifié, un label confirmant que la boucherie utilise des produits sans OGM et sans antibiotique et que tous ses produits sont fabriqués dans ses ateliers.

**Distributeur (Amberloup) :**

Un distributeur de viande locale est situé à Amberloup.

**✚ Fromageries locales :**

**La Ferme d'Antan :**

Située à Magerotte, la Ferme d'Antan travaille avec des procédés naturels et ses activités tournent principalement autour de la fromagerie (différents fromages de chèvre et de vache). Les fromages sont vendus au magasin de la ferme, où sont également proposés des produits locaux et fermiers provenant de producteurs travaillant dans la même dynamique que la Ferme d'Antan.

### **La Ferme Keirse :**

Située à Houmont, la Ferme familiale Keirse pratique l'agriculture biodynamique depuis 1982. Les produits (fromages, beurre, yaourts, lait, fruits et légumes de saison et farine d'épeautre et de seigle) sont en vente à la ferme et dans quelques enseignes.

### **Le miel d'Orti :**

Dans la réserve d'Orti, où différentes espèces de fruitiers hautes tiges ont été replantées (pommiers, poiriers, pruniers), est produit le miel d'Orti, diversifiant l'offre en produits de terroir.

### **Ferme du Gevray (Aviscourt) :**

Située à Aviscourt, la Ferme du Gevray est spécialisée dans la production de farine et de pain. Les céréales sont moulues grâce à un moulin à meule de pierre.

### **Bières locales :**

#### **« La Vatch'Hot » :**

Créée par le comité de quartier de Lavacherie « Les Grenouilles de Lavacherie », la Vatch'Hot est une bière blonde 100 % naturelle composée d'eau, de malts d'orge, d'houblons et levures issues de l'Abbaye d'Orval. Elle est refermentée en bouteille et titre 6,2 % en alcool. On peut se la procurer notamment via le GAC.

#### **Brasserie Demanez :**

Située dans la vallée du Laval à Magerotte, la brasserie Demanez a été créée en mars 2014. Elle produit six bières de manière fidèle aux procédés traditionnels de fabrication des bières de haute refermentation avec refermentation en bouteille. Les bières sont brassées à partir de malts et houblons certifiés BIO. On peut également se la procurer via le GAC.



**« La cuvée de la Jonquille » :**

Brassée par la Brasserie artisanale Saint-Monon à Ambly, La Cuvée de la Jonquille est une bière ambrée titrant 6,5 % en alcool. Elle a été lancée il y a vingt ans, lors de la création du premier marché du terroir à Amberloup. Outre les tavernes et restaurants du terroir qui servent La Cuvée de la Jonquille, elle est commercialisée et mise en valeur par le Syndicat d'Initiative de Sainte-Ode lors de ses différentes manifestations.

**« L'Odacieuse » :**

Bière artisanale produite à la brasserie Demanez, vendue et promue par le Syndicat d'Initiative.

**14.6 Éléments de synthèse**

<b>Surface Agricole Utilisée (SAU)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3884 hectares (39,7% du territoire)</li> <li>▪ Baisse de 0,2% depuis 2010 malgré deux nettes augmentations en 2011 et 2017</li> <li>▪ 63,8% de pâtures et prairies permanentes</li> <li>▪ 36,1% de terres arables</li> </ul>
<b>Situation des exploitations agricoles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 52 en 2020</li> <li>▪ Moins 43,5% depuis 2000</li> <li>▪ Situation stabilisée depuis 2016</li> <li>▪ 39,3% des exploitants sont âgés de 55 ans et plus</li> <li>▪ 4,9% des exploitants ont moins de 35 ans</li> </ul>
<b>Main d'œuvre et production agricole</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 92 personnes en 2012</li> <li>▪ Majoritairement de l'élevage bovin (8793 bovins)</li> <li>▪ Quelques élevages de volailles, porcins et ovins</li> </ul>
<b>Filière courte et produits locaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Marché du terroir en juillet et août</li> <li>▪ Marché fermier des trois communes</li> <li>▪ Vente directe à la ferme</li> <li>▪ Distributeurs de viande locale</li> <li>▪ GAC cœur de l'Ourthe</li> <li>▪ Boucheries et fromageries locales</li> <li>▪ Bières locales</li> </ul>
<b>Enjeux, perspectives et besoins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vieillesse des exploitants agricoles</li> <li>▪ Territoire propice à l'élevage qui diminue</li> <li>▪ Pérennisation et développement des circuits-courts</li> </ul>

## 15 Forêt

### 15.1 Caractéristiques générales

La forêt couvre plus de 45,7% du territoire ; ce sont majoritairement des propriétés privées. Le patrimoine forestier communal est géré par les cantonnements DNF de Nassogne et La Roche-en-Ardenne. Il s'étend sur près de 607 ha, principalement en forêt de Freyr ; il fait donc partie des chasses de la Couronne. Ainsi, mises à part quelques petites parcelles communales données en location, les revenus de la chasse sont quasiment inexistantes pour Sainte-Ode.

Les principales essences forestières sont les feuillus. Des travaux de restauration des peuplements de feuillus en fonds de vallée ont été entrepris dans le cadre du projet « LIFE – Tourbières ». La Commune a participé au Plan de Gestion intégrée du Massif de Saint-Hubert (PGISH) qui consistait à promouvoir les conditions d'une gestion cohérente et intégrée d'un ensemble de propriétés. Sainte-Ode est inscrite en certification forestière PEFC depuis 2002.

#### 15.1.1 Répartition des grands types de milieux au sein de l'unité d'aménagement

Type d'habitat	Surface (Ha)	%
Peuplements résineux	232	38,2
Peuplements feuillus	312,4	51,5
Peuplements mixtes	36,5	6
Habitats non forestiers	26,3	4,3
	607,2	100

#### 15.1.2 Types de peuplements au sein de l'unité d'aménagement

Type de peuplement	Surface (Ha)	% de l'UA
Pessière	162,2	26,7
Epicéas	17,7	2,9
Douglasaie	17,1	2,8
Mélèzière	15,3	2,5
Pinède	12,6	2,1
Douglas – Epicéas	10,6	1,7
Douglas – Autres résineux	5,4	0,9
Résineux divers	2,8	0,5
<b>Total Résineux</b>	<b>243,7</b>	<b>40,1</b>
Hêtraie	256,1	42,2
Hêtraie mélangée	29,1	4,8
Chênaie – Hêtraie	11	1,8
Feuillus divers	4,6	0,8
Boulaie	2,3	0,4
Chênaie – Boulaie	1,6	0,3
Aulnaie	0,9	0,2
Chênaie mélangée	0,4	0,1
<b>Total feuillus</b>	<b>306</b>	<b>50,6</b>
Mélange feuillus/résineux	23,2	3,8
Pessière - Boulaie	1,4	0,2
<b>Total mixtes</b>	<b>24,6</b>	<b>4</b>
BE, vides et trouées	6,5	1

<b>Total Peuplements</b>	<b>6,5</b>	<b>1</b>
Habitats non forestiers	26,6	4,3
<b>Total</b>		<b>100</b>

### 15.1.3 État sanitaire des peuplements

L'état sanitaire des peuplements de la commune de Sainte-Ode souffre comme partout en Wallonie de plusieurs pathogènes sur plusieurs essences et certains de ces perturbateurs peuvent provoquer des pertes de croissance importantes, voir la mort des sujets.

Il existe sur le territoire la présence des pathogènes suivants :

- Le siroccocus, la rouille suisse, le botrytis, le chancre du douglas et la cécidomyie sur le douglas ;
- L'Ips typographe et le chalcographe (scolytes s'attaquant aux jeunes branches et à la cime de l'arbre) sur épicéas ;
- Un dépérissement de hêtres dont les causes sont toujours à déterminer ;
- La chalarose sur les frênes ;
- Pourriture rouge sur plusieurs essences ;
- Scolyte du mélèze ;
- Présence du castor qui engendre des problèmes sanitaires dans les peuplements feuillus bordant les ruisseaux.

## 15.2 Revenus liés à la forêt

**Tableau 19 : Évolution des recettes liées à la forêt - 2011-2021 - Source : Administration communale**

	<b>Vente de bois</b>	<b>Locations de chasse</b>
<b>2011</b>	155.316,90 €	769,26 €
<b>2012</b>	69.682,81 €	803,38 €
<b>2013</b>	141.289,93 €	810,83 €
<b>2014</b>	43.909,50 €	469,12 €
<b>2015</b>	155.462,36 €	502,47 €
<b>2016</b>	87.401,26 €	518,96 €
<b>2017</b>	113.037,75 €	525,39 €
<b>2018</b>	82.606,68 €	523,95 €
<b>2019</b>	54.110,32 €	546,90 €
<b>2020</b>	43.152,14 €	1.618,03 €
<b>2021</b>	195.243,54 €	2.123,84 €

En septembre 2021, les recettes communales liées à la forêt s'élèvent à 197.367,38 €. Les ventes de bois concernent 98,9 % des recettes. Les locations de chasse représentent 1,1 % des recettes.

## 15.3 Éléments de synthèse

<b>Caractéristiques générales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La forêt couvre 45,7% du territoire communal</li> <li>▪ Principalement des forêts privées</li> </ul>
-----------------------------------	---

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 1 : Analyse des caractéristiques socio-économiques

	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 607 hectares principalement en forêt de Freyr</li><li>▪ Plus de la moitié sont des feuillus</li><li>▪ Présence de plusieurs pathogènes</li></ul>
<b>Revenus</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Principalement la vente de bois (98,9%)</li><li>▪ Locations de chasse (1,1%)</li></ul>
<b>Enjeux, perspectives et besoins</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ La résilience de la forêt sur le long terme</li></ul>

## 16 Mobilité

### 16.1 Déplacements automobiles

#### 16.1.1 Réseau routier

Le territoire communal est structuré par plusieurs axes routiers de différents réseaux, à savoir :

- N4 « Bruxelles – Luxembourg » au nord-est du territoire ;
- N826 « Recogne (Libramont-Chevigny) - Houffalize » du centre-est au centre-ouest du territoire ;
- N829 « Baconfoy (Tenneville) à Amberloup (Sainte-Ode) » traversant le territoire du Nord au centre ;
- N848 « Saint-Hubert – Martelange » qui longe le sud-ouest du territoire.

Le réseau autoroutier est inexistant sur le territoire communal. Il faut compter environ 30 minutes pour rejoindre l'E411 « Bruxelles – Namur – Arlon – Luxembourg ».

En termes d'accessibilité, au départ de l'administration communale<sup>28</sup>, le profil de la commune de Sainte-Ode est le suivant :

- **Bertogne** : 13 kilomètres – 13 minutes ;
- **Vaux-sur-Sûre** : 19 kilomètres – 21 minutes ;
- **Tenneville** : 10 kilomètres – 10 minutes ;
- **Saint-Hubert** : 15 kilomètres – 15 minutes ;
- **Libramont** : 18 kilomètres – 18 minutes ;
- **Bastogne** : 17 kilomètres – 17 minutes ;
- **Marche-en-Famenne** : 33 kilomètres – 28 minutes ;
- **Namur** : 79 kilomètres – 60 minutes ;
- **Arlon** : 54 kilomètres – 47 minutes ;
- **Luxembourg** : 88 kilomètres – 66 minutes ;
- **Bruxelles** : 136 kilomètres – 100 minutes.

#### 16.1.2 Stationnement

L'offre de stationnement semble être adaptée aux caractéristiques du territoire. Aucune problématique n'est rencontrée selon les données de l'Administration communale.

#### 16.1.3 Sécurité routière

Année	Nombre d'accidents	Avec décès	Avec blessés	Avec dégâts matériels	Dégâts dus au gibier
2012	36	1	7	28	19
2013	30	0	6	24	15
2014	24	1	4	19	14
2015	44	0	7	37	22
2016	35	0	7	28	15
2017	35	0	5	30	21
2018	41	0	5	36	18
2019	45	0	5	40	30

<sup>28</sup> Source : Viamichelin.be

<b>2020</b>	33	0	2	31	18
<b>2021</b>	27	0	3	24	15

Selon les données de l'Administration communale, la moitié des accidents constatés entre 2012 et 2021 sont suivis de dégâts matériels dus au gibier.

## 16.2 **Déplacements en commun**

### 16.2.1 Réseau SNCB

La commune de Sainte-Ode ne dispose pas d'infrastructure ferroviaire.

La gare IC (InterCity)<sup>29</sup> la plus proche se trouve à Libramont-Chevigny, à 17 kilomètres de Sainte-Ode. Elle se situe sur la ligne IC-16 « Bruxelles – Namur – Arlon – Luxembourg ».

La gare locale (L)<sup>30</sup> la plus proche se trouve à Poix Saint-Hubert, à 20 kilomètres de Sainte-Ode. Elle se situe sur la ligne L-162 « Namur – Libramont – Arlon – Sterpenich », comptant d'importants nœuds d'interconnexion avec les bus TEC.

### 16.2.2 Réseau TEC

Plusieurs lignes de bus desservent le territoire communal, à savoir :

- Ligne 53 « Saint-Hubert – Tillet – Amberloup » ;
- Ligne 88 « Bastogne - Namur » ;
- Ligne 1 « Marche-en-Famenne - Bastogne » ;
- Ligne 4 « Libramont – Amberloup - Champlon » ;
- Ligne 51 « Amberloup – Sainte-Ode – Saint-Hubert – Libramont »

Le détail des lignes de transports en commun est repris ci-après. Précisons que le nombre de bus peut varier selon les arrêts.

---

<sup>29</sup> Les trains IC (InterCity) relient les grandes villes de Belgique. Ces trains ne s'arrêtent qu'aux gares les plus importantes, traversant parfois aussi les frontières nationales.

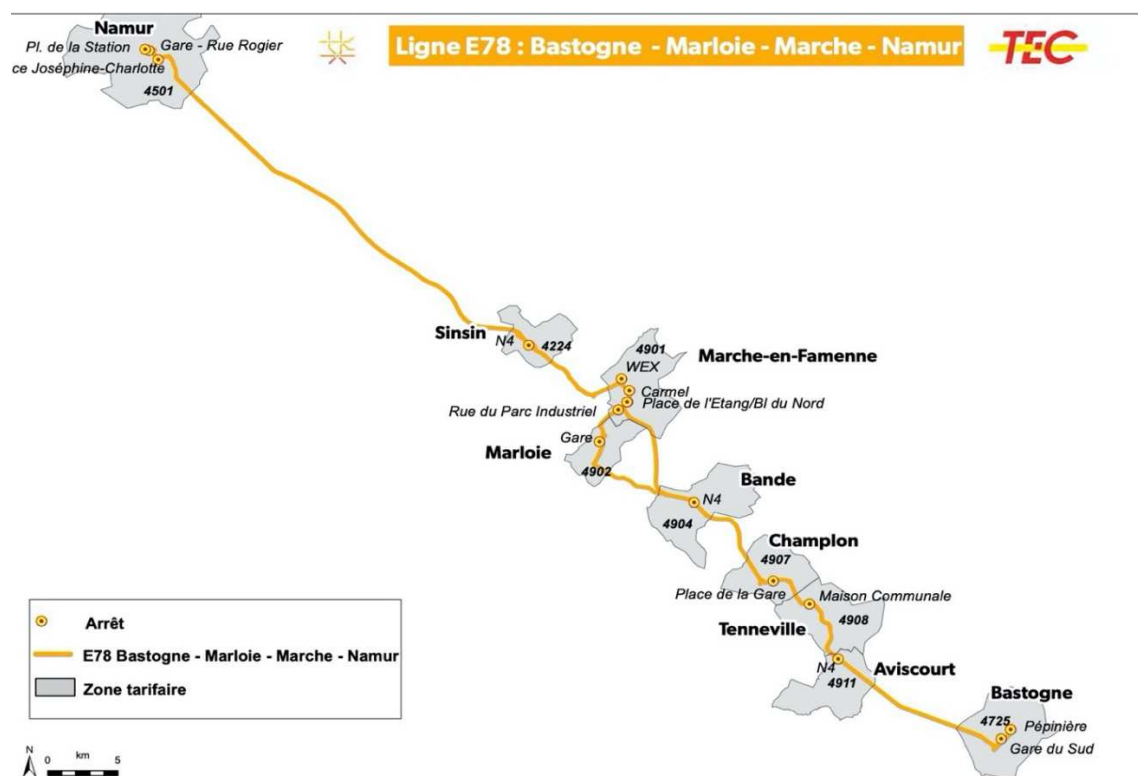
<sup>30</sup> Les trains L relient généralement les grandes villes, en s'arrêtant dans chacune des gares présentes le long du trajet.

**Tableau 20 : Détails de la ligne TEC E78 "Bastogne – Marloie – Marche – Namur" - Source : TEC.be**

Numéro de ligne	Localités desservies	Périodes	Direction	Jours de desserte	Nombre de bus par jour
Ligne 88 « Bastogne - Namur » (devenue l'Express 78 « Bastogne-Marloie-Marche-Namur » en 2020)	<b>Namur</b> (Gare – Rue Rogier) <b>Jambes</b> (Place Joséphine-Charlotte) <b>Sinsin</b> (N4) <b>Marche</b> (Wex-Rocade, Carmel, Place de l'étang, rue du Parc Industriel)	Scolaire	Vers Bastogne	Du lundi au vendredi	18
	<b>Marloie</b> (Gare) <b>Bande</b> (N4) <b>Champlon</b> (Place de la Gare) <b>Tenneville</b> (Maison Communale) <b>Aviscourt</b> (N4) <b>Bastogne</b> (Gare du Sud, Pépinière - Quai 2)		Vers Namur	Du lundi au vendredi	17

La ligne TEC E78 relie Bastogne à Namur. Une seule localité de la commune est desservie, Aviscourt, le long de la N4. Les bus circulent uniquement en période scolaire du lundi au vendredi.

**Schéma de la ligne E78 « Bastogne – Marloie – Marche – Namur » :**

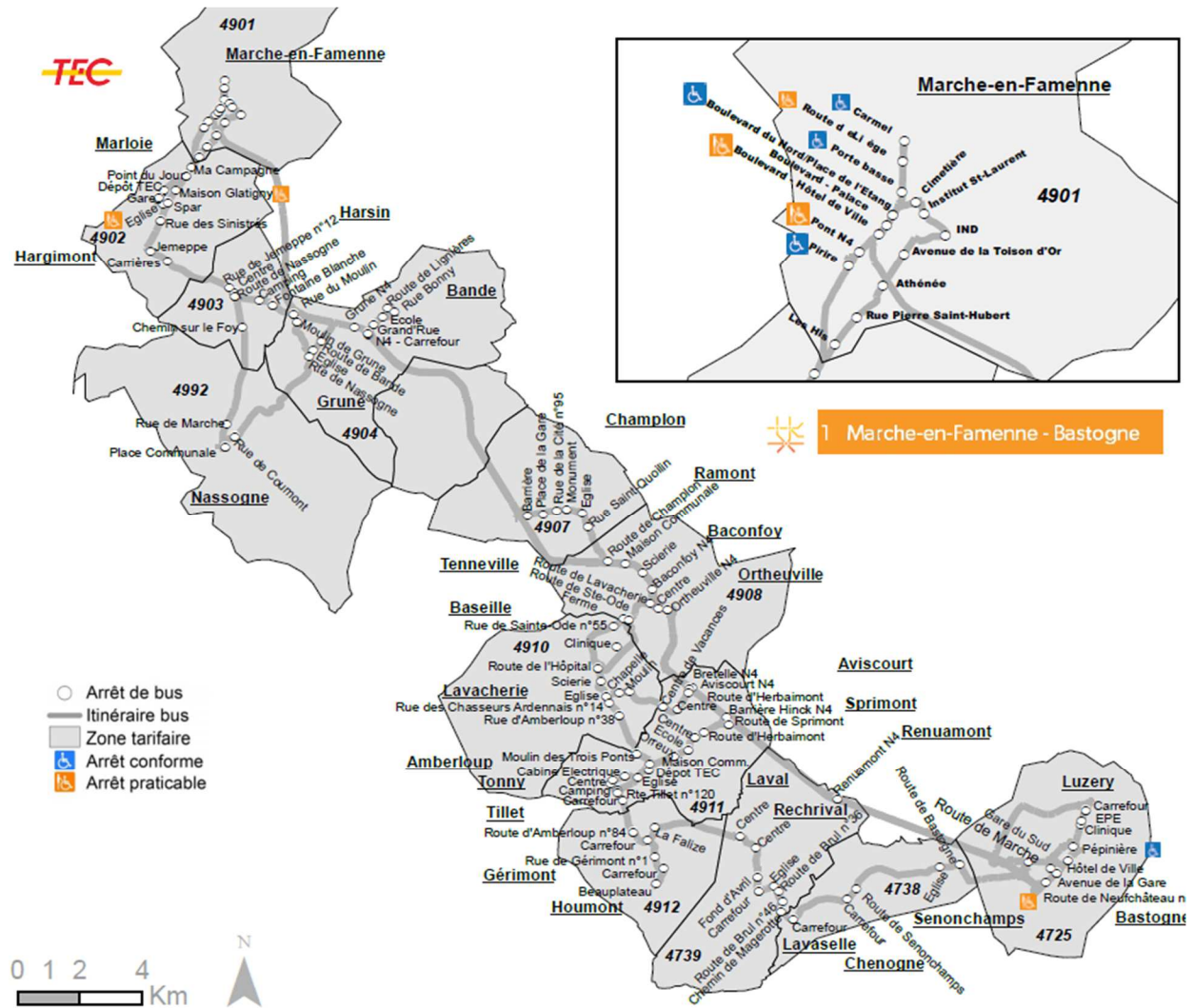


**Tableau 21 : Détails de la ligne TEC n°1 "Marche-en-Famenne - Bastogne" - Source : TEC.be**

Numéro de ligne	Localités desservies	Périodes	Direction	Jours de desserte	Nombre de bus par jour
Ligne 1 «Marche-en-Famenne - Bastogne»	<b>Sainte-Ode</b> (Clinique) <b>Lavacherie</b> (Église) <b>Aviscourt</b> (N4) <b>Sprimont</b> (Centre) <b>Amberloup</b> (Terrain de football)	Scolaire	Vers Bastogne	Du lundi au vendredi	5-8
	<b>Tonny</b> (Carrefour) <b>Tonny</b> (Cabine électrique) <b>Tonny</b> (Centre) <b>Lavacherie</b> (Église) <b>Aviscourt</b> (Centre)	Scolaire	Vers Marche-en-Famenne	Du lundi au vendredi	5-8
	<b>Tillet</b> (Carrefour) <b>Gérimont</b> (Chapelle) <b>Acul</b> (Centre) <b>Chisogne</b> (Centre) <b>Laval</b> (Centre) <b>Houmont</b> (Église) <b>Lavaselle</b> (Carrefour)	Vacances scolaires	Vers Bastogne	Du lundi au vendredi	4
	<b>Chenogne</b> (Carrefour) <b>Senonchamps</b> (Église) <b>Amberloup</b> (Dépôt TEC) <b>Sprimont</b> (Centre) <b>Barrière Hinck</b> (N4) <b>Renuamont</b> (N4)	Vacances scolaires	Vers Marche-en-Famenne	Du lundi au vendredi	4-5

La ligne TEC n°1 relie Marche-en-Famenne à Bastogne. La majorité des localités de la commune sont desservies : Sainte-Ode, Lavacherie, Aviscourt, Sprimont, Amberloup, Tonny, Lavacherie, Tillet, Gérimont, Acul, Chisogne, Laval, Houmont, Lavaselle, Chenogne, la Barrière Hinck et Renuamont. Les bus circulent en période scolaire (entre 5 et 8 bus par jour) et durant les vacances scolaires (4 à 5 bus par jour).

**Schéma de la ligne n°1 Marche-en-Famenne – Bastogne :**

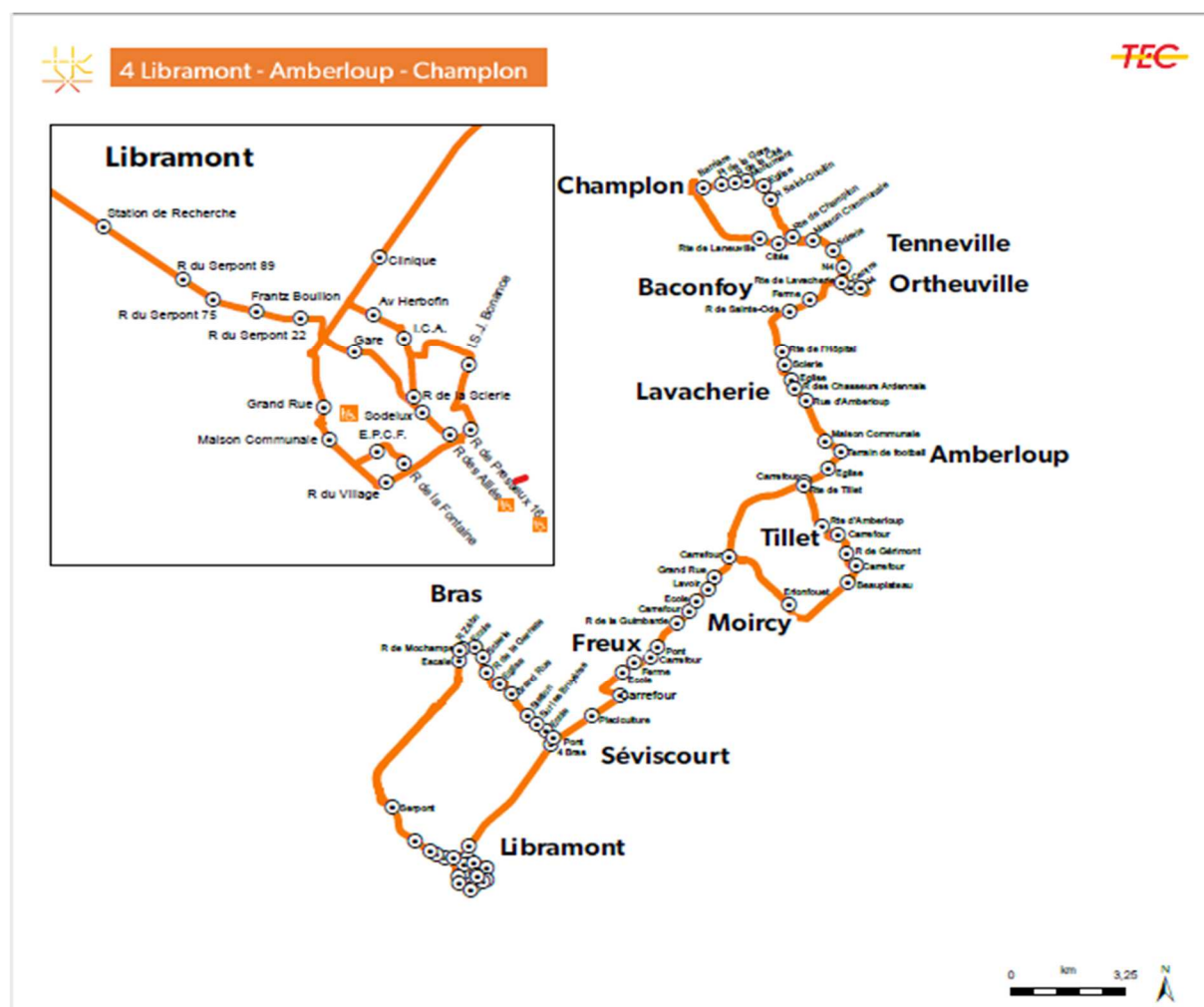


**Tableau 22 : Détails de la ligne TEC n°4 "Libramont – Amberloup - Champlon" - Source : TEC.be**

Numéro de ligne	Localités desservies	Périodes	Direction	Jours de desserte	Nombre de bus par jour
Ligne 4 « Libramont – Amberloup – Champlon »	<b>Tillet</b> (Carrefour) <b>Tonny</b> (Carrefour) <b>Amberloup</b> (Terrain de football) <b>Lavacherie</b> (Église)	Scolaire	Vers Ramont	Du lundi au vendredi	1
			Vers Libramont		1
		Vacances scolaires	Vers Libramont		1

La ligne 4 « Libramont – Amberloup - Champlon » dessert Tillet, Tonny, Amberloup et Lavacherie. En période scolaire et durant les vacances, le bus circule du lundi au vendredi à raison d'une fois par jour.

**Schéma de la ligne n°4 Libramont – Amberloup – Champlon :**



**Tableau 23 : Détails de la ligne TEC n°51 "Amberloup – Sainte-Ode – Saint-Hubert - Libramont"**  
– Source : TEC.be

Numéro de ligne	Localités de la commune desservies	Périodes	Direction	Jours de desserte	Nombre de bus par jour
Ligne 51 « Amberloup – Sainte-Ode – Saint-Hubert - Libramont »	<b>Sainte-Ode</b> (Clinique) <b>Lavacherie</b> (Église) <b>Amberloup</b> (Terrain de football)	Scolaire	Vers Libramont	Du lundi au vendredi	3-4
			Vers Amberloup	Du lundi au vendredi	3
		Vacances scolaires	Vers Libramont	Du lundi au vendredi	3-4
			Vers Amberloup	Du lundi au vendredi	3

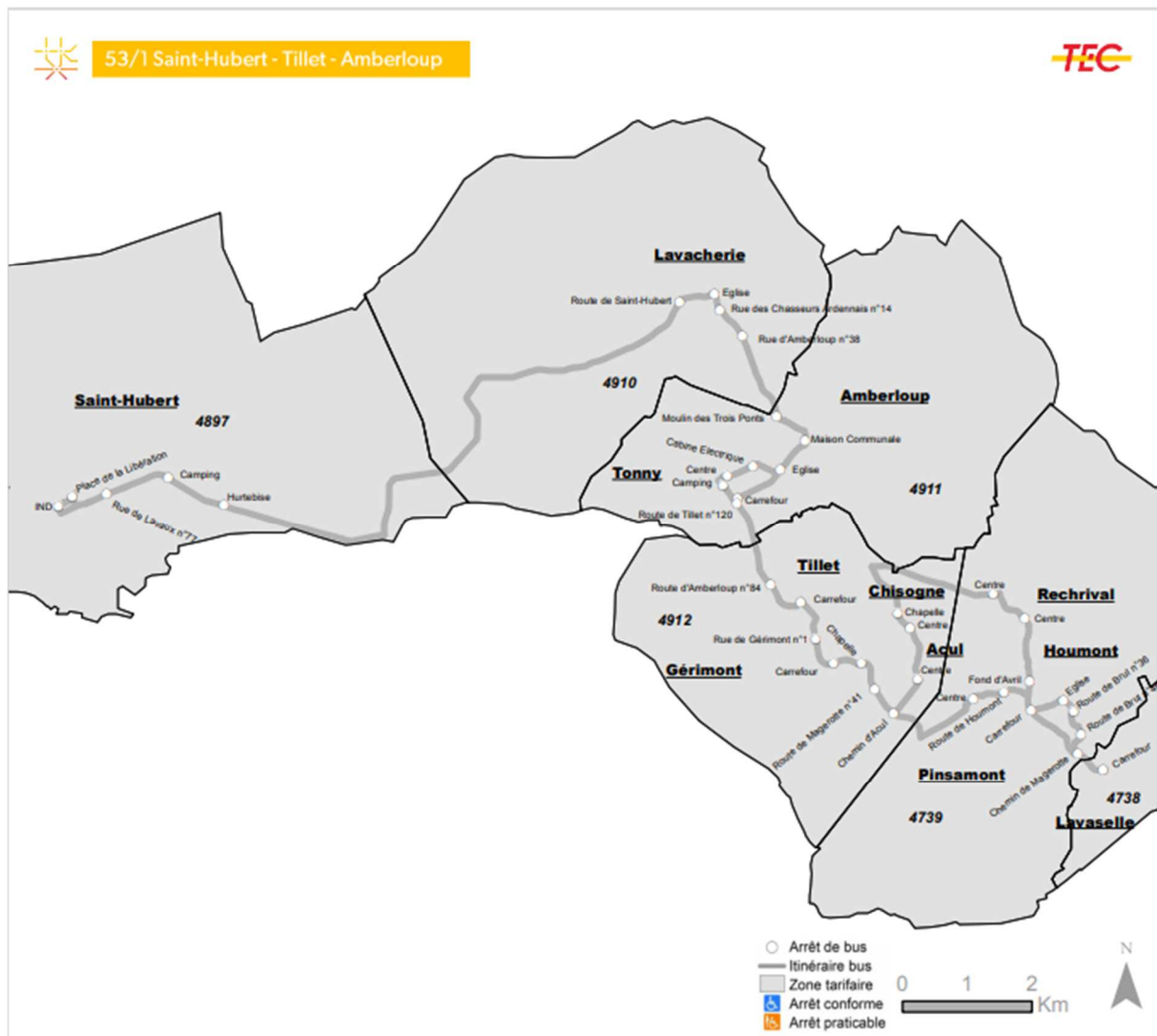
La ligne TEC n°51 relie Amberloup, Sainte-Ode et Saint-Hubert. Outre Amberloup et Sainte-Ode, Lavacherie (Église) est desservi. Les bus circulent en période scolaire et durant les vacances du lundi au vendredi, à raison de 3 à 4 fois par jour.

**Tableau : Détails de la ligne TEC n°53 « Saint-Hubert – Tillet – Amberloup » - Source : TEC.be**

Numéro de ligne	Localités desservies	Périodes	Direction	Jours de desserte	Nombre de bus par jour
Ligne 53 « Saint-Hubert – Tillet – Amberloup »	<b>Amberloup</b> (Terrain de football) <b>Tonny</b> (Carrefour) <b>Tillet</b> (Carrefour) <b>Gérimont</b> (Chapelle) <b>Acul</b> (Centre) <b>Chisogne</b> (Centre) <b>Laval</b> (Centre) <b>Rechrival</b> (Centre) <b>Lavaselle</b> (Carrefour)	Scolaire	Vers Saint-Hubert	Du lundi au vendredi	1
	<b>Brul</b> (Chemin de Magerotte) <b>Houmont</b> (Eglise) <b>Pinsamont</b> (Centre) <b>Gérimont</b> (Chapelle) <b>Tillet</b> (Carrefour) <b>Tonny</b> (Camping et Centre) <b>Amberloup</b> (Eglise et terrain de football) <b>Lavacherie</b> (Eglise) <b>Saint-Hubert</b> (Institut Notre-Dame)		Vers Amberloup	Du lundi au vendredi	1

La ligne 53 « Saint-Hubert – Tillet – Amberloup » dessert la majorité des villages et hameaux de la commune de Sainte-Ode. Néanmoins, le bus ne passe qu'une seule fois par jour, le matin.

**Schéma de la ligne n°53 Saint-Hubert – Tillet – Amberloup :**



Hormis Magerotte, toutes les localités communales sont desservies par des lignes de bus. Néanmoins, aucun bus ne circule le week-end. L'offre en transports en commun peut être qualifiée de faible avec une faible fréquence des bus et des horaires majoritairement fixés en fonction des horaires scolaires. Cette dernière peut favoriser l'utilisation de la voiture et augmenter le trafic routier.

### 16.3 Déplacements lents

Le vocable « déplacements lents » regroupe différentes catégories d’usagers : les piétons, cyclistes, cavaliers, patineurs... et sont généralement qualifiés d’« usagers faibles » mais parmi eux, certains le sont plus que d’autres : jeunes enfants, individus à pied ou à vélo, personnes âgées, jeunes parents avec poussette, personnes à mobilité réduite... Une attention particulière doit être accordée à certains endroits, notamment au centre des villages, aux abords des commerces de proximité et écoles, dans les quartiers résidentiels, etc. Les déplacements effectués par les « usagers faibles » peuvent être classés en deux catégories :

- **Les déplacements utilitaires** : Ils permettent de rejoindre différents pôles tels que les écoles, les arrêts de bus, l’administration communale, les commerces de proximité, les infrastructures culturelles et sportives...
- **Les déplacements de loisirs** : Ils concernent les promenades, généralement en dehors des centres.

Ces deux types de déplacement ne répondent ni aux mêmes objectifs, ni aux mêmes impératifs. Pour favoriser les déplacements utilitaires, il sera nécessaire d’assurer une bonne sécurité physique (accotement en bon état, traversées sécurisées...) et psychologique (éclairage, contrôle social...) et de limiter la distance entre les « pôles » (relief peu accentué). Par contre, les promeneurs recherchent des points de vue attractifs, une ambiance calme (si possible, à l’écart de la circulation automobile) alors que les questions de sécurité deviennent moins prépondérantes : les chemins peuvent être moins praticables (mais entretenus), le contrôle social est moins nécessaire... Seuls les tronçons empruntant les voies de circulation plus fréquentées doivent offrir des conditions de sécurité équivalentes.

#### **Déplacements utilitaires :**

Dans le cadre de sa DPG 2019-2024, la commune de Sainte-Ode a identifié l’action suivante : « Développer les infrastructures pour les modes de déplacement doux (trottoirs et signalisation adaptée) ». Elle s’engage en effet à étudier la mise en œuvre d’un plan communal de mobilité et, à travers celui-ci, à :

- Poursuivre l’intégration systématique des deux roues dans les nouveaux projets d’aménagement des voiries, en veillant à la continuité des aménagements et en prêtant une attention particulière aux points dangereux ;
- Prévoir une possibilité de rechargement électrique pour vélos et véhicules ;
- Planifier un entretien régulier et efficace des sentiers communaux.

Concrètement, plusieurs projets de déplacements lents utilitaires sont prévus par la commune :

- La liaison Amberloup – Tillet en piste cyclable bétonnée (projet réalisé) ;
- La liaison Amberloup – Lavacherie en recyclé compacté et une nouvelle passerelle (projet en cours de réalisation en 2023) ;
- La finition de la liaison Tonny – Bonnerue en piste cyclable bétonnée.

#### **Déplacements de loisirs :**

Comme il a été précisé dans le chapitre relatif au tourisme, la commune de Sainte-Ode offre de multiples possibilités de déplacements de loisirs. L’activité touristique et déplacements de loisirs sont très importants sur la commune, avec un réseau de promenades fort développé.

## 16.4 Éléments de synthèse

<b>Déplacements automobiles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Plusieurs axes routiers de différents réseaux traversent le territoire (N4, N826, N829, N848)</li><li>▪ Autoroute E411 à 30 minutes de Sainte-Ode</li><li>▪ Offre de stationnement adaptée au territoire</li><li>▪ Baisse du nombre d'accidents</li><li>▪ La moitié des accidents entre 2012 et 2021 ont été suivis de dégâts matériels dûs au gibier</li></ul>
<b>Déplacements en commun</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Gare IC la plus proche à 17 km (Libramont-Chevigny)</li><li>▪ Gare locale la plus proche à 30 km (Poix Saint-Hubert)</li><li>▪ 5 lignes de bus desservent le territoire en période scolaire et durant les vacances</li><li>▪ Pas de bus le week-end</li></ul>
<b>Déplacements lents</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Mise en œuvre d'un Plan Communal de Mobilité étudiée par la commune</li><li>▪ Volonté communale de développer des infrastructures pour les modes doux</li><li>▪ 3 liaisons de déplacements lents utilitaires sont réalisés ou prévus par la commune : Tillet – Amberloup ; Amberloup – Lavacherie ; Tonny – Bonnerue</li></ul>
<b>Enjeux, perspectives et besoins</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Développement d'une mobilité verte et alternative</li></ul>

## **17 Les équipements**

### **17.1 Réseau d'égouttage**

La commune de Sainte-Ode fait partie du Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH) de l'Ourthe (2 décembre 2005). L'assainissement des eaux usées est géré par l'intercommunale IDELUX.

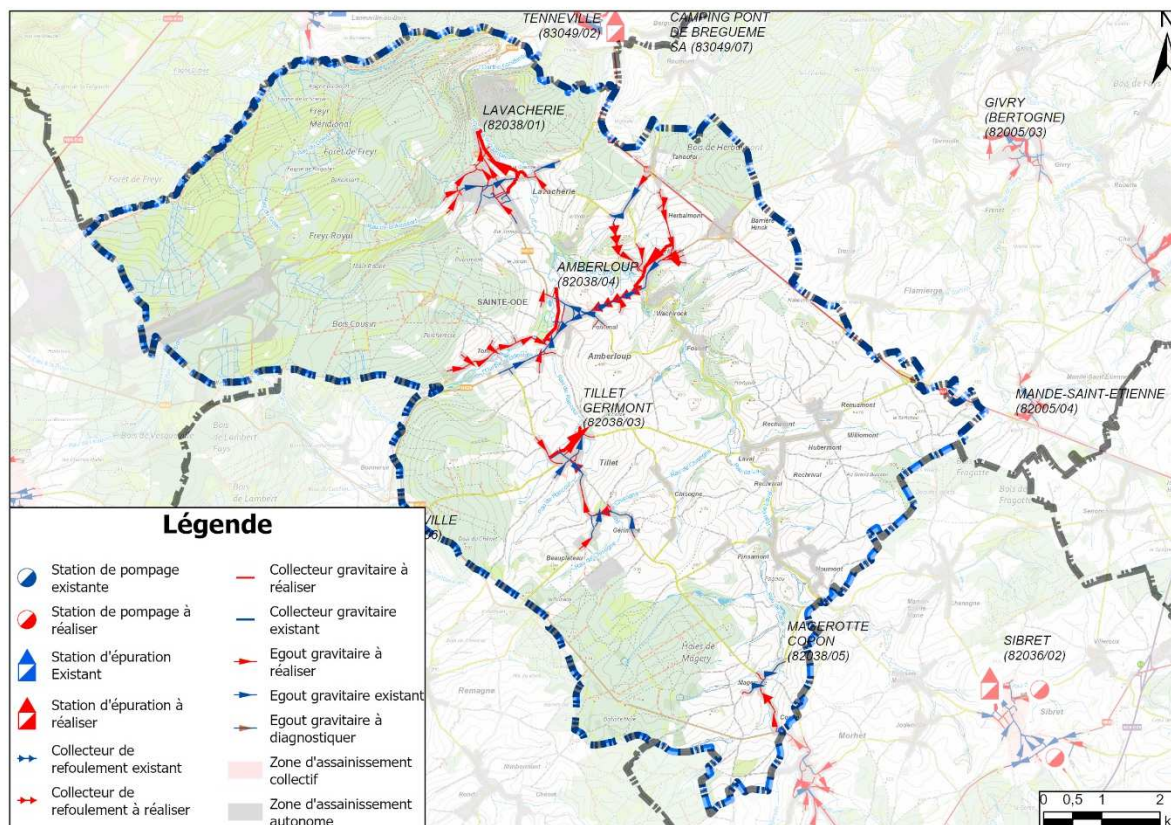
Il existe trois types de zones d'assainissement :

- La zone à régime d'assainissement collectif : Ce sont des zones dans lesquelles il y a ou il y aura des égouts qui doivent être reliés à des stations d'épuration collectives.
- La zone à régime d'assainissement autonome : Ce sont des zones dans lesquelles les habitants doivent assurer eux-mêmes, individuellement ou en petites collectivités, l'épuration des eaux usées.
- Les zones transitoires qui n'ont pu encore être classées pour différentes raisons mais auxquelles sera attribué soit le régime collectif, soit le régime autonome.

Au niveau communal, l'épuration collective concerne les villages d'Amberloup, Sainte-Ode, Tillet, Gërimont et Lavacherie. Actuellement, aucune station d'épuration est actuellement en fonction sur le territoire communal. La création de la future station d'épuration à Amberloup est toutefois à signaler (perspective de mise en service en 2027).

Le reste de la commune est placée en régime d'assainissement autonome. Ce régime s'applique donc essentiellement dans les zones destinées à l'urbanisation mais faiblement habitées, là où des spécificités locales comme la topographie ou l'hydrographie le justifient et à toute habitation construite en dehors de zones destinées à l'urbanisation.

Figure 17 : Plan d'assainissement par sous-bassin versant pour la commune de Sainte-Ode (sources : SPGE)



## 17.2 Distribution d'eau

La distribution et l'exploitation de l'eau pour la commune de Sainte-Ode est gérée par la Société Wallonne des Eaux (SWDE). Elle dispose de captages dans pratiquement chaque village, qui couvrent une bonne partie des besoins.

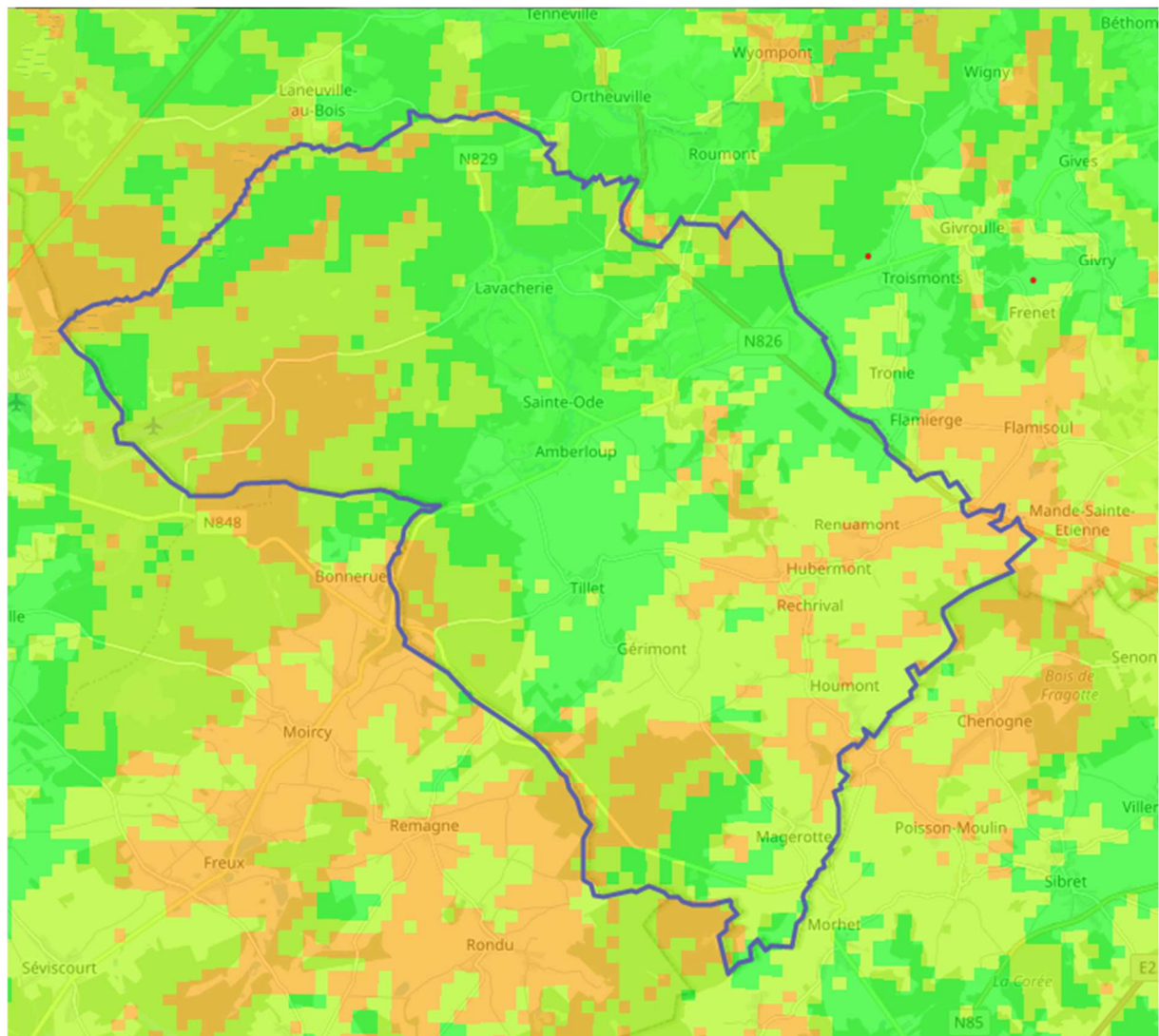
## 17.3 Distribution d'électricité

La distribution de l'électricité et de gaz est assurée par l'Opérateur des Réseaux Gaz et Electricité (ORES).

## 17.4 Télécommunications

Au total, la commune comptabilise 4 antennes GSM.

**Figure 18 : Couverture mobile de Proximus sur la commune de Sainte-Ode - Source : IBPT**



Selon l'Institut Belge des Services Postaux et des Télécommunications (IBPT), la couverture mobile de Sainte-Ode semble assez bonne. Proximus semble offrir la meilleure couverture mobile. Néanmoins, le nord-est et le sud-est du territoire communal semblent connaître le plus de dysfonctionnements, d'autant plus avec les réseaux Telenet/Base et Orange. Le centre de la commune (Lavacherie, Sainte-Ode, Amberloup, Tillet) est le territoire le mieux couvert par les trois réseaux.

Suite à plusieurs travaux qui ont permis d'améliorer la situation, la problématique liée à la connexion Internet est concentrée sur quelques villages à très faible densité.

Une nouvelle antenne de télécommunication sur Houmont est programmée en 2023.

## 17.5 **Gestion énergétique**

### 17.5.1 Convention des Maires

La commune de Sainte-Ode a adhéré à la Convention des Maires par décision du Conseil communal du 28/09/2017. Elle s'est dès lors engagée à réduire les émissions de CO2 sur son territoire d'au moins 40 % d'ici 2030 et à renforcer la résilience en s'adaptant aux changements climatiques.

### 17.5.2 Ecopasseur (énergie et logement)

En collaboration avec les communes de Bertogne et Tenneville, la commune de Sainte-Ode propose à la population locale les services d'un écopasseur (permanences le lundi à l'administration). Il a pour mission d'aider la population et la commune à mieux gérer l'énergie en fonction de l'utilisation et de les conseiller afin de réaliser des économies (à domicile et dans les bâtiments communaux).

### 17.5.3 Consommation énergétique des bâtiments communaux

Dans le domaine énergétique, différentes actions ont été menées par la commune :

- L'isolation de la toiture de l'école de Rechrival ;
- L'isolation de la toiture du local de football d'Amberloup ;
- L'isolation de la toiture de la salle de Houmont.

D'autres actions futures sont également prévues :

- Prolonger ou poser des panneaux photovoltaïques sur toutes les écoles ;
- Poser des panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de l'Administration communale ;
- Installer une chaudière à pellets à l'Administration communale ;
- Remplacer des châssis de l'école de Rechrival ;
- Isoler et remplacer la toiture du garage communal ;
- Isoler la toiture du local « Road Spider » à Lavacherie.

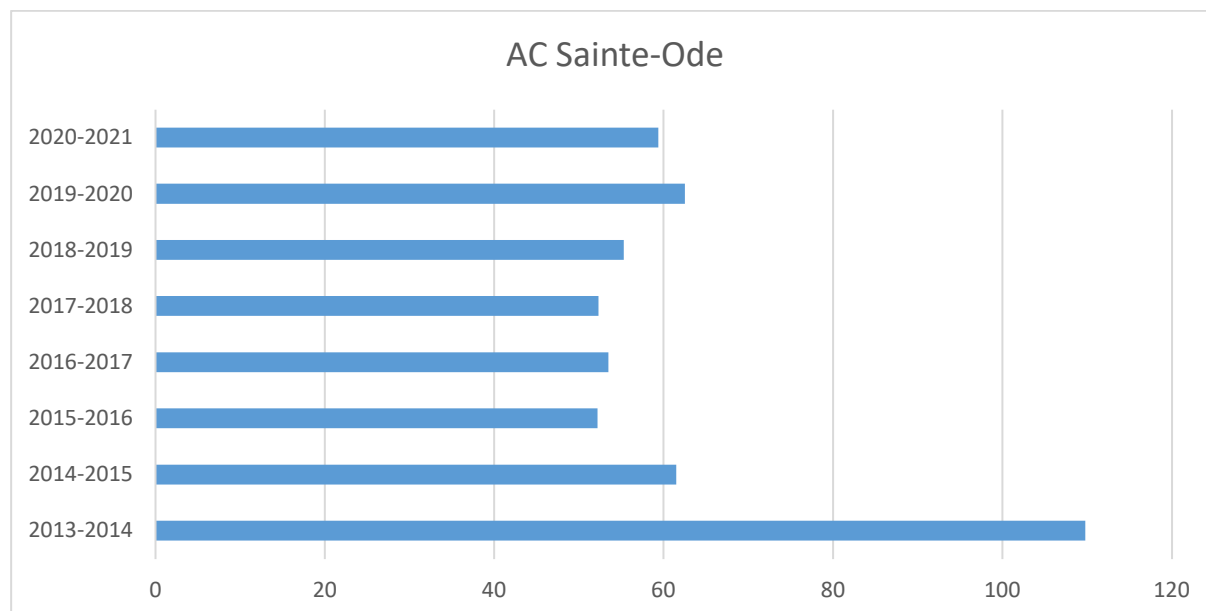
Les données les plus récentes sur la consommation énergétique des bâtiments communaux peuvent être synthétisées comme tel :

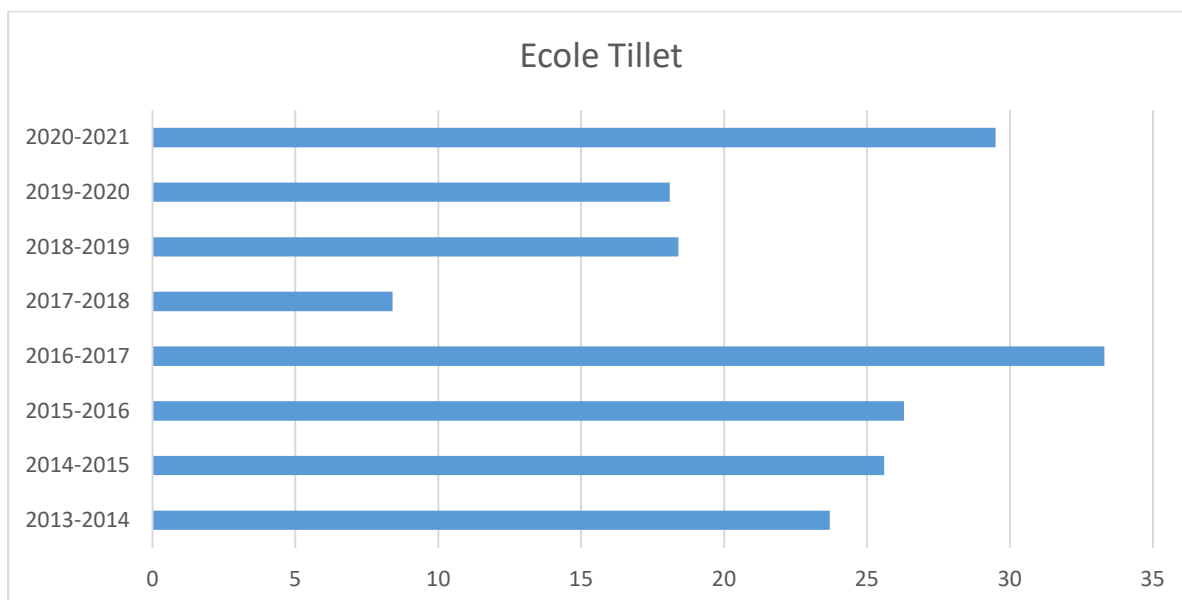
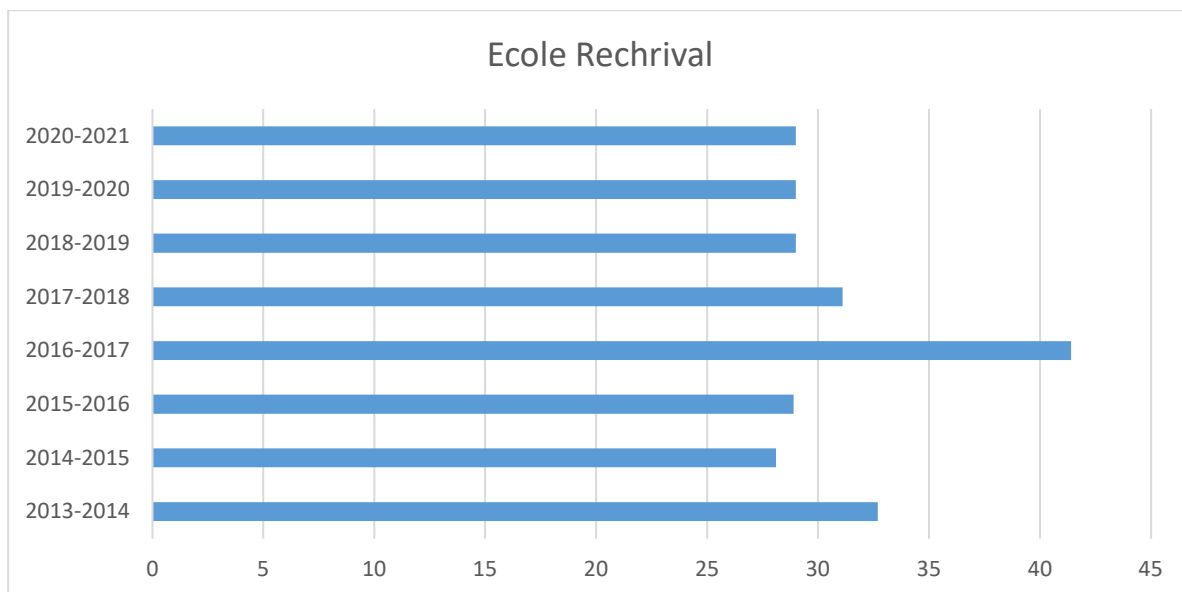
**Graphique 39 : Consommation énergétique des bâtiments communaux**

Bâtiment	Consommation kWh	Année	Période (Nombre de jours)	Consommation kWh / jour
<b>AC Sainte-Ode</b>	23040	2020-2021	388	<b>59,4 kWh</b>
ATL Tonny	5350	2020-2021	348	15,8 kWh
CRAB Lavacherie	8869	2020-2021	404	22,0 kWh
Crèche Amberloup	9639	2020-2021	383	25,2 kWh
<b>École Rechrival</b>	10163	2020-2021	350	<b>29,0 kWh</b>
École Lavacherie	7535	2020-2021	404	18,7 kWh
École Sprimont	5466	2020-2021	384	14,2 kWh
<b>École Tillet</b>	10337	2020-2021	351	<b>29,5 kWh</b>
Football Amberloup	5136	2020-2021	384	13,4 kWh
Football Tillet	6286	2020-2021	343	18,3 kWh
Garage communal Amberloup	9825	2020-2021	383	25,7 kWh
Maison rurale Lavacherie	610	2022	31	19,7 kWh
Salle Amberloup	8917	2020-2021	404	22,1 kWh
Salle Saint-Ouen Tillet	4730	2020-2021	351	13,5 kWh

Les bâtiments communaux ayant la consommation énergétique la plus élevée par jour pour l'année 2020-2021 sont l'AC Sainte-Ode avec 59,4 kWh par jour, suivi de l'école de Tillet avec 29,5 kWh par jour et l'école de Rechrival avec 29,0 kWh. Malgré l'isolation de la toiture de l'école de Rechrival, on peut constater que sa consommation énergétique fait partie des plus élevées des bâtiments communaux.

**Graphique 40 : Évolution de la consommation énergétique en kWh/jour de l'AC Sainte-Ode, l'école de Rechrival et l'école de Tillet – Source : Administration communale**





Au niveau énergétique, notons également :

- La présence d'éoliennes.
- Le placement de panneaux photovoltaïques (écoles et maison de village de Lavacherie).
- Le placement de borne de recharge électrique (parking de l'administration communale) avec le projet de placer 4 autres bornes.
- Un champ de panneaux photovoltaïques à Gérimont (privé).

## 17.6 Programme des travaux

Le Plan d'Investissements Communaux (PIC) a identifié des travaux à réaliser, certains relevant des déplacements utilitaires pour les années 2023 et 2024.

**Tableau 24 : Travaux prévus dans le Plan d'Investissements Communaux (PIC) – Source : Administration communale**

Localisation	Nature des travaux	Délais	Investissement total
Lavacherie	Trottoirs de Lavacherie	2023	278.113,72 €
Tonny	Réfection de la voirie et prolongation de la voie lente (Libramont)	2023	166.121,09 €
RN826	Égouttage prioritaire PIC 2022-2024 – Traversée de la RN826	2023	38.904 €
Lavacherie	Égouttage PIC 2022-2024 – Remplacement des égouts sous la RN829 à Lavacherie	2023	220.600 €
Sprimont	Réfection de la voirie à Sprimont	2023	660.342,38 €
Houmont	Aménagement des cimetières de Houmont	2024	154.391,16 €
Rechrival et Magerotte	Aménagement du cimetière de Rechrival et Magerotte	2024	163.246,55 €
Sprimont	Réfection de la voirie à Sprimont	2024	161.353,50 €

## 17.7 Éléments de synthèse

<b>Réseau d'égouttage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assainissement collectif pour les villages d'Amberloup, Sainte-Ode, Tillet, Gérumont et Lavacherie.</li> <li>▪ Aucune station d'épuration en fonction.</li> <li>▪ Nombreux hameaux en épuration individuelle.</li> </ul>
<b>Distribution d'eau, d'électricité, de gaz et télécommunications</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Distribution de gaz et d'électricité assurée par ORES</li> <li>▪ 4 antennes GSM sur la commune</li> <li>▪ Accord conclu en 2016 avec la Région wallonne pour améliorer la couverture des zones blanches</li> </ul>
<b>Gestion énergétique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adhésion à la Convention des Maires en 2017</li> <li>▪ Permanences d'un écopasseur</li> <li>▪ Isolation de 3 toitures (école de Rechrival, local du football d'Amberloup, salle de Houmont)</li> <li>▪ Nombreux projets ou réalisations : isolation, panneaux photovoltaïques, borne de recharge électrique, etc.</li> <li>▪ Présence de nombreuses éoliennes</li> </ul>
<b>Enjeux, perspectives et besoins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développement d'actions en faveur de l'énergie</li> </ul>

## 18 Les services

### 18.1 Activité commerciale

Pour un territoire rural, la commune de Sainte-Ode compte plusieurs commerces de proximité (22 cellules commerciales dont 5 qui répondent à des besoins quotidiens – supérette, boulangerie, etc.).

Notons également la présence de plusieurs distributeurs sur le territoire communal (plats préparés, etc.).

### 18.2 Enseignement et éducation

La commune de Sainte-Ode compte quatre établissements scolaires maternel et primaire sur son territoire, à savoir :

- École fondamentale de Lavacherie ;
- École fondamentale de Tillet ;
- École fondamentale de Sprimont ;
- École fondamentale de Rechrival.

La commune ne dispose pas d'école secondaire. Les plus proches se trouvent à Libramont, Bastogne et Saint-Hubert.

**Tableau 25 : Évolution de la population scolaire par établissement - 2012-2022 - Source : Administration communale**

Établissement par localité	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Évolution relative
Tillet	46	50	59	62	65	66	66	60	74	67	+ 45,7 %
Lavacherie	113	119	127	132	126	124	131	129	128	114	+ 0,9 %
Sprimont	57	41	43	32	57	69	72	66	68	61	+ 7,0 %
Rechrival	57	51	69	55	61	62	58	52	42	47	- 17,5 %

En 2022, la population scolaire des quatre établissements s'élève à 289 élèves, légèrement plus qu'en 2012 (273). Trois écoles voient leur nombre augmenter depuis 2012, seule l'école de Rechrival observe une diminution du nombre d'élèves.

Rappelons que la commune compte beaucoup d'enfants en bas-âge : 12,5 % de la population communale a moins de 10 ans.

La DPG 2019-2024 identifie plusieurs objectifs relatifs à l'enseignement, à savoir :

- Maintenir l'école comme lieu de réduction des inégalités ;
- Garantir l'école comme lieu d'épanouissement et de développement de l'enfant (et de l'adulte), avec et par ses compétences ;
- Promouvoir les écoles comme lieux d'échanges ;
- Aider les enfants à affronter le monde de demain ;
- Veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être.

### 18.3 **Services sociaux**

#### **Centre Public d'Action Sociale :**

La commune dispose d'un Centre Public d'Action Sociale (CPAS). Situé à Amberloup, il a pour mission d'assurer aux personnes et aux familles l'aide due par la collectivité dans le but de leur permettre de mener une vie conforme à la dignité humaine. L'aide peut être matérielle, sociale, médicale, médico-sociale ou psychologique, liée à la mobilité, ou encore de l'aide-ménagère.

Pour rappel, le CPAS a mis en place un Plan de Cohésion Sociale (PCS).

### 18.4 **Services aux aînés**

#### 18.4.1 **L'oiseau bleu**

L'oiseau bleu est une maison communautaire pour personnes âgées située à Tillet. Elle constitue un espace de rencontre et d'échange pour le troisième âge via l'organisation d'animations culturelles et sociales.

Des bénévoles sont actifs dans la Maison d'accueil et celle-ci est ouverte les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundis du mois de 13h30 à 17h.

### 18.5 **Services aux enfants et aux jeunes**

#### 18.5.1 **CRAB : Maison de jeunes**

Située dans les locaux à Lavacherie et à Tillet, la Maison de jeunes de la commune de Sainte-Ode accueille tous les jeunes de 9 à 26 ans les lundis, mardis, mercredis et vendredis.

Des activités et des tranches horaires d'ouverture sont organisées en fonction de groupe d'âge, de 9 à 12 ans, de 12 à 14 ans et pour les jeunes de plus de 14 ans.

#### 18.5.2 **Crèche « L'Ode aux câlins »**

La crèche communale « L'Ode aux câlins » a été créée en 2007 et se situe à Fontenal (près d'Amberloup) depuis 2016. Elle accueille en collectivité et en externat des enfants âgés de 0 à 3 ans avec du personnel qualifié.

La crèche a une capacité d'accueil de 15 enfants temps-plein. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 07h00 à 18h30.

Via le plan Cigogne, la commune a le projet d'augmenter la capacité de la crèche.

#### 18.5.3 **Accueil Temps Libre**

L'accueil Temps Libre (ou extra-scolaire) est un service communal subsidié par l'O.N.E. Il a pour mission de coordonner, animer et créer des activités pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans sur la commune avant et après l'école, ainsi que lors des congés scolaires.

Les locaux de l'ATL se situent à Tonny (ancienne école) et dans les différents établissements scolaires (Tillet, Sprimont, Lavacherie et Rechrival).

L'ATL poursuit différents objectifs :

- Contribuer à un épanouissement global des enfants en organisant des activités adaptées à leurs capacités et à leurs rythmes ;
- Contribuer à la cohésion sociale en favorisant l'hétérogénéité des publics dans un même lieu ;
- Faciliter et consolider la vie familiale, notamment en conciliant vie familiale et professionnelle, en permettant aux personnes qui confient les enfants de les accueillir pour des temps déterminés dans une structure d'accueil de qualité.

## 18.6 **Santé**

### 18.6.1 Offre en soins de santé

Pour une commune rurale, l'offre en soins de santé est intéressante avec la présence de deux cabinets médicaux (Amberloup et Lavacherie) et d'une pharmacie.

### 18.6.2 Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux

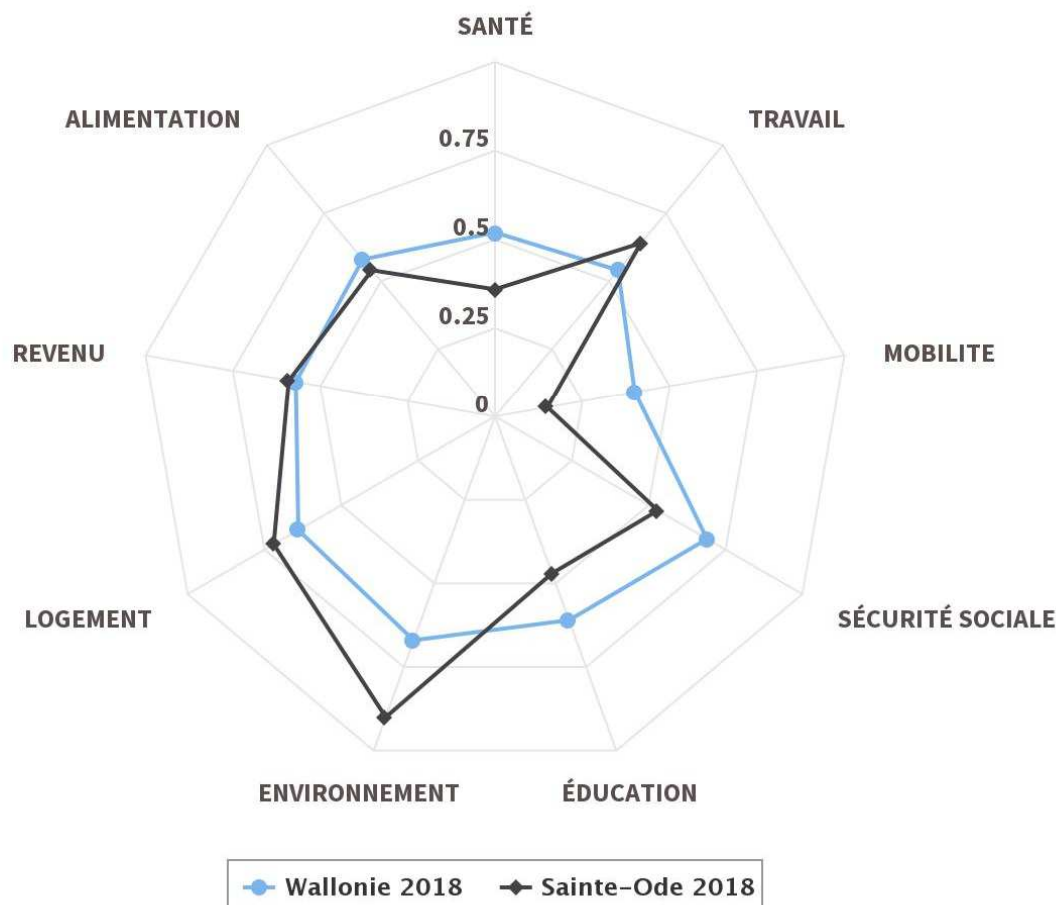
L'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) reflète l'accès de la population de chaque commune wallonne aux droits fondamentaux, complété par un facteur de risque par rapport au maintien de la cohésion sociale sur le territoire de la commune. Les droits fondamentaux sont déclinés en neuf dimensions :

- Le droit à un revenu conforme à la dignité humaine ;
- Le droit à une alimentation suffisante, adéquate et de qualité ;
- Le droit au meilleur état de santé physique et mental susceptible d'être atteint, à l'aide médicale ;
- Le droit à la sécurité sociale, à l'assurance santé, à la protection sociale, à l'aide sociale, aux prestations sociales ;
- Le droit à l'éducation et à l'enseignement ;
- Le droit à un logement décent et adapté, à l'énergie et à l'eau ;
- Le droit à un environnement et à un cadre de vie sain et adapté ;
- Le droit à la mobilité ;
- Le droit au travail, à des conditions de travail justes et favorables, à la formation professionnelle.

Afin de permettre à chaque commune de visualiser aisément sa position par rapport aux droits fondamentaux et au facteur de risque dans le cadre du plan de cohésion sociale, l'IWEPS a élaboré des polygones appelés « radars » sur la base des indicateurs de chaque commune.

**Graphique 41 : Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) - 2018 – Source : WALSTAT**

## Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) 2018



Calculs IWEPS

Les indicateurs communaux sont inférieurs ou supérieurs à ceux de la Région wallonne en fonction des domaines. Les écarts les plus importants concernent la mobilité – Sainte-Ode ayant un indicateur de 0,15 et la Région wallonne un indicateur de 0,4 – la santé – l’indicateur de Sainte-Ode étant de 0,36 et celui de la Région wallonne de 0,52 – et la sécurité sociale – l’indicateur de Sainte-Ode étant de 0,53 et celui de la Région de 0,69. Les indicateurs de Sainte-Ode supérieurs à la Région wallonne concernent l’environnement avec 0,9 pour la commune et 0,67 pour la Région, le logement avec 0,72 pour la commune et 0,64 pour la Région et le travail avec 0,64 au niveau communal et 0,54 pour la Région wallonne.

### 18.7 Éléments de synthèse

<b>Commerce</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 22 cellules commerciales</li> <li>▪ Présence de distributeurs</li> </ul>
-----------------	---

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 1 : Analyse des caractéristiques socio-économiques

<b>Enseignement et éducation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 289 élèves en 2022</li><li>▪ 4 écoles fondamentales</li></ul>
<b>Services sociaux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Centre Public d'Action Sociale (CPAS)</li><li>▪ Plan de Cohésion Sociale (PCS) mis en œuvre par le CPAS</li></ul>
<b>Services aux aînés, aux enfants et aux jeunes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Maison communautaire pour personnes âgées (L'oiseau bleu)</li><li>▪ CRAB (Maison des jeunes)</li><li>▪ Accueil Temps Libre (ATL)</li><li>▪ Crèche (projet d'extension)</li></ul>
<b>Santé</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 2 cabinets médicaux</li><li>▪ 1 pharmacie</li></ul>
<b>Enjeux, perspectives et besoins</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le maintien des écoles</li><li>▪ Lieux et activités pour les jeunes</li><li>▪ Développement des services de santé</li></ul>

## **19 La culture, le sport et les loisirs**

### **19.1 Culture**

Une troupe de théâtre et une commission culturelle ont récemment été mises en place dans la commune.

### **19.2 Associations et activités**

La commune de Sainte-Ode compte plusieurs associations, pouvant être répertoriées par village.

#### **Associations à l'échelle communale :**

- La maison de la Randonnée – GTA Belgique ;
- Comité du Jumelage avec la commune de Sainte-Mère l'Église ;
- Syndicat d'initiative de Sainte-Ode ;
- Agence de Développement Local (ADL) Tenneville - Sainte-Ode - Bertogne.

#### **Tillet :**

- Association des parents de l'école de Tillet ;
- Les Gayets (Comité de quartier Tillet) ;
- Club de Tennis de Table (TTC Tillet) ;

#### **Lavacherie :**

- Tennis Club Lavacherie ;
- Découvrir Lavacherie Asbl ;
- Association de parents de l'école de Lavacherie ;
- Club des jeunes ;
- Les Grenouilles : Comité de quartier de Lavacherie.

#### **Houmont :**

- Club des jeunes ;

#### **Sprimont :**

- Association de parents de l'école de Sprimont ;

#### **Rechrival :**

- Les Albatros : Comité de quartier de Rechrival ;
- Association de parents de l'école de Rechrival ;

#### **Amberloup :**

- Le comité des fêtes « Les Blancs Linçous »

### 19.3 **Conseils consultatifs**

#### **✚ Conseil Consultatif Communal des Aînés :**

Dans sa Déclaration de Politique Générale (DPG) de 2019-2024, la commune a inscrit sa volonté de lancer un Conseil Communal Consultatif des Aînés (CCCA). Il a pour but d'assurer et d'améliorer la qualité de vie des aînés sur la commune de Sainte-Ode. Il a pour mission de débattre des enjeux communaux afin de fournir aux autorités communales des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des aînés.

#### **✚ Commission Locale de Développement Rural :**

Dans le cadre de la précédente opération de développement rural, la commune disposait d'une Commission Locale de Développement Rural (CLDR). Elle a participé à l'élaboration du PCDR, en adéquation avec les souhaits et besoins de la population, sur diverses thématiques contribuant à la qualité de vie : mobilité, tourisme, agriculture, liens sociaux, etc. Les travaux de la CLDR ont permis d'aboutir à quatre projets matériels prioritaires : l'aménagement de la Place Sainte-Mère-Église, la sécurité routière sur toute la commune, la valorisation du patrimoine et une maison rurale.

#### **✚ Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire :**

Dans le souci d'une plus large participation de la population à la gestion de leur cadre de vie, le Code du Développement territorial prévoit la possibilité pour les autorités communales de créer des « commissions consultatives d'aménagement du territoire et de mobilité » (CCATM) (décret du 20 juillet 2016).

Bien que la CCATM soit un organe consultatif, elle doit être obligatoirement consultée par les autorités locales pour certaines matières. Il s'agit des « compétences obligatoires ».

La commission peut aussi, d'initiative, rendre des avis aux autorités communales sur l'évolution des idées et des principes dans ces matières et sur les enjeux et les objectifs du développement territorial local.

#### **✚ Conseil Communal des Enfants :**

Le Conseil communal des enfants (CCE) est une instance de réflexion, de concertation, de démocratie locale et d'apprentissage de la citoyenneté. Il n'est pas nécessairement une instance de décision. C'est avant tout une force de proposition auprès du conseil communal, voire parfois une aide à la décision lorsque son avis est sollicité.

#### **✚ Conseil Consultatif Culturel :**

Un Conseil consultatif culturel a également été mis en place.

#### 19.4 **Éléments de synthèse**

<b>Culture, associations et activités</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Troupe de théâtre et commission culturelle récentes</li><li>▪ Plusieurs associations (de parents, clubs des jeunes etc.) dans les villages et à l'échelle de la commune</li></ul>
<b>Conseils consultatifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Conseil Consultatif Communal des Aînés</li><li>▪ Commission Locale de Développement Rural</li><li>▪ Commission Consultative d'Aménagement du Territoire</li><li>▪ Conseil Communal des Enfants</li><li>▪ Conseil Consultatif Culturel</li></ul>
<b>Enjeux, perspectives et besoins</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le développement de la culture</li><li>▪ Le soutien des associations</li></ul>

## 20 Données complémentaires

Le patrimoine communal ainsi que les autres propriétés publiques ont été reportés sur une carte annexée au présent document.

### 20.1 Ressources financières de la commune

#### 20.1.1 Résultats budgétaires et comptables

Les données suivantes sont issues des comptes de l'Administration communale :

**2018 :**

	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	5.914.722,25	0,00	5.914.722,25
- Non-Valeurs	48.996,27	0,00	48.996,27
= Droits constatés net	5.865.725,98	0,00	5.865.725,98
- Engagements	4.962.966,50	0,00	4.962.966,50
= Résultat budgétaire de l'exercice	902.759,48	0,00	902.759,48
Droits constatés	5.914.722,25	0,00	5.914.722,25
- Non-Valeurs	48.996,27	0,00	48.996,27
= Droits constatés net	5.865.725,98	0,00	5.865.725,98
- Imputations	4.868.085,59	0,00	4.868.085,59
= Résultat comptable de l'exercice	997.640,39	0,00	997.640,39
Engagements	4.962.966,50	0,00	4.962.966,50
- Imputations	4.868.085,59	0,00	4.868.085,59
= Engagements à reporter de l'exercice	94.880,91	0,00	94.880,91

**2019 :**

	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	5.840.005,31	0,00	5.840.005,31
- Non-Valeurs	41.180,60	0,00	41.180,60
= Droits constatés net	5.798.824,71	0,00	5.798.824,71
- Engagements	4.844.286,70	0,00	4.844.286,70
= Résultat budgétaire de l'exercice	954.538,01	0,00	954.538,01
Droits constatés	5.840.005,31	0,00	5.840.005,31
- Non-Valeurs	41.180,60	0,00	41.180,60
= Droits constatés net	5.798.824,71	0,00	5.798.824,71

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 1 : Analyse des caractéristiques socio-économiques

- Imputations	4.763.229,70	0,00	4.763.229,70
= Résultat comptable de l'exercice	1.035.595,01	0,00	1.035.595,01
Engagements	4.844.286,70	0,00	4.844.286,70
- Imputations	4.763.229,70	0,00	4.763.229,70
= Engagements à reporter de l'exercice	81.057,00	0,00	81.057,00

**2020 :**

	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	5.994.275,70	0,00	5.994.275,70
- Non-Valeurs	63.329,46	0,00	63.329,46
= Droits constatés net	5.930.946,24	0,00	5.930.946,24
- Engagements	4.918.043,48	0,00	4.918.043,48
= Résultat budgétaire de l'exercice	1.012.902,76	0,00	1.012.902,76
Droits constatés	5.994.275,70	0,00	5.994.275,70
- Non-Valeurs	63.329,46	0,00	63.329,46
= Droits constatés net	5.930.946,24	0,00	5.930.946,24
- Imputations	4.833.101,64	0,00	4.833.101,64
= Résultat comptable de l'exercice	1.097.844,60	0,00	1.097.844,60
Engagements	4.918.043,48	0,00	4.918.043,48
- Imputations	4.833.101,64	0,00	4.833.101,64
= Engagements à reporter de l'exercice	84.941,84	0,00	84.941,84

**2021 :**

	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	6.618.400,34	4.416.712,13	11.035.112,47
- Non-Valeurs	12.653,46	366,68	13.020,14
= Droits constatés net	6.605.746,88	4.416.345,45	11.022.092,33
- Engagements	5.551.070,60	5.345.698,29	10.896.768,89
= Résultat budgétaire de l'exercice	1.054.676,28	-929.352,84	125.323,44
Droits constatés	6.618.400,34	4.416.712,13	11.035.112,47
- Non-Valeurs	12.653,46	366,68	13.020,14
= Droits constatés net	6.605.746,88	4.416.345,45	11.022.092,33
- Imputations	5.434.377,70	2.714.226,73	8.148.604,43
= Résultat comptable de l'exercice	1.171.369,18	1.702.118,72	2.873.487,90

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 1 : Analyse des caractéristiques socio-économiques

Engagements	5.551.070,60	5.345.698,29	10.896.768,89
- Imputations	5.434.377,70	2.714.226,73	8.148.604,43
= Engagements à reporter de l'exercice	116.692,90	2.631.471,56	2.748.164,46

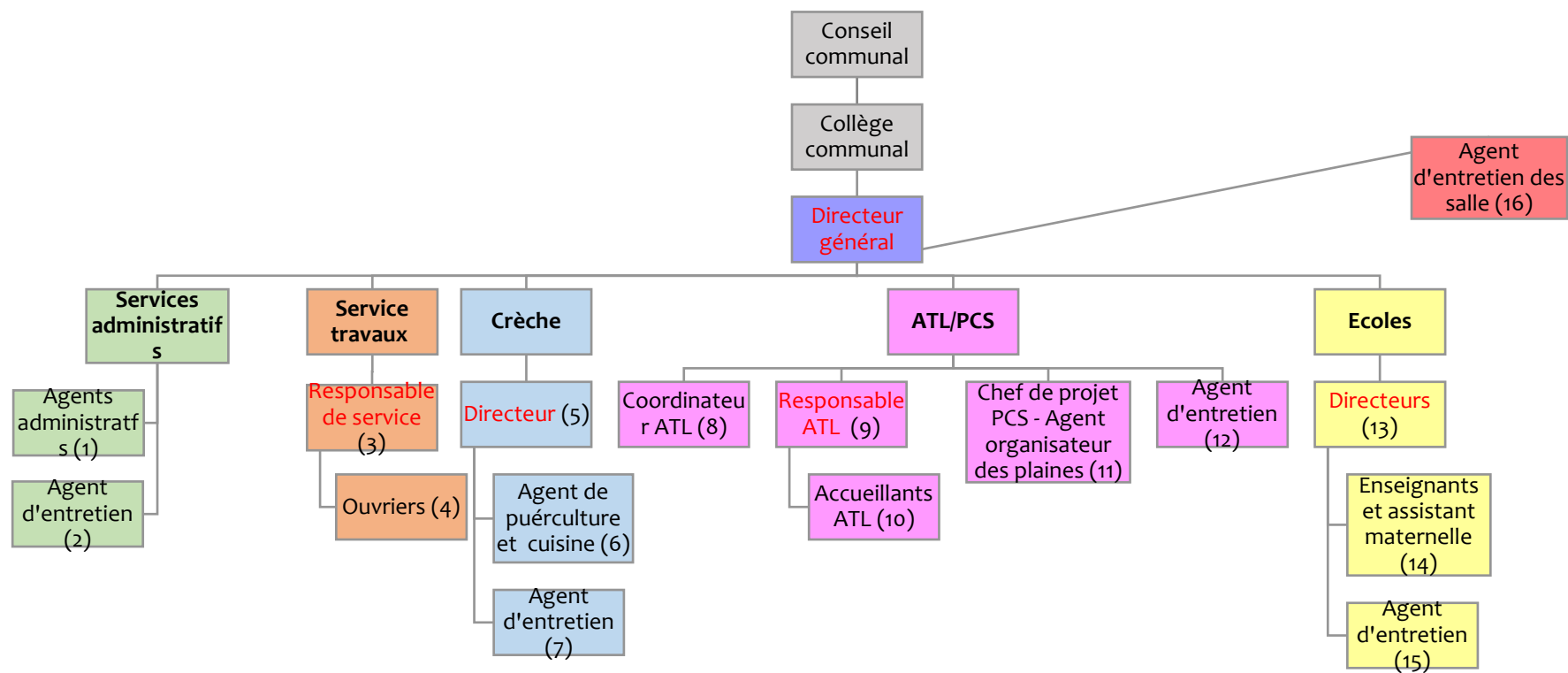
**2022 :**

	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	7.004.155,64	5.442.911,89	12.447.067,53
- Non-Valeurs	14.406,44	0,01	14.406,45
= Droits constatés net	6.989.749,20	5.442.911,88	12.432.661,08
- Engagements	5.900.426,75	5.554.287,60	11.454.714,35
= Résultat budgétaire de l'exercice	1.089.322,45	-111.375,72	977.946,73
Droits constatés	7.004.155,64	5.442.911,89	12.447.067,53
- Non-Valeurs	14.406,44	0,01	14.406,45
= Droits constatés net	6.989.749,20	5.442.911,88	12.432.661,08
- Imputations	5.806.632,33	2.875.321,79	8.681.954,12
= Résultat comptable de l'exercice	1.183.116,87	2.567.590,09	3.750.706,96
Engagements	5.900.426,75	5.554.287,60	11.454.714,35
- Imputations	5.806.632,33	2.875.321,79	8.681.954,12
= Engagements à reporter de l'exercice	93.794,42	2.678.965,81	2.772.760,23

## 20.2 Ressources humaines de la commune

### 20.2.1 Organigramme

Mis à jour le 23.09.2023



Programme Communal de Développement Rural  
Partie 1 : Analyse des caractéristiques socio-économiques

Directeur général (1) 9 personnes 1 poste vacant  (2) 1 personne	(3) 1 poste vacant  (4) 10 personnes	(5) 1 personne  (6) 7 personnes  (7) 1 personne	(8) 1 personne  (9) 1 personne  (10) 13 personnes  (11) 1 personne (Plaines)  1 personne (PCS)  (12) 1 personne	(13) 3 personnes  (14) Cfr FWB + agents à charge du PO 2023-2024  (15) 7 personnes	(16) 2 personnes
--	--	--	--	---	---------------------

### 20.2.2 Conseil communal

#### **Bourgmestre : Pierre PIRARD**

- En charge des affaires générales, police, zone de secours, finances, économie (ADL), Sainte-Ode Smart Village, état civil et population, ressources humaines, cérémonies patriotiques, relations publiques et communication, programmes européens

#### **Échevins :**

1<sup>er</sup> : Christophe THIRY

- En charge des travaux, de la propreté publique, la sécurité routière, les cimetières, l'agriculture, la forêt et le bien-être animal.

2<sup>ème</sup> : Jean-Pol MISSON

- En charge de l'urbanisme, l'aménagement du territoire, le développement rural, la citoyenneté, les sports, le logement, les seniors, le patrimoine et les cultes.

3<sup>ème</sup> : Catherine POOS-SIMON

- En charge de l'environnement, du développement durable, du tourisme, des associations, de la jeunesse, du Conseil Communal des Enfants, de l'extrascolaire, de l'emploi, de la gestion du bus communal, des fêtes et cérémonies non patriotiques.

#### **Présidente du CPAS : Laurence PIERLOT-HENROTTE**

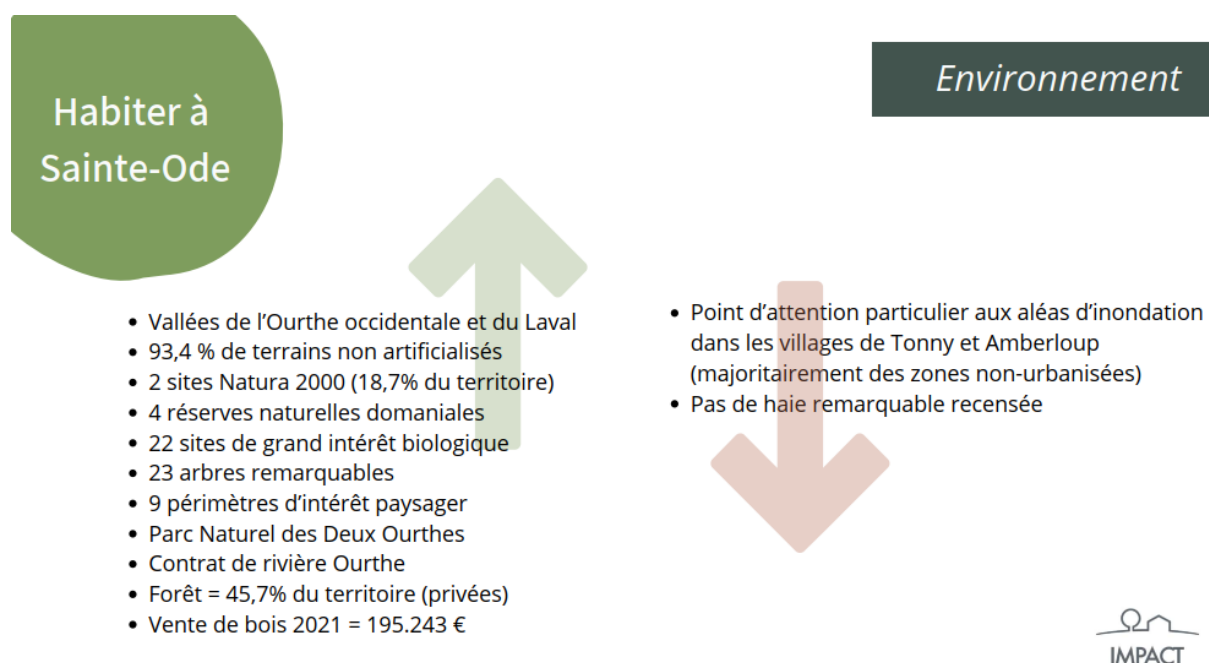
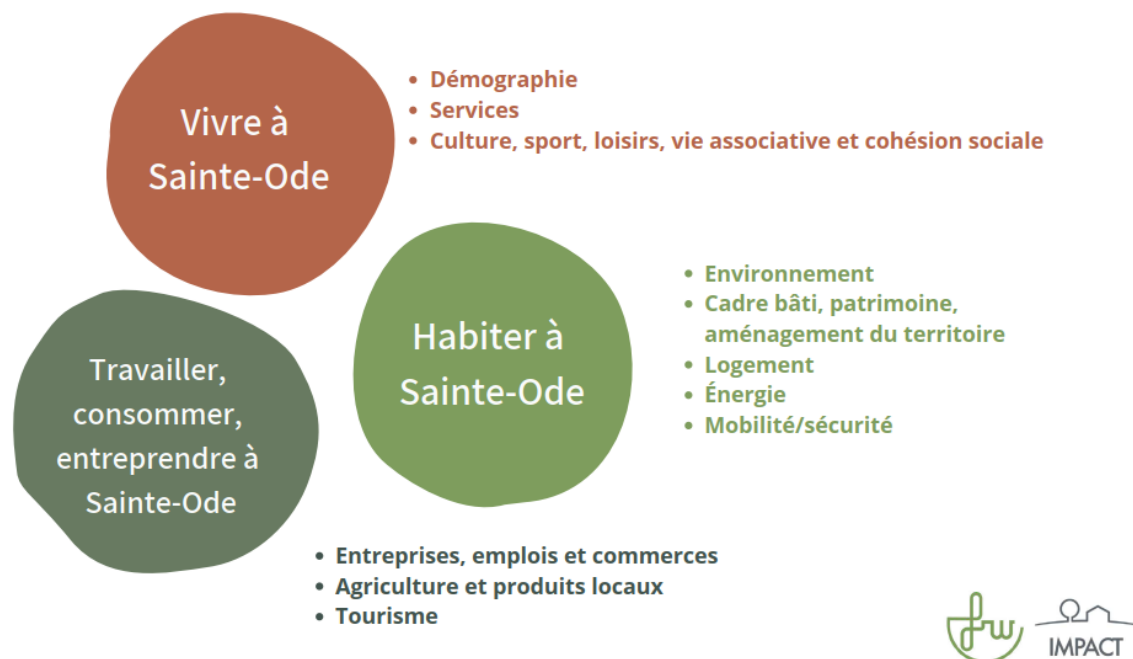
- En charge de l'aide sociale, des aides à domicile, des aides énergétiques, de l'initiative d'accueil, du Collège de l'enseignement, de la petite enfance, du plan de cohésion sociale et de la santé.

#### **Conseillers :**

- Loïc ZABUS
- Marie DESSE
- Andréa DUPLICY
- Elisabeth NICKS-LEBAILLY
- Johnny MACOIR
- Joël TANGHE

## 21 Annexes

### Synthèse de l'analyse, à soumettre en consultation lors des réunions faisant appel à la participation de la population



## Habiter à Sainte-Ode

### Cadre bâti, patrimoine et aménagement du territoire

- SOL (Schéma d'Orientation Local) : PCA camping de Tonny
- 0,69 hectares dédié à l'activité économique (Barrière Hinck)
- Patrimoine architectural historique (château, églises, ponts etc.)
- Une centaine de murs en pierre sèche (projet Interreg)
- Pas d'outils d'aménagement du territoire et d'urbanisme (SDC, GCU, etc.)
- Très peu (pas ?) de terrains communaux



## Habiter à Sainte-Ode

### Logement

- 19 logements gérés par l' AIS (Agence Immobilière Sociale Nord-Luxembourg)
- 4 % des habitants sont logés par la SLSP Ardenne et Lesse (Société de Logement de Service Public)
- 3 logements du CPAS
- 1 logement tremplin
- Séniorerie de Sainte-Ode
- Majorité de bâtiments érigés avant 1900
- Augmentation prix de vente des terrains et des maisons
- Augmentation du nombre de ménages vivant dans un logement public



## Habiter à Sainte-Ode

## Énergie

- Permanences d'un écopasseur
- Isolation de bâtiments publics : isolation de 3 toitures
  - Local du football d'Amberloup
  - Salle de Houmont
  - École de Rechrival

- Pas d'adhésion à la Convention des Maires
- Consommation énergétique élevée des bâtiments communaux (notamment l'école de Rechrival)



## Habiter à Sainte-Ode

## Mobilité - sécurité routière

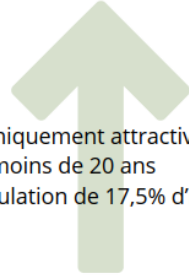
- Offre de stationnement adaptée au territoire
- Routes nationales et régionales
- Gare IC à 17 km
- 5 lignes de bus qui couvrent le territoire et relient les pôles (Namur, Marche, Bastogne et Libramont)
- Déplacements de loisirs importants

- Pas de réseau autoroutier
- Pas de bus le week-end
- Peu de liaisons pour les déplacements lents



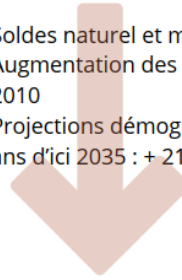
## Vivre à Sainte-Ode

- Micro-région démographiquement attractive
- 26% de la population a moins de 20 ans
- Augmentation de la population de 17,5% d'ici 2035
- Âge moyen = 40,2 ans
- Faible densité de population



## Démographie

- Soldes naturel et migratoire négatif en 2020
- Augmentation des plus de 65 ans (17,7%) depuis 2010
- Projections démographiques pour les plus de 65 ans d'ici 2035 : + 21,9%



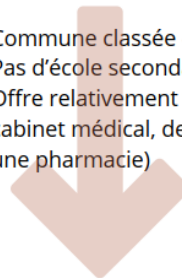
## Vivre à Sainte-Ode

- CPAS et PCS
- Centre Croix-Rouge
- Centre pour MENA
- « La moisson » (Foyer communautaire de Houmont)
- 4 écoles fondamentales
- Accueil Temps Libre (ATL)
- Séniorerie de Sainte-Ode



## Services

- Commune classée « zone blanche » en 2016
- Pas d'école secondaire
- Offre relativement faible en soins de santé (un cabinet médical, deux médecins généralistes et une pharmacie)



## Vivre à Sainte-Ode

### *Culture, sport, loisirs, vie associative et cohésion sociale*

- Troupe de théâtre en développement
- Associations de parents, comités de quartier, clubs des jeunes, Tennis Club
- Kermesse de Tillet
- CCCA et CLDR (conseils consultatifs)

- Relativement faible niveau d'infrastructures sportives, culturelles et associatives (malgré les projets menés notamment dans le cadre du PCDR précédent)



## Travailler, consommer, entreprendre à Sainte-Ode

### *Entreprises, emplois et commerces*

- Agence de Développement Local (ADL Tenneville, Bertogne, Sainte-Ode)
- Agence Locale pour l'Emploi (ALE)
- Taux de demande d'emploi en baisse depuis 2018
- 257 entreprises
- 486 postes salariés
- 304 indépendants
- Une Zone d'Activités Économiques mixtes (ZAE) en projet avec Bertogne

- Faible ratio d'emploi intérieur (48,1%)
- Demandeurs d'emploi de plus de 50 ans en hausse depuis 2018
- 23,5% Bénéficiaires de l'Intervention Majorée
- Bénéficiaires du RIS en augmentation
- 23 faillites en 10 ans
- Légère augmentation du taux de chômage (sureprésentation des 50 ans et plus)



Travailler,  
consommer,  
entreprendre à  
Sainte-Ode

*Agriculture et produits locaux*

- 26,1% des entreprises dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche
- 52 exploitations agricoles
- SAU = 39,7% du territoire
- Groupement d'Achats en Commun
- Marché du terroir des Deux Ourthes (Amberloup, Champlon et Bertogne en juillet et août)
- Marché fermier des 3 communes
- Boucheries, fromageries et bières locales
- Vente directe à la ferme
- 12 hectares dédiés aux légumineuses

- Moins 43,5% d'exploitations agricoles depuis 2010
- 67,2% des agriculteurs ont 45 ans et + et 4,9% ont - de 35 ans



Travailler,  
consommer,  
entreprendre à  
Sainte-Ode

*Tourisme*

- Maison du Tourisme du Pays de Bastogne
- Syndicat d'Initiatives
- La maison de la randonnée (GTA)
- Projet européen « Ardenne Cyclo »
- 37 gîtes ruraux/à la ferme (2 ou 3 épis) et 2 campings
- 72 résidences secondaires
- 2 sentiers didactiques, 2 balades TOTEMUS
- Nombreux circuits de randonnée
- Promenades thématiques pédestres
- Ardenne Nordic Park
- Pêcheries et écuries

- Offre en restauration/café peu développée
- Un seul hôtel
- Baisse du nombre de nuitées touristiques

